Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12977 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 18 OCTOBRE 1986

L'alternance en Israël

Le grave attentat commis mercredi soir 15 octobre à Jérusalem a ramené à la raison les dirigeants politiques israéliens, en faisant ressortir le caractère dérisoire de leurs marchandages sur la formation du nouveau gouvernement. A l'issue d'une semaine de tractations, le premier ministre sortant, le travailliste Shimon Pérès, a finalement accepté l'équipe ministérielle choisie par son successeur désigné, M. Itzhak Shamir (Likoud, droite). L'alternance aura donc lieu. Le Parlement doit investir lundi ce deuxième gouvernement de coalition issu des élections de 1984, qui n'avaient donné de majorité à aucun des deux grands partis.

Le retour aux commandes de M. Shamir n'est sans doute pas le meilleur gage d'une relance du processus de paix dans la région. A la différence de M. Pérès, homme de proposition et de dialogue, le nouveau premier ministre s'est toujours distingué dans ce domaine par son intransigeance. A ses yeux, le maintien de la souveraineté juive sur le « Grand Israël » – aux frontières bibliques – relève d'un dogme intouchable, nécessité stratégique autant qu'impératif moral. Pas plus aujourd'hui qu'hier le chef de la droite n'envisage, en échange de la paix, la moindre concession territoriale en Cisjordanie et à Gaza.

Mais le patron du Likoud ne peut totalement ignorer l'héritage de M. Pérès. Ce dernier, qui va remplacer M. Shamir au poste de ministre des affaires étrangères, entend bien donner une suite aux initiatives lancées sous son règne avec la bénédiction de Washington. Aura-t-il les moyens de son activisme ? Le gouvernement d'union nationale nouvelle mouture reste une coalition bipolaire régentée par une stricte parité qui permettra au premier ministre sinon d'imposer ses vues du moins de paralyser son partenaire-adversaire travailliste.

Il y a donc fort à parier que M. Shamir laissera M. Pérès s'agiter sur l'estrade diplomatique, sachant qu'il pourra lui-même à tout moment avoir le dernier mot en torpillant les entreprises de son ministre si celles-ci lui semblent devoir trahir les idéaux de la droite nationaliste. « Marqué » au plus près, le chef travailliste aura bien du mal à concrétiser la promesse faite à Alexandrie le mois dernier de promouvoir « 1987 année de la négociation de paix ».

Autre atout de M. Shamir : le durcissement dans les deux camps, dont témoignent aussi bien de récents sondages d'opinion que l'attentat du Mur des lamentations. De plus en plus nombreux sont les Israéliens qui excluent tout dialogue avec l'OLP, quelles que soient ses éventuelles concessions, et refusent un compromis territorial, au point d'envisager avec faveur un exode des populations arabes. En face, les « Palestiniens de l'intérieur » justifient massivement le recours au terrorisme et se cramponnent au vieux rêve d'un « Etat laïc et démocratique » à la place d'Israël.

Seule une nouvelle « dynamique de paix » pourrait contredire cette double évolution des esprits. Mais on voit mal pourquoi et comment M. Shamir réussirait, à supposer qu'il le souhaite, là où son prédécesseur travailliste a échoué. A l'heure de l'alternance, l'espoir d'une négociation sérieuse reste bien chétif.

Contradictions et mises au point après Reykjavik

Moscou durcit sa position sur le désarmement

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a affirmé, jeudi 16 octobre, qu'aucun accord séparé ne pourra être signé sur un dossier du désarmement sans un règlement du problème de l'initiative américaine de défense stratégique, mais que les négociations doivent se poursuivre. Cette mise au point tardive – qui marque un durcissement – cache peut-être des hésitations, voire des désaccords au sein de la direction soviétique.

En principe, tout est clair. Désavouant sans le dire M. Karpov, le principal négociateur de Moscou aux pourparlers de Genève, qui, pendant les deux journées précédentes, avait estimé tout à fait possible la conclusion d'un accord séparé sur les missiles en Europe malgré le désaccord constaté à Reykjavik sur l'IDS, M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a déclaré, jeudi 16 octobre, à Moscou : « *Nous ne pouvons pas diviser l'ensemble que constitue la plate-forme débattue en Islande* (...). *Laissons les experts étudier, développer et mettre au point un projet d'accord sur les fusées à moyenne portée, laissons-les faire cela.* » Mais comme on insistait pour savoir si Moscou, tout en négociant, entend bien ne rien signer avant de parvenir à un accord d'ensemble, le porte-parole a répondu : « *C'est bien cela.* »

En principe aussi, beaucoup de gens dans le monde doivent pousser un « ouf » de soulagement : M. Reagan lui-même, qui, un peu effrayé de voir M. Gorbatchev se rallier à son « *option zéro* », avait insisté à Reykjavik sur une solution « *intérimaire* » laissant subsister un certain nombre de Pershing et de missiles de croisière en Europe en échange de quelques SS-20, avant de se rallier pourtant, si l'on en croit M. Gorbatchev, à la proposition soviétique.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

Les choix du CIO pour 1992

Jeux olympiques : Albertville et Barcelone

Les membres du Comité international olympique réunis à Lausanne devaient choisir, ce vendredi 17 octobre, les deux villes qui accueilleront les Jeux d'hiver et d'été de 1992. M. Jacques Chirac s'était rendu personnellement à Lausanne pour plaider les dossiers de Paris et de la Savoie. M. Mitterrand lui avait adressé une lettre de soutien, dont le premier ministre a lu des extraits.

(Lire nos informations page 30 et l'article d'ALAIN GIRAUDO page 36.)



Les interventions de la Banque de France responsables du déficit ?

Equilibre extérieur et politique monétaire

Les statistiques du commerce extérieur viennent-elles à « se dégrader » de nouveau, comme ce fut le cas en septembre dernier, que voici revenue l'obsession de ce que Jacques Rueff appelait « *le lancinant problème de la balance des paiements* ». A cause du manque de « compétitivité », la France ne va-t-elle pas se heurter comme par le passé au butoir du déficit extérieur, qui lui interdirait toute politique affirmée d'expansion économique ? A dire vrai, la question de l'équilibre global des paiements avec l'étranger se pose en termes sensiblement différents, qui concernent d'abord la politique d'intervention de l'Institut d'émission sur le marché des créances.

Une grande responsabilité pèse sur les épaules des hauts fonctionnaires du Trésor et de la Banque de France, qui sont en train de préparer, non sans beaucoup de difficultés et de tiraillements, la réforme du marché dit monétaire afin de rendre possible l'engagement pris par M. Edouard Balladur de supprimer à la fin de l'année le régime vétuste de l'encadrement du crédit (assoupli déjà par M. Pierre Bérégovoy). S'il commence à être admis que d'un bon fonctionnement de ce marché – qu'il serait préférable d'appeler, pour mieux définir ce dont il s'agit, marché des créances à court terme – dépend l'aptitude à se débarrasser durablement de l'inflation (*le Monde* du 14 août), une autre considération, tout aussi importante, est souvent perdue de vue.

Les bons esprits de ce pays s'accordent presque tous pour estimer que la « contrainte extérieure » demeure le principal obstacle sur lequel viendrait buter toute politique quelque peu hardie de croissance. Il tiennent pour éminemment fragile tout rétablissemment de la balance des paiements qui est à l'équilibre depuis le printemps de 1984.

Leurs doutes sur la capacité de la France à gagner sur la longue période autant de devises – hors le recours systématique à l'emprunt extérieur – qu'elle doit en dépenser ne tiendraient-ils pas à la façon – inspirée par les méthodes d'analyse enseignées depuis Keynes –, dont ils posent le problème ? Ils mettent presque exclusivement l'accent sur des facteurs sur lesquels la politique gouvernementale ou bien n'exerce aucune influence ou bien agit lentement.

A la première catégorie appartient par exemple le prix du pétrole importé. De la seconde relèvent le poids des « charges » (sociales ou autres) qui pèseraient sur les entreprises françaises, ainsi que les autres composantes de la compétitivité. Une notion très difficile à définir mais dans laquelle on fait entrer intuitivement un grand nombre d'éléments dont on ne peut obtenir l'amélioration qu'au prix d'une longue patience.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 33.)

Les socialistes en difficulté aux municipales

La Grèce désenchantée...

Le second tour des élections municipales en Grèce aura lieu dimanche 19 octobre. Les mauvais résultats obtenus au premier tour par le Parti socialiste au pouvoir, reflètent le désenchantement de nombreux électeurs.

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

« *On se croirait en Suisse...* », commente un Athénien un peu déçu. De fait, dans ce pays où on ne se fait pas prier pour laisser libre cours à l'expression tonitruante des passions populaires, on n'avait jamais vu, de mémoire d'électeur, scrutin aussi morose que ces municipales. Dimanche dernier, alors que la radio égrenait dans la soirée la liste des maires élus au premier tour, sans mentionner leur étiquette politique (mauvais signe), le Parti socialiste de M. Papandréou, n'ayant d'autre motif de satisfaction, se félicitait du grand calme qui avait présidé au scrutin.

Ces élections étaient affaire purement locale, disait-on au PASOK. En fait, quitte à aller au-devant d'un revers, on avait jugé préférable de ne pas faire donner toute la grosse artillerie. Seulement voilà, ce fut plus qu'un revers, un camouflet : la droite en tête au premier tour dans presque toutes les municipalités importantes, le PASOK en recul partout, même dans les zones rurales et dans ses plus solides bastions comme la Crète, le candidat socialiste en ballottage inconfortable dans les trois principales villes du pays, Athènes, Le Pirée et Salonique, qui concentrent plus de la moitié de la population totale.

Ce qui se dessinait au soir de ce premier tour, c'était bel et bien le désaveu de la politique du gouvernement. Alors, sortant de sa prudence hautaine et silencieuse, le premier ministre lança son habituel et rudimentaire message électoral : *faire barrage aux forces réactionnaires.*

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 4.)

Douze mille suicides chaque année en France

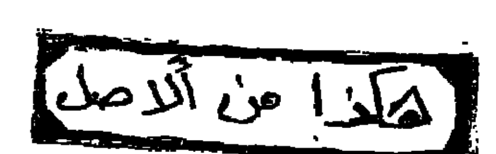
Pour la première fois, toutes les données disponibles sur le suicide en France ont été rassemblées dans une étude de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), à paraître prochainement (1). Cette enquête souligne que près de douze mille personnes se donnent la mort chaque année, sans compter les cas non déclarés. En outre, de nombreuses tentatives échouent. Le phénomène est en augmentation constante depuis 1975, surtout chez les jeunes et les plus de soixante-cinq ans. La France compte davantage de suicides que l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, mais moins que le Danemark, l'Autriche et la Suisse.

Les épidémiologistes nous avaient déjà appris que les taux de mortalité périnatale ou ceux de la prématurité pouvaient être de fidèles reflets de la santé d'un pays. Les taux de suicide devront-ils, à l'avenir, être perçus de la même manière ? Sont-ils l'expression d'un mal de vivre et d'une mauvaise organisation de la société ? En réalité, même si certains facteurs socio-économiques (chômage, veuvage, alcoolisme, etc.) ont une influence, le suicide reste essentiellement l'issue tragique de la plus douloureuse des maladies, la dépression.

(Lire page 12.)

(1) *Suicide et tentatives de suicide aujourd'hui. Etude épidémiologique*, ouvrage collectif dirigé par le docteur Françoise Davidson et M. Alain Philippe, avec les équipes hospitalières des professeurs Védrinne et Colas (Lyon) et Singer (Strasbourg). Ed. INSERM, 163 pages. Doin éditeur.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RÉPRESSION

Tous les morts n'ont pas le même poids. Ceux du terrorisme ont la vedette dans les médias. Les cadavres, infiniment plus nombreux, qui jalonnent les routes d'Europe n'intéressent guère que les familles concernées. Jan C. Terlouw demande qu'un sursaut de l'opinion et une plus forte répression conduisent à réduire cette hécatombe. Me Henri Fabre-Luce, quant à lui, explique pourquoi les tribunaux sont généralement si indulgents.

Pourquoi tolérons-nous 65 000 morts par an ?

Dans quelle société vivons-nous, qui banalise à ce point les accidents meurtriers de la route ?

par JAN C. TERLOUW (*)

LES Communautés européennes ont proclamé que 1986 serait l'année de la sécurité routière : la plupart des Etats membres entreprennent des activités, organisent des symposiums et introduisent ou envisagent de nouvelles mesures. Quel constat peut-on dresser à cette occasion ?

Les mesures prises par les gouvernements, pour la plupart à partir des années 60, ont été suivies de résultats positifs. Les statistiques indiquent une tendance continue, depuis 1973, à la baisse dans le nombre des accidents de la route. L'efficacité des mesures suivantes a pu être démontrée : ceintures de sécurité, contrôle du taux d'alcoolémie des conducteurs, limitations de vitesse dans et en dehors des agglomérations, transport obligatoire d'enfants sur le siège arrière, casques protecteurs, améliorations des infrastructures, répression plus sévère des infractions. Le nombre annuel des morts a baissé de quelque 30 % alors même que l'intensité du trafic augmentait de près de 65 %.

Cependant, malgré cette baisse importante, le nombre des victimes du trafic routier reste toujours très élevé. Qui plus est, il s'agit là de la première cause de mortalité des jeunes dans les pays industrialisés.

A titre de comparaison, l'année 1985 a été relativement catastrophique pour les transports ferroviaire et aérien. Cependant, même si l'on y ajoute les victimes des tremblements de terre du Mexique et du désastre de la Colombie, on obtient un total qui reste infiniment inférieur à celui des décès par suite d'accidents routiers. On ne peut ignorer que le trafic routier paie, tant en France qu'en RFA, un tribut quotidien comparable à celui de la catastrophe ferroviaire d'Argenton-sur-Creuse.

Une catastrophe maritime, aérienne ou ferroviaire figure à la une des journaux alors que le total des accidents routiers n'y figure plus depuis longtemps. Faut-il en conclure que nous acceptons un tribut élevé en contrepartie de la liberté de déplacement que nous offrent les véhicules de circulation à moteur ? Alors qu'une mère avait perdu ses deux enfants dans un accident de circulation, le conducteur reconnu en partie responsable n'eut qu'une amende dérisoire. Quelle attitude peut-on avoir vis-à-vis d'une société qui paraît banaliser des événements aussi douloureux ?

Il me semble que les débats sur la sécurité routière traitent rarement de cette question pourtant fondamentale qui est de savoir pourquoi nous admettons 65 000 décès et près de 2 millions de blessés sur les routes d'Europe ? C'est seulement en y répondant que nous pourrons accomplir de nouveaux progrès dans notre combat contre l'insécurité routière. A en juger d'après les premiers indices, 1986 risque de se terminer par des résultats moins favorables que ceux de l'année précédente. Certains estiment que, les mesures déjà prises ne mobilisant plus les esprits, un comportement plus négligent se répandrait. Aussi, la solution à ce problème fondamental se trouve effectivement dans le comportement humain.

Un problème politique

Les analyses convergent et démontrent qu'à notre époque où les véhicules et les infrastructures atteignent un niveau technique élevé, au moins 90 % des accidents sont imputables à des défaillances humaines. Cela signifie que l'insécurité routière est devenue un problème éminemment politique. En effet, même si en démocratie la « politique » ne peut pas réussir ce que « les citoyens » refusent en dernière analyse, il n'en demeure pas moins vrai que les partis politiques et les mesures politiques sont susceptibles d'infléchir les comportements humains.

N'est-ce pas une fiction que de prôner la liberté de déplacement alors que tant de victimes s'y trouvent impliquées ? Cette interrogation est d'autant plus justifiée qu'un comportement plus discipliné et plus prudent dans le trafic ne porterait pas atteinte au droit à se déplacer.

Le transport d'une personne ou d'une marchandise d'un endroit à un autre est souvent un acte économique ; il peut être soumis à des exigences comparables à celles que l'on rencontre dans d'autres domaines qui mettent en jeu la sécurité collective. Pour un électricien dans une centrale ou un grutier sur un chantier, la sanction de sa responsabilité individuelle lors d'un manquement aux règles de sécurité peut aller jusqu'à un licenciement.

Les comportements irresponsables dans le trafic sont trop fréquents pour qu'on puisse les qualifier de criminels. Il m'apparaît plus correct et plus efficace de les considérer comme incompétents. La sanction adéquate est de retirer le permis et de renvoyer à un apprentissage. En effet, la maîtrise nécessaire pour circuler à vitesse modérée, pour laisser la priorité et, de façon globale, pour conduire prudemment, peut s'apprendre.

En guise de contribution à l'année de la sécurité routière, la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), prépare actuellement un rapport sur le comportement humain dans le trafic. Nous avons l'impression que les progrès qui peuvent encore être accomplis dans ce domaine resteront plutôt minimes tant que la société acceptera la conduite irréfléchie. En l'occurrence, une tâche non négligeable incombe à la politique.

L'exemple de nombreux pays (Canada, Etats-Unis, nord de l'Europe), montre que l'introduction de fortes pénalités amène des résultats convaincants, avec en définitive le consentement des populations concernées.

Puisqu'une intervention plus rigoureuse porte ses fruits, ne devons-nous pas souhaiter qu'un régime plus strict modifie nos attitudes ?

* Secrétaire général de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), qui groupe les douze pays de la CEE plus la Suisse, l'Autriche, la Turquie, la Yougoslavie, la Norvège, la Suède et la Finlande.

Les chauffards sont des délinquants à part entière

L'indulgence des tribunaux traduit l'état de l'opinion publique moyenne

par HENRI FABRE-LUCE (*)

TOUT ce qui touche à l'automobile est marqué, dans notre société, par des motivations complexes où le sentiment a plus de part que la raison. Les décisions des tribunaux n'échappent pas à cette règle, qui accordent bien souvent au conducteur qui a tué par son comportement fautif une indulgence qu'elles refusent à l'auteur d'un vol. Est-ce à dire que, pour beaucoup de nos magistrats, ôter la vie soit moins grave que prendre un portefeuille ? Pas du tout, évidemment.

C'est précisément ici qu'intervient l'irrationnel. En condamnant à quinze jours de prison avec sursis et 5 000 F d'amende le conducteur qui, sortant d'une soirée bien arrosée, fauche sur une route droite et éclairée trois piétons, dont l'un est tué (Montpellier, 25 avril 1985), en infligeant quatre mois de prison dont deux avec sursis et 2 500 F d'amende au conducteur qui, opérant à vive allure un dépassement dangereux, heurte une voiture venant en sens opposé et tue ses trois occupants (Toulon, 3 septembre 1985), en prononçant une peine de quatre mois avec sursis et 3 000 F d'amende contre le conducteur qui, fatigué par une nuit blanche et en état d'alcoolémie, heurte deux cyclistes tenant bien leur droite, dont l'un est tué (Bourges, 27 juin 1986), les magistrats ont pensé qu'ils faisaient preuve de sévérité (ainsi que le déclare expressément le jugement de Toulon...). L'atténuation de cette sévérité voulue et même proclamée s'est faite quasiment à leur insu : croyant faire la grosse voix, ils ne se sont pas rendu compte, tels des parents trop faibles, qu'ils ne faisaient que froncer les sourcils.

Ne nous y trompons pas : l'indulgence des tribunaux n'est aucunement à mettre au compte d'une justice retardataire. Elle traduit tout simplement l'état de l'opinion publique moyenne. Mais il serait naïf d'ignorer que celle-ci est largement influencée par le « discours » politique, économique, commercial, culturel, tel qu'il s'exprime par les médias et aussi les conversations. Chacun a donc son rôle à jouer pour que ce discours change. Ici, comme dans d'autres secteurs de notre société, des associations jouent un rôle de ferment.

La Ligue contre la violence routière, créée en 1983, fait campagne pour sensibiliser l'opinion à la gravité de certains comportements. Elle vient d'être entendue. La cour d'appel d'Orléans, déclarant son intervention recevable, a estimé, « *en considérant des faits volontaires de conduite en état d'ivresse et de délit de fuite qui ont précédé et suivi l'homicide involontaire* », qu'une peine de dix-huit mois d'emprisonnement ferme devait sanctionner « *l'extrême gravité du comportement* » de celui qui avait ainsi tué un jeune garçon.

Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de cette « victoire » : il s'agit non de célébrer ici, pas plus qu'ailleurs, les vertus de la prison, mais de prendre acte de ce que celle-ci constitue, qu'on le déplore ou non, la mesure de la réprobation que suscite un acte dans notre société et, dès lors, de demander que la violence routière en soit justiciable au même degré que les autres formes d'agression.

Réduire l'hécatombe routière qui fait honte à notre pays, pourtant si soucieux de sécurité, cela commence par considérer que la toute petite minorité de conducteurs dont le comportement — vitesse, alcool, imprudence — en est responsable pour une large part constitue une catégorie de délinquants à part entière.

(*) Avocat au barreau de Paris.

Le Minotaure et le Minotauroute

par MAURICE GRIMAUD (*)

COMME l'on sait, l'ancienne Athènes devait envoyer chaque année par mer vers la Crète un vaisseau chargé de sept jeunes gens et de sept jeunes filles. C'est ce tribut de quatorze adolescents servi au cruel Minotaure qui assurait la paix du peuple athénien. Un jour, un noble jeune homme, nommé Thésée, indigné de cette révoltante servitude, se porta volontaire pour accompagner le convoi des quatorze victimes. Grâce à la complicité amoureuse d'Ariane, il put se glisser dans le labyrinthe où était tapi le monstre et le tuer.

Dans trois mille ans d'ici, nos très lointains descendants se passionneront à leur tour pour une énigme dont la clé leur échappera. Ils sauront, par des textes tronqués mais habilement reconstitués, que vers la fin du deuxième millénaire de l'ère dite chrétienne, un peuple qui habitait la pointe occidentale des plaines de l'Europe (ainsi nommée du nom de la mère de Minos (voir plus haut) devait sacrifier chaque année six mille garçons et six mille filles, de tous âges, à un dieu mystérieux appelé Minotauroute. Il semble que de temps en temps quelque nouveau Thésée se levait dans la cité pour dire que cela n'était pas tolérable et qu'il fallait mettre le monstre hors d'état de poursuivre son carnage. Ces incantations coïncidaient généralement avec l'arrivée d'un nouveau stratège (« strategos ») à la tête de ce peuple infortuné.

Qu'advenait-il de ces courageux héros ? Etaient-ils, à leur tour, dévorés par le monstre ? C'est probable, puisque les fragments de documents déchiffrés établissent que longtemps encore se poursuivit la livraison au dieu de sa cargaison de chair humaine.

Les historiens de 4986 après J.-C. conclurent, non sans sagesse, que, de l'époque de Thésée à celle de Thégévé (c'est ainsi qu'ils appelaient la fin du deuxième millénaire), l'humanité avait en réalité connu une bien triste régression.

(*) Ancien préfet de police de Paris.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

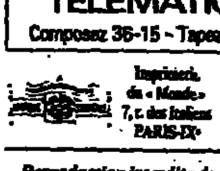
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

LU

« LA GRANDE MAGOUILLE » de Georges Elgozy
Les paradoxes du politique

Rien n'est plus opposé à l'esprit de parti que l'esprit de répartie » glisse, comme il sait le faire, sans en avoir l'air, Georges Elgozy au détour d'une page de son nouveau livre. On peut donc être tranquille. Notre auteur n'ira pas s'inscrire demain dans quelque formation politique. Ne se serait-il pas, au reste, fermé pas mal de portes avec certaines de ses pages frondeuses, impertinentes, et bien entendu souvent injustes ? C'est la loi du genre et du second degré, de la caricature et du calembour, des contrées du clin d'œil où a toujours fleuri la plume de Georges Elgozy. Comme il saupoudre ses pages de citations drôles puisées dans un herbier à haute teneur culturelle, on est constamment titillé, sensation agréable à condition de ne pas être allergique au chatouillement.

Quelle erreur au reste commettrait le lecteur en ne s'arrêtant qu'à la pirouette. Derrière, il y a l'Elgozy qui pense que l'apolitisme fait le lit du totalitarisme, que *« la droite triomphe des maux passés, la gauche des maux à venir »* et que, pour les maux présents, il voudrait mieux transcender le clivage artificiel qui dresse une moitié des démocrates contre l'autre.

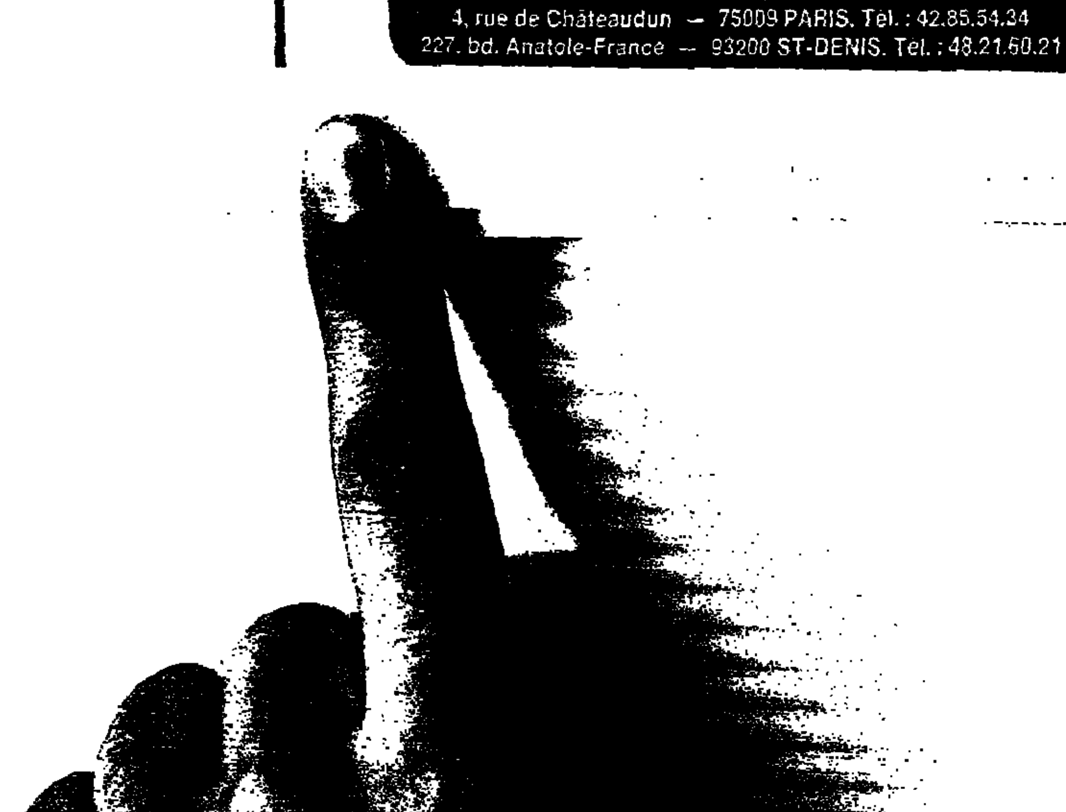
C'est un plaisir souvent renouvelé que de regarder au-delà des barbelés qui enferment aussi bien le marketing politique que les stratégies du pouvoir, le langage politique ou les journalistes. On lit alors un plaidoyer pour la dénonciation des routines camouflées, pour l'effort de tous *« nécessaire au bien-être de chacun »*, pour une vraie communication dans une société où la *« télécom'il faut »* règne aujourd'hui aussi bien que la basse injure politique.

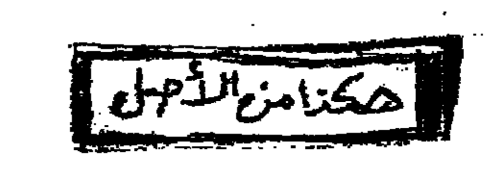
Dans la dernière partie de son ouvrage, ce qui apparaissait encore masqué se révèle au grand jour. Georges Elgozy plaide carrément pour un nouvel humanisme *« bien entendu »* (qui), selon Durkheim, *« n'est pas l'égoïsme, mais la pitié et la sympathie de l'homme pour l'homme »*, pour un libéralisme « intelligent » *(« une déréglementation poussée jusqu'au dérèglement n'est pas une panacée : c'est une autre atrocité »)*. Il ose (bravo !) parler de morale et d'amour.

Ceux qui craignaient que Georges Elgozy flirtât avec un certain cynisme parce qu'il fit mieux que d'autres la dérision sur les visages empaillés de certains de nos *« mécontemporains »*, comme il dit, en seront pour leurs frais. Il peut écrire aussi un *« Ce que je crois »*. Un regret, du coup : le titre facile de son livre. *La Grande Magouille* va trop dans le sens du poil des Dupont la Joie. Espèce tellement lointaine de celle de notre auteur...

PIERRE DROUIN.

(*) Editions Le Rocher, 252 p., 85 F.





Un entretien avec un représentant de l'ASALA à Beyrouth

« Si la France ne tient pas ses promesses, nous reprendrons nos opérations... »

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Des négociations sont en cours avec le gouvernement français et c'est la raison pour laquelle la vague d'attentats a cessé », ont déclaré mercredi 15 octobre à Beyrouth trois représentants de l'ASALA, mouvement extrémiste arménien, dans une interview à l'AFP et au *Monde*. *« Nous attendons que le gouvernement français tienne ses promesses, sinon nous reprendrons nos opérations qui seront plus dures »*, ont-ils ajouté, affirmant, sans vouloir toutefois en préciser l'échéance, qu'un ultimatum avait été adressé au gouvernement français. *« L'ASALA*, ont-ils poursuivi, *a déjà déclaré tous les objectifs français dans le monde comme des cibles militaires. Nous défions Chirac et promettons à Mitterrand des catastrophes si leurs promesses ne sont pas tenues, c'est-à-dire la libération des prisonniers. »*

Il s'agit d'un militant de l'ASALA, Varoujan Garbidjan (condamné à la réclusion à perpétuité à la suite de l'attentat qui, en juillet 1983, causa la mort de huit personnes et fit une cinquantaine de blessés à Orly), et de Georges Ibrahim Abdallah et Anis Naccache. L'élargissement des trois hommes est également réclamé par le CSPPA (1), qui a revendiqué la paternité des attentats de septembre à Paris.

Les trois membres de l'ASALA, dont les visages étaient dissimulés sous des cagoules noires, ont déclaré être M. Vahran Vahranian, porte-parole officiel de l'ASALA, M. Mirhan Mihranian, membre de son comité politique, qui répondait aux questions, et le « camarade » Murad. L'entretien s'est déroulé à Beyrouth-Ouest, dans les locaux de l'hebdomadaire de langue arabe *Attassadi*.

Sans vouloir donner trop de détails sur la teneur de ces négociations, M. Mihranian affirme qu'elles se déroulent avec plusieurs interlocuteurs. *« Nos négociations*, dit-il, *sont distinctes de celles que la France mène avec l'Iran et de celles que la France mène aussi avec d'autres parties. Mais le gouvernement ne doit pas tromper l'opinion française et dire qu'il ne négocie pas. Il négocie et, au moment opportun, nous divulguerons le contenu des négociations secrètes en cours et celui d'autres négociations. Nous avons tout. »* Mais, affirme M. Mihranian, *« si le gouvernement français insiste pour obtenir d'abord la libération des otages et ensuite négocier, il se trompe »*.

Pour appuyer sa déclaration, M. Mihranian évoque une séance de négociations avec une délégation française, sans vouloir en préciser la date, au cours de laquelle, raconte-t-il, un des diplomates français lui a dit : *« Mitterrand est socialiste, pourquoi le qualifiez-vous de sioniste ? Votre problème avec nous est le cas des prisonniers arméniens. Si nous les libérons, notre problème avec vous sera-t-il réglé ? »* Ma réponse a été : *« Libérez les prisonniers et nous discuterons plus tard de la façon de résoudre notre conflit. (...) Que Mitterrand et son gouvernement osent démentir cette affirmation, et alors nous publierons la teneur détaillée des négociations qui ont eu lieu et les noms des gens qui les ont menées. Je désire par là dénoncer la politique trompeuse de Mitterrand devant l'opinion française et montrer comment il tronque la vérité. »*

A cet égard, M. Mihranian rappelle l'affaire de la libération de l'ancien attaché culturel français à Tripoli, M. Gilles Peyroles. *« Lorsqu'il a été enlevé*, dit-il, *le gouvernement français avait négocié et promis de libérer Georges Ibrahim Abdallah contre la liberté de Peyroles. Mais quand celui-ci a été libéré, Mitterrand s'est rétracté. Nous sommes au courant de tous les détails de ces négociations. C'est à cause de cette politique que les catastrophes se sont abattues sur la tête du peuple français. »*

M. Mihranian donne un autre exemple de ces négociations en cours en expliquant le pourquoi du communiqué de l'ASALA du 7 octobre, qui réclamait au Djihad islamique *« l'exécution »* de Jean-Paul Kauffmann à l'occasion du voyage de M. Shimon Pérès, le premier ministre israélien, à Paris. *« Par ce communiqué*, précise-t-il, *l'ASALA a mené une action politique qui visait à éveiller l'opinion française. S'il n'y avait pas eu des négociations secrètes entre le gouvernement français et les parties qui détiennent les otages, Kauffmann et ses collègues ne seraient pas en vie. » « Ces tractations sont toujours en cours »*, affirme le représentant de l'ASALA.

Pas de lien avec la Syrie

Il réfute les accusations *« parues dans la presse »* sur la responsabilité de l'ASALA dans l'assassinat, le 18 septembre dernier, de l'attaché militaire français à Beyrouth, le colonel Goutierre. *« Mais*, dit-il, *ce qui arrive à la France est dû à la politique terroriste de Mitterrand liée à celle des Etats-Unis et d'Israël. »*

En réponse à une question sur l'éventuelle responsabilité de l'ASALA dans la vague d'attentats à Paris, M. Mihranian observe *« l'important n'est pas qui a fait ces attentats. Je ne vous ai jamais dit que c'était l'ASALA »*.

M. Mihranian a, d'autre part, souligné : *« Nous n'avons pas de lien avec la politique de l'Etat syrien comme nous n'avons pas de lien avec l'Etat iranien. Nous avons une cause que nous défendons avec une vision progressiste et internationaliste. Or ni la Syrie ni l'Iran ne sont des Etats impérialistes, et l'Iran n'est pas le centre des mouvements de libération. Mais il est évident que, si Mitterrand se range aux côtés de l'Irak, il aura des problèmes avec l'Iran. Il est normal que je me range du côté de l'Iran, qui combat la France, dont la politique est liée à Israël, aux Etats-Unis et à la Turquie. »*

M. Mihranian, qui concentre l'essentiel de ses attaques sur le chef de l'Etat, affirme qu'il y a *« une immense différence entre MM. Mitterrand et Chirac ». « S'il n'y avait pas eu les pressions de Mitterrand, Chirac aurait résolu tous les problèmes et évité toutes les catastrophes qui se sont abattues sur la tête du peuple français »*, affirme-t-il. *« Le gouvernement Mitterrand a livré en 1985 le militant de l'ASALA Abraham Tomassian au deuxième bureau libanais* (services de renseignement) *et aux Forces libanaises* (milice chrétienne). *Jacques Chirac, lui, a libéré les trois héros de l'opération « Van » et les a livrés à l'ASALA. »* Le représentant de l'ASALA fait allusion à Vasken Sislian, Hagop Djulfayan et Kevork Guzelian, accusés de la prise d'otages au consulat de Turquie à Paris et qui sont arrivés libres à Beyrouth le 5 août dernier.

Que veut précisément l'ASALA ? *« Aujourd'hui*, répond-il, *nous exigeons la libération immédiate de tous les militants de l'ASALA, de ses alliés au Proche-Orient et en France même. » « En premier*, dit-il, *il y a Varoujan Garbidjan, injustement condamné par Mitterrand. Même la justice française n'a pu établir de lien entre lui et l'attentat d'Orly. » « L'ASALA a parrainé cet acte*, reconnaît M. Mihranian, *mais Garbidjan n'a rien à y voir. La personne qui a exécuté l'opération a pu quitter la France. Garbidjan a été victime d'une ruse de la police »* (2).

L'ASALA réclame aussi la libération de Soner Nayeri. M. Mihranian *« défie »* le gouvernement français de donner une seule preuve de son implication dans l'attentat d'Orly, et celle de M. Ohannes Semerci *« également injustement accusé d'avoir trempé dans cette opération »*. Quant à la libération de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises), et d'Anis Naccache, chef du commando qui tenta en juillet 1980 d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, que l'ASALA réclame aussi, M. Mihranian explique : *« Nous clamons notre solidarité avec eux et tous les militants arabes doivent s'unir contre les services de renseignement occidentaux et le Mossad. »*

FRANÇOISE CHIPEAUX.

[Contactés par nos soins, les services du premier ministre nous ont déclaré n'avoir jamais envoyé qui que ce soit négocier avec l'ASALA, et nous ont réaffirmé la doctrine gouvernementale qui consiste à ne traiter qu'avec des Etats.]

(1) Le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient.

(2) M. Mihranian affirme que, après l'attentat d'Orly, la police française a arrêté une centaine d'Arméniens et a demandé à M. Garbidjan de désigner le coupable parmi eux sous peine de les expulser vers la Turquie, où ils risquaient la mort. Devant ce choix, M. Garbidjan s'est désigné lui-même, mais il s'est rétracté par la suite, affirme le représentant de l'ASALA.

Il n'y a plus que sept otages !

par MARIE SEURAT

J'ai demandé à Antenne 2 d'enlever la photo de mon mari Michel Seurat du journal télévisé, car elle entretient la fiction de sa survie. Depuis quelques jours j'ai en effet la conviction, si ce n'est la preuve, de la mort de Michel. Il n'est plus supportable que le Djihad islamique continue à jouer sur nos incertitudes, croyant par là – en vain – parfaire un chantage sur la France, mais réussissant seulement à me faire souffrir un peu plus.

Le 10 mars 1986, le Djihad rendait publique la photo du « cadavre » de Michel, mais deux jours après faisait dire à Jean-Paul Kauffmann que les otages étaient au nombre de quatre... Six mois plus tard la version changeait : Marcel Fontaine ne mentionnait plus que trois otages. Entre-temps Amal, des Syriens, des Palestiniens, des Iraniens, m'envoyaient dire que mon mari était sauf. Tout récemment encore, dans une prison française, un proche de l'« organisation » du Djihad islamique m'affirmait avoir reçu confirmation que Michel était toujours en vie...

Je l'ai cru et c'était un mensonge.

Ils ont tué mon mari. Je ne les laisserai pas m'assassiner lentement à mon tour, ni mes deux filles. J'ai été prise dans leur jeu diabolique. J'en suis sortie. Que personne ne se laisse plus abuser par une cruelle désinformation dont les seuls bénéficiaires sont les assassins !

Ne parlez plus de Seurat au conditionnel !

Il n'y a plus que sept otages français : Carton, Fontaine, Kauffmann, Cornea, Normandin, Sontag, Khoderi.

Le raid de représailles israélien au Liban

Un appareil a été abattu par la DCA palestinienne

Après la France, les Etats-Unis ont *« vivement »* condamné, jeudi 16 octobre, l'attentat à la grenade qui avait fait un mort et soixante-neuf blessés la veille parmi des soldats israéliens près du Mur des lamentations à Jérusalem. En revanche, ni Paris ni Washington n'avaient encore réagi ce vendredi en fin de matinée au raid de représailles israélien au Sud libanais qui a fait, selon un bilan provisoire, quatre morts et onze blessés.

Le bureau de l'OLP en France a pour sa part exprimé *« son étonnement et son indignation devant la réaction de certains milieux politiques français par rapport à « l'acte de résistance palestinienne contre l'armée israélienne dans les territoires occupés ». « Le peuple palestinien, dont on veut empêcher les représentants légitimes, c'est-à-dire l'OLP, de participer à la recherche de la paix au Proche-Orient et dont on condamne aujourd'hui la résistance à l'occupation étrangère pourtant reconnue légitime par les Nations unies, continuera de lutter par tous les faibles moyens dont il dispose afin que prenne fin l'occupation israélienne odieuse et criminelle des territoires palestiniens »*, ajoute le bureau de l'OLP.

Dans un commentaire officieux, l'agence de presse algérienne APS a approuvé l'attentat de Jérusalem qui *« apporte un démenti cinglant à tous ceux qui ont voulu enterrer la lutte armée en Palestine occupée »* et prouve que *« la résistance palestinienne garde toute sa vitalité »*.

A Bagdad, le représentant de l'OLP en Irak, M. Azzam El Hamed proche collaborateur de M. Arafat, a réaffirmé que l'opération avait été menée *« dans le cadre de la décision des instances palestiniennes d'effectuer une escalade de l'action militaire contre l'ennemi colonialiste et terroriste sur la totalité de notre terre occupée »*. En novembre 1985, au Caire, M. Arafat, sous la pression insistante du président Moubarak, annonçait que l'OLP condamnait le terrorisme, mais n'entendait pas, pour autant, renoncer à la *« lutte armée »* contre des objectifs militaires en Israël et dans les territoires occupés.

Une audacieuse opération héliportée a été menée pour sauver l'un des deux pilotes

L'armée israélienne est parvenue, jeudi 16 octobre, au cours d'une audacieuse opération héliportée, à récupérer sain et sauf l'un des deux pilotes d'un chasseur Phantom abattu alors qu'il participait au bombardement d'une base palestinienne située près de Saïda, au Liban sud. Le second pilote est porté disparu.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au milieu de l'après-midi, jeudi, quatre appareils de la chasse israélienne ont mené un raid de bombardement contre des positions fortifiées et des postes d'artillerie appartenant à l'Armée populaire de libération (ALP), affiliée au Fath de M. Arafat et situés à Mardousha, à 4 kilomètres au sud-est de Saïda. Apparemment, les Palestiniens s'attendaient à un raid de représailles – le treizième depuis le début de l'année – au lendemain de l'attentat de Jérusalem revendiqué par l'OLP et avaient renforcé en conséquence leur défense antiaérienne.

Il était 16 h 30 lorsque l'un des avions fut atteint par un SAM-7. Les deux pilotes eurent le temps d'actionner leurs sièges éjectables juste avant que leur appareil explose en vol et s'écrase. L'un des deux hommes semble avoir été blessé ou tué au cours de la descente.

Le second aviateur, qui a atterri dans une oliveraie, riposta aux tirs de ses adversaires et réussit à se cacher pendant une heure et demie. Il doit la vie sauve à l'équipement électronique individuel dont tout pilote israélien est muni. Il parvint à se faire repérer par l'un des avions qui participaient à l'opération de recherches aussitôt déclenchée. Un hélicoptère Cobra tenta, mais en vain en raison du terrain défavorable, de se poser près de lui. L'opération de sauvetage eut lieu à 18 heures non loin de là lorsque le pilote s'agrippa au train d'atterrissage de l'hélicoptère. L'appareil, volant à très basse altitude, transporta ensuite le pilote, toujours agrippé, jusqu'au poste frontière de Rosh Hanikra où il fut transféré à bord d'un autre hélicoptère puis placé en observation à l'hôpital Ramban de Haïfa. Il est en parfaite santé.

Selon les correspondants sur place, l'armée de l'air et la marine israéliennes, munies de puissants projecteurs et de fusées éclairantes, ont poursuivi, pendant une partie de la nuit, leurs recherches pour retrouver le second pilote. Elles semblaient provisoirement interrompues vendredi matin.

La destruction d'un appareil israélien en vol est un événement rare. Jeudi, la censure militaire a *« retenu »* l'information pendant huit heures. L'incident de jeudi ne devrait cependant pas avoir de trop sérieuses répercussions dans la mesure où il était le fait des artilleurs palestiniens et non de la défense anti-aérienne syrienne, dont les batteries de missiles sont déployées le long de la frontière syro-libanaise.

J.-P. LANGELLIER.

L'œuvre d'un SAM-7

BEYROUTH
de notre correspondant

Même s'il s'agit d'une « DCA du pauvre » – celle des camps palestiniens est encore plus indigente que celle des milices du Sud, – c'est avec un SAM-7, missile anti-aérien individuel transportable, tiré par les Palestiniens, que pour la première fois un avion israélien a été abattu.

La capture de l'aviateur disparu, probablement par les Palestiniens, sans qu'il soit possible de déterminer lesquels, sinon par des chiites non affiliés à Amal, paraissait ici, vendredi matin, possible. Les partis et médias « nationaux » libanais de Beyrouth-Ouest, et même les Palestiniens, tout en mettant en relief l'exploit, ont évité un triomphalisme excessif.

La destruction d'un appareil israélien au-dessus du Liban – la première depuis les opérations d'invasion de 1982 durant lesquelles les pertes de l'armée de l'air israélienne avaient d'ailleurs été limitées – a donné encore plus de relief à un raid qui en avait déjà par son ampleur : trois vagues successives à 15 h 50, 16 h 30 et 17 heures, mettant en jeu une cinquantaine d'appareils, attaquant ou en charge de la protection rapprochée et éloignée. Les cibles visées ont été les camps palestiniens de Saïda. Le bilan des victimes – quatre morts et onze blessés – reflète mal l'ampleur des destructions.

L. G.

Visant la Syrie et l'Iran

Le Front français de libération accuse M. Chirac de bienveillance à l'égard de « pays terroristes »

Après six semaines de silence, le mystérieux Front français de libération (FFL) s'est de nouveau manifesté à l'attention de la presse en faisant parvenir à plusieurs journaux, dont *Libération* et *le Monde*, son « communiqué nº 3 ». De la même veine que les deux communiqués précédents (*le Monde* du 3 septembre), ce message critique le gouvernement de M. Chirac, accusé de coupable bienveillance à l'égard de la Syrie et de l'Iran, *« pays terroristes »*).

De nouveau, le FFL accompagne ses accusations des noms et adresses de quelques ressortissants du Moyen-Orient présentés comme d'actifs représentants en France des hezbollahs ou des chiites du groupe Amal. Pour l'un d'entre eux, M. Akram Ojjeh, célèbre homme d'affaires saoudien, d'origine syrienne, le FFL a joint à son message un document dactylographié qu'il présente comme la première page d'une synthèse biographique rédigée par la direction centrale des Renseignements généraux. De fait, le document ressemble d'assez près à la production habituelle de ce service : outre le nom de M. Ojjeh, sa date de naissance, celles de ses enfants et de son épouse, la date de son mariage, il contient les éléments biographiques qui sont la loi du genre.

Enfin, le communiqué du FFL est accompagné de la photocopie de deux télex. Dans le premier, daté du 11 septembre 1985, et envoyé de Paris, l'expéditeur, un certain Farouk, confirme à son correspondant de Téhéran, un certain H. Maleki, qu'il est en mesure de lui faire parvenir du matériel de photographie aérienne pour une valeur de 15 180 000 dollars. Selon le FFL, ce H. Maleki appartiendrait à la mission d'achat de l'armée iranienne. Dans le second télex, qui est la réponse au premier, l'interlocuteur iranien dit étudier l'offre concernant le système de photographie aérienne, mais demande *« de toute urgence »* la livraison de missiles sol-air, de radars et de pièces détachées pour avions. Ces deux télex, affirme le FFL, prouvent que des Français vendent des armes aux Iraniens malgré les décisions d'embargo.

Canular ou manipulation ?

Douteux canular ou dangereuse manipulation ? Les communiqués du FFL ont tous la même trame : assortis, pour rendre crédible leur contenu, de documents confidentiels, ils prennent pour cible le gouvernement de M. Chirac, accusé de pusillanimité à l'égard des nécessités de la lutte antiterroriste. Les deux derniers manifestent, d'autre part, une solide rancune à l'égard des animateurs de la cellule antiterroriste de l'Elysée en prenant à partie son chef, M. Christian Prouteau, et son adjoint, le colonel Esquivier. Ce dernier est notamment accusé d'avoir facilité, le 8 mars 1986, l'entrée en France d'un proche du président syrien, le général Tlass, qui avait dans sa suite *« l'instigateur du détournement du Boeing de la TWA à Beyrouth »*. Selon le FFL, *« ce terroriste a d'ailleurs séjourné sur notre territoire quatre jours durant lesquels il était l'invité du Syrien Ojjeh Akram »*.

Il y a peu, quelques responsables policiers confiaient qu'ils avaient identifié l'auteur de ces communiqués : il s'agirait d'une ancienne « barbouze » proche de certains milieux de la DGSE, ancien indicateur des Renseignements généraux et ex-membre du SAC. Cette identification ne semble pourtant pas avoir entraîné une quelconque arrestation. En revanche, coïncidence surprenante, le troisième communiqué du FFL est rendu public quelques jours à peine après l'arrestation en Suisse de M. Erwin Egger, industriel helvétique inculpé à Paris d'infraction à la législation sur les armes et les matériels de guerre. Cette dernière affaire (en réalité, un trafic de minuteurs électroniques pouvant entrer dans la fabrication de bombes) avait été dévoilée par le FFL dans son deuxième communiqué parvenu à la presse au début du mois de septembre. M. Egger a été interpellé sur la demande d'un juge du canton de Fribourg (Suisse), dans le cadre d'une enquête sur une gigantesque escroquerie à l'assurance maritime (*le Monde* du 5 septembre). Le même jour, et pour les mêmes motifs, M. Udo Proksch, homme d'affaires proche des dirigeants socialistes autrichiens et propriétaire du Demel, célèbre café de Vienne, était interpellé en compagnie d'un autre homme d'affaires, M. Peter Daimler, dans la capitale autrichienne.

GEORGES MARION.

● **Nouvel avertissement du CSPPA à l'Italie.** – Une bombe à retardement accompagnée d'un message de menaces émanant du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes a été découverte jeudi après-midi 16 octobre dans la boîte aux lettres de l'agence italienne de presse Ansa à Beyrouth. *« Ceci est notre dernier avertissement à l'Italie. La prochaine fois, nous frapperons sans avertir, et férocement »*, affirme le message. Les auteurs demandent la libération de leurs camarades *« qui se trouvent dans les prisons fascistes italiennes et françaises »*. – (AFP).

Afrique

Un entretien avec l'ancien premier ministre tunisien

Mzali le maudit

Perdre le pouvoir n'est déjà pas une partie de plaisir. Mais être ensuite l'objet des pires mesures vexatoires, des plus mesquines vengeances et devoir assister, impuissant et lointain, aux brimades infligées à plusieurs membres de sa famille, est une tout autre chose.

C'est l'épreuve que vit depuis plusieurs semaines M. Mohammed Mzali, l'ancien premier ministre tunisien tombé en disgrâce au mois de juillet dernier, condamné par contumace au début du mois à un an de prison pour franchissement illégal de la frontière tuniso-algérienne, actuellement réfugié en Suisse. Ce n'est pourtant pas dans la patrie de Calvin que nous avons rencontré M. Mzali il y a quarante-huit heures, mais de l'autre côté de la frontière, à Divonne. La neutralité helvétique a ses prudences. Surtout lorsqu'elles sont avivées par les représentations de l'ambassadeur tunisien à Berne, qui a poussé l'amalgame abusif jusqu'à oser demander aux dirigeants suisses pourquoi ils accueillaient M. Mzali alors qu'ils avaient refusé l'entrée de leur territoire non seulement au shah d'Iran mais aussi à Jean-Claude Duvalier et à l'ancien président Marcos...

M. Mohammed Mzali n'est pas un homme abattu, malgré l'exil. Toujours aussi loquace, il veut tout autant convaincre de sa bonne foi. D'autant plus qu'il estime son honneur en jeu. « *Je sais bien*, explique-t-il, *qu'on peut mal interpréter mon départ de Tunisie. Mais je ne voulais pas quitter mon pays après mon limogeage. Bon, d'accord, me suis-je dit à ce moment-là, le président veut changer la ligne du gouvernement, il ne veut plus de l'ouverture et de la démocratisation. C'est normal après tout qu'il veuille changer de premier ministre. Puis je me suis rendu compte que ceux qui le manipulent n'en resteraient pas là. Qu'ils voulaient me détruire, me faire craquer nerveusement et psychologiquement. Ils ont commencé à s'en prendre à des membres de ma famille, à mon fils Mokhtar, à mes amis. On a fait courir des rumeurs sur ma prétendue mauvaise gestion. On a même répandu le bruit que j'aurais songé à créer un comité de sommités médicales pour déclarer le président Bourguiba incapable et prendre sa place.*

» *Enfin, le 19 août, alors que j'étais toujours député et que je ne faisais l'objet d'aucune poursuite, un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur m'a empêché en toute illégalité (j'avais déjà passé les formalités de police et de douane de l'aéroport de Tunis) d'effectuer un voyage à l'étranger. C'est alors que j'ai compris que le piège allait se refermer sur moi et que j'ai décidé de quitter mon pays pour pouvoir me défendre et dénoncer l'arbitraire dont j'étais victime. Ce que j'ai fait au début du mois de septembre.* »

Indignation

Là, l'émotion fait place à l'indignation, car M. Mzali tient à évoquer le sort de sa famille. « *Après mon départ*, dit-il, *ils ont arrêté deux de mes fils et enfermé dans notre maison ma femme, une de mes filles, ma belle-fille, mes petits-enfants. Pendant une semaine, personne n'a été autorisé à sortir pour acheter de la nourriture, et ma famille a dû subsister avec un pain que les policiers jetaient de temps en temps par la fenêtre. Auparavant, sous prétexte de perquisition, ma maison avait été saccagée, mes archives pillées, les matelas éventrés et l'argent que j'avais laissé à ma femme avant de partir – elle n'était pas au courant de mon projet – volé. Ils ont même torturé mon gendre, le docteur Daly, qui a eu quatre côtes cassées et qui a été brûlé. Jamais on n'avait vu ça en Tunisie, tant de hargne, de mensonge, de violence pour écraser un adversaire.* »

De la même manière, M. Mzali s'élève contre les accusations de corruption colportées contre lui. « *Contrairement à beaucoup d'hommes politiques tunisiens*, dit-il, *je n'ai pas de compte en Suisse, où je ne vis que grâce à l'aide d'amis. Tout ce que nous avons, ma femme et moi, c'est notre maison à côté de Tunis que nous avons mis des années à payer et une petite maison que j'ai fait construire à Monastir, après que la maison de mon père a été expropriée. Quant à mes enfants, ils sont tous au service de l'État, comme médecin, vétérinaire ou directeur d'entreprise nationale, et ont des salaires fort modestes.* »

La campagne contre M. Mzali peut-elle avoir lieu sans l'approbation du président Bourguiba ? Sans troubler M. Mzali, on sent bien que la question le gêne : la figure du père, même si ce père dévore allègrement tous ses enfants, est encore présente à l'esprit de l'ancien premier ministre, de l'enfant de Monastir, la ville natale de M. Bourguiba. M. Mzali préfère donc dénoncer ceux qui, de notoriété publique, manipulent le vieux président, filtrent vingt-quatre heures sur vingt-quatre les visiteurs admis au palais de Carthage, soufflent à l'oreille du vieillard le poison qu'ils entendent distiller.

« Être premier ministre est une malédiction »

Ces gardes-malades abusifs, M. Mzali ne se gêne plus pour les nommer, à commencer par la nièce de M. Habib Bourguiba, Mme Saida Sassi, celle qui est pour beaucoup dans la répudiation de Mme Wassila Bourguiba, et qui se vantait récemment dans une interview de prendre soin du président « *comme d'un bébé* ». Il y a aussi M. Mansour Skhiri, directeur du cabinet présidentiel, bombardé secrétaire général adjoint du Parti destourien au douzième congrès, en juin dernier, « *un homme médiocre, que j'ai eu le tort de promouvoir dans le passé, et qui veut le pouvoir pour le pouvoir car il n'a aucun projet politique* ». D'autres noms suivent, mais, de cette liste, retenons surtout celui de M. Hedi Mabrouk, l'ancien ambassadeur en France, nommé il y a peu ministre des affaires étrangères. M. Mzali n'est pas loin de penser que c'est lui la tête pensante du complot dont il a été victime. « *Je sais qu'il n'a pas cessé depuis des années de me calomnier aussi bien à Paris qu'à Tunis. Son ambition est évidente : il compte remplacer M. Rachid Sfar, qui n'est là que comme intérimaire, après les élections législatives prévues pour le 2 novembre prochain. Si vous remarquez bien, Mabrouk est toujours en première ligne lorsqu'il s'agit de m'enfoncer.* »

L'évocation du congrès du Destour rappelle à M. Mzali une anecdote qui illustre bien, à son avis, la façon dont le pouvoir fonctionnait depuis longtemps à Carthage. « *Jamais je ne pouvais voir le président en tête à tête*, explique-t-il. *Il y avait toujours présent soit Mme Sassi, soit M. Mansour, soit les deux. Ainsi, le matin de la clôture du congrès du parti, le président me communique la liste du bureau politique qu'il avait établie tout seul.* » « *Vous oubliez*, lui dit alors Mme Sassi, *de dire au premier ministre qu'il n'y a cette fois que trois secrétaires généraux adjoints.* » « *Ah oui*, me dit le président. *Puis, se tournant vers Mme Sassi, il lui demande : « Au fait, qui sont-ils ? » Bien sûr, c'étaient des gens qui ne m'étaient pas favorables...* »

C'est dire que M. Mzali ne nie plus l'existence d'un problème Bourguiba. Mais comment résoudre ce problème tant que toute légitimité dépendra d'un vieillard aussi influençable. Se mettant à rêver, l'ancien premier ministre parle d'une « *réaction* » de M. Bourguiba,



qui pourrait se débarrasser dans un sursaut de sa garde prétorienne et rappeler auprès de lui son ancienne femme Wassila et son fils « Bibi », qui a lui aussi fait les frais des ambitions de la « *bande de Carthage* ». Mais on sent bien que M. Mzali ne croit guère en cette dernière chance, même s'il a quelque mérite à la formuler, tant ses rapports avec Mme Bourguiba ont été naguère orageux. Il n'empêche : l'exil l'a fait réfléchir, et il ne met aucune mauvaise grâce à reconnaître qu'il pourrait défendre aujourd'hui la proposition de réforme de la Constitution suggérée il y a quatre ans par Mme Bourguiba et qui lui valut de très solides inimitiés ; bien placée alors pour connaître l'état de son mari, elle avait proposé que le premier ministre ne soit plus le successeur du président en cas d'accident, mais qu'on ait recours au suffrage populaire après un bref intérim assuré par le président de l'Assemblée. Pour en finir avec ces jeux de cour sur fond d'infirmerie dont la Tunisie n'a pas fini de souffrir.

Car, avec le système actuel – et M. Mzali ne fait aujourd'hui aucune difficulté à le reconnaître, – tout premier ministre n'est qu'un homme à abattre, puisque dauphin. « *Être premier ministre est une malédiction*, résume l'un de ceux qui savent de quoi ils parlent. *Et pendant ce temps, les vrais problèmes de la société tunisienne continuent à être noyés dans les querelles de sérail.* »

Ces problèmes sont nombreux, et M. Mzali ne cherche pas à le cacher. « *Mais comment*, dit-il, *peut-on m'accuser de mauvaise gestion alors que le premier ministre actuel a été pendant des années mon ministre de l'économie et qu'aucune mesure ne pouvait être prise sans l'aval du président ? Même la politique d'arabisation de l'enseignement, que l'on me reproche aujourd'hui, avait été adoptée en 1976 avec l'accord de Bourguiba. J'étais alors ministre de l'éducation. On avait voulu voir là, à l'époque, une mesure antifrançaise, mais ce reproche n'a pas tenu longtemps tant le système primitif fonctionnait mal : les enfants baragouinaient le français, baragouinaient l'arabe mais ne parlaient correctement aucune langue. Jusqu'à preuve du contraire, la Constitution précise que la Tunisie est un pays dont la religion est l'islam et dont la langue officielle est l'arabe. Exiler la langue arabe, c'est au contraire courir le risque de voir le français totalement rejeté. C'est donner un argument de poids aux intégristes. Si aujourd'hui on veut franciser le système éducatif tunisien, qu'on le dise franchement. Mais qu'on cesse de me présenter comme un arabisant exclusif, chauvin et borné. Tous ceux qui me connaissent savent que c'est faux.*

» *Qu'on cesse aussi de me présenter comme un allié des intégristes. Mais croire qu'on viendra à bout du problème en francisant le système d'enseignement ou en ayant recours à la répression aveugle conduira au pire. Il faut méditer l'exemple du shah d'Iran. Les islamistes, qu'on le veuille ou non, sont devenus une composante de notre société, et pas seulement dans l'Université, jusque dans l'armée. Ne pas en tenir compte ou n'avoir recours qu'à la répression, c'est exposer l'État de droit à de graves dangers, c'est semer le vent au risque de récolter la tempête. Mon souci constant a été de me référer à la légalité et de n'exclure ni la fermeté ni, à certaines conditions, le dialogue.* »

On comprend que M. Mzali ne fasse guère preuve d'optimisme quant à l'avenir de la Tunisie. « *Sous l'influence négative de son entourage*, dit-il, *le président a décidé de tourner le dos à la démocratisation. Au-delà du climat politique et moral très malsain que fait régner cet entourage, au-delà des cas personnels et des manœuvres en eau trouble, c'est cette régression politique et éthique qui constitue ma vraie préoccupation. La fuite en avant, la recherche de boucs émissaires, le durcissement policier n'amèneront aucune solution valable. Ils constituent en revanche une dénaturation des options humanistes et modernistes de la Tunisie. Le monde méditerranéen est suffisamment bouleversé pour qu'on n'y ajoute pas un nouveau Liban.* »

JACQUES AMALRIC.

● **M. Mestiri recouvre sa liberté.** – Assigné à résidence à son domicile dans la banlieue de Tunis depuis le 26 juin, M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a retrouvé sa liberté de mouvement le jeudi 16 octobre. Bien qu'aucune explication officielle n'ait été donnée, il semble que la mesure qui le frappait avait été prise en substitution à la peine de quatre mois de prison à laquelle il avait été condamné en avril – après dix jours d'incarcération – pour avoir conduit une manifestation de protestation au lendemain du raid américain en Libye. – *(Corresp.)*

● **Visite de M. André Santini.** – Le secrétaire d'État français aux rapatriés est arrivé jeudi 16 octobre à Tunis pour une visite de trois jours au cours de laquelle il doit s'entretenir avec plusieurs dirigeants tunisiens, et rencontrer les représentants de la colonie française afin de s'informer de leurs problèmes. Il a été reçu, dès son arrivée, par le ministre des affaires étrangères, M. Hedi Mabrouk, et a déclaré qu'il se trouvait aussi en Tunisie « *pour remercier vivement le président Bourguiba d'avoir bien voulu régler définitivement la question des avoirs français en Tunisie* (le Monde du 14 octobre). – *(Corresp.)*

TCHAD

Le GUNT serait prêt à négocier avec N'Djamena

Le Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) a fait parvenir à Paris, depuis Tripoli, jeudi 16 octobre, un communiqué dans lequel il déclare souhaiter « *l'ouverture de négociations avec le groupe de N'Djamena* », euphémisme pour ne pas appeler par son nom le gouvernement de M. Hissène Habré.

« *Depuis le mois d'août 1986*, reconnaît le communiqué, *le GUNT vit une situation de crise très grave, qui s'est traduite sur le terrain par de violents affrontements dans le Nord, à Fada, entre des éléments armés du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR) et les autres forces de la coalition gouvernementale. Face à cette situation, un conseil extraordinaire des ministres s'est réuni à Tripoli, le 15 octobre, sous la présidence de M. Goukouni Oueddeï, pour tenter de tirer les conséquences de cette crise.* » « *Face aux menaces extérieures de division et de partition du Tchad* », le GUNT – ou, en tout cas, ceux qui s'exprimaient en son nom dans ce communiqué – réclame des négociations « *pour trouver une solution globale à la crise et mettre ainsi fin à tant d'années de souffrances du peuple tchadien* ».

Selon l'ambassadeur du Tchad en France, M. Allam-Mi, cette offre « *ne peut être le fait de Goukouni Oueddeï, prisonnier des Libyens, mais des services spéciaux du colonel Kadhafi, qui tentent une nouvelle fois de semer la confusion pour tenter de dissimuler le véritable problème qui est celui de l'occupation libyenne* ».

Le 22 août dernier, les partisans de M. Acheikh Ibn Omar, chef du CDR, une des deux principales tendances politico-militaires opposées à M. Hissène Habré, s'étaient rendus maîtres de la localité de Fada, située au nord du seizième parallèle et à l'est de Faya-Largeau, après de durs affrontements contre ceux de M. Goukouni Oueddeï. Les troupes de Tripoli, qui occupent militairement Fada et ses environs, auraient observé une stricte neutralité dans les combats. Le colonel Kadhafi a, semble-t-il, tenté ensuite une médiation, à Sebha, sans succès. Le 19 septembre, M. Goukouni Oueddeï avait adressé une mise en garde à son rival, l'informant qu'il ne s'estimait pas vaincu. De nouveaux combats ont eu lieu à partir du 7 octobre. Cette fois-ci, les troupes libyennes sont intervenues aux côtés de celles du CDR qui, une nouvelle fois, auraient défait leurs adversaires.

Europe

La Grèce désenchantée...

(Suite de la première page.)

Le deuxième tour dira, le dimanche 19 octobre, si ce vieux ressort n'est pas complètement détendu, surtout dans le cas d'élections municipales où chacun peut trouver l'occasion d'exprimer sa grogne sans que cela porte gravement à conséquence.

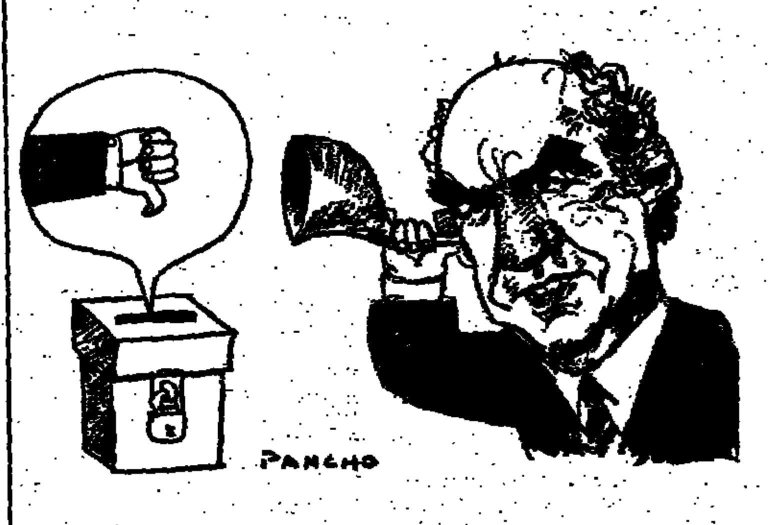
La Grèce vit à l'heure du désenchantement, et le premier ministre n'y peut, il est vrai, pas grand-chose. Après quatre années de vraies réformes sociales, mais aussi de laxisme et de largesses électoralistes, les caisses de l'État étaient vides et le pouvoir perclus de dettes. Une fois reconduite la majorité socialiste aux élections de juin 1985, il a bien fallu en venir, avec quelques années de retard, à cette politique d'austérité dont on s'était gaussé lorsqu'elle s'appliquait au voisin.

Dans un pays traditionnellement dépensier et insouciant, le réveil est très douloureux. Les salaires sont partiellement bloqués alors que l'inflation est loin d'être enrayée (16 % sur l'année, dans la meilleure des hypothèses), la pression fiscale s'est accrue, les loyers libérés ont grimpé, de même que les tarifs des services publics.

S'ils se recommandent de la gauche, ils se sentent marginalisés « *autant que quand la droite était au pouvoir* ». Ils dénoncent l'autoritarisme, ils n'ont pas digéré en particulier le véritable coup de main grâce auquel le PASOK a maintenu son emprise sur la direction syndicale, ni la façon dont des syndicalistes qui avaient largement contribué à son arrivée au pouvoir ont été exclus sans ménagement du parti. S'ils se recommandent du simple bon sens populaire, ils se disent choqués par le comportement « nouveau riche » de la Nomenklatura du régime, par le goût ostentatoire pour la pompe, les Mercedes et les réceptions de certains personnages en vue, à l'heure où l'on demande au citoyen de base de faire des sacrifices.

L'attitude des communistes

Tout cela laissait prévoir une sanction d'autant plus sévère que l'enjeu n'est pas considérable. Le pouvoir des maires est assez limité même dans la capitale, la majorité socialiste au Parlement est solide et aucune autre échéance électorale ne



se profile avant l'horizon de 1989, même si la droite, dans l'hypothèse où elle transformerait l'essai au second tour, réclamait des élections anticipées.

Quelques mois après la mise en œuvre du plan de stabilisation de l'économie, on notait une compression des dépenses de consommation des ménages de l'ordre de 25 %. Le chômage est devenu, et c'est assez nouveau, une préoccupation majeure, notamment chez les jeunes. Et si les dernières semaines ont été relativement calmes sur le front social, c'est que la rentrée est ici plus tardive qu'ailleurs et que le Parti communiste n'avait pas forcément intérêt, à la veille d'élections, à lancer les grévistes dans la rue.

« Arrogance »

Nécessité faisant loi, M. Papandréou manifeste une belle détermination et il a récemment annoncé que les temps seraient plus durs encore en 1987. Il n'a en fait pas le choix : le monstre, le mal absolu (c'est-à-dire le FMI) guette. Les importantes subventions de la CEE ne sont accordées que moyennant un effort de redressement draconien. L'obligation de garder une certaine crédibilité auprès de ses partenaires étrangers supposait aussi que M. Papandréou tempérât ses diatribes anti-impérialistes.

A quelques écarts de langage près, le ton a donc changé aussi en matière de politique étrangère. Symbole de cette modération nouvelle : le souhait récemment exprimé par le premier ministre de voir son parti adhérer à l'Internationale socialiste. Si l'on en croit M. Papandréou, l'organisation, qualifiée en d'autres temps de réactionnaire, est venue à lui, notamment sur la question du désarmement. Mais tout le monde a vu dans ce geste le désir du premier ministre d'intégrer, pour des raisons intérieures et extérieures, le groupe des social-démocraties bon teint.

Que la gauche se sente frustrée, que les électeurs maugréent était donc prévisible dans ce contexte général. Mais le premier tour des municipales livre aussi un autre message : les voix perdues par le PASOK se sont reportées non seulement sur sa gauche mais aussi sur sa droite.

Les sondages montrent, d'autre part, que le ministre de l'économie, M. Simitis, qui met en œuvre la politique d'austérité, reste, paradoxalement, l'un des membres les plus populaires du gouvernement. On apprécie sa compétence, son sérieux, sa sincérité. On a le sentiment « *que lui, au moins, il travaille* ».

C'est dire que le sondage grandeur nature auquel se sont livrés, dimanche dernier, les Grecs, porte condamnation des méthodes et du style dominant dans ce gouvernement autant que sa politique. Le terme d'« arrogance » revient presque systématiquement dans la bouche des déçus du papandréisme.

La Nouvelle Démocratie s'est d'ailleurs gardée de tout triomphalisme après le premier tour. Elle craint ce qui a encore très bien fonctionné en juin 1985 et à quoi M. Papandréou fait de nouveau appel : le mouvement de rejet d'une droite au passé pour le moins chargé et contre laquelle le ressentiment est encore loin d'être épuisé.

La Nouvelle Démocratie avait donc choisi d'adopter un profil bas à la veille de ces élections, ce qui a contribué aussi à leur manque d'animation. Objectif : se refaire sinon une vertu du moins une image plus moderne, et pour montrer que la droite n'est plus ce qu'elle était dans les années 50, lancer dans la bataille sinon des hommes nouveaux, du moins des hommes jeunes. L'un d'entre eux, Miltiadis Evert, quarante-sept ans, qui a de bonnes chances de devenir maire d'Athènes dimanche et passe du coup pour l'étoile montante de son parti, a même eu l'idée, pour faire passer le message, d'aller en toute hypocrisie rendre une visite de courtoisie au siège électoral de ses adversaires socialistes et communistes.

Il faudrait, pour que les socialistes conservent dimanche les trois principales villes du pays, que le report des voix de gauche sur leurs candidats se fassent pratiquement sans défaillance, ce qui est rien moins que sûr. Le petit Parti communiste de l'intérieur (non dogmatique), qui a obtenu 3,8 % des voix à Athènes au premier tour, a appelé ses électeurs à voter pour le candidat de gauche. Le Parti communiste orthodoxe, en revanche, après avoir mené une virulente campagne antisocialiste et s'être allié aux exclus du PASOK, n'était prêt à donner une telle consigne de vote qu'en échange de l'engagement du gouvernement de rétablir le système de la proportionnelle simple (le système actuel favorise les deux premières formations aux dépens de toutes les autres).

S'étant heurté à un refus, il s'est tiré jeudi d'une situation des plus embarrassantes en appelant ses électeurs à soutenir les candidats du PASOK en ballottage, partout sauf dans la capitale. Mauvais coup pour le maire socialiste sortant d'Athènes, Dimitris Beis, connu pour son anticommunisme. Une revanche du PC contre un gouvernement qui depuis quelques années ne l'a pas ménagé. La mairie de la capitale avait été la première grande conquête des socialistes en marche vers le pouvoir en 1978. Il y a toutes les chances pour qu'ils y subissent dimanche leur premier vrai revers.

CLAIRE TRÉAN.

Europe

Nouvelles accusations contre M. Kurt Waldheim

L'ancien secrétaire général de l'ONU aurait été à l'origine de représailles massives dans les Balkans

Le témoignage complet d'un sous-officier de la Wehrmacht, Johann Mayer, devant la commission yougoslave des crimes de guerre, mettant à nouveau en cause M. Kurt Waldheim, a été rendu public jeudi 16 octobre par le Congrès juif mondial à New-York.

Selon ce document, qui ne figurait jusque-là que sous forme d'extraits dans le dossier Waldheim de la commission des crimes de guerre de l'ONU, l'Oberleutnant Waldheim aurait été, avec son supérieur hiérarchique direct, le lieutenant-colonel Herbert Warnstorff, à l'origine de représailles massives contre les populations civiles de Bosnie et de Macédoine.

Selon Johann Mayer, qui était affecté au département de l'état-major du groupe d'armée n° 3, sous les ordres directs du lieutenant Waldheim, la procédure était la suivante : *« Les représailles étaient suggérées par le lieutenant Waldheim, soumises pour approbation au lieutenant-colonel Warnstorff, et transmises au général Schmidt-Richberg, chef d'état-major... »*

Le président de la République autrichienne aurait ainsi été à l'origine d'exécutions d'otages dans la région de Sarajevo, de la mise à mort de prisonniers de guerre, de l'incendie de villages entiers...

Le témoignage de Johann Mayer indique également que l'officier d'ordonnance O3 Kurt Waldheim était chargé du contre-espionnage et *« travaillait en étroite liaison avec le SD* [la sécurité militaire] »

Dans la polémique qui l'oppose depuis le printemps dernier au Congrès juif mondial, l'ancien secrétaire général des Nations unies a toujours rejeté le témoignage de Johann Mayer, aujourd'hui décédé. S'appuyant sur les déclarations de l'épouse de ce dernier, M. Kurt Waldheim estime, en effet, que les accusations de Johann Mayer, formulées alors qu'il était prisonnier des Yougoslaves, avaient pour objectif de charger les officiers se trouvant en sécurité en Autriche pour protéger ceux qui étaient encore prisonniers...

L. R.

GRANDE-BRETAGNE : l'imposition des visas aux citoyens du sous-continent indien

Situation chaotique à l'aéroport de Londres-Heathrow

Londres *(AFP)*. – L'imposition à partir du 15 octobre d'un nouveau régime de visas obligatoires pour les ressortissants de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh a provoqué une situation chaotique à l'aéroport de Londres-Heathrow.

Les autorités britanniques envisagent d'héberger dans des cellules carcérales les trois cents Bengalis, Pakistanais et Indiens qui attendaient toujours jeudi après-midi 16 octobre à l'aéroport d'être interrogés par les services de l'immigration.

Le haut commissaire du Bangladesh, le général Mir Shawkat Ali, qui s'est rendu à Heathrow, s'est ému des *« conditions très insatisfaisantes »* dans lesquelles se trouvaient ses compatriotes *« serrés comme des sardines »* dans une pièce. Il a estimé que cette situation aurait pu être évitée s'il y avait eu concertation avant de mettre en place *« ce système de visas malheureux »*.

A la suite d'une réunion interministérielle, un porte-parole du ministère britannique de l'intérieur a déclaré que *« plusieurs solutions étaient envisagées, dont le recours aux cellules carcérales qui ont été très peu utilisées jusque-là »* pour héberger les visiteurs du sous-continent indien. Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a d'autre part estimé mardi à Canberra que les nouvelles mesures décidées par Londres étaient *« clairement racistes »*. Lady Young, ministre adjoint au Foreign Office, devait exprimer *« sa surprise et son regret »* après cette remarque, jeudi après-midi à Londres, à l'occasion d'une rencontre avec l'ambassadeur de l'Inde au Royaume-Uni.

ROUMANIE

Mort suspecte de la femme d'un dissident au cours d'une perquisition policière

La femme d'un retraité roumain de soixante-quatorze ans est morte après être tombée par la fenêtre du huitième étage au cours d'une perquisition *« brutale »* opérée dans son appartement, à Bucarest, par la police secrète roumaine, a annoncé, jeudi 16 octobre, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie.

La Ligue a été avertie, mercredi, de ce drame par un bref coup de téléphone du mari de la victime, M. Dumitru Mircescu. Celui-ci, précise l'organisation, n'a pas clairement indiqué si sa femme avait été poussée dans le vide ou si elle était tombée d'elle-même, à la suite de l'état de panique dans lequel l'avait plongée cette nouvelle perquisition, intervenue après de nombreuses autres durant lesquelles les deux époux avaient été battus.

M. Dumitru Mircescu, ouvrier *retraité né en 1912, avait été arrêté* en 1936 en URSS, où il s'était rendu dans l'intention de poursuivre ses études, puis condamné en 1937 à dix ans de camp pour « espionnage ». Libéré en 1947 à Vorkouta, en Sibérie, puis relégué près de la frontière soviéto-chinoise, il *s'était* enfui en 1949 et avait regagné la Roumanie, où il a été, selon la Ligue, soumis depuis lors à une constante surveillance.

En 1979, il avait rédigé ses Mémoires sur les camps soviétiques, et les avait envoyés à Radio-Europe libre pour diffusion. Par la suite, indique la Ligue, il avait été plusieurs fois menacé de mort et roué de coups, de même que sa femme.

BELGIQUE : fin de la crise gouvernementale

Le roi Baudouin refuse la démission de M. Wilfried Martens

BRUXELLES
de notre correspondant

L'affaire Happart étant provisoirement réglée, M. Wilfried Martens reste premier ministre de Belgique. Le roi Baudouin a, en effet, refusé, vendredi matin 17 octobre, la démission que lui avait présentée mardi le chef du gouvernement. Depuis cette date, les hommes politiques de la majorité et de l'opposition qui se rendaient au palais recherchaient en même temps « la » solution de la dernière chance à la crise des Fourons, cette commune peuplée de deux tiers de francophones et située en Flandre. Il s'agissait en fait de trouver un successeur à José Happart, l'ancien bourgmestre destitué par le Conseil d'Etat parce qu'il ne parle pas le néerlandais. Les Flamands refusaient, en effet, toute initiative qui aurait redonné à José Happart son écharpe de maire. Les francophones, en revanche, souhai*taient que soit respectée l'autonomie* communale et que les Fouronais décident eux-mêmes de leur administration.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, on apprenait que le ministre de l'intérieur avait décidé de nommer un nouveau maire, Roger Winants, quarante-trois ans, francophone parfaitement bilingue puisqu'il est professeur de néerlandais. Cette solution était trouvée en attendant que la Cour de cassation, saisie par le ministre de l'intérieur, donne son avis sur l'arrêt du Conseil d'Etat qui a destitué José Happart. Une « commission des sages » a été aussi constituée pour tenter de trouver une solution durable à l'affaire fouronaise. Un autre problème « linguistique » a été réglé jeudi puisque francophones et Flamands se sont mis d'accord pour que Bruxelles accueille le prochain concours Eurovision de la chanson.

J.-A. F.

URSS

M. Martchouk devient président de l'Académie des sciences

Moscou. – L'Académie des sciences *soviétique a élu, jeudi 16 octobre,* son nouveau président, le vice-premier ministre M. Gouri Martchouk, physicien et mathématicien âgé de soixante et un ans, qui dirigeait depuis 1980 le comité d'Etat sur la science et la technologie.

Il remplace M. Anatoli Alexandrov, physicien de quatre-vingt-trois ans, qui dirigeait l'Académie depuis 1975. L'agence Tass a indiqué que la candidature de M. Martchouk était soutenue par le bureau politique. Tass n'a pas précisé pourquoi M. Alexandrov a été remplacé, mais un porte-parole joint par téléphone a déclaré qu'il avait demandé à prendre sa retraite. Le numéro deux du PC *soviétique*, M. *Ligatchev*, a remercié M. Alexandrov pour ses travaux, mais a souligné les *« graves erreurs »* commises par l'Académie dans le passé, notamment le manque d'encouragements pour les jeunes chercheurs. Il a ajouté que *« l'amère leçon de Tchernobyl nous rappelle à tous que l'optimisme béat est inadmissible »*.

Asie

PHILIPPINES

Réforme agraire partielle

La présidente Corazon Aquino a annoncé, jeudi 16 octobre, la mise en œuvre d'une réforme agraire destinée à désamorcer l'insurrection communiste dans l'île de Negros (centre des Philippines), où la pauvreté et le chômage résultant de l'effondrement de l'industrie du sucre alimentent la guérilla.

Le plan prévoit la distribution de terres aux paysans et aux ouvriers des plantations nécessiteux, ainsi que des prêts et une assistance technique visant à favoriser la diversification de la production de l'île. La réforme fait aussi appel au volontariat des propriétaires fonciers. Environ deux mille personnes bénéficieraient de ces mesures dans un premier temps. La province compte environ cent mille chômeurs, selon des responsables locaux.

Mme Aquino a annoncé ces mesures au cours d'une visite à Baccolod, capitale de la province, destinée à lancer sa campagne en vue du référendum du 23 janvier prochain sur le projet de nouvelle Constitution *(le Monde* du 16 octobre).

A Washington, le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie orientale et le Pacifique, M. Gaston Sigur, a déclaré devant une sous-commission de la Chambre des représentants que les Etats-Unis souhaitent des « éclaircissements » sur les clauses de ce texte qui risquent de compromettre l'avenir des bases militaires américaines aux Philippines. Le projet de Constitution soumet à l'approbation du Sénat la reconduction éventuelle du bail des bases de Subic Bay et Clark Field, qui expire en 1991, et comporte une clause appelant à interdire l'implantation d'armements nucléaires aux Philippines. – *(Reuter, UPI.)*

● **INDONÉSIE** : **Paris « déplore » les récentes exécutions.** – Répondant, jeudi 16 octobre à l'Assemblée nationale, à une question de M. Lederman (PC, Val-de-Marne) sur les récentes exécutions d'anciens dirigeants communistes en Indonésie *(le Monde* daté 12-13 octobre), M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a déclaré : *« Le gouvernement déplore et réprouve la nouvelle série d'exécutions qui a eu lieu en Indonésie; mais il a pensé qu'une intervention conjointe des douze membres de la Communauté européenne aurait plus de poids. Cette intervention a eu lieu le 9 octobre. Dans la prochaine réunion, prévue à Djakarta, les représentants de la CEE interviendront à nouveau auprès du gouvernement indonésien. »*

PAKISTAN

Washington décide de renforcer la défense aérienne d'Islamabad

Islamabad *(AFP)*. – Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a déclaré, jeudi 16 octobre à Islamabad, que Washington avait accepté d'*« accroître immédiatement »* le système de défense aérien du Pakistan.

Le premier ministre pakistanais, M. Junejo, ayant réclamé que son pays soit doté des avions radar AWACS – *« notre première priorité »*, a-t-il dit, – M. Weinberger a refusé de s'engager sur ce point, indiquant que les Etats-Unis examinaient les différents systèmes de surveillance aérienne, dont celui d'une surveillance américaine de la frontière pakistano-afghane. Après le début de la guerre du Golfe, les Américains avaient piloté des AWACS pour le compte de l'Arabie saoudite.

VIETNAM

Hanoï dénonce de nouvelles attaques chinoises sur sa frontière

Hanoï *(AFP)*. – L'infanterie et l'artillerie chinoises ont lancé le 14 octobre leur plus violente attaque contre la frontière nord du Vietnam depuis le début de lannée, a affirmé le jeudi 16 octobre l'agence vietnamienne d'information AVI. Les combats ont fait au moins une centaine de morts côté chinois, selon AVI, et *« de nombreux morts parmi la population locale »*. Ils se sont déroulés autour de Vi-Xuyen, dans la province de Ha-Tuyen, à l'extrême nord du Vietnam, qui est depuis plus de deux ans le principal point chaud de la frontière.

C'est la première fois depuis plus de deux mois que la presse vietnamienne évoque les accrochages quasi permanents qui, selon des sources militaires, continuent à se dérouler sur la frontière chinoise.

[A plusieurs reprises, ces dernières semaines, les Vietnamiens avaient manifesté leur désir de renouer le dialogue ave Pékin. L'annonce de nouvelles attaques chinoises sur la frontière vietnamienne intervient alors que, pour la première fois, lors de leurs discussions à Pékin, Soviétiques et Chinois ont évoqué le conflit cambodgien.]

● **TAIWAN : réformes politiques.** – Le parti au pouvoir – le Kouomintang – a approuvé, mercredi 15 octobre, le principe de la levée de la loi martiale en vigueur depuis trente-sept ans, ainsi que celui de réformes autorisant la formation de partis politiques, un projet évoqué récemment par le chef de l'Etat, le président Chiang Ching-kuo *(le Monde* du 11 octobre). Une nouvelle loi sur la sécurité nationale remplacera la loi martiale. Le processus *législatif pourrait prendre un an.* – *(AFP.)*

● ***Sri-Lanka* : bilan de quatre jours d'affrontements.** – Soixante et onze séparatistes tamouls ont été tués au cours d'affrontements avec les forces gouvernementales en quatre jours dans le district de Mannar, dans la région de Vavuniya et à Mullaitivu, sur la côte est, selon un communiqué gouvernemental diffusé jeudi 16 octobre à Colombo. – *(AFP.)*

Diplomatie

Les conséquences de la rencontre de Reykjavik

En visite à Londres

M. Mitterrand estime que le sommet a permis d'enregistrer de nombreux progrès

LONDRES
de notre correspondant

La rencontre de Reykjavik a été le principal sujet de conversation entre Mme Thatcher et M. Mitterrand, lors du bref voyage que le président de la République a effectué, à Londres, jeudi 16 octobre. « *Nous avions bien des choses à nous dire*, a déclaré M. Mitterrand en soulignant que la France et la Grande-Bretagne sont *les deux seules puissances européennes occidentales disposant d'un armement nucléaire.* » « *Il faut réduire les armements nucléaires. (...) Toute tentative de parvenir à un accord de désarmement est évidemment une occasion à ne pas manquer* », a dit M. Mitterrand au cours d'une conférence de presse. Le terme d'« échec », à propos de Reykjavik, lui semble relatif « *aux espérances esquissées pendant la rencontre* », mais il estime que des pas en avant ont été réalisés sur de nombreux points, « *si bien qu'ils paraissent maintenant à portée de la main* », ce qui est à ses yeux « *un immense progrès* ». Il a notamment cité les propositions concernant une réduction du nombre des missiles de moyenne portée en Europe. Selon lui, plutôt que de rechercher dès à présent un accord « *quasiment universel* », Washington et Moscou devraient « *resserrer leurs discussions* » et viser « *des objectifs moins vastes et cependant fort importants* ». Il a ajouté : « *Qui souhaite le plus peut le moins.* »

M. Mitterrand a confirmé que Paris et Londres avaient des positions très voisines sur l'essentiel, puisque Français et Britanniques refusent de la même façon que leurs arsenaux nucléaires soient pris en compte dans les pourparlers soviéto-américains. « *Nous ne demandons pas d'être à la table des négociations* », a rappelé le président de la République en indiquant qu'étant donnée la disproportion des forces des Etats-Unis et de l'URSS au regard de celles de la France et de la Grande-Bretagne, « *il faudrait que Soviétiques et Américains en arrivent à une réduction considérable de leurs armements avant que nous songions à nous associer à leur démarche* ». Toutefois, M. Mitterrand a fait remarquer qu'il fallait « *se tenir au courant* », en raison de « *l'importance que les Etats-Unis et l'URSS ont dans le monde* ».

M. Mitterrand a précisé qu'entre lui-même et le président Reagan il y avait eu « *un échange de correspondance assez nourri avant Reykjavik* », qui avait été repris depuis. Si la France et la Grande-Bretagne entendent se cantonner pour l'instant à un rôle d'observateurs attentifs, cela n'exclut pas, a dit M. Mitterrand, « *que l'on puisse émettre un avis ou même un conseil et avoir « le cas échéant » quelque influence sur la réflexion américaine* », tout en sachant « *rester à sa place* », car « *il s'agit du désarmement des autres* ».

Par ailleurs, le président de la République a déclaré qu'il était favorable à un rapprochement entre la France et la Grande-Bretagne au niveau des équipements et des armements des forces de dissuasion des deux pays. Mais M. Mitterrand a souligné les limites de cette coopération éventuelle, du fait que la Grande-Bretagne participe au commandement intégré de l'OTAN (ce qui n'est pas le cas de la France) et que son arsenal nucléaire est en partie d'origine américaine.

M. Mitterrand a également évoqué avec Mme Thatcher les problèmes du terrorisme. Alors qu'on lui demandait s'il avait été question de l'actuel procès à Londres de Nezar Hindawi (accusé d'avoir monté un attentat – manqué – contre un avion d'El Al) qui met en cause la Syrie, M. Mitterrand a seulement répondu : « *On en a, en effet, parlé (...), il est important de savoir ce que pense Mme Thatcher et ce procès peut fournir des enseignements.* »

L'entretien a en outre porté sur la préparation du prochain sommet des Douze, convoqué pour les 5 et 6 décembre à Londres, et que présidera Mme *Thatcher*.

FRANCIS CORNU.

Ami du journaliste américain Nicholas Daniloff

Le dissident soviétique David Goldfarb a été autorisé à quitter l'URSS

New-York (*AFP*). – Le généticien soviétique David Goldfarb, soixante-sept ans, et son épouse Cecilia, soixante-quatre ans, sont arrivés le jeudi soir 16 octobre à New-York après avoir été subitement autorisés à quitter l'URSS alors que les autorités soviétiques leur refusaient un visa d'émigration depuis des années.

La libération de M. Goldfarb a été obtenue directement par M. Armand Hammer, président de la société pétrolière Occidental, ont indiqué l'industriel américain et le fils de M. Goldfarb, Alexander, qui vit aux Etats-Unis depuis onze ans.

M. Hammer, qui entretient des relations privilégiées avec les dirigeants soviétiques depuis l'époque de Lénine, a précisé avoir également obtenu la libération de Mme Goldfarb lorsque le généticien a décrété qu'il ne quitterait pas l'URSS sans son épouse. M. et Mme Goldfarb ont effectué le trajet Moscou-New-York à bord de l'avion personnel de M. Hammer.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Pete Martinez, a indiqué que « *le gouvernement américain a suivi de près et depuis plusieurs années la situation de M. Goldfarb, et se félicite de l'issue de son cas* ».

« *Le docteur Goldfarb était sur le point de partir* [d'URSS] *en 1984, lorsque son visa de sortie a été annulé* », a poursuivi M. Martinez. Son fils a affirmé que cette mesure des autorités soviétiques était liée à une machination du KGB contre M. Nicholas Daniloff (le journaliste américain récemment accusé d'espionnage par Moscou), à laquelle les Soviétiques avaient tenté vainement de faire participer le docteur Goldfarb, qui est un ami de Nicholas Daniloff.

Il s'agit du deuxième départ de Moscou en quinze jours d'un dissident soviétique connu, après la libération du physicien Youri Orlov dans le cadre du règlement de l'affaire Daniloff.

● **M. Chirac en janvier au Canada.** – M. Jacques Chirac fera une visite officielle au Canada, et notamment au Québec, du 15 au 17 janvier prochains, a annoncé jeudi 16 octobre le porte-parole de l'Hôtel Matignon. Cette visite, initialement prévue le 24 septembre dernier, avait été annulée en raison de la vague d'attentats à Paris.

● **Une prise de position de l'Internationale socialiste.** – Les partis socialistes et sociaux-démocrates européens ont exprimé, jeudi 16 octobre à Bonn, la nécessité pour l'Europe de ne pas rester les bras croisés après l'échec du sommet de Reyjavik, mais au contraire de peser de tout son poids auprès des deux Super-Puissances pour qu'elles profitent de leur lancée afin de parvenir à des accords sur le désarmement. Dans une déclaration rendue publique en l'absence de M. Jospin, retenu à Paris, les dirigeants européens de l'Internationale socialiste se sont prononcés pour la conclusion, indépendamment des autres questions, d'un accord sur un retrait de tout le continent des missiles à moyenne portée, et la poursuite des discussions sur la création en Europe de zones dénucléarisées. – (*Corresp.*)

● **Prix de consolation pour Bob Geldof.** – Le chanteur de rock irlandais Bob Geldof, qui avait été cité parmi les lauréats possibles du prix Nobel de la paix, a reçu, jeudi 16 octobre à Dublin, un prix de consolation de la FAO (Organisation mondiale de l'alimentation), en reconnaissance de ses activités menées avec Band Aid contre la faim en Afrique. Le premier ministre irlandais, M. Garret FitzGerald, qui a remis une médaille à Bob Geldof, a regretté que ce dernier n'ait pas obtenu le prix d'Oslo. – (*AFP.*)

Moscou durcit sa position sur le désarmement

(Suite de la première page.)

Soulagés aussi les gouvernements européens et nombre d'experts des armements, qui estiment que l'interdiction du déploiement de toute arme nucléaire américaine en Europe risque de conduire à un dangereux « *découplage* » entre les Etats-Unis et le vieux continent. Soulagés également, bien entendu, les « durs » du Pentagone, qui ne croient pas à l'« *arms control* » en général. Mais aussi les chefs de l'armée rouge, qui, après être passés très près de sacrifices considérables, vont pouvoir conserver pas mal de temps encore l'arsenal massif constitué pendant les années 70.

Tout cela en principe, car il subsiste tout de même quelques ambiguïtés. En premier lieu, il est passablement étonnant qu'un diplomate aussi avisé que M. Karpov ait pu « ignorer » pendant deux jours l'une des principales conclusions de l'échec – réel ou supposé – de Reykjavik. Il faut croire que les instructions reçues n'étaient pas très claires.

En second lieu, la mise au point de M. Guerassimov est rapportée de manière toujours ambiguë par les médias soviétiques officiels. Dans son service en français, l'agence TASS indique bien que la question d'un « *accord séparé sur les missiles à moyenne portée* » a été posée au porte-parole, mais elle ne retient de sa réponse que la partie positive, à savoir que « *tous les problèmes peuvent naturellement être examinés au niveau des experts* ». Il n'est pas question, selon ce compte rendu, d'exiger un accord global, et le terme d'« *ensemble indivisible* » n'est pas employé.

L'autre facteur d'ambiguïté est que cette position soviétique actuelle marque le retour à la situation qui avait prévalu pendant plusieurs mois à la fin de l'an dernier et au début de cette année, période pendant laquelle on avait constaté les mêmes incertitudes. C'est au sommet de Paris en octobre 1985, puis à celui de Genève, un mois plus tard, que M. Gorbatchev avait laissé entrevoir la possibilité d'un accord séparé sur les euromissiles, mais cela n'avait pas été dit publiquement avant le printemps suivant, et il y avait eu dans l'intervalle (notamment en janvier 1986) des déclarations en sens opposé de responsables soviétiques.

Un revers politique

Il n'est donc pas sûr que cette position du « tout ou rien » soit maintenue très longtemps par M. Gorbatchev, car elle marque pour lui un grave revers politique. Si quelqu'un avait besoin de revenir de Reykjavik avec un résultat, c'est bien lui : plus encore qu'aux Etats-Unis, en effet, un dirigeant soviétique doit toujours pouvoir légitimer par un bénéfice quelconque, devant ses pairs, ses rencontres avec le « chef de file de l'impérialisme ».

C'était d'ailleurs bien dans cette voie que le secrétaire général s'engageait en faisant savoir tous ces derniers mois que l'obtention d'« *un ou deux résultats* » était la condition de la tenue d'un sommet à Washington. En subordonnant maintenant tout à un accord sur l'IDS, M. Gorbatchev est amené à se déjuger.

Il serait donc bien surprenant qu'il soit parvenu tout seul à cette décision. Le Politburo l'y a sans doute « aidé », avant ou après Reykjavik ; un Politburo dont M. Gromyko se détachait, visiblement ravi, lors de la cérémonie d'accueil à l'aéroport de Moscou. On note aussi à cet égard, non seulement la présence inhabituelle dans la délégation soviétique du maréchal Akhromeev, chef d'état-major de l'armée rouge, mais aussi les commentaires souvent dissonants entendus à Moscou avant et après Rekjahvik : très encourageants dans certains articles de la *Pravda* et dans la bouche des porte-parole du ministère des affaires étrangères, beaucoup plus réservés chez certains observateurs de l'agence Novosti ou chez M. Arbatov, le directeur de l'Institut d'étude des Etats-Unis, pour qui la rencontre n'était pas le signe d'une amélioration des relations soviéto-américaines, mais de leur détérioration.

Des désaccords étaient bien compréhensibles dans le camp soviétique, à la veille de décisions aussi importantes, et l'on constate les mêmes divergences depuis longtemps du côté américain. Mais ils ont plus de signification politique à Moscou, dans la mesure où ils conduisent à remettre en cause l'autorité et la légitimité du dirigeant suprême, celles-ci ne reposant sur rien d'autre que sur l'équilibre des pouvoirs entre divers appareils.

Or M. Gorbatchev, qui s'était déjà mis à dos pas mal d'apparatchiks avec sa campagne de « *restructuration* » dans le parti comme dans le gouvernement, n'a pas dû faire grand plaisir, avec sa nouvelle politique étrangère, aux militaires et aux diplomates de la vieille école. Il pourrait résulter de tout cela une redoutable coalition, dont Khrouchtchev, il y a un peu plus de vingt ans, avait pu mesurer la puissance...

On n'en est sans doute pas encore là, car dans l'immédiat un replâtrage est possible sur les bases esquissées par les dernières mises au point de Moscou : oui à des négociations, non à des accords séparés, l'avantage étant pour tout le monde que l'on pourra sacrifier des SS-20 tout en les gardant, jouer des divisions entre Européens et Américains sans avoir à en payer le prix. Mais il n'est pas sûr que l'Occident y trouve longtemps son compte.

MICHEL TATU.

● **La nouvelle composition du Conseil de sécurité de l'ONU.** – L'Assemblée générale des Nations unies a élu, jeudi 16 octobre, dès le premier tour, cinq nouveaux membres non permanents au Conseil de sécurité : l'Argentine, le Japon, l'Italie, la RFA et la Zambie. Ces cinq pays entreront au Conseil le 1er janvier prochain pour deux ans, chacun dans son groupe respectif. La composition du Conseil en 1987 s'établira donc ainsi : Etats-Unis, URSS, Chine, France, Grande-Bretagne (membres permanents), Argentine, Bulgarie, Congo, Emirats arabes unis, Ghana, Italie, Japon, RFA, Venezuela, Zambie (membres non permanents). – (*AFP.*)

Amériques

ARGENTINE

Les organisations de défense des droits de l'homme critiquent le président Alfonsin

M. Raul Alfonsin, président de la République argentine, devait recevoir, ce vendredi après-midi 17 octobre, au cours d'une cérémonie officielle à Strasbourg, le Prix européen des droits de l'homme, qui lui a été décerné par le Conseil de l'Europe en raison de son action en faveur du rétablissement de la démocratie et des libertés dans son pays. A l'issue de la cérémonie, une visite au Palais des droits de l'homme, installé dans la métropole alsacienne, était prévue.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Bien que friands de récompenses et prix en tout genre, tous les Argentins ne sont pas satisfaits de celui qui vient d'être attribué au président Raul Alfonsin par la CEE.

La plupart des organisations de défense des droits de l'homme, et particulièrement les mères de la place de Mai, estiment en effet qu'il existe au moins deux cas dans lesquels le chef de l'Etat n'est pas exempt de reproches. D'abord, elles lui reprochent d'avoir donné des instructions aux juges pour qu'ils ne poursuivent pas tous les responsables des crimes commis sous la dictature (1976 à 1983). Elles l'accusent même de préparer une amnistie, ouverte ou déguisée, pour tous les inférieurs hiérarchiques, sous le prétexte du devoir d'obéissance.

Ensuite, elles n'acceptent pas que soient maintenus en prison, trois ans après la restauration de la démocratie, douze prisonniers politiques condamnés pour subversion à la réclusion à perpétuité par la dictature. Ces organisations soupçonnent d'ailleurs le gouvernement argentin de mettre les deux affaires sur le même plan : selon elles, il garde ces prisonniers pour ne pas être accusé de s'en prendre seulement aux militaires. Elles pensent même qu'il pourrait les utiliser pour faire passer une mesure d'amnistie qui, en incluant les « *subversifs* » et leurs « *répresseurs* », apparaîtrait comme équilibrée.

Fidèles à une tradition qui date d'il y a près de dix ans, les mères défilent toujours sur la place de Mai, devant la Casa Rosada (siège de la présidence), tous les jeudis, pour réclamer la restitution en vie de leurs enfants « *disparus* ». Mais aujourd'hui, c'est dans une indifférence générale – qui tourne parfois à l'hostilité – qu'elles exigent de M. Alfonsin le « *jugement et le châtiment de tous les coupables* ».

Leur présidente, Mme Hebe de Bonafini, souhaite que, en recevant ce prix, M. Alfonsin se souvienne qu'il « *doit son fauteuil de président* » à ceux qui ont « *donné leur sang* » pour combattre la dictature. « *Nos fils en faisaient partie*, a-t-elle souligné. *Qu'il ne les oublie pas.* »

La vice-présidente des mères, Mme Nora Cortinas, est un peu plus nuancée : « *Nous sommes fières que le chef d'un gouvernement constitutionnel argentin reçoive un prix international des droits de l'homme, mais nous pensons que le procès aux chefs des juntes, même s'il a été très important, n'a jugé qu'une minorité de responsables.* »

Elle a également déploré que le lieutenant de navire Alfredo Astiz, soupçonné d'avoir fait disparaître une jeune Suédoise et deux religieuses françaises, Léonie Duquet et Alice Domont, soit toujours en liberté.

« Il reste beaucoup à faire »

A ce sujet, l'avocat des familles des deux religieuses, Me Horacio Mendez Carrera, considère que ce prix est un « défi ». « *Il reste toujours à juger les auteurs matériels des crimes de la répression, ceux qui ont assassiné, ceux qui ont torturé* », a-t-il souligné.

L'association des familles de disparus et de détenus pour raisons politiques considère que le président Alfonsin « *n'a pas mérité ce prix* ». Elle rappelle que les douze prisonniers politiques hérités de la dictature sont toujours incarcérés. Ceux-ci affirment avoir été condamnés après avoir avoué sous la torture et ne pas même avoir eu droit à un avocat pour se défendre. Mais, ayant épuisé toutes leurs possibilités d'appel, ils ne peuvent compter que sur une mesure de clémence.

L'APDH (Association pour les droits de l'homme), dont le président Alfonsin est membre fondateur, est la moins critique : « *Pour nous, la balance est positive, même s'il reste beaucoup à faire. Nous mesurons le chemin parcouru depuis la restauration de la démocratie, les procès aux juntes, la persistance d'un Etat de droit, ce que nous espérons, c'est que, en dépit des pressions, la justice continuera.* »

CATHERINE DERIVERY.

NICARAGUA

L'Américain capturé sera jugé par un « tribunal populaire »

Managua (AFP, Reuter). – Eugene Hasenfus, l'Américain capturé le 5 octobre au Nicaragua, sera jugé à partir du lundi 20 octobre à Managua par un « tribunal populaire antisomoziste » pour « *violation de la loi sur le maintien de l'ordre et de la sécurité publique* ». Hasenfus était tombé aux mains de l'armée nicaraguayenne après que l'avion à bord duquel il se trouvait et qui transportait des armes destinées aux « contras » eut été abattu par un missile sol-air.

Sensible aux critiques qui se sont élevées à l'étranger contre les tribunaux populaires, le ministère de la justice nicaraguayen a précisé que le procès serait public et que Hasenfus jouira de « *toutes les garanties judiciaires prévues par la loi* », dont « *la présomption d'innocence*.

ÉTATS-UNIS : la visite de M. Pandraud

Paris et Washington envisageraient des « actions communes » pour faire libérer les otages de Beyrouth

WASHINGTON
de notre correspondant

Le ministre français chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, a évoqué avec les dirigeants américains, jeudi 16 et vendredi 17 octobre, « *des actions communes pour essayer de faire libérer* » les otages de Beyrouth « *sans céder au chantage* ».

M. Pandraud a déploré à ce propos qu'il n'y ait « *plus d'Etat* » au Liban, que ce pays soit en train d'en « *revenir au Moyen Age* » et que des Etats soient, en conséquence, « *obligés d'envisager des méthodes qui ne sont plus celles que nous espérions être en vigueur à la fin du vingtième siècle* ». Le ministre s'est attaché, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée jeudi, à souligner qu'il avait procédé avec ses interlocuteurs à une « *évaluation* » de la situation et que les actions militaires n'étaient « *ni exclues ni les seules qui puissent être envisagées* ».

Il semble en fait que cette visite du ministre de la sécurité ait essentiellement eu pour but d'affirmer la disponibilité du gouvernement de M. Jacques Chirac à un renforcement de la coopération avec les Etats-Unis dans le domaine de l'échange de renseignements. Parallèlement, l'envoi à Washington de ce professionnel du maintien de l'ordre paraît avoir visé à rassurer les autorités américaines sur la volonté française de rester ferme face au terrorisme.

Les multiples contacts que Paris entretient historiquement dans des capitales arabes considérées ici comme des quartiers généraux du terrorisme international suscitent en effet un malaise diffus et permanent, auquel ont récemment donné corps les bruits de tentatives de négociations ou médiation pour faire cesser la vague d'attentats dirigés contre la France.

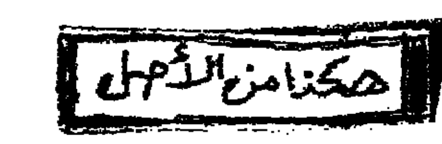
M. Pandraud a ainsi déclaré avoir indiqué durant ses conversations que la France « *ne céderait à aucun chantage et mènerait une politique de fermeté* ». Le ministre a évoqué à cet égard le succès qu'a eu selon lui, dans les années 70, la décision française de s'opposer aux remises de rançons dans les cas de rapts d'enfants et longuement développé l'idée que les mesures de renforcement de la sécurité avaient une indiscutable valeur car il y a, a-t-il dit, peu de « *suicidaires* », même parmi les terroristes.

Un traitement exceptionnel

Ce langage avait tout pour plaire aux responsables américains qui continuent à se refuser à tout marchandage pour la libération de leurs propres otages enlevés au Liban – et cela malgré l'échange auquel vient de donner lieu l'affaire Daniloff. Traitement exceptionnel, M. Pandraud a été reçu jeudi par le vice-président Bush et les directeurs de la CIA et du FBI, MM. Casey et Webster, et devait l'être vendredi par le ministre de la justice et le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, MM. Meese et Poindexter.

Pressé par les journalistes de se prononcer sur d'éventuelles responsabilités syriennes dans les attentats dont la France a récemment été victime, le ministre chargé de la sécurité s'est refusé tout à la fois à « *accuser sans preuve* » et à « *exclure une piste avant d'avoir trouvé les coupables* ». Affirmant ensuite sa « *conviction intime* » que la Libye soutenait le terrorisme (notamment en Nouvelle-Calédonie), M. Pandraud a toutefois eu un lapsus très remarqué en parlant des Syrian Airlines au lieu des Libyan Airlines...

BERNARD GUETTA.



La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Le gouvernement résiste aux pressions de la majorité

M. Alain Juppé doit parfois regretter la chance de son prédécesseur, M. Henri Emmanuelli. Sous la gauche, le ministre du budget n'avait à faire face qu'aux critiques de l'opposition ; la discipline socialiste interdisait à un député du PS de déposer un amendement sans avoir reçu l'aval de son groupe. Quand conflit il y avait entre le gouvernement et sa majorité, il se réglait dans un huis clos parfois orageux, mais dans l'hémicycle le gouvernement et ses supporters donnaient le spectacle de la plus parfaite harmonie.

Rien de comparable aujourd'hui. M. Juppé a pu le mesurer, le jeudi 16 octobre, avec le début de la discussion des articles de la première partie de la loi de finances à l'Assemblée nationale, celle qui détermine les recettes de l'Etat. Le RPR et l'UDF laissent à leurs élus la liberté d'initiatives, au moins de celles qui ne risquent pas de mettre en cause les fondements de la politique gouvernementale. Ils en ont largement usé. C'est à qui viendra plaider la situation fiscale des médecins, des professions libérales, des commerçants, des artisans et, bien sûr, des agriculteurs.

Impossible de rejeter d'un revers de main la traduction des revendications de catégories sociales qui sont parmi les plus fidèles soutiens de la majorité. Le ministre délégué a su mettre au point une défense efficace : nous avons déjà beaucoup fait ; nous avions promis plus dans notre plate-forme électorale mais sa mise en œuvre doit s'étaler sur cinq ans ; la réduction du déficit budgétaire nous interdit, au moins cette année, toute mesure trop coûteuse. Malgré tout, il a dû parfois céder aux personnages importants de toute discussion budgétaire, le président et le rapporteur général de la commission des finances, qui, eux, avaient pris la précaution de négocier par avance ce qu'il était possible d'obtenir. Mais aussi à quelques francs-tireurs UDF qui tenaient à marquer qu'ils ne sont pas toujours des « godillots ». Que M. Edouard Balladur se rassure : ces reculs ne sont que détails infimes !

M. Juppé a aussi en face de lui des socialistes qui n'ont pas encore oublié les contenus des dossiers travaillés du temps de leur passage au pouvoir. M. Christian Pierret (PS, Vosges) fait ainsi fonction de véritable « rapporteur général » de l'opposition. Le ministre ne peut pas toujours lui répondre en accusant la gestion de la gauche, au moins celle d'avant 1984. Il lui faut aussi parfois discuter technique fiscale. Le débat budgétaire en est enrichi d'autant.

Th. B.

● **L'échelle de l'impôt sur le revenu.** – L'envolée lyrique de M. Jean-Claude Martinez FN, Hérault n'a pas convaincu les députés de faire la « révolution » qu'il attendait d'eux : la suppression de l'impôt sur les revenus, *« impôt technocratique et pharisien »*. Ses amis de l'extrême-droite furent les seuls à le suivre dans ce chemin alors que le gouvernement et la majorité n'avaient trouvé à opposer à son argumentation que le coût de cette mesure. Faute de cette satisfaction de principe, le Front national aurait aimé que la droite *« comme elle s'y était engagée »* supprime le plafonnement du gain octroyé par le système du quotient familial, plafonnement mis en place par la gauche. M. Alain Juppé a reconnu que cette méthode était *« contestable »*, mais l'Etat ne peut se dispenser de ce qu'il gagne ainsi, d'autant qu'il a mis en place d'autres aides à la famille.

La critique de la gauche sur le tableau des taux de l'IRPP est différente. Le PC veut conserver les tranches à 65 et 60 %. Le PS aussi mais assortit ce maintien d'une diminution forfaitaire de 5 % (le gouvernement ne propose que 3 %) de tous les impôts. Ils n'obtiennent ni l'un ni l'autre satisfaction.

● **Dons aux associations humanitaires.** – Le gouvernement s'est donné, jeudi, 24 heures pour trouver avec sa majorité un compromis sur les amendements UDF destinés à créer de nouveaux instruments fiscaux pour encourager les dons aux associations humanitaires. L'un des dépositaires de ces amendements, M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), avait dans l'hémicycle du mal à cacher sa colère à l'annonce de la mise en réserve de ses amendements. Il a regretté que le gouvernement n'accepte pas au moins leur discussion, quitte à en repousser ensuite le vote. M. Vasseur, porte-parole du PR, propose de gagner (indirectement) le surcroît de dépenses entraîné par son amendement (250 millions de francs) en demandant aux ministres léotardiens du gouvernement (culture, droits de l'homme, transport, etc.) de faire des économies dans leurs secteurs. Les élus socialistes, qui ont également déposé un amendement allant dans le même sens, ont protesté contre cette mise en réserve jusqu'à vendredi soir.

● **Allègement de la taxe professionnelle.** – Pour M. Juppé, *« toute réforme de la taxe professionnelle doit obéir à trois impératifs : préserver l'autonomie des collectivités locales, éviter les transferts de charges brutaux, sauvegarder les intérêts de l'Etat en n'alourdissant pas le budget national »*. Le ministre a demandé le rejet, avec succès, des propositions de M. Pierre Descaves (FN, Oise) de supprimer purement et simplement la TP en la remplaçant par une augmentation de la TVA. Aux solutions plus ou moins radicales avancées par l'opposition, M. Juppé a opposé l'action graduelle voulue par le gouvernement pour mettre, tout d'abord, fin *« au dérapage global de la taxe professionnelle »*. Le gouvernement souhaite également atténuer les évolutions erratiques de cette taxe. Des *« mécanismes de lissage »* seront mis en place pour atténuer des variations trop brutales. *« Ces mécanismes seront totalement efficaces à compter de 1988 »*, a précisé le ministre. M. Juppé a reconnu en outre que son projet n'apporterait pas de modifications notables concernant les disparités régionales – *« parfois considérables »* – des taux.

Le député barriste, M. Bruno Durrieux (UDF-Nord) s'est félicité quant à lui de la volonté du gouvernement d'alléger cet *« impôt imbécile »* (l'expression est de M. Chirac) de 5 milliards.

En revanche, en défendant un amendement, le député barriste a contesté la *« technique adoptée »* par le gouvernement. Il estime qu'une baisse uniforme de 16 % de la base d'imposition profiterait à toutes les entreprises sans faire de différence entre celles qui acquittent de lourdes cotisations et celles pour qui elles sont supportables. *« D'autre part,* a-t-il dit, *cela ne remédie à aucun des deux défauts majeurs de la taxe : inégalité des taux d'une commune à l'autre ; pénalisation de l'investissement de l'emploi. »* Pour « aménager » la taxe, le député barriste a proposé d'alléger les cotisations excessives, en abaissant leur plafond et en choisissant ensuite la valeur ajoutée comme un *« bon critère économique »* pour procéder à l'allègement. *« Aucune entreprise ne supportera* [it] *une taxe supérieure à 39 % de la valeur ajoutée »*, a-t-il souligné en présentant un amendement consigné notamment par plusieurs députés barristes *(lire ci-dessous)*. Ainsi amendé, le projet *« ne gagnerait guère en simplicité »*, a estimé le rapporteur général du budget, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), en demandant son rejet.

Il n'a manqué qu'une voix pour que cet amendement soit voté. Unis pour la circonstance, plusieurs députés barristes et léotardiens ont bravé la consigne de rejet : MM. Durrieux (UDF, Nord), Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), Vasseur (UDF, Pas-de-Calais, porte-parole du PR), Mamy (UDF, Tarn, secrétaire adjoint du PR). Le PS ravi de l'aubaine, a voté l'amendement Durieux, le FN également. Le PCF qui est hostile à toute réduction de la taxe professionnelle, a voté contre, comme le RPR et la majorité des UDF.

● **Déductions fiscales au titre des congés payés.** – La rédaction de l'article qui autorise la déduction fiscale des indemnités de congés payés pour le montant correspondant aux droits acquis par les salariés a été saluée par une salve de critiques de tous bords. M. André Fanton (RPR, Calvados) a *estimé qu'il* était *« parfaitement incompréhensible »*.

Le gouvernement a accepté un amendement de la majorité modifiant le dispositif du gouvernement afin qu'il ne défavorise pas les entreprises contraintes de licencier ou de comprimer leurs effectifs.

● **Taxe sur les frais généraux.** – Le gouvernement a accepté un amendement de M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances, et de M. Vivien, prévoyant une suppression de cette taxe, non plus sur trois ans mais sur deux ans. Son taux passerait en 1987 de 30 % à 15 % (20 % dans le projet initial) pour disparaître définitivement en 1988. M. Christian Pierret (PS, Vosges) a reconnu que cette taxe n'était pas un *« monument de notre droit fiscal »* mais a récusé les accusations de M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) selon lesquelles le gouvernement socialiste qui l'avait instaurée aurait *« porté atteinte à la liberté d'entreprendre »*. Pour le PCF cette suppression programmée constitue une *« nuit du 4 août à l'envers »*, permettant aux *« patrons »* de retrouver leurs *« privilèges »*. *« Les chômeurs pourront-ils déduire leurs frais de croisière ? »*, a lancé M. Jean Jarosz (PCF, Nord).

● **Impôt sur les sociétés.** – Les députés PCF ont déposé un amendement, qui a été rejeté, tendant à porter le taux global de l'impôt sur les sociétés à 50 %. *« La baisse du taux de cet impôt pour les bénéfices non distribués n'a eu aucune influence positive sur l'investissement productif »*, a affirmé M. Jean Giard (PCF, Isère).

En revanche, barristes et socialistes se sont retrouvés pour demander une réduction plus forte de cet impôt sur la part des bénéfices non distribués, et ce afin de relancer l'investissement.

Aide à l'implantation commerciale à l'étranger. – Seuls les communistes sont opposés à cette mesure.

● **Taxe sur le fioul et le gaz.** – La droite s'était toujours opposée à cette création de la gauche. Le gouvernement avait promis de la faire diparaître en trois ans. – M. d'Ornano et Vivien ont obtenu sa suppression en deux ans, plus de la moitié du chemin étant fait dès 1987. Le gouvernement a même accepté que la taxe sur les tabacs ne soit pas augmentée, contrairement à ce qu'avait prévu la commission des finances. Mais pour permettre aux transporteurs internationaux de gagner deux mois sur la déductibilité à 100 % de la TVA sur le gazole (1er novembre 1987 au lieu du 1er janvier 1988). M. M. d'Ornano a dû limiter la diminution prévue : la taxe sur le fioul lourd sera de 17 francs pour 100 kilos (elle est actuellement de 27,95 F) ; celle sur le gaz industriel de 0,59 F pour 100 kWh (contre 0,95 F en ce moment).

M. Pierre Descaves (FN, Oise), avec le soutien de M. M. d'Orano, a obtenu, contre l'avis de M. Juppé, que les entraîneurs propriétaires de chevaux de course puissent récupérer la TVA sur leurs gains en course. De même M. Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), avec le soutien des socialistes, du Front national et de M. Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire), contre le reste de la majorité et le gouvernement, a obtenu que les sociétés dont l'assemblée générale a décidé la liquidation n'aient plus à payer l'impôt forfaitaire sur les sociétés. Enfin le ministre délégué au budget a reconnu que la fiscalité *« des groupes »* devait être revue mais sans que cela puisse se faire dans le cadre de cette loi de finances.

Th. B. et P. S.

Au bureau exécutif du PS

Congrès de printemps ou de début d'été ?

Le bureau exécutif du PS, réuni, le mercredi 15 octobre, a approuvé la proposition de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, d'avancer la date du prochain congrès du PS, initialement prévu pour l'automne 1987. Néanmoins, alors que le courant A (mitterrandiste) *souhaite, comme l'ont exprimé* MM. Jospin et Bertrand Delanoë, que le congrès ait lieu vers la fin du mois de mars, les autres courants du PS préfèrent une date plus éloignée, par exemple, la fin du mois de juin, comme l'a suggéré M. Jean-Pierre Chevènement.

Les rocardiens et les mauroyistes, qui s'exprimaient respectivement par la voix de M. Robert Chapuis, député de l'Ardèche, et de M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, ont défendu une position similaire. Tous craignent que, compte tenu des délais nécessaires, une date trop rapprochée n'aboutisse à limiter le débat et aussi à vider de son contenu la convention nationale sur l'emploi, qui reste prévue pour le mois de décembre.

M. Georges Sarre, député parisien, de Socialisme et République (ex-CERES), a même souhaité que le congrès programmatique se situe le plus près possible du congrès de désignation du candidat à l'élection présidentielle, afin que la dynamique du congrès entraîne la dynamique présidentielle. M. Jospin, au contraire, a fait valoir, que si le congrès a lieu au mois de juin, le parti ne sera pas en ordre de bataille avant la rentrée de septembre.

M. Laurent Fabius a exprimé son accord quant à l'avancement du congrès, mais a demandé que la convention nationale sur l'emploi soit maintenue. C'est, pour le moment, le cas, mais il ne s'agira plus que d'une convention nationale ordinaire (le PS en tient théoriquement au moins deux par an), dont l'ordre du jour comportera, notamment, la question de l'emploi.

Un texte préparé par la commission *ad hoc* sera diffusé dans le parti. M. Sarre, sans souhaiter qu'il soit procédé à un vote, a demandé que soient prévus des possiblités d'*« options »* ou d'*« amendements »*, voire des contributions. Les amis de M. Chevènement jugent que le texte présenté à l'heure actuelle n'est *« pas acceptable »*.

Selon toutes probabilités le congrès aura lieu à Lille. La ville de M. Mauroy avait déjà été candidate pour l'organisation du congrès de 1985, qui avait finalement eu lieu à Toulouse.

Au Mouvement des radicaux de gauche

Le débat entre M. Doubin et M. Crépeau s'envenime

A un peu plus d'une semaine du congrès extraordinaire du MRG convoqué à Avignon les 25 et 26 octobre, les rapports se tendent entre M. François Doubin, l'actuel président du Mouvement, et M. Michel Crépeau, président d'honneur. La réunion du bureau national, tenue le mercredi 15 octobre, laisse présager un débat d'autant plus difficile que tous les risques de confusion existent. Ainsi, le bureau devait se pencher sur le rapport de la commission de vérification des pouvoirs chargée d'élaborer la liste des délégués d'Avignon.

Les partisans de M. Crépeau, premier signataire d'une motion qui s'oppose à celle prônant l'autonomie et déposée par M. Doubin, contestent les conditions dans lesquelles cette commission a travaillé. Notamment, ils soulignent que seuls quatre de ses membres sur les douze prévus se sont présentés pour dresser la liste des délégués au congrès. Ils ajoutent que leurs deux mandataires chargés avec deux autres représentants de M. Doubin de s'assurer que cette commission fonctionne normalement, n'ont pas eu accès aux fichiers du parti.

Les contestataires ont voulu que le rapport de la commission de vérification soit soumis au vote du bureau national, ce qui n'était pas prévu. M. Doubin affirme qu'il n'y a pas eu de scrutin. M. Crépeau assure que, sur vingt-trois votants, dix-sept se sont prononcés contre les conclusions du rapport.

Pour M. Crépeau et ses amis, la direction actuelle n'a pas organisé le congrès dans des conditions de régularité. Pour M. Doubin et ses partisans, la démonstration est faite que leurs adversaires, pressentant qu'ils seront minoritaires lors du congrès, s'emploient d'ores et déjà à contester *les modalités du vote qui le* démontrera.

A. Ch.

Démissions de conseillers municipaux de Chaville

Les douze conseillers municipaux RPR de Chaville (Hauts-de-Seine) ont démissionné, le mardi 14 octobre, de leur poste, en raison de la crise qui secoue la majorité UDF-RPR du conseil depuis le mois d'avril dernier. A la suite de l'abstention des quatre adjoints RPR lors du vote du budget primitif de la municipalité, M. Marcel Houlier (UDF-CDS) s'était démis, le 29 avril dernier, du mandat de maire qu'il détenait depuis 1971 et cinq adjoints UDF avaient également donné leur démission. M. Houlier était réélu à la tête de la municipalité le 30 juillet. Si les cinq adjoints démissionnaires retrouvaient aussi leurs attributions, les quatre élus RPR mis en cause étaient remplacés, au sein du bureau, par quatre conseillers proches du maire. Les douze élus RPR qui se sont démis, mardi, de leur mandat ont précisé que leur décision *« est l'aboutissement de cette crise »* qui était destinée, selon eux, *« à évincer les maires adjoints RPR »*. Ils se refusent, par ailleurs, à *« cautionner la politique économique et financière désastreuse du maire »*.

Un sondage BVA-« Paris-Match »

Popularité au beau fixe pour MM. Mitterrand et Chirac

La cote de popularité de M. Jacques Chirac et, dans une moindre mesure, celle de M. François Mitterrand sont en hausse, selon le sondage réalisé par l'institut BVA et publié ce 16 octobre dans *Paris-Match* (1). Ainsi le premier ministre, avec 50 % d'avis favorables, enregistre un gain de six points par rapport au mois de septembre, alors que 39 % des personnes interrogées (au lieu de 44 %) expriment un avis contraire. Le président de la République, pour sa part, recueille 58 % de bonnes opinions (au lieu de 55 %) et 32 % d'avis négatifs (au lieu de 34 %).

Le consensus sur la cohabitation s'élargit puisque 43 % (au lieu de 40 %) des personnes interrogées estiment que c'est *« une bonne chose pour la France »*.

Mais si la cohabitation plaît aux Français, il reste qu'elle ne constitue pas, à leurs yeux, la meilleure solution pour gouverner. En effet, 64 % d'entre eux souhaitent qu'au lendemain de la future élection présidentielle le chef de l'Etat et son premier ministre appartiennent à la même famille politique, 23 % préférant qu'ils soient de tendances différentes.

(1) Sondage effectué du 1er au 6 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de 966 personnes.

« Gare à 1988 ! » déclarent les députés barristes

Les députés proches de M. Barre jugent le projet de budget 1987 globalement satisfaisant. L'un deux, M. Bruno Durieux, député UDF-CDS du Nord, a déclaré, jeudi 16 octobre, au cours d'une conférence de presse, qu'il approuvait la partie *« dépenses »* du projet de loi de finances mais qu'il était *« beaucoup plus interrogatif »* sur la forme prise par les baisses d'impôts annoncées.

« Les charges publiques sont stabilisées en volume, ce qui démontre que l'Etat maîtrise ses dépenses », a déclaré le député, qui a souligné l'effort méritoire fait par le gouvernement pour réduire et redéployer les effectifs de la fonction publique. Sur la fiscalité, les barristes sont plus réticents : n'aurait-il pas été préférable de décider des baisses plus importantes pour les entreprises et moindres pour les particuliers ? Fallait-il concentrer un peu plus l'impôt sur le revenu en exonérant deux millions de familles supplémentaires ? Fallait-il alléger la fiscalité sur les entreprises de la façon qui a été retenue ?

Malgré la forme interrogative employée, les solutions retenues par le gouvernement ne sont pas approuvées par les barristes. Ceux-ci jugent en effet alarmants les résultats de notre commerce extérieur, et estiment qu'un gros effort d'investissement doit être fait pour remédier à une *« situation profondément dégradée »* dans ce domaine. M. Durieux a donc confirmé le souhait des barristes de voir décider une aide fiscale à l'investissement. De même le député UDF-CDS du Nord a-t-il déclaré que l'allégement supplémentaire de taxe la professionnelle inscrite dans le projet de budget n'aurait pas dû être accordé à toutes les entreprises mais aux cent mille d'entre elles qui ont des taxations dépassant nettement la *moyenne* nationale.

L'amendement exprimant ce souhait n'a pas été retenu par l'Assemblée nationale, mais M. Durrieux a déclaré qu'il déposerait un autre amendement proposant une accélération du système d'amortissement dégressif pour les entreprises.

Interrogé sur la réalité des 40 milliards de francs d'économies annoncées par le gouvernement, M. Durieux a répondu qu'il s'interrogeait, soulignant que la préparation du budget de 1987 avait été facilitée par des *« conditions favorables »* qui risquent fort de ne pas se reproduire en 1988 (baisse du dollar, des prix du pétrole, des taux d'intérêt). Cette année-là *« pourrait bien être l'année de tous les dangers »*, a conclu M. Durieux.

Au Sénat

Adoption de trois projets de loi touchant au secteur maritime

Le Sénat a adopté en première lecture, le jeudi 16 octobre, trois projets de loi en y apportant des retouches auxquelles M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, ne s'est pas opposé. Les trois textes sont destinés à assurer l'application de plusieurs engagements internationaux ratifiés par la France, en matière de droit maritime.

Le premier en modifiant la loi de 1967 sur le statut des navires, permet de limiter la hausse des tarifs d'assurance qu'entraînerait l'entrée en vigueur le 1er décembre prochain de la Convention de Londres de 1976. La France, comme certains de ses partenaires européens, entend ainsi utiliser l'une des facilités ouvertes par la convention qui limite la responsabilité des propriétaires de navires (notamment de bateaux de pêche) de moins de 300 tonneaux.

Le deuxième aggrave les possibilités de sanction des infractions aux règles de navigation dans les zones dangereuses. La modification, apportée au code disciplinaire et pénal de la marine marchande de 1926, permettra de poursuivre les marins français en cas d'infractions commises hors des eaux territoriales.

Le troisième harmonise la législation française avec plusieurs conventions internationales que la France a ratifiées et il introduit de nouveaux plafonds de responsabilité pour les transporteurs de passagers.

Selon l'Hôtel Matignon

MM. Mitterrand et Chirac sont d'accord sur les choix stratégiques

La tension apparue entre le président de la République et le premier ministre, au début de la semaine, lorsque M. François Mitterrand, à Caylus, avait rappelé sa prééminence dans le domaine de la défense, s'est apparemment apaisée depuis la réunion à l'Elysée, le mercredi 15 octobre, d'un « conseil de défense restreint ». L'entretien que le chef de l'Etat a eu, à cette occasion, avec M. Jacques Chirac et avec le ministre de la défense, M. André Giraud, *« s'est bien passé »*, selon M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, et *« a peut-être permis de mettre au point un certain nombre de sujets sur lesquels on avait voulu voir des difficultés majeures ou secondaires »*.

M. Baudouin – usant d'une formulation prudente, comme pour se prémunir contre le risque d'un commentaire élyséen qui contredirait la version de l'Hôtel Matignon, – a déclaré jeudi, au cours de son point de presse hebdomadaire : *« Il semble que ces difficultés n'existent pas. C'est donc sans difficulté que va être mise en place la loi de programmation militaire, avec des finalités semblables et des moyens semblables »*, sous-entendu : dans la conception qu'on en a de part et d'autre. Le porte-parole du premier ministre a précisé que la première composante de la force nucléaire stratégique, c'est-à-dire les sous-marins, sera *« maintenue et développée »* et que la seconde composante comprendra les missiles du plateau d'Albion et des missiles mobiles.

M. Baudouin a ajouté que les choix, dans ce domaine, sont *« l'affaire du président de la République au cours du conseil de défense »*. Cette position correspond à la volonté de M. Chirac d'éviter toute polémique constitutionnelle. On n'en observe pas moins, dans l'entourage du premier ministre, que la question soulevée par M. Mitterrand à Caylus est, en droit, difficile à résoudre.

Si le chef de l'Etat, en effet, a voix prépondérante en matière de choix stratégiques, puisque la Constitution fait de lui le chef des armées, c'est le Parlement qui vote les crédits. A supposer que le gouvernement se range inconditionnellement aux avis du président de la République, ceux-ci n'en seraient pas moins susceptibles d'être contredits par un vote majoritaire de l'Assemblée nationale. La conclusion implicite de ce raisonnement est que ces décisions ne peuvent être prises, en fait, que par l'accord entre le chef de l'Etat et le premier ministre, chef de la majorité.

Officiellement, néanmoins, et comme toujours, l'Hôtel Matignon s'emploie à faire montre d'un respect rigoureux des prérogatives présidentielles. Ainsi M. Baudouin a-t-il fermement démenti les allégations selon lesquelles M. Chirac aurait évoqué avec le premier ministre néerlandais, à La Haye, le 6 octobre, un plan d'aide économique à la Syrie, dont, selon ces mêmes allégations, M. Mitterrand n'aurait pas été informé. Selon le porte-parole du premier ministre, les problèmes économiques exposés par le vice-président syrien, M. Khaddam, lorsqu'il avait été reçu le 15 juillet dernier par M. Chirac, avaient seulement amené ce dernier à envisager la création d'une *« petite commission »* pour examiner la façon dont la France pourrait contribuer à les résoudre.

M. Baudouin a indiqué aussi que ni M. Mitterrand, au cours de ses entretiens avec M. Chirac, ni M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, dans ses conversations avec le directeur du cabinet du premier ministre, M. Maurice Ulrich, *« ne se plaignent de ne pas avoir d'informations »* sur les actions policières et diplomatiques menées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. *« Il n'y a pas de rétention d'information*, a insisté le porte-parole de M. Chirac. *Nous n'en avons jamais entendu parler. »*

Ce respect affiché explique, sans doute, que M. Chirac se soit refusé à voir, dans la déclaration de M. Mitterrand sur son éventuelle candidature à un second mandat, une mise en garde contre les empiètements dont souffriraient les compétences présidentielles. Aussi les propos de M. Mitterrand ont-ils été commentés par M. Baudouin – *« à titre personnel*, a-t-il précisé, – comme destinés uniquement aux dirigeants socialistes.

Le porte-parole du premier ministre s'est bien amusé à faire aux journalistes la confidence de ses impressions devant la *« déclaration extraordinaire »* de M. Mitterrand, pièce rare qu'il a *« relue au moins quinze fois »*. *« C'est un morceau d'anthologie*, a-t-il dit, *par la qualité de la langue, qui est du dix-septième siècle. Elle ouvre aux candidats potentiels de la gauche la porte à tous les rêves, mais elle devrait les inciter à toutes les prudences... C'est remarquable. Tout est dit, rien n'est exclu. »* Et, pour être bien compris sur la portée qu'il convient, selon lui, de donner aux propos présidentiels, M. Baudouin a évoqué la réaction de M. Michel Rocard, lequel le fait songer à *« ces « toros bravos », qui, quand on leur montre la muletta, chargent... mais, derrière, c'est un leurre »*.

Pour ce qui est de la majorité, le porte-parole du premier ministre, décidément en verve, a déclaré, au sujet de la rencontre de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, que, *« au moment où des leaders politiques de cette importance affirment qu'ils n'ont pas parlé des présidentielles, il n'y a pas de raison de ne pas les croire »*. Observant, toutefois, que, si *« personne ne parle des présidentielles, il apparaît clairement que tout le monde y pense »*, M. Baudouin a rappelé que, dans le cas de M. Chirac, *« sa ligne est toute tracée »*.

Un des éléments de cette ligne, pour l'immédiat, est que le découpage des circonscriptions électorales ne devrait pas être modifié lors de l'examen du projet de loi par la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée nationale (*le Monde* du 16 octobre). *« La deuxième partie du* Comte de Monte-Cristo, *« La vengeance », n'existe pas à Matignon »*, a dit M. Baudouin. Les propos de certains ministres et de responsables de la majorité, qui avaient menacé les socialistes de revoir le découpage à leur détriment si M. Mitterrand refusait son adoption par ordonnance, doivent donc rester lettre morte.

P. J.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

COMME pour se consoler des avanies qu'il subit depuis sept mois, M. François Mitterrand s'est donné un petit plaisir dont il est coutumier sans jamais se lasser : débusquer M. Rocard.

Il y a de l'horloge suisse dans Michel Rocard. A intervalles réguliers, pour peu qu'on le titille un brin, l'oiseau sort de sa boîte pour crier « coucou ! », ce qui, dans son langage, se traduit par « président ». Puis il réintègre son habitacle, battu *mais* content, *jusqu'à la* prochaine fois. A l'école primaire d'antan, nul doute que Michel Rocard n'eût reçu le prix de persévérance, qui récompensait les élèves malheureux mais obstinés.

A l'instar de ces joueurs malchanceux qui courent de trucs en martingales pour séduire un sort qui se refuse à eux, l'ancien patron du PSU, qu'il porta à bouts de bras puis en terre, se fait une politique des rebuffades qu'il éprouve. Maintenant convaincu, apparemment, que le Parti socialiste ne se donnera pas plus à lui qu'il n'a su s'en emparer, il professe qu'il faut s'en affranchir, rééditant à son profit *le Renard et les raisins.*

Faute d'être assuré de pouvoir succéder à François Mitterrand, il paraît se ranger derrière Charles de Gaulle pour condamner, après lui, le « régime des partis ». Faute d'être certain que François Mitterrand, toujours malicieux, ne lui coupera pas encore une fois les ailes, il en appelle au calcul des probabilités pour prévenir toute idée de réélection du président de la République.

Cette invocation des ancêtres en appelle moins à la cinquième (De Gaulle) qu'à la troisième République dont aucun président n'acheva un deuxième mandat, soit qu'il eût été contraint à la démission (Jules Grévy, à cause du trafic de décorations dont son gendre, le député Wilson, était coupable), soit que le pays envahi et la défaite consommée aient privé la fonction de toute réalité (Albert Lebrun *et la guerre de 1939*).

« Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises » par M. Rocard de vouloir dissuader M. Mitterrand en s'aidant de tels précédents. Le bel avenir qu'il paraît lui souhaiter ! Jusqu'où ne mène pas un Œdipe mal vécu ! Cause toujours ! Pour l'heure, Laïus n'a pas abdiqué le trône de Thèbes et n'a nulle envie d'être assassiné par le fiston pour une querelle de circulation. M. Mitterrand ne cesse pas d'être le premier des Français.

∴

S'IL a sans conteste donné le coup d'envoi du jeu qui mène à l'ouverture de sa propre succession, c'est que nul à sa place ne le pouvait. Les autres, tous les autres, qu'ils soient des candidats déclarés (ou affichés) à la candidature, comme MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Barre, Fabius, Rocard, et jusqu'à MM. Chevènement ou Mauroy ; qu'ils se tâtent, comme M. Jospin ; qu'ils s'interrogent en silence, comme MM. Bérégovoy et Delors ; ou tout haut, comme M. Hernu ; qu'ils aient des idées derrière la tête, comme MM. Joxe, Lang ou Séguin (mais si, mais si) ; ou rêvent d'oser en avoir, comme l'apolitique M. Baudis ou comme M. Barnier, qui pense trouver en Albertville *un tremplin autre qu'olympique* : tous ne sont encore que de la menue monnaie politique, puisqu'ils ne sont pas maîtres du temps, qu'ils n'ont pas le pouvoir de déclencher l'événement, mais l'obligation d'attendre qu'il survienne, à son terme légal, ou provoqué.

C'est le côté tragédie grecque de la situation que le droit de la nouer soit le privilège de qui pourrait en être la victime. C'est parce qu'il a seul la faculté d'abréger son mandat que M. Mitterrand a seul la maîtrise des choses. C'est parce qu'il peut tout y perdre qu'il lui revient de décider de l'heure du combat.

Bis

MAIS lui-même n'en sait rien encore. Comme il a cependant un sens consommé du mystère et de la langue française, qualité qu'a bien voulu lui concéder *M. Rocard, ainsi que l'art de compliquer les* choses à son gré en feignant de les rendre limpides, on en conclut un peu vite qu'il a tout prévu. C'est lui faire plus de crédit qu'on ne saurait pour les anticipations d'un mortel. Lui-même n'a sans doute pas une telle assurance.

Ce serait pourtant une illusion de croire que M. Mitterrand pourrait prendre sa décision au travers du seul prisme de la réélection et qu'il bornerait là son ambition et sa pensée. Etre réélu, ce ne serait après tout qu'un *bis*, une reprise, la seconde diffusion d'une pièce déjà connue. Au contraire, réussir sa sortie, à l'heure dite, le cas échéant en parvenant à transmettre le pouvoir au successeur de son choix, s'il s'en reconnaît, c'est une ambition digne du destin qu'il recherche, et pour lequel l'hypothèse de la réélection n'est qu'un moyen parmi d'autres.

SI ce moyen était finalement jugé le meilleur pour bien figurer dans l'histoire, il serait toutefois entravé par une donnée de la nature que M. Mitterrand méconnaît moins que personne : sa date de naissance. Elu dès 1974, il aurait eu moins d'hésitation à faire le choix... qui fut fatal à M. Giscard d'Estaing. A cela près que les deux hommes se ressemblent autant que le jour et la nuit.

Né le 26 octobre 1916 (à Jarnac, Charente) François Mitterrand aura soixante-dix ans dimanche en huit (bon anniversaire, M. le président), il approchera des soixante-douze ans à la date prévue du scrutin présidentiel de 1988, il aurait près de soixante-dix-neuf ans à l'issue d'un second mandat, s'il le sollicitait, l'obtenait et le remplissait jusqu'à son terme. Il est probable que personne ne se hasarderait à lui parler des années qui tombent, mais qu'il n'en est pas un pour l'oublier. De Gaulle, qui en avait senti le poids et discerné les risques, ne sut pas s'en garder. Il fut écarté du pouvoir dans sa soixante-dix-neuvième année et la onzième de son règne. On tire de ces chiffres les présages que l'on veut.

Au petit jeu délicieux et vain qui consiste à deviner les intentions d'un homme qui ne s'est encore vraisemblablement résolu à aucune, il est raisonnable de croire que M. Mitterrand ne se pose pas le problème dans des termes aussi simples que se présenter ou s'en abstenir.

Il ne quittera pas sa charge sans qu'une initiative n'en marque la fin et ne la dépasse. Il n'en demandera pas la prolongation sans assortir son vœu de conditions et de commentaires. Dans le deuxième cas de figure, il faudrait qu'il fût clair que ces conditions ne sont pas concessions pour mieux arracher le résultat. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Il sera de bonne guerre pour ses adversaires de souligner que le président sortant négocie son renouvellement, qu'il se pose en solliciteur.

Pour son image, pour son prestige, pour son autorité, voilà qui serait détestable. C'est pourquoi, si la réélection était tentée, il n'est pas possible qu'elle le soit sous le couvert d'un coup de théâtre politique, façon quinquennat, vice-présidence ou, pis que tout, promesse de se démettre au cours du septennat. Ce serait imiter M. Baudis, qui voulait être plébiscité plutôt qu'élu, lorsqu'il précise qu'il n'occuperait pas le poste qu'il demandait.

Dans une affaire comme celle-là, on y va ou on n'y va pas et l'on n'y va que si l'on est sûr de gagner. Ce n'est pas qu'une évidence de dire cela. Un candidat peut être battu, pas un président de la République.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Mariage blanc », de J.-M. Colombani et J.-Y. Lhomeau

Tableaux de mœurs pour une union à contrecœur

par Christine Ockrent

Etes-vous de ceux que l'irritation chatouille ou que le ravissement saisit quand vous découvrez une fois de plus une exégèse nourrie aux meilleures sources, une supputation en forme de titre, une affirmation voilée de conditionnel, une analyse qui démode celle d'hier ? De quoi s'agit-il ? Toujours du même thème, de la dernière contribution du génie français à la science politique, de cet état de fait intraduisible et incomparable : la cohabitation.

Que vous soyez de ceux-ci ou de ceux-là, vous ne résisterez pas aux charmes du *Mariage blanc* (1). C'est un récit politique qui ne sacrifie pas les faits au narcissisme du commentaire. C'est une chronique qui préfère aux subtilités du droit constitutionnel les réalités pulpeuses des humeurs et des calculs. Ceux des conjoints, d'abord. Portrait en clair-obscur d'un Mitterrand *« ridé et lissé »* par le pouvoir, profil au gyrophare d'un Chirac tout d'anxiété et de décontraction mêlées. En guise d'album de famille, quelques croquis parfois cruels des entourages, et de leurs entrelacs tissés bien avant la cérémonie.

Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau apprécient les duels, et aiment sans doute les chats. Avec assez d'irrévérence pour qui fréquente autant cabinets et antichambres, et beaucoup d'allégresse comme s'ils avaient trouvé enfin pâture à leurs appétits, nos auteurs brossent le combat singulier de ces deux protagonistes condamnés l'un à l'autre. Ils campent ce rendez-vous contre nature guetté depuis un quart de siècle par les amateurs de perversité constitutionnelle – président et premier ministre, hommes de gauche ou de droite, hommes politiques en tout cas, nourris au même sein de *« cette République bourgeoise, opportuniste, sociale ou conservatrice, mais quand même la République »*.

Duel de chats tantôt matous, tantôt félins – ballet, figures emmêlées d'une valse à trois temps rythmée à coups d'ordonnances et de 49-3. Sans négliger la gymnastique d'échauffement : fausses confidences, multiple langage et tant de candeur dans les interrogations que Mitterrand soumet à ses amis pour n'en tenir aucun compte. Manœuvres, pressions, chantage, dosage – Chaban-Delmas s'en souvient encore, – et vous apprécierez l'art et la manière de former un gouvernement façon Chirac. Qu'il s'agisse de nominations, de privatisations ou de redécoupage, on comprend mieux l'enchaînement et les limites de la dialectique Elysée-Matignon. Et on savoure comme autant de tableaux de mœurs les comptes-rendus et les apartés des conseils des ministres. D'un côté, un président qui préside – usant du verbe et d'ironie pour préserver sa seule arme, la démission. De l'autre, un premier ministre qui gouverne, avec voracité, et joue au plus près le calendrier.

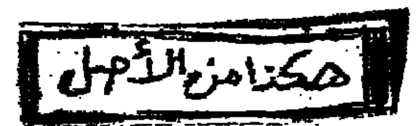
Que les Américains rêvent de survoler la France pour frapper plus vite Kadhafi, et c'est l'union sacrée sur le plus petit, ou le plus grand, dénominateur commun : le principe mythique de l'indépendance nationale. Duel aux points, où seuls les coups médiatiques font mouche, sanctionnant les mots plutôt que les faits, sous les applaudissements des Français, ravis du spectacle, qui mesurent d'un sondage à l'autre, et de Mitterrand à Chirac, leurs faveurs. Même sans amour, comment rompre une union qui fait tant d'heureux ?

Le récit a de la verve, et les personnages du talent. Un vrai regret pourtant, mais c'est la loi d'un genre que l'actualité gouverne : Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau bouclent leur analyse avant que le terrorisme n'ait pesé, gravement, sur le couple Elysée-Matignon, sur la psychologie des hommes et les rapports de forces. Face au Chirac présidentiel qui conjuge avec efficacité appels au calme et effets de menton, le président cherche ses marques, et les retrouve en ranimant lui-même la querelle de sa succession. Vous le voyez, l'histoire continue..., et nous voilà réduits à en guetter à nouveau les péripéties.

Le comble du mariage blanc ? Qu'on y prenne du plaisir.

(1) *Le Mariage blanc*, de Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau, Grasset éd., 234 pages, 75 francs.





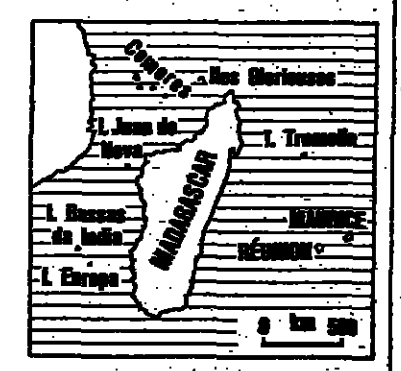
La Réunion, malade du chômage

M. Jacques Chirac quitte Paris le 17 octobre pour l'île de la Réunion. Dimanche, le premier ministre se rendra à Mayotte, collectivité territoriale rattachée à la France, puis, en fin d'après-midi, aux Comores.

SAINT-DENIS
de notre correspondant

M. Chirac, qui s'était taillé un beau succès populaire en venant ouvrir à la Réunion, de manière symbolique, la campagne du RPR pour les élections législatives, en décembre 1985, va retrouver samedi 18 octobre une île qui doute d'elle-même, malade d'un grave chômage chronique.

Tout comme la gauche au début de la précédente législature, la nouvelle majorité a inscrit sur ses tablettes, au titre des priorités gouvernementales, le développement économique de l'outre-mer français. Mais au contraire des gouvernements précédents qui, en définitive, n'ont fait que gérer une situation préétablie, l'équipe de M. Chirac, sous l'impulsion de MM. Michel Debré, député RPR, et Jean-Paul Virapoullé, député UDF, souhaite



marquer une rupture avec des habitudes vieilles d'un quart de siècle. Le sens premier de la loi de programme et des mesures de défiscalisation des investissements déjà adoptées est d'amener les économies des DOM à devenir moins tributaires des transferts financiers de l'Etat.

Les ambitions affichées sont à la hauteur des problèmes qui se posent en particulier à la Réunion qui occupe la première place du « palmarès » des départements victimes du chômage avec un taux record de 37,1 % de sa population active sans emploi.

Selon une récente étude de l'INSEE, les effets de l'explosion *démographique qu'a connue la Réunion* au début des années 60 vont peser bien au-delà de l'an 2000 sur le marché du travail local. Un marché où chaque année sept mille à huit mille jeunes font irruption à la sortie du cursus scolaire, sans formation et sans grand espoir de s'intégrer dans le monde du travail.

Dans les milieux patronaux, on se félicite des mesures prises ou annoncées (notamment la défiscalisation des investissements et l'allégement des charges sociales pour l'embauche des jeunes), même si une frange des employeurs craint que les nouveaux textes ne débouchent à terme à une déstabilisation des entreprises réunionnaises et leur remplacement *par des sociétés métropolitaines* mieux armées.

Sur le plan politique, le premier ministre sera confronté à une situation tout à fait originale. Ceux qui étaient hier les chantres acharnés de l'assimilation de la Réunion à la métropole et ne manquaient jamais de fustiger les recours abusifs à la spécificité effectuent aujourd'hui une spectaculaire marche arrière pour se mettre au diapason de la politique gouvernementale. Ainsi voit-on le RPR et l'UDF dénoncer l'attitude *« démagogique »* des communistes, des socialistes et même des barristes qui revendiquent l'égalité sociale complète avec l'Hexagone.

Inversement, la gauche réunionnaise qui était jusqu'ici favorable à la parité sociale s'insurge désormais de l'appel à la spécificité sur laquelle se fonde la loi de programme. Subtils jeux politiques réunionnais où les étiquettes et les idées valsent au gré du vent qui souffle depuis Paris...

M. Chirac, lors de son séjour réunionnais, devra ainsi rassurer les responsables locaux du RPR qui ont exprimé publiquement leur désaccord avec le redécoupage électoral de l'île. La section RPR de la Réunion estime, en effet, que le découpage fait la part trop belle aux communistes et cantonne le Rassemblement sur la seule circonscription de Saint-Denis acquise à M. Michel Debré. Depuis 1981, la formation gaulliste a vu, en effet, son poids politique se réduire considérablement dans les communes de l'île au profit des communistes, des socialistes et de l'UDF.

ALIX DIJOUX.

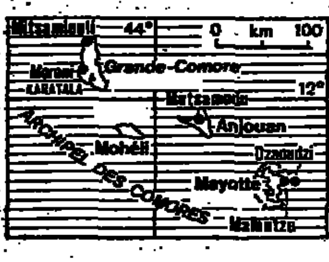
La visite du premier ministre dans l'océan Indien

L'obsession du président des Comores : récupérer Mayotte...

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

On ne la lui fait pas. Les *« machinations »* des partis politiques français, il connaît ça, cet ancien parlementaire qui a siégé près de vingt ans au palais du Luxembourg. Pratiquement pour un oui ou pour un non, M. Ahmed Abdallah, le chef de l'Etat comorien, « monte » à Paris pour y défendre ses dossiers. Il y est comme un poisson dans l'eau. Ses jérémiades continuelles finissent par *« payer »*. De la *gauche, qui ne* le portait pas dans son cœur, comme de la droite, qui lui a joué quelques mauvais tours à propos de l'affaire de Mayotte, il a fini par s'accommoder.

A peine avait-il proclamé unilatéralement, en juillet 1975, l'indépendance de son pays, que, un mois plus tard, il était chassé du pouvoir par M. Ali Soilih, dont le régime révolutionnaire sombra, très vite, dans l'arbitraire et la *violence*. Aussi, lorsqu'en mai 1978 une équipe de mercenaires menée par Bob Denard *« remit en selle »* M. Abdallah, les Comoriens lui firent bon accueil, même si, vu de l'étranger, ce « parrainage » était du plus mauvais effet. Qu'importe : *« Vous pouvez partir la tête haute »*, affirma-t-il à son sauveur. *« Pour nous, vous êtes un héros. »* Le héros s'effaça donc, de



peur que sa *« présence officielle [ne] gêne l'aide économique »*, mais, d'Afrique du Sud, il continue à veiller au grain...

Une trentaine de mercenaires européens encadrent, aujourd'hui encore, une garde présidentielle (GP) de quelques centaines d'hommes. Ces *« coopérants »*, comme il les appelle, M. Abdallah ne veut s'en séparer à aucun prix, car l'armée régulière, qui est formée par une mission militaire française, n'est pas en mesure d'assurer sa sécurité. Quant au « parapluie français », il y a fort à parier qu'en cas de coup dur il ne s'ouvre trop tard.

Ces mercenaires justifient leur présence par le souci d'ancrer les Comores, placées dans une position stratégique à l'entrée du canal du Mozambique, dans le camp du « monde libre ». Leurs relations avec l'Afrique du Sud et, partant, celles de leur protégé, sont connues de tous. Le chef de l'Etat s'est rendu à Pretoria en avril 1983, et M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, à Moroni, en décembre 1984. A ceux qui lui reprochent ces rapports coupables — un contrat de 13 millions de dollars pour la construction de quatre hôtels dans l'archipel a été récemment signé avec un groupe sud-africain, — M. Abdallah répond simplement : *« Je ne ferme ma porte à personne, sauf aux malfaiteurs... »*

L'aide de la France

Mais M. Abdallah a une obsession : récupérer Mayotte, la quatrième île de l'archipel. Le chef de l'Etat poursuit, contre Paris, une simple « guerre du verbe » qui ne met pas en danger l'appui financier de la France, dont son pays, incapable de faire face à ses engagements intérieurs et *extérieurs*, a besoin pour vivre au jour le jour : 30 millions de francs d'aide budgétaire en 1986. Cette dépendance *vis-à-vis de l'étranger n'a pas* encore permis de supprimer les archaïsmes de l'économie. *« Les Comores sont gérées comme une épicerie »*, constatait récemment un expert international. L'importation des produits étrangers, comme le riz, aussi bien que l'exportation des produits locaux, comme la vanille, sont en effet aux mains de trois ou quatre grandes familles, entre autres celle du chef de l'Etat.

Le temps de la relève a-t-il sonné ? M. Abdallah, qui a entamé, en septembre 1984, un second mandat de six ans, ne paraît pas prêt à s'effacer pour ouvrir la voie, comme le souhaitent *ses adversaires*, à un *« régime moins autoritaire et paternaliste »*. Dans ce mini-Etat, un peu par la force des choses, tout remonte au président. *« A quoi servez-vous donc, vous, les ministres, si je dois tout faire ? »*, s'est-il un jour écrié.

L'« après-Abdallah » a néanmoins commencé d'agiter les esprits. La guerre de succession est ouverte entre les grands barons du régime. Certains la mènent depuis Paris, d'autres depuis Moroni. Leur désunion fait *le jeu du chef de l'Etat*. *« Des moustiques qui piquent »*, dit-il de ses opposants. Il n'empêche qu'en mars 1985 une tentative de complot a bel et bien été déjouée au sein même de la GP, *infiltrée par des éléments subversifs qui ne* cachaient pas leur intention de *« conquérir le ciel »*. Cette affaire a donné lieu à un procès conduit à la va-vite, sans grand respect des formes juridiques. Au bout du compte, dix-sept condamnations aux travaux forcés à perpétuité.

M. Abdallah est trop fin manœuvrier pour s'en laisser conter. *« Le plus parisien des Comoriens »* est à la barre aussi longtemps que sa garde lui restera fidèle et que la France lui maintiendra sa confiance.

JACQUES DE BARRIN.

Société

POLICE

La fin du congrès de la FASP

M. Pasqua n'a pas convaincu les policiers autonomes

A l'issue du neuvième congrès de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), réuni du 15 au 17 octobre au Bourget (Seine-Saint-Denis), M. Bernard Deleplace a été réélu à l'unanimité, secrétaire général. Ce congrès a confirmé la représentativité de la FASP dans le monde syndical policier, illustrée par le ralliement d'inspecteurs et de commissaires à une organisation jusqu'ici identifiée aux seuls policiers en tenue.

La visite de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, jeudi 16 octobre, alors que les syndicats proches de la droite sont les adversaires déclarés de la FASP, a également conforté ce sentiment. Cependant le ministre a paru décevoir les congressistes : *« Le dialogue est ouvert, mais nous restons sur notre faim ; je ne sens pas une ambition globale pour la police »*, a commenté M. Deleplace

Cela commença par une boutade du secrétaire général : *« Votre père était gardien de la paix à Marseille, le mien était CRS dans le Nord. Vous voyez, la police mène à tout : vous êtes aujourd'hui ministre, moi je suis syndicaliste. »* Puis il y eut la proclamation de références communes : l'hommage aux valeurs républicaines.

M. Deleplace avait habilement placé cette rencontre sur ce terrain, par un rappel du passé de M. Pasqua : *« Vous fûtes résistant comme le furent les anciens du syndicat qui, dans la clandestinité, défendaient, dans la police, l'honneur de la République alors qu'un pouvoir et une hiérarchie indignes compromettaient notre institution dans la collaboration, dans la rafle raciste du Vel'd'Hiv', dans la violation du droit. »*.

Toutefois, sous le compliment, perçait une critique implicite. La FASP, a dit M. Deleplace au ministre, n'apprécie pas les *« petites phrases »* de ministres qui *« parlent trop vite »* ; elle ne demande *« aucun passe-droit, aucun privilège, aucune « couverture » a priori »* ; elle souhaite une police *« qui discute calmement, sereinement, de ses conditions de travail, de sa rentabilité, de son efficacité, en un mot de sa professionnalisation »*.

Aussi ces syndicalistes n'ont-ils guère apprécié la réhabilitation par la nouvelle majorité, de ceux qui, le 3 juin 1983, avaient organisé une manifestation de policiers dans Paris. *« Que penseriez-vous de nous*, a lancé M. Deleplace à son invité, *si, aujourd'hui, alors que l'insécurité est toujours présente (...) nous avions, avec la force que nous représentons, défilé sous vos fenêtres ou celles du garde des sceaux ? Vous auriez dit que nous sommes des factieux (...), que nous rompons le pacte qui nous unit à la démocratie et à la République (...). Et vous auriez eu raison ! (...) Ni vous, ni nous n'avons intérêt à ce que quelques ultras, quelques extrémistes s'emparent de quelques phrases excessives, imprudentes, pour entraîner la police dans la voie du reniement des principes républicains »*.

Loin des polémiques

Or la surprise vint de M. Pasqua. Connu pour être un bon orateur, volontiers pugnace, il ne sembla pas piqué au vif. Etonnant changement d'image – et sans doute était-ce là un des objectifs recherchés par le ministre de l'intérieur. Loin de multiplier les *« petites phrases »*, M. Pasqua s'en tint à son texte écrit, dans un discours plus technique que politique. Profil bas en somme. Hommage aux syndicats qui *« sont indispensables, car il ne saurait y avoir de société civilisée sans concertation »*. Retour du compliment républicain : *« La police française est républicaine (...) Tous vos actes, toutes vos interventions trouvent leur fondement et leur légitimité dans la loi. La démocratie ce n'est pas la pagaille comme ses adversaires le disent. »*

Bref un éloge de la loi, qui prend toute sa valeur après les récentes rétratactions du CRS Burgos sur la « bavure » de la rue de Mogador. On était loin, en effet, des polémiques estivales sur la « couverture » par le ministre des incidents de police : *« Je ne tolérerai, à tous les échelons de la hiérarchie, aucune défaillance, aucune faute contre l'honneur, aucun manquement au respect des règles élémentaires de la justice et de la démocratie »*, devait déclarer, très fermement, M. Pasqua.

Le paradoxe est que cette évolution n'a pas convaincu l'auditoire. Les sept cents délégués attendaient en effet, des réponses concrètes sur leurs diverses exigences syndicales, résumées dans cinq questions posées à M. Pasqua par M. Deleplace. La FASP affirme ne pas sentir *« à la base, le souffle de la modernisation, cette ambition de rénovation d'une police sous-équipée, sous-développée, mal logée »*.

Elle s'inquiète de l'absence de mesures catégorielles d'accompagnement dans le projet de budget 1987 et juge insuffisantes les créations d'emploi – 567 au total – par rapport aux promesses gouvernementales.

Elle critique le développement des officines privées de gardiennage dont *« l'effectif sera bientôt plus élevé que celui de la police »* et souhaite que des textes régissent enfin le développement débridé des polices municipales. Enfin, elle voudrait que des leçons autocritiques – sur la prévention, la formation, l'efficacité du renseignement – soient tirées de la récente vague d'attentats.

M. Pasqua a certes fait l'éloge de la modernisation – *« Vous voulez une police moderne, nous allons ensemble, tous ensemble, la moderniser »* – alors que, dans l'opposition, l'actuelle majorité avait refusé de voter la loi pluriannuelle 1986-1990 adoptée à cette fin en 1985. Mais il est resté, le plus souvent, imprécis sur le contenu qu'il donnait à cette ambition. Avec cependant trois exceptions notables : l'accélération des procédures – par le recours au privé et aux collectivités locales – pour la rénovation du parc immobilier ; l'engagement de doter chaque commissariat et chaque véhicule de police d'un terminal d'ordinateur ; l'insistance sur la formation permanente afin qu'elle soit généralisée et que ses contenus soient *« adaptés aux exigences des services actifs »*.

Un idéal républicain

Mais le ministre de l'intérieur a préféré s'abstenir sur les autres registres. La FASP a pourtant obtenu une réponse qui devrait, d'ores et déjà, la satisfaire. Après qu'elle eut annoncé, mercredi, son intention d'organiser, dans tous les services de police, en novembre, une *« journée de contrôle de la modernisation »*, M. Pasqua lui a offert l'annonce de la mise sur pied au ministère de l'intérieur d'une *« commission du bilan »*, réunissant les représentants du personnel autour de M. Robert Pandraud. La FASP n'en maintient pas moins son initiative, dans l'intention de faire pression sur les parlementaires lors du débat budgétaire : *« Une commission du bilan en haut, c'est bien ; une journée de contrôle à la base, c'est mieux. »*

Au total, cette rencontre au sommet fut plutôt un succès personnel pour le bouillant secrétaire général de la FASP. Même s'il n'y eut pas de vrai dialogue, elle vaut, à ses yeux, reconnaissance de son organisation comme partenaire obligé, sinon privilégié, du ministère de l'intérieur. L'adhésion à la FASP, lors de ce congrès, d'un Syndicat national unifié des inspecteurs de police (SNUIP) et d'un Syndicat national des commissaires (SNC) a renforcé sa position. Elle fut célébrée sur le thème de l'unité syndicale et de l'unité professionnelle des divers corps de police, d'ordinaire rivaux, notamment dans l'opposition des policiers en civil et des policiers en tenue. La FASP souhaite en finir avec ces divisions : *« Une police libanisée, nous n'en voudrions pas »*, a résumé M. Deleplace, dans une formule concédant quelque peu à l'air du temps. *« Bien des drames n'auraient jamais endeuillé la police si les rôles des différents corps de policiers avaient été harmonisés au lieu d'être dissociés »*, a renchéri M. Jean-Pierre Caillot, secrétaire général du SNUIP.

L'idée conductrice est de *« revaloriser l'image de la police »* et de favoriser son *« rapprochement »* avec la population ; *« Une police efficace, rentable, moderne, oui ! Mais si elle est aussi une police ouverte, transparente, humaine. »* C'est le sens de la proposition de la FASP d'instituer un *« conseil supérieur de l'activité policière »* afin d'éviter *« les polémiques stériles après chaque incident de police »*.

Ces policiers-là assurent avoir un idéal illustré sur le mode lyrique par M. Deleplace qui a célébré, à la tribune, le prochain bicentenaire de la Révolution française : *« Notre date à nous, ce n'est pas 1988, mais 1989. »*

EDWY PLENEL.

A la Nation

La compagne de Georges Abdallah ?

Sur six colonnes à la une, le quotidien *France-Soir* affirme dans son édition du vendredi 17 octobre qu'un attentat a été évité de justesse dans un magasin à grande surface de la Nation, à Paris, jeudi 16 octobre, dans l'après-midi. Selon le quotidien, une jeune femme qui s'apprêtait à pénétrer dans le magasin Inno a pris la fuite lorsqu'un vigile lui a demandé d'ouvrir son sac. Poursuivie, elle se serait alors engouffrée dans une Mercedes noire qui l'attendait, garée en double file, moteur tournant. La voiture, écrit *France-Soir* aurait démarré *« sur les chapeaux de roue, effectuant un incroyable slalom dans la circulation à une vitesse folle »* ». Toujours selon le quotidien, qui ne doute pas que la jeune femme voulait déposer une bombe, les vigiles auraient reconnu Jacqueline Esber, compagne de Georges Ibrahim Abdallah, chef des FARL, détenu en France, et elle-même soupçonnée d'avoir assassiné un diplomate israélien en 1982, à Paris.

Ce vendredi matin, la police judiciaire refusait de commenter cette information, mais quelques policiers qui s'occupent habituellement de terrorisme n'arrivaient pas à dissimuler leur scepticisme. Les faits semblent, en tout cas, *un peu différents de ce qu'en dit France-Soir.* Si une jeune femme s'est effectivement enfuie dans l'après-midi de *jeudi*, c'est après une tentative de vol à l'étalage, comme il en survient plusieurs fois chaque jour dans tous les grands magasins, et non pas lors d'un contrôle préventif antiterroriste. Lors de leur déposition au commissariat du quartier, apercevant l'affiche, où figurent les portraits du « clan » Abdallah, les vigiles ont estimé qu'il pouvait y avoir des ressemblances entre leur fuyarde et Jacqueline Esber, mais ils n'ont reconnu personne formellement.

G. M.

Premier congrès national des enquêteurs de police

LYON

de notre correspondant régional

Le premier congrès du Syndicat national des enquêteurs de police (SNEP) a eu lieu à Lyon, les 13 et 14 octobre. Ce syndicat – qui affirme rassembler neuf cents des trois mille huit cents enquêteurs de police français – milite dans l'*« indépendance et l'apolitisme »* pour *« l'intégration progressive »* de cette catégorie de policiers au *« corps des inspecteurs »*. Il réclame, alors que les enquêteurs sont, sur le plan indiciaire, confondus avec les effectifs en tenue, des *« critères de sélection identiques à ceux du civil »*.

Le SNEP, créé en 1982, aurait été écouté avec bienveillance par M. Michel Blanzy, directeur du personnel et de la formation de la police nationale, et un projet de *« statut »* des enquêteurs de police serait en cours d'élaboration. Un policier lyonnais, M. Claude Thomas, a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général du SNEP, à la tête d'un bureau présenté comme *« homogène »* pour la défense d'*« intérêts catégoriels »*.

Dans une lettre aux congressistes

M. Mitterrand rend hommage à l'attitude responsable des policiers

Dans une lettre adressée, ce vendredi 17 octobre, à M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicat de police, à l'occasion de la clôture du congrès de ce syndicat, M. François Mitterrand rend hommage à l'action des forces de police. Quelque peu devancé dans ce domaine par le premier ministre, lors de la vague d'attentats de septembre, le président de la République entend ainsi manifester que, comme il l'avait déclaré au lendemain du changement de majorité, la *« sécurité intérieure »* fait partie de ses prérogatives.

« Je voudrais saisir l'occasion de la réunion de vos délégués, écrit M. Mitterand à M. Deleplace, *pour exprimer aux gardiens de la paix, gradés, officiers, enquêteurs, inspecteurs et commissaires, ainsi qu'aux personnels administratifs de la police nationale ma gratitude et celle de tous nos concitoyens pour la très lourde tâche qu'ils ont accomplie dans les semaines terribles où le terrorisme aveugle s'est déchaîné. La police a payé un lourd tribut. Je rends hommage au courage de ces hommes victimes de leur devoir et je partage votre peine. »*

M. Mitterrand souligne aussi l'attitude responsable des forces de police, qui n'ont pas, comme parfois dans le passé, cédé à l'agitation et à la passion. *« Le calme et le sang-froid de la population*, écrit-il, *sont largement dus à votre présence et à votre action ainsi qu'à celle de l'ensemble des forces de l'ordre (...). Surtout dans les temps difficiles, face à la délinquance et au terrorisme, l'action de la police exige un strict respect de la légalité et des principes de la tradition républicaine. Votre fédération n'a pas esquivé cette exigence, même dans les circonstances les plus déliquates. »*

Enfin, au moment où la FASP s'inquiète d'un effort budgétaire à ses yeux insuffisant et d'un ralentissement de la modernisation de l'institution policière, M. Mitterrand laisse entendre qu'il aura son mot à dire sur ce sujet : *« Depuis plusieurs années, vous avez œuvré pour une profonde adaptation de la police : la modernisation de son équipement et de ses méthodes, l'amélioration de la formation des personnels, le développement de la concertation, le souci du dialogue avec les usagers (...) Vos réflexions et suggestions ont largement été prises en compte. Elles sont entrées dans les faits. Elles ont fait l'objet d'une loi de modernisation qui doit prolonger ses effets dans les quatre années à venir. Les orientations que vous avez initiées sont maintenant reconnues par tous. La sécurité des Français exige la continuité et la prolongation des efforts entrepris. Je veillerai à ce que cette tâche commune soit menée à bien. »*

ÉDUCATION

Une décision surprenante

M. Monory congédie les commissions qui devaient préparer les nouveaux programmes des lycées

Le ministre de l'éducation nationale devrait annoncer, mercredi 22 octobre, ses propositions de réforme des lycées ; elles découleront des conclusions du rapport sur les rythmes scolaires confié au docteur Pierre Magnin, ancien recteur, qui sera publié également ce jour-là. Ces propositions doivent ensuite faire l'objet d'une concertation. M. Monory a préféré attendre le lendemain de la journée de grève nationale organisée par la quasi-totalité des syndicats de l'Education nationale le 21 octobre, pour faire connaître des orientations qu'attendent avec inquiétude les enseignants. Elles tendent en effet à diminuer, pour les élèves, le nombre d'heures de cours hebdomadaires, et donc à faire travailler chaque professeur devant davantage de classes et de lycéens. La proposition d'alléger les horaires figurait déjà dans le rapport rédigé par M. Magnin, en 1978, pour le Conseil économique et social.

Un élément essentiel manque encore à la réforme des lycées que prépare M. Monory : des programmes. On voit mal en effet comment pourrait être appliqué le principe d'une réduction de l'horaire hebdomadaire de cours sans un allégement parallèle des contenus. Celui-ci pourrait faciliter le travail personnel des élèves et permettre le réaménagement de la journée scolaire, mais serait surtout la source de substantielles économies budgétaires, dans la perspective d'un afflux continu d'élèves dans les lycées.

Or le ministre a congédié brutalement en septembre dernier les commissions permanentes de spécialistes mises en place par M. Alain Savary pour réfléchir à l'amélioration de l'enseignement de chaque discipline, depuis le cours préparatoire jusqu'au baccalauréat.

Prêts depuis six mois

Composées d'enseignants de tous les niveaux, d'inspecteurs et de spécialistes de la didactique de chaque matière, elles permettaient de préparer une réforme cohérente des contenus d'enseignement. Leurs travaux avaient très largement inspiré les nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège publiés en 1985.

Mal accueillies à leurs débuts par l'inspection générale, ces commissions s'étaient peu à peu imposées comme des lieux indispensables de confrontation des idées et de concertation. Leur disparition déclenche aujourd'hui les protestations des associations de spécialistes et des inspecteurs eux-mêmes. C'est désormais à ces derniers seuls que revient la tache d'améliorer les programmes des lycées dans une situation particulièrement embrouillée.

Les nouveaux programmes de seconde sont en effet prêts depuis six mois. Ils avaient même été soumis aux instances paritaires de l'éducation nationale le 6 mars dernier et attendent d'être publiés. *Gelés* par M. Monory dans la perspective d'une nouvelle réforme des lycées, ils devront être adaptés aux réductions d'horaire prévues par le ministre : vingt-six heures plus une option facultative de trois heures (vingt-huit heures et demie obligatoires actuellement) dans l'enseignement général et trente heures (trente-neuf heures et demie aujourd'hui) dans l'enseignement technologique. Ce dernier serait donc particulièrement touché avec une diminution notable des horaires d'atelier. Le maintien d'une classe de seconde *« indéterminée »* (sans séparation en séries) semble l'hypothèse la plus probable ; les programmes de seconde, conçus pour s'articuler avec les nouveaux textes du collège, pourraient bien refaire surface, moyennant quelques aménagements d'horaire.

En revanche, pour la première et la terminale, aucun programme n'est prêt. Certes les commissions de spécialistes y avaient travaillé mais le temps leur avait manqué. Depuis six mois, le dossier est resté en l'état. Comme pour la seconde, le principe d'une réduction d'horaire à vingt-six heures obligatoires dans l'enseignement général et à une trentaine dans le technologique (contre vingt-six à trente-quatre aujourd'hui) est retenu pour la première et la terminale. On parle aussi d'une réduction du nombre de séries technologiques (F1 à F12, G1 à G3 et H actuellement). Dans cette perspective, le baccalauréat serait recentré sur la culture générale, la spécialisation à caractère professionnel étant partiellement reportée pour les techniciens dans les deux premières années de l'enseignement supérieur (IUT et BTS).

PHILIPPE BERNARD.

M. Alain Lancelot, futur directeur de l'Institut d'études politiques de Paris

Le conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris a décidé, vendredi 17 octobre, de proposer à l'approbation du premier ministre la candidature de M. Alain Lancelot pour succéder à M. Michel Gentot au poste de directeur de l'IEP. M. Alain Lancelot a été élu à la quasi-unanimité (vingt-deux voix pour, quatre bulletins blancs) et devrait prendre ses fonctions le 5 janvier 1987. M. Michel Gentot, qui regagne le Conseil d'Etat, était directeur de Sciences po depuis huit ans ; il avait été nommé à ce poste une première fois par M. Raymond Barre, puis renouvelé en 1984 par M. Pierre Mauroy.

[Né le 12 janvier 1937 à Chênes-Bougerie (Suisse), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur ès lettres et en sciences humaines, M. Alain Lancelot est maître de conférences (1963), puis professeur à l'IEP (1968). Directeur d'études et de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (depuis 1967), secrétaire général de l'Association française de sciences politiques (1970-1975), il dirige depuis 1975 le Centre d'études de la vie politique française contemporaine (rattaché à la Fondation des sciences politiques et au CNRS) et est codirecteur depuis 1985 de l'Observatoire interrégional du politique. Il est conseiller scientifique de la SOFRES depuis 1967 et directeur, depuis 1970, du cycle supérieur de spécialisation en études de marché et stratégie marketing de l'IEP. Outre ses commentaires « à chaud » à l'occasion de tous les grands rendez-vous électoraux pendant de nombreuses années, M. Lancelot est l'auteur de nombreux ouvrages et publications : *la Participation des Français à la politique* (1961), *l'Abstentionnisme électoral en France* (1968), *la Vie politique en France depuis 1940* (en collaboration avec J. Chapsal, 1975), *les Elections sous la V[e] République* (1983), *Annuaire de la France politique* (1984-1985).

● **Le projet Devaquet au Sénat le 23 octobre.** – M. Alain Devaquet, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, présentera, le 23 octobre, devant les sénateurs, son projet de réforme de l'enseignement supérieur, dont le rapporteur sera M. Paul Séramy, sénateur centriste de Seine-et-Marne. Le débat doit se poursuivre les 24, 27 et 28 octobre.

SCIENCES

Le Salon du champignon au Muséum

Du 18 au 26 octobre, les champignons tiennent leur Salon annuel au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Comme tous les ans, les spécimens présentés seront renouvelés tous les jours grâce aux cueillettes quotidiennes effectuées par le personnel du laboratoire de cryptogamie. L'accent est mis cette année sur les spores, ces minuscules particules de quelques microns grâce auxquelles les champignons se reproduisent

A l'occasion du Salon des champignons, l'amphithéâtre Rouelle inaugurera sa nouvelle utilisation : l'animation pédagogique qui permettra aux enseignants de faire à leurs élèves des démonstrations avec le matériel mis à leur disposition par le Muséum.

★ Salon du champignon, grande galerie d'exposition (parallèle à la rue Geoffroy-Saint-Hilaire) du Jardin des plantes, Paris-5[e]. Ouvert tous les jours de 10 heures à 17 heures. Entrée : 16 francs.

★ Service d'animation pédagogique, amphithéâtre Rouelle, Jardin des plantes, près de l'entrée de la ménagerie. Prendre rendez-vous au 43-36-54-26.

Une éclipse de Lune sur la France

Une éclipse de Lune devrait être visible, vendredi soir 17 octobre, de toute la France. Elle débutera à 19 h 41, lorsque le disque lunaire entrera dans le cône d'ombre que forme la Terre sous l'effet des rayons solaires, et s'achèvera à 20 h 55.

Si le temps le permet, on pourra observer le phénomène à l'œil nu ou à la jumelle. Les Parisiens pourront se rendre à Montmartre face à la basilique du Sacré-Cœur sur la terrasse du square Willette, où la Société astronomique de France les invite à une séance d'observation commentée.

MÉDECINE

● **PRÉCISION.** – L'annonce de la découverte, par l'équipe du professeur Robert Weinberg, du premier « oncogène récessif » (*le Monde* du 17 octobre) fait l'objet d'une publication dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* (daté 16 octobre). Les principaux signataires sont, outre le professeur Weinberg (Massachusetts Institute of Technology et Whitehead Institute for Biomedical Research), le docteur Thaddeus Dryja (Harvard Medical School), le docteur Stephen Friend (Dana Farber Cancer Institute) et les docteurs Joyce Rapaport et Daniel Albert (Massachusetts Eye and Ear Infirmary).

Société

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Sept ans de prison dont un avec sursis ont été requis contre Maurice Joffo

En demandant, jeudi 16 octobre, à la dixième chambre du tribunal de Paris de déclarer Maurice Joffo coupable du délit de recel de vols aggravés, et de le condamner à sept ans de prison, dont un pourrait être assorti du sursis, M. Claude Cohen, substitut du procureur de la République, n'a surpris personne et surtout pas les défenseurs du prévenu, Mes Charles Robaglia et Jean-Yves Le Borgne, qui devaient lui répliquer le lendemain.

M. Cohen n'a pas dissimulé que, juridiquement, cette affaire, dans laquelle il voit *« l'archétype d'un recel d'une ampleur exceptionnelle s'apparentant à une délinquance économique alimentée par une délinquance de violence »*, pose la question de savoir si Maurice Joffo connaissait la provenance de la masse de bijoux, d'or et d'argenterie trouvée en sa possession. Pouvait-il ignorer que de tels objets non seulement avaient été volés mais que les vols n'avaient pu être accomplis qu'avec les circonstances aggravantes définies par le code pénal, et qui, précisément, feraient de l'inculpé un receleur de vols aggravés, passible de sept ans de prison ?

Si Maurice Joffo a admis, pour une infime partie des pièces saisies, qu'il pouvait avoir des doutes sur leur provenance quand il les achetait, il a assuré que, pour tout le reste, l'origine ne pouvait être soupçonnée. Ainsi ne pourrait-on retenir contre lui qu'un recel de vol simple passible de trois ans de prison pour *5 % du butin*, la *malhonnêteté* ne pouvant être démontrée pour le reste.

Telle n'est pas l'opinion du représentant du ministère public. Le recel, a-t-il exposé en substance, est un délit constitué par deux éléments. L'un est matériel : c'est la possession d'objets volés. L'autre, plus subtil, est la connaissance des conditions dans lesquelles les vols ont pu être opérés et, sur ce dernier chapitre, faute d'aveux, il faut rechercher les indices de nature à emporter la conviction. Or Maurice Joffo ne pouvait pas être abusé. Il ne pouvait pas ne pas savoir. C'est ce qu'on appelle la théorie de *« la connaissance obligée »*.

Pourquoi était-il obligé de savoir ? M. Cohen a donné un exemple. On a saisi en Suisse deux cent trente pièces d'argenterie. On sait qu'elles furent volées le 16 mars 1981 avec des bijoux et des montres. Devant la nature de ce butin, Maurice Joffo ne pouvait pas ignorer qu'il avait fallu les prendre dans un appartement ou un magasin ; que cela impliquait non seulement une effraction, mais la participation de plusieurs cambrioleurs disposant, de surcroît, au moins d'un véhicule. Autant de circonstances de vols aggravés. Et, pour le ministère public, il en va de même pour des bijoux provenant d'un vol à Amsterdam et pour une importante quantité d'or dérobée en août 1982 dans la propriété d'un notaire de Poitiers.

Le bon sens et la logique

Ainsi, le Joffo passionné de bijoux rares, l'amateur toujours en quête d'un achat pour la simple satisfaction d'une passion ou le désir de placer ses gains, dans la crainte où il était de la pauvreté, ne fut en réalité guidé que par l'appât du gain. *« Ce qui est cause*, devait encore dire M. Cohen, *ce n'est pas la fortune des époux Joffo, mais la façon dont elle fut acquise. On est loin, sur ce chapitre, de la transparence. Pourquoi, par exemple, l'appartement parisien des Joffo était-il au nom d'une société panaméenne ? Pourquoi la gestion en Suisse de comptes appartenant à autrui ? Pourquoi encore tous ces témoignages selon lesquels Maurice Joffo proposait la vente de bijoux à Paris, à Cannes, à Val-d'Isère, et toujours en compagnie de sa femme, qui portait sur elle les bagues, colliers ou bracelets proposés ? »*

Elle n'a pas été oubliée par M. Cohen Mme Yveline Joffo. Il a même dit qu'elle lui paraissait aussi coupable que son mari *« en raison de l'ascendant qu'elle exerçait, de la façon dont elle se trouvait associée à toutes ses affaires »*.

Il a raconté, aussi, le bien mauvais usage qu'elle fit d'une mise en liberté accordée après quatre mois de détention provisoire, envoyant alors à Genève une équipe qui devait ouvrir un coffre et lui en rapporter d'urgence le contenu. Opération manquée qui lui valut un prompt retour en prison et, aujourd'hui, une *mise en liberté sous contrôle judiciaire*.

Il restait à indiquer les peines que souhaitait le porte-parole de l'accusation. Pour Maurice Joffo, M. Cohen commença par exposer que, *« en raison de l'ampleur exceptionnelle des recels et des souffrances des victimes »*, celle qui s'imposait était, bel et bien, les sept ans de prison, maximum prévu par la loi, *« mais minimum exigé par le bon sens et la logique »*. C'est ensuite que fut faite la concession : *« Il est aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans. Il est sur le versant descendant de la vie, celui où les années de détention pèsent plus lourd. Alors, peut-être pourrez-vous lui consentir une part de sursis mais qui ne saurait aller au-delà d'un an »*.

Contre Mme Joffo, ce sont quatre années de prison dont quarante-deux mois avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve qui ont été requis. En outre, pour chacun des époux, le ministère public a demandé la condamnation à une amende de 1 million de francs.

Restaient les comparses, Roland Cappelo et François Taicon, les deux forains qui furent interpellés en même temps que Joffo le 30 novembre 1984 à Paris, lors de la remise d'un sac de bijoux contre une somme de 110000 francs. M. Cohen a demandé trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis contre le premier, vingt mois dont quinze avec sursis pour l'autre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

En visite dans un centre d'éducation surveillée

Le garde des sceaux insiste sur son opposition à l'incarcération des mineurs

Visitant jeudi 16 octobre un centre d'éducation surveillée à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), M. Albin Chalandon a rappelé qu'il avait, *« à plusieurs reprises, exprimé son opposition à l'incarcération des mineurs »*. Le garde des sceaux a cependant expliqué qu'il avait pris le parti d'*« encourager la création ou la réorganisation (...) d'internats sans barreaux où seront demandées et imposées aux jeunes* [les plus difficiles] *la discipline et l'autorité »*.

M. Chalandon a confirmé qu'il avait décidé une « reprise en main » du secteur de l'éducation surveillée (*le Monde* daté 21-22 septembre). Il a précisé qu'il arrêterait sa nouvelle politique *« à la fin de l'année »* lorsqu'il connaîtrait les conclusions de l'audit en cours dans ce secteur.

Le garde des sceaux s'est aussi expliqué sur la suppression dans le prochain budget de quelque 200 postes d'éducateurs : *« Ce sont les consignes de rigueur budgétaire imposées à l'ensemble du gouvernement qui m'ont contraint à cette solution. L'éducation surveillée avait été très favorisée par les budgets précédents, elle n'était donc pas prioritaire cette année. J'espère pouvoir obtenir des crédits supplémentaires dans les budgets suivants. »*

● **M. Chalandon accepterait de revenir sur la prestation de serment.** – *M. Albin Chalandon* est-il prêt à revoir le projet de loi sur la réforme du code de la nationalité qui est actuellement examiné par le Conseil d'Etat ? Selon M. Harlem Désir, président de l'association SOS-Racisme, qui a été reçu, jeudi 16 octobre, par le ministre de la justice, ce dernier *« a reconnu qu'un certain nombre d'éléments du projet de loi pouvaient être modifiés »*. M. Chalandon aurait fait notamment allusion à la prestation de serment que tout étranger devrait faire devant un juge d'instance avant d'acquérir la nationalité française (*le Monde* daté 12-13 octobre).

Carrefour du développement

Deux bandes magnétiques sont remises au magistrat

M. Philippe Leroy, l'un des inculpés de l'affaire du Carrefour du développement, qui a mis directement en cause M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, a fait remettre par son défenseur, jeudi 16 octobre, deux bandes magnétiques au magistrat-instructeur, M. Jean-Pierre Michau (*le Monde* du 17 octobre). Selon ses déclarations, M. Leroy, gérant de la société de courtage et de transit (SOCOTRA), aurait personnellement remis en janvier 500 000 F provenant d'opérations de fausses factures à M. Christian Nucci, et, jeudi, son avocat, Me Patrice Guénin, précisait à sa sortie du cabinet du juge qu'il avait *« fourni au magistrat les pièces établissant la réalité de ses déclarations. »* Ces « pièces », constituées par deux cassettes miniatures de dictaphone enregistrées en juillet 1986, comporteraient des entretiens téléphoniques entre M. Leroy et M. Nucci d'une part, et entre M. Leroy et une attachée parlementaire d'autre part. Mais Me Guénin s'est refusé à confirmer la nature des enregistrements.

Me Patrice Guénin a seulement indiqué qu'il avait conseillé à son client de dire toute la vérité *« pour que la lumière soit faite sur un scandale politico-financier »*. L'avocat a ajouté que la vérité serait plus favorable à M. Leroy *« que la volonté éventuelle de couvrir certaines personnes »*.

Enfin, Me Guénin a indiqué qu'il avait déposé une demande de mise en liberté au nom de M. Leroy, écroué depuis le 16 septembre sous les inculpations d'abus de confiance, de faux en écritures de commerce et usage. *« J'incline à penser que le juge y sera favorable »*, a estimé l'avocat, avant d'ajouter : *« La seule raison qui pourrait conduire le juge à s'y opposer serait la volonté de protéger l'inculpé »*, laissant entendre que la vie de son client pourrait être menacée.

M. P.

● **Suicide d'un détenu à la prison d'Ajaccio.** – Ange Martini, détenu à la maison d'arrêt d'Ajaccio (Corse-du-Sud) s'est pendu dans sa cellule, jeudi soir vers 20 heures. Ange Martini avait été condamné au mois de septembre à deux ans de prison dont quatorze mois avec sursis par le tribunal de grande instance d'Ajaccio pour port d'armes et coups et blessures.

Philatélie

Les émissions de Monaco

La deuxième partie du programme d'émissions de Monaco paraîtra le 28 octobre. Elle comporte quelques belles gravures concernant la Belle Epoque et la Croix-Rouge.

– *6* et *7 F*, Monte-Carlo et Monaco à la Belle Epoque, 1870-1925 (taille-douce, dessin Hubert Clérissi, gravure Czeslaw Slania).

– *3 + 0,70 F* et *4 + 0,80 F*, Croix-Rouge : Hercule et les Pommes d'or des Hespérides et Hercule et le Cerbère (taille-douce, dessin Pierrette Lambert, gravure Claude Haley).

– *4 F*, 350e anniversaire de la première représentation du *Cid*, Chimène et Rodrigue (taille-douce, dessin Pierrette Lambert, gravure Pierre Albuisson).

– *5 F*, 175e anniversaire de Franz Liszt (taille-douce, dessin Pierrette Lambert, gravure Pierre Albuisson).

– *6 F*, 25e anniversaire de l'inauguration de la statue le *Plongeur olympique*, d'Emma de Sigaldi (taille-douce, dessin Géraldine Sadlier, gravure Jacky Larrivière).

– *2,20* et *3,90 F*, Concours international de bouquets (héliogravure, dessin Pierrette Lambert).

– *2,20 F*, XIIe Festival international du cirque (héliogravure, dessin Bazzoli).

– *3,90 F*, Activités industrielles de Monaco : transformation des matières plastiques (taille-douce, dessin et gravure Claude Haley).

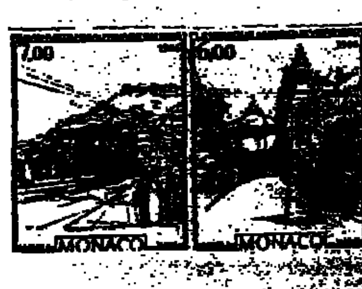
– *1,80* et *2,50 F*, Noël : branches de sapin décorées (héliogravure, dessin Bernard Minne).

– *5,80 F*, Bicentenaire de la première ascension du mont Blanc (taille-douce, dessin Jacques Chesnot, gravure Claude Haley).

– *3, 4, 5* et *6 F*, bloc-feuillet des quatre saisons : l'arbousier (taille-douce, dessin Pierrette Lambert, gravure Jean Pheulpin).

Rappelons que, le 5 septembre, a eu lieu la mise en vente du timbre à 3,20 F, Congrès international des assureurs et réassureurs (taille-douce, dessin et gravure Claude Jumelet).

★ Pour tout renseignement concernant Monaco, n'hésitez pas à vous adresser à l'Office des timbres-poste de Monaco, 2, avenue Saint-Michel, Monte-Carlo, principauté de Monaco.







Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Un club « Finlandia'88 ».** – Les préparatifs de l'exposition philatélique internationale Finlandia'88, qui doit avoir lieu du 1er au 12 juin 1988, vont bon train. en particulier, les philatélistes remarqueront la création d'un club qui fournira, moyennant le paiement d'une somme de 1 500 marks finlandais, un certain nombre d'avantages à ses membres : ces derniers recevront tous les timbres émis à l'occasion de l'exposition, entrée gratuite, restaurant particulier, transports gratuits dans Helsinki, entrée gratuite pour une quarantaine de musées, etc. (Renseignements à Finlandia'88, PO Box 990, SF-00101, Finlande.)

● **Vente prestigieuse en Suisse.** – La société David Feldman organise une vente aux enchères le jeudi 13 novembre à Genève. 204 lots de France uniquement, de 1849 à 1852, y seront dispersés. A noter, au fil des pages du catalogue, digne de figurer dans toutes les bibliothèques, deux 20 c. noir oblitérés du 1er janvier 1849, le premier jour de circulation des timbres français ; un 20 c. noir oblitéré d'un petit cachet à date bleu de Paris du 3 janvier 1849 (estimation 12 000 francs suisses) neuf 1 F vermillon (estimation selon état de 14 000 FS à 36 000 FS), une lettre de 1853 pour Amsterdam avec huit exemplaires du 15 c. vert (estimation 28 000 FS) et une lettre de 1854 pour Nantes avec un bloc de huit 10 c. « Présidence » plus paire du 10 c. Empire, ex-collection Burrus (estimation 100 000 FS). Les lots seront visibles les 6 et 7 novembre chez Soluphil, 5, rue du Helder, 75009 Paris. (Renseignements auprès de David Feldman, Case postale 81, 1213 Onex, Genève, Suisse.)

La France compte de plus en plus de suicides

Des causes encore mal cernées

Pourquoi se suicide-t-on ? Peut-on établir un profil à haut risque du sucidé potentiel ? L'enquête de l'INSERM, pas plus que les autres études épidémiologiques de ce type effectuées dans d'autres pays, ne permet de répondre. Les scientifiques butent toujours sur le même obstacle : la compréhension des mécanismes « suicidogènes ». Cette capacité qu'a un individu, à un moment donné de son existence, de passer à l'acte, à quoi tient-elle ? A des caractéristiques de sa personnalité ? A des modifications neuro biologiques de son cerveau ? A des caractères génétiques influencés par l'environnement ? Nul ne le sait.

Mieux vaut se contenter d'énumérer les principales données épidémiologiques, concernant le suicide, contenues dans l'enquête de l'INSERM.

C'est à partir de la soixantaine que, chez les hommes, le taux de suicide augmente nettement : il passe assez brutalement d'environ 45 pour 100 000 autour de cinquante ans à 124 pour 100 000 après soixante-dix ans.

On se suicide « traditionnellement » plus dans certaines régions que dans d'autres.C'est la partie nord-ouest de la France (Bretagne, Normandie, Picardie) qui apparaît, d'assez loin, la plus touchée (le taux de suicide y est supérieur à 40 pour 100 000), contrairement à l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes, la Franche-Comté et la Lorraine où les taux sont plus bas. Enfin, et c'est une surprise, la région parisienne est celle où l'on se suicide le moins (le taux y est compris entre 14 et 20 pour 100 000).

Parmi les moyens employés, la pendaison est de loin le plus courant (dans près de 4 cas sur 10), suivie des blessures par armes à feu (1 cas sur 5 environ), les intoxications (1 cas sur 7) et les noyades (1 cas sur 9).

Il ne semble pas exister de véritable variation saisonnière des taux de suicide. Tout juste peut-on noter une légère poussée printanière. De même, aucun lien n'a pu être établi entre la fréquence du suicide et la pleine lune. C'est le lundi qu'il se produit le plus grand nombre de suicides, le dimanche étant le jour où l'on se suicide le moins.

Veufs, divorcés et chômeurs

Parmi les hommes, ce sont les veufs et les divorcés qui se suicident le plus. A noter que chez les femmes suicidées le statut matrimonial semble avoir moins d'influence. Comme si les femmes étaient, vis-à-vis de leur conjoint, moins dépendantes que les hommes. Selon les auteurs de l'étude, il semblerait que *« la variable la mieux corrélée positivement au suicide soit le taux de divorce, ce taux étant lui-même corrélé au taux d'activité féminine »*.

Il ne semble pas que la croissance du chômage soit l'une des causes principales de la hausse du taux de suicide, du moins chez les hommes de plus de quarante ans, qui sont pourtant à l'origine de la moitié de la totalité des suicides.

En revanche, chez les femmes, il semble bien exister un rapport entre l'évolution du taux de chômage et le nombre des suicides.

Les relations entre alcoolisme et suicide ne sont pas aussi évidentes qu'on aurait pu le croire. Il ne semble pas, en particulier, exister de corrélation particulière entre les taux de mortalité par cirrhose du foie et la courbe des suicides. « *Cela*, ajoutent les auteurs, *ne signifie pas que l'alcool n'a rien à voir avec le suicide.* » Il pourrait favoriser le passage à l'acte en annihilant les défenses psychiques devant la mort. Considéré comme un remède à l'angoisse, il inverserait ainsi ses effets au-delà d'un certain seuil d'imprégnation.

A toutes ces constatations, purement épidémiologiques, faut-il ajouter un facteur génétique ? Le numéro d'octobre de la revue *Archives of General Psychiatry* publie une étude américano-danoise selon laquelle la dépression et l'hérédité pourraient jouer un rôle important dans le suicide. Cette enquête a étudié le comportement d'enfants adoptés, dépressifs ou suicidaires, de leurs parents adoptifs et de leurs parents biologiques. Elle montre que les symptômes suicidaires — mais aussi dépressifs — observés chez soixante et onze enfants se retrouvent beaucoup plus souvent chez leurs parents biologiques que chez leurs parents adoptifs. Autant dire que le débat sur les causes du suicide est loin d'être clos.

FRANCK NOUCHI.

Le nombre de suicides est en augmentation constante en France depuis 1975, notamment chez les jeunes et les plus de soixante-cinq ans. Près de douze mille personnes se donnent volontairement la mort chaque année. Le suicide, qui concerne deux fois plus d'hommes que de femmes, est responsable de 2 % des décès (un sur huit) entre vingt et vingt-quatre ans. C'est la deuxième cause de mort après les accidents.

L'appel de ceux qui échouent

La plus grande partie de l'ouvrage de Françoise Davidson et Alain Philippe est consacrée aux suicides avortés. Si certaines de ces tentatives *« correspondent bien à des suicides que le hasard ou l'intervention précoce de l'entourage ont interrompus à temps*, écrivent les auteurs, *d'autres, les plus nombreuses, ne paraissent pas marquées par un refus irrépressible de la vie, mais plutôt par le besoin de « vivre autrement », quitte à risquer de mourir pour le faire comprendre. »*

L'analyse porte sur plusieurs enquêtes épidémiologiques régionales (Lyon et Bas-Rhin) groupant au total près de trois mille trois cents cas. Il y a en moyenne un suicide pour six tentatives chez les hommes, et un suicide pour trente tentatives chez les femmes.

Chaque année, dans la tranche d'âge quinze-quarante-quatre ans, près de deux hommes sur mille et plus de trois femmes sur mille tentent de se donner la mort.

Les médicaments sont utilisés dans neuf tentatives de suicides sur dix, à l'aide (quatre fois sur cinq) d'un médicament qui avait été prescrit. Les plus couramment employés sont les tranquillisants (50 %), suivis d'assez loin par les hypnotiques (18,7 %), les barbituriques (9,2 %) et les antidépresseurs (8,2 %).

Les auteurs tentent de resituer la tentative de suicide en fonction de vingt-neuf paramètres caractérisant la situation socio-familiale et personnelle des suicidants. Au terme d'analyses longues et complexes, ils formulent des conclusions à la fois nuancées et sans équivoque. *« Aucun facteur de risque*, écrivent-ils, *ne peut être considéré en soi comme explicatif d'une tentative de suicide. La psychopathologie, cependant, en accroît lourdement la probabilité, en même temps qu'elle témoigne, le plus souvent, de nombreux facteurs défavorisants, notamment dans le domaine affectif et relationnel.* » Les facteurs psychologiques personnels (parmi lesquels les relations intrafamiliales dont le rôle est considérable) semblent les plus déterminants. Les auteurs notent que *« l'épidémiologie, dans sa sécheresse scientifique, ne conforte pas les thèses sociologiques du suicide. Elle contribue à combattre la « banalisation » des suicides et, surtout, des tentatives de suicide pour en donner un tableau plus humain, plus complexe, plus individuel et lui laisser encore son mystère. »*

Deux types de prévention

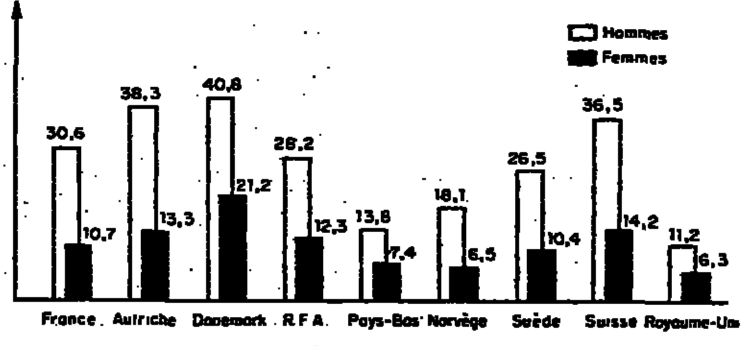
Touchant directement ou non une fraction importante de la population, empruntant beaucoup à la psychiatrie sans, pour autant, que celle-ci puisse définir à elle seule le phénomène, le suicide et ses tentatives peuvent-ils être prévenus ? Une question essentielle autant que difficile.

On distingue deux types de prévention : la prévention primaire (qui concerne la population dans son ensemble) et la prévention secondaire, qui ne s'adresse qu'aux personnes à risque. Sur ce point, l'enquête de l'INSERM confirme que la répétition de l'acte suicidaire survient avec une grande fréquence — (dans 30 % à 40 % des cas, le plus souvent dans des délais rapides). L'urgence est donc de prévenir efficacement les récidives. Comment faire ? Les spécialistes proposent un programme schématique : *« Nouer avec le suicidant des liens thérapeuthiques ou de soutien pendant les heures ou les jours qui suivent immédiatement la tentative ; conserver ces liens le temps nécessaire pour écarter le risque de récidive. »* En pratique, il en va tout différemment. *« Nombreux sont encore ceux qui pensent que la tentative de suicide doit être oubliée le plus rapidement possible, comme si cela était humainement possible »*, écrivent les auteurs. C'est pour eux une erreur pure et simple.

Reste à savoir qui, de l'entourage, du médecin généraliste ou du psychiatre, peut véritablement accepter un tel acte en parvenant à lui redonner un sens. C'est-à-dire réussir à faire d'un geste de désespoir — quand il n'est pas tout simplement le symptôme d'une maladie mentale — le début d'une nouvelle existence.

JEAN-YVES NAU.

Le Danemark en tête



Comparaison internationale des taux standards de suicides pour 1980 (pour 100 000).

Jeunes et vieux

		1950	1964	1968	1972	1976	1979	1981	1982
15-24 ans	Hommes ..	6,4	6,9	9,8	10,6	13,5	14,9	14,6	15,2
	Femmes ..	2,7	3,8	5,0	4,5	4,6	5,0	5,0	5,4
25-44 ans	Hommes ..	19,0	19,9	20,8	21,7	22,8	29,6	30,9	33,7
	Femmes ...	5,1	6,3	7,1	7,8	8,5	10,2	11,2	11,2
45-64 ans	Hommes ..	46,6	44,8	43,4	41,7	35,8	40,9	42,7	44,5
	Femmes ...	12,9	13,4	14,1	15,0	13,8	15,8	16,0	17,3
65 ans et +	Hommes ..	78,2	63,7	65,9	66,0	67,5	74,6	78,3	83,0
	Femmes ...	18,5	17,0	18,7	21,4	20,2	23,6	23,9	27,6
Tous âges	Hommes ..	27,0	24,8	25,4	25,5	25,3	29,4	30,6	32,4
	Femmes ...	7,1	7,5	8,3	9,0	8,7	10,1	10,5	11,4

Evolution des taux de suicides en France de 1950 à 1982, par sexe et par âge (pour 100 000).

Permis de mourir

Le suicide est tabou. Comment ne le serait-il pas dans une société où la mort elle-même est dissimulée, niée, volontairement oubliée ?

Les suicidés participent à ce grand camouflage en s'en allant, presque toujours, sur la pointe des pieds. Ils ne cherchent ni à commettre un geste exemplaire ni à alerter les médias. C'est un drame intime que leur entourage vivra seul et maquillera aussitôt. Personne ne sera dupe, mais tout le monde jouera le jeu, avec un mélange de pitié, d'effroi et de culpabilité.

Quel changement ! Jean-Jacques Rousseau voyait dans le suicide *« un vol fait au genre humain »*, et Proudhon le qualifiait de *« banqueroute frauduleuse »*. Louis XIV avait déjà puni cette « escroquerie » avec toute la rigueur nécessaire. Son ordonnance de 1670 réglait dans les moindres détails le châtiment posthume infligé au suicidé : ses biens étaient confisqués, son corps traîné par une charrette, puis pendu par les pieds et enfin jeté à la voirie.

Cet acharnement sur un cadavre — pratiqué à d'autres époques et sous d'autres latitudes — en dit long sur la grande peur du suicide. Ne fallait-il pas exorciser ce triple crime — contre Dieu, contre soi-même et contre la société ?

« La vie appartient à Dieu », affirmaient les Pères de l'Eglise. *« Lorsqu'on se tue, c'est un homme qu'on tue »*, soulignait saint Augustin. Et c'est pire qu'un homicide, précisait saint Thomas d'Aquin, soulignant l'injure faite à la loi naturelle (le désir de vivre) et l'amour que tout homme se doit à lui-même. L'Eglise se montrait à peine plus indulgente pour des suicides « religieux » : ceux de croyants qui ne voulaient pas être contraints d'abjurer leur foi ou de saintes femmes qui préféraient *« fuir le Seigneur »* plutôt que d'être violées.

Interruption volontaire de vieillesse

Jusqu'à une date récente, les personnes qui s'étaient suicidées en pleine possession de leurs facultés n'avaient pas droit à des funérailles catholiques. Le nouveau code de droit canon, publié en 1983, laisse désormais les évêques libres de juger. L'Eglise est moins sévère que jadis mais, à ses yeux, sauf situations exceptionnelles — les détenus torturés qui se donnent la mort, par exemple — le suicide reste *« aussi inacceptable que l'homicide »*.

Le suicide est universel. Il a toujours existé, dans toutes les civilisations, même si sa fréquence dépend aussi du contexte social et religieux. Les stoïciens en faisaient un art de mourir, et aujourd'hui encore au Japon il y a une esthétique de la mort volontaire avec toutes ses codifications.

Mais les sociétés ont toujours cherché à lutter, d'une manière ou d'une autre, contre ce qu'on appelait autrefois l'*« autohomicide »*. Sous l'Ancien Régime, les malheureux qui « rataient » leur mort subissaient de lourdes amendes et un châtiment corporel en public, quand ils n'étaient pas envoyés aux galères. La France devait être cependant l'un des premiers pays à dépénaliser le suicide, en 1790. On le doit, paraît-il, à une motion de ce pauvre docteur Guillotin qui ne s'est jamais consolé d'avoir donné son nom à la guillotine.

Aujourd'hui, ne sont punies que l'incitation au suicide et la non-assistance à personne en danger. Ainsi ont été poursuivis récemment les auteurs d'un ouvrage très discuté, *Suicide, mode d'emploi*, indiquant des recettes pour se tuer.

Silence et tabou

On se donne la mort à vingt ans parce qu'on voulait vivre mais qu'on s'en sentait incapable. A quatre-vingts ans, victime de souffrances ou simplement de grande lassitude, on estime que la vie ne mérite plus d'être vécue. Dans ce dernier cas, on met un point final à sa vie ; dans l'autre, on se donne la mort avant d'avoir commencé à vivre.

Des associations pour *« le droit de mourir dans la dignité »* sont nées, ces dernières années, dans la plupart des pays occidentaux. Ces adeptes de la *« mort douce »* — euthanasie ou suicide — réclament clairement *« l'interruption volontaire de vieillesse »*. N'est-ce pas *« la seule façon de mourir vivant »* ?

« Douces » ou pas, les morts volontaires risquent de se multiplier dans des pays d'Occident qui comptent de plus en plus de vieillards. Des pays où la liberté tend à devenir la valeur suprême et où le droit de disposer de soi-même en est présenté comme la plus haute expression.

Un société peut-elle s'y résigner ? Par définition, elle est fondée sur le vouloir-vivre de ses membres, leur désir de travailler, de procréer, de prévenir les accidents, de lutter contre la maladie et la mort. Tant que le suicide reste marginal, la société peut fermer les yeux. A partir du moment où ce n'est plus seulement une addition de drames individuels mais un mode de comportement plus ou moins volontaire, le silence et le tabou deviennent dangereux.

Est-ce aujourd'hui le cas ? On peut simplement constater que le nombre des suicides augmente de manière assez nette chez les plus de soixante-cinq ans. Il n'est pas permis d'en tirer une conclusion hâtive, mais encore moins de s'en désintéresser.

ROBERT SOLÉ.

Le Monde
sans visa

Photo extraite du livre de Sebastiao Salgado, « Autres Amériques »

ACTUALITÉ DU PHOTO-JOURNALISME



Combattu sur ses terrains de chasse traditionnels par la télévision, le reportage photographique a changé de forme. Plus rapide, plus impatient, plus brutal qu'autrefois, il tente de combattre avec des images fixes contre les images qui passent. Les méthodes diffèrent : soit être le premier sur l'événement, soit prendre du recul et montrer pour démontrer. Le travail de Sebastiao Salgado que nous présentons ici ne s'oppose pas aux images d'actualité à chaud rassemblées dans ce dossier. Ce sont seulement deux manières de lire le monde qui souffre, qui vit et qui bouge.

POUR QUE LES IMAGES NE MEURENT

par Patrick Roegiers

Vedette de l'agence Magnum, tiers-mondiste, idéaliste et passionné, Sebastiao Salgado est l'un des brillants héritiers de la grande tradition du photo-journalisme. Il expose dans le cadre du Mois de la photo à Paris.

« ECONOMISTE de formation, c'est lors d'une mission en Afrique, en faisant des petits essais pour votre compte, que vous êtes devenu photographe. Est-ce parce que vous vouliez montrer ce qu'est vraiment la réalité ?

– Oui, je crois que lorsqu'on voit les photos que je fais, il est à peu près certain qu'elles sont fonction de mes origines et de ma formation. Je viens d'un pays du tiers-monde, et c'est dans les pays du tiers-monde que j'ai appris l'économie. Sans le vouloir, et sans que je l'aie défini comme un principe de vie, cela se traduit inévitablement dans ma manière de regarder. Même ici, en France ou en Europe, c'est encore, d'une autre façon, le tiers-monde que je cherche. Ce qui m'intéresse, c'est de photographier l'époque où je vis. Je ne prétends pas réaliser des photos artistiques ou qui expriment ma vie intérieure, mais des photos qui tentent de saisir la réalité du monde dans lequel nous vivons.

– D'abord à Sygma, puis à Gamma et depuis 1979 à Magnum, en travaillant aussi bien pour « Stern », « Newsweek » ou « Paris-Match », vous avez réalisé des reportages sur la révolution au Portugal, la guerre civile en Irlande ou les logements de La Courneuve. Vous n'avez jamais cessé de manifester votre intérêt pour les sujets sociaux. Comment définiriez-vous votre conception du photo-journalisme ?

– Pour moi, le photo-journalisme est d'abord une manière de vivre, et cela a évidemment beaucoup à voir avec la question qui précède. Je ne me rends sur le terrain et ne couvre les sujets qui me préoccupent qu'en fonction, sans doute, de mon passé. Le photo-journalisme consiste à montrer d'abord la réalité sociale. Je sais que le photo-journalisme recouvre aussi beaucoup d'autres sujets. Je viens de suivre le Tour de France, et c'est aussi du reportage, mais celui qui m'intéresse traite et concerne les hommes. En ce sens, on peut dire que ma conception du photo-journalisme est plutôt humaniste et même humanitaire.

» *Mon travail* se situe dans la tradition du photo-journalisme *tel* qu'on le pratique par exemple à Magnum. J'ai un immense respect pour l'œuvre de Cartier-Bresson, c'est un ami, nous discutons et il m'a souvent apporté son appui. Mais je crois que le principe de l'« instant décisif », qui consiste à frôler un sujet, à être le témoin extérieur de ce qui arrive sans être vraiment plongé dans une situation et la vivre intensément, n'était possible qu'à une époque. Aujourd'hui, on voit un certain type de photo-journalisme comme je viens de le vérifier en Afrique où le reporter débarque sur le terrain avec une idée préconçue. Il ne vient plus pour découvrir la réalité afin de la montrer comme elle est mais pour confirmer son idée de départ. Aujourd'hui, on juge d'avance, on se rend sur place pour récolter des images, on les ramène en Europe et on regarde le monde avec les yeux d'ici tournés vers là-bas. Même si c'est avec davantage de conscience, il me semble que c'est l'« *instant décisif* » qui est à l'origine de cette façon de faire.



BARBEY/MAGNUM

Sebastiao Salgado

» Personnellement, je crois que le photo-journalisme tel qu'il doit être pratiqué n'est pas du tout ça. Il faut en revoir complètement la conception, je ne crois plus à l'« *instant décisif* » ni à des images froides qui sont splendidement composées mais à des images où le reporter engage sans compromis sa culture et sa rage. Faire du photo-journalisme aujourd'hui équivaut pour moi à vivre très intensément. Si l'on veut par exemple faire un reportage sur les chiites en Iran, il est presque nécessaire que l'on devienne soi-même un chiite, qu'on ne puisse plus les juger mais que l'on tente de comprendre la raison de leur comportement. Il faut presque souffrir avec les gens, participer à tout et seulement commencer alors à prendre des photos. Car je suis sûr qu'à ce moment-là, lorsque vous participez et que vous discutez, que vous vivez comme eux de manière très intense, les gens vous acceptent. Le temps joue un rôle primordial, il faut savoir passer, prendre et donner son temps si l'on veut cesser de juger. Car on est pris alors dans un phénomène qui se développe et auquel vous participez en suivant une courbe qui, à un moment donné, atteint un point d'intensité tel que vous êtes assuré d'être parvenu à saisir les images les plus fortes. C'est ainsi qu'on ne trahit pas les gens ou la réalité que l'on photographie. Pour moi, les images du photo-journalisme actuel doivent être des images ultra-sincères, presque mystiques. C'est, à mes yeux, la seule manière d'en faire encore, je ne vois pas d'autre direction.

– A travers les documents les plus terribles de l'actualité, vous n'avez pas cessé de transmettre à la fois votre réflexion et votre prise de conscience et votre émotion. Lorsqu'on voit ce que vous voyez, comment évite-t-on les pièges du spectaculaire et celui du moralisme ?

– C'est là qu'intervient le concept du temps. Il faut du temps pour voir et comprendre, et il en faut aussi pour se retenir, car on peut moralement juger comme on veut mon travail, mais je ne crois pas qu'une image qui peut porter préjudice doive être faite. Mon reportage sur l'Amérique latine dénonce la pauvreté et exalte un peuple qui souffre : je n'ai pas voulu que mes images soient misérabilistes mais qu'elles célèbrent la dignité de ces gens. Il n'est pas utile d'aller en Ethiopie si c'est uniquement pour montrer ce qu'il y a de terrible. Je ne crois pas que la photo puisse aider à construire le monde ni à défendre une cause, mais je pense qu'il faut le croire dans sa tête. Une photo qui ne sert à rien n'a pas de raison d'être. Bien sûr, après, on peut parler de la composition ou de la justesse du sujet, mais ce n'est pas au photographe à penser en termes esthétiques ni à viser un impact à tout prix.

» Il y a une énorme demande pour un certain type d'images-chocs, qui plaisent, paraît-il, au public. Je ne crois évidemment pas que c'est ce qu'il faut faire. Au contraire, j'ai l'impression que les réalités les plus insoutenables doivent être approchées de la façon la plus douce, avec la meilleure composition, la lumière la plus belle, de manière à entraîner les gens dans l'image pour qu'ils comprennent que ces êtres qu'ils regardent et qui souffrent sont en fait des gens comme eux. Ces enfants pourraient être les leurs, cette femme pourrait être la leur, et eux-mêmes pourraient figurer dans l'image. Alors que les photos-chocs sont tellement brutales que personne ne pourrait jamais imaginer que cela puisse lui arriver. Elles ne peuvent donc pas intéresser les gens puisqu'elles ne parlent pas d'eux, alors qu'une image douce et humaine peut réellement les sensibiliser.

(Lire la suite page 15.)

► Exposition Sebastiao Salgado, « Autres Amériques », avec le concours de la fondation Leica, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e, du 21 octobre au 17 novembre.

Dans le cadre de cette exposition paraît le livre *Sebastiao Salgado, Autres Amériques,* quatre-vingts photographies, 112 p., Ed. Contrejour, 250 francs. Ce livre a obtenu le prix du Premier livre Paris Audiovisuel-Kodak.

Sebastiao Salgado publie également, *Sahel, l'homme en détresse,* édité par Prima-Presse, réalisé par le Centre national de la photographie, introduction de Jean Lacouture, texte de Xavier Emmanuelli, vendu au profit de *Médecins sans frontières*, 200 F.

« Autres Amériques » sera présenté ensuite à Toulouse, au Château d'Eau, animé par Jean Dieuzaide, et une sélection des images du Sahel est actuellement présentée à « Déclics-Angourama », ayant pour thème l'Afrique noire, Centre culturel Saint-Martial, Angoulême, jusqu'au 26 octobre.

24

l'enquête

Neuf événements, neuf photos, neuf photographes. Entre l'audace et la chance, la marge est quelquefois étroite pour saisir le moment qui compte ou celui qui va compter. Chaque photo a son aventure propre. Chaque journaliste son commentaire.

Par Michel Guerrin

DES PHOTOGRAPHES ENTRE

LES « EPOUX TURENGE »

A la sortie du tribunal d'Auckland, c'est la bousculade. Les faux époux Turenge viennent d'être inculpés pour détention de faux papiers. Pour l'instant, des broutilles...

Un photographe de l'Auckland Star, Murray Job, est là. Avec peu de temps pour travailler. Dominique Prieur se cache le bas du visage avec sa veste. Dans la main gauche, elle tient un livre des éditions Mercure de France. Murray Job va également prendre une photo du « mari », Alain Maffart.

Il est 17 h 30, ce 17 juillet 1985. En France, personne ne s'intéresse à cette histoire. Encore moins aux photos. Les deux clichés ne seront diffusés par l'AFP qu'un mois plus tard, le 22 août 1985.

Il faudra des révélations journalistiques et la nomination de Bernard Tricot le 8 août pour que naisse l'affaire Greenpeace. A la rentrée de septembre, la « cote » des deux photos des Turenge est au plus haut. Eux sont bouclés et invisibles.

Journaux et magazines sont obligés de faire avec ces deux images. Les seules. Elles seront publiées partout dans le monde pendant plus d'un an. Des photos qui auraient pu rapporter gros à son auteur s'il avait su qu'il tenait de l'or dans son objectif... ■





FOURNIER/COSMOS

ARMERO

Pendant trois heures, Franck Fournier a photographié l'agonie d'une petite fille dans la boue d'Armero, en Colombie. On avait surtout parlé de la mort télévisée. C'était il y a un an, le 16 novembre 1985.

« Quand je l'ai découverte, à 6 h 30 du matin, elle était seule. Elle avait déjà été filmée par la télévision colombienne. De partout, on entendait les cris des gens dans la boue. Je savais qu'elle allait mourir. Je l'ai senti tout de suite. Elle parlait doucement. Elle disait qu'il fallait la sortir de là, car elle ne voulait pas arriver en retard à l'école.

» Une heure avant sa mort, la télévision colombienne est revenue. Elle m'a vu faire des photos. Trois pellicules couleur. Elle m'a souri. C'est comme un volcan qui vous tombe sur la tête. Parfois, je m'approchais, ou j'essayais de disparaître. Quand elle cherchait quelqu'un, je me faisais sentir. Elle est morte à 9 h 16.

» J'ai essayé de faire le travail le plus simple possible, de raconter une histoire, de traduire une violence. Je voulais éviter le spectaculaire. Pour ça, la télévision était déjà passée par là. Je savais que c'était devenu une grosse histoire en Europe, pour des raisons simples : la TV qui filme une petite fille de douze ans qui va mourir.

» Trois fois, j'ai voulu tout arrêter : au moment de déclencher, avant d'envoyer les photos, avant de les faire publier. Des gens m'ont reproché d'avoir fait ces images. Je n'ai pas à me justifier. La seule chose que je puisse faire, c'est leur expliquer ma démarche. »

Pour son reportage sur Armero, Franck Fournier, qui travaille à l'agence Cosmos à New-York, a obtenu un World Press 86. ■

ATTENTAT A LA POSTE DE L'HOTEL DE VILLE



DOLMAIRE/KEYSTONE

Dans un attentat, le photographe est sans cesse confronté à des images insoutenables. Les images qu'il refuse de faire. Les images qu'il fait mais qui ne sont pas publiées. Et celles qui sont publiées. Comme celle de cet enfant protégé par une femme après l'attentat de la poste de l'Hôtel de Ville, prise par Jean-Luc Dolmaire, de l'agence Keystone.

« Je sortais d'une prise de vue au Café de la gare, rue Vieille-du-Temple. Je redescendais à pied vers la place de l'Hôtel-de-Ville. A 150 mètres, j'ai entendu l'explosion.

» J'étais le premier photographe, j'ai eu deux minutes trente pour travailler, avant l'arrivée de la police. J'ai été attiré par cette femme qui couvait un enfant. J'ai fait deux ou trois photos. Il ne fallait par perdre de temps, voir à l'intérieur. Il y avait un type vraiment amoché. Là, j'ai loupé une bonne image : une femme qui était indemne hurlait vers lui et l'homme a trouvé la force de faire un geste pour la calmer.

» Je sui ressorti, le gosse était toujours là, protégé. Il était égratigné de partout, mais il n'était pas affolé, ne disait rien, restait calme. La femme m'a regardé avec un air de reproche. » ■

LA PRISE D'OTAGES DE NANTES



LE LOUP/COLLECTIF

D'abord, il y a les images filmées par FR 3 en plein tribunal : Courtois, pistolets dans les mains, parlant, hurlant et menaçant ses otages. Images diffusées à 13 heures, en plein journal télévisé. Vincent Leloup, de l'agence Collectif, était présent à Nantes :

« La prise d'otages, c'était le 19 décembre 1985. Le lendemain, après une nuit blanche, Courtois est sorti vers midi, par la grand-porte, le pistolet sur la tempe du juge auquel il s'était attaché avec des menottes. Face à lui, à 200 mètres, les télés. Moi, j'étais derrière un arbre, sur le côté.

» Un clochard a gueulé : T'es pas capable de tirer ! Et l'autre s'est mis à tirer n'importe où, comme un dingue. Les reporters TV se sont couchés les uns sur les autres. Pendant ce temps, j'ai fait mes photos. Courtois a dû tirer cinq ou six fois pendant un quart d'heure.

» Je n'ai pensé qu'aux photos. Le danger, je l'ai réalisé quand j'ai vu le trou fait par une balle dans la caméra d'un journaliste de la BBC. Mais c'était après...

» Il n'y avait pas assez de lumière. J'avais de la Fuji 400, de l'Ektachrome 800, un objectif 300 mm et trois boîtiers. J'ai fait trois pellicules. Là, le 300 mm, c'est bien. Des photographes avaient plus gros, mais ils perdaient en ambiance. Moi, j'avais un cadre, pas seulement un portrait. Ma photo est un peu floue, mais il y a une tension, un mouvement de surprise dans l'attitude de Courtois avec ses deux pistolets comme s'il ne contrôlait plus rien.

» Nous étions quinze photographes dans mon coin. J'étais le mieux placé, devant. Ça s'est trouvé comme ça. » ■

LES INCENDIES DE FORÊT



BRUN-JACOB/NICE-MATIN

Ce 24 juillet 1986, sur les plages de Cannes, les baigneurs voient apparaître au-dessus des collines du Tanneron une épaisse fumée noire qui, très vite, va dominer la mer. Il est 16 heures, le mistral est violent.

Un jeune photographe de Nice-Matin, *Alain Brun-Jacob, va, à cette occasion, réaliser l'image la plus forte des incendies. Sans montrer la moindre flamme :* « Je me suis arrêté sur la plage, je suis resté trois minutes et j'ai fait huit images en couleurs, juste pour « assurer le coup ». En soi, ce n'était pas terrible, il n'y avait que de la fumée. Le plus important, c'est de voir les flammes, de trouver un passage et d'arriver avant les pompiers. Sinon, ils vous virent.

» Sur la plage, les gens ne paniquaient pas, ils n'étaient pas menacés. Moi, j'étais très excité, je ne me suis pas rendu compte que j'étais à contre-jour ; mais, finalement, les halos de soleil noyés dans la fumée, ça donne une impression étrange. Ensuite, pendant quatre heures, j'ai essayer de passer, d'atteindre les flammes. Je n'y suis pas arrivé. Ce jour-là, personne n'a réussi.

» Cette photo, c'est l'illustration de cet échec. Elle montre aussi la difficulté de la photo d'un incendie : il ne faut jamais aller à sa rencontre, mais suivre ses ravages et essayer de le rattraper. On n'y arrive pas toujours.

» Quand j'ai pris cette photo, je n'ai pas pensé une seconde qu'elle pouvait avoir un tel impact. Avec du recul, il y a tout dans cette image, parce qu'il manque l'essentiel ; il y a l'eau, le feu, les baigneurs, mais pas les flammes. Quand j'ai vu les parutions (*Paris-Match, VSD,* la presse allemande), ça m'a fait drôle. Dans *Match,* ils ont trop accentué les noirs. Pour faire Apocalypse. » ■

TCHERNOBYL



GALE/SYGMA

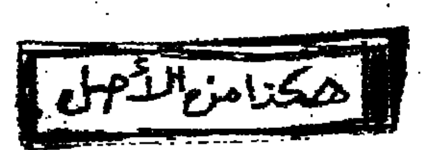
Tchernobyl, c'est aussi un grand décalage entre le texte et l'image : d'un côté, de longues analyses, enquêtes, éditoriaux sur la gravité de l'accident. De l'autre, rien ou presque : juste quelques photos « officielles » envoyées par l'agence Tass.

Et puis sont arrivées les images de Robert Gale. Quelles images ! Après le vide, un visage qui vous fixe, souriant, massacré.

Robert Gale n'est pas photographe. Ce médecin américain est spécialiste des greffes de moelle osseuse et, à ce titre, directeur de l'International Bone Marrow Transplant Registry. Le 2 mai dernier, quelques jours après l'accident, il est appelé à Moscou pour soigner les victimes. Cette invitation, peu commune de la part des Soviétiques, n'est rendue possible que grâce à l'entremise du président d'Occidental Petroleum, Armand Hammer, un ami de longue date des dirigeants du Kremlin.

Mais Robert Gale est une personnalité controversée aux Etats-Unis. Il a en effet reçu en 1985 un blâme émanant du National Institute of Health pour non-respect du code éthique relatif à l'expérimentation des nouvelles thérapeutiques. Ce qui ne l'a pas empêché de signer le 6 juin dernier avec Andreï Vorobiev, le directeur de l'Institut central des études médicales avancées de l'URSS, un mémorandum portant sur le suivi à long terme des victimes de la catastrophe.

Des spécialistes émettent des doutes sur le traitement appliqué par Robert Gale sur les malades irradiés de Tchernobyl. Ses photos, pour leur part, ont fait la couverture et donné lieu à tout un reportage dans Life *aux Etats-Unis. Avant d'être diffusées dans le monde entier par l'agence Sygma.* ■



هكذا من الأصل

LA CHANCE ET L'AUDACE

CHALLENGER

Une semaine après la catastrophe de Challenger, l'US Air Force rend un dernier hommage dans le ciel de Houston à l'équipage disparu. Aux côtés de Ronald et Nancy Reagan, June Scobee, la femme du commandant de bord. A 150 mètres de là, quatre cents photographes à l'affût. Franck Fournier sera le seul à saisir l'image-choc.

« Les Reagan nous tournaient le dos. Pas facile de travailler. J'avais un 600 mm plus un doubleur de focale; le moteur est obligatoire. J'étais sur pied : 20 kilos d'appareils plus 20 kilos de trépied. Ce n'est pas du Leica... Tout le monde fait pareil. La sécurité de la Maison Blanche vous fouille complètement, vous donne un endroit précis et vous conseille sur la lumière, l'objectif et le temps d'exposition !

» Quand j'ai vu les avions dans le ciel, j'ai pensé à *l'Etoffe des héros*, ce film où les femmes de pilotes d'essais voient leurs maris disparaître un à un. Dans la formation, comme le veut la tradition, manquait en tête le chef d'escadrille.

» C'est allé très vite. Au moment où ils se sont retournés pour voir les avions passer au-dessus de leurs têtes, j'ai ressenti quelque chose de très fort, j'ai compris que j'avais « la » photo, qu'il n'y en aurait pas d'autre. J'ai eu de la chance, j'ai découvert l'image en une fraction de seconde, quand leurs visages me sont apparus; quand j'ai vu cette femme qui ne supportait pas l'avion manquant dans le ciel et qui hurlait sa détresse.

» Cette photo a été exposée en grand format à la NASA. On m'a dit que beaucoup de visiteurs s'arrêtaient et pleuraient devant elle, croyant qu'elle avait été prise au moment de l'explosion. » ■



FRANCK FOURNIER/COSMOS

BORIS BECKER

Pour la deuxième fois, Boris Becker vient de triompher à Wimbledon. Avant de reprendre le chemin des courts, le champion allemand va se détendre à Saint-Tropez chez Eddie Barclay. Un photographe, un paparazzi comme on dit, collaborateur de l'agence Angeli spécialisée dans la famille de Monaco, est là.

L'agence Angeli bénéficie d'une sorte de « régime de complaisance » auprès d'Eddie Barclay : on peut faire des photos mais ça ne doit pas se voir. Personne ne sait rien, le maître de cérémonies n'est pas au courant.

C'était le 21 juillet dernier. Le photographe est allongé de l'autre côté de la piscine, attendant le moment propice. Il ne tarde pas : une jeune fille vient s'allonger contre, tout contre, le sportif.



ANGELI

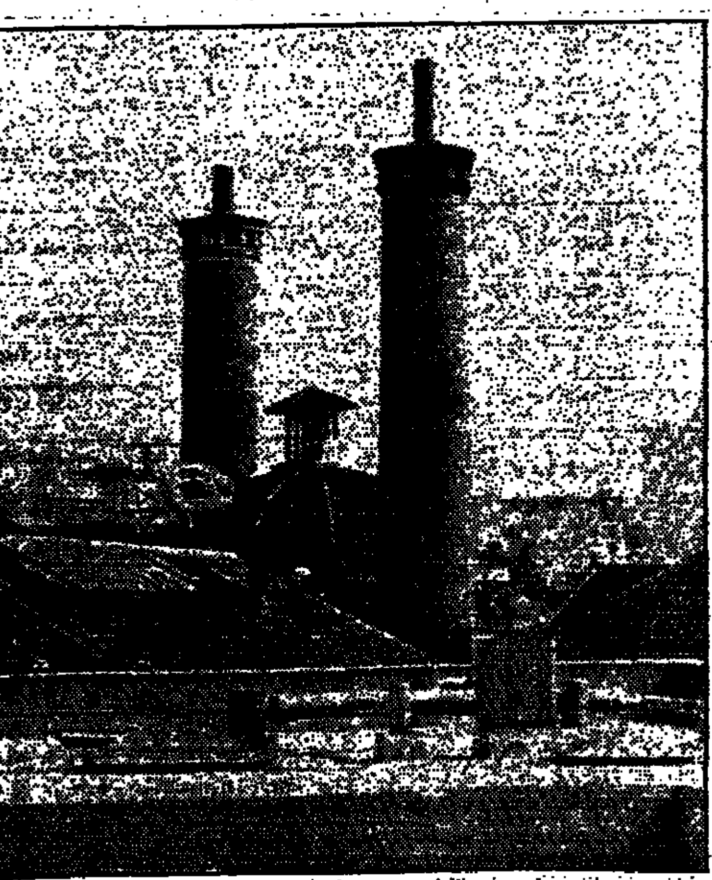
Le paparazzi fera trois photos avec un objectif 200 mm. Juste après, frayeur ! Le photographe se demande s'il n'a pas oublié de mettre un film dans l'appareil. Il ouvre le boîtier et le referme rapidement. C'est bon, la pellicule est là ; elle sera juste un peu voilée sur le bord. Toute la presse allemande publiera ces photos. ■

ÉVASION A LA PRISON DE LA SANTÉ

M. Ludo revient de Londres, où il a fait des photos avec son vieux Leica de 1928. Il reste une douzaine de clichés. Dans la matinée du lundi 26 mai 1986, ce décorateur de cinéma à la retraite bricole dans son appartement du boulevard Saint-Jacques dont une pièce domine la prison de la Santé.

Il est alors surpris par un bruit d'hélicoptère et remarque que l'engin n'appartient ni à la Croix-Rouge ni à la gendarmerie, contrairement à ceux qui se posent parfois à l'hopital Cochin tout proche. Il observe le ballet de l'hélicoptère au-dessus de la prison. Soudain, il voit deux personnes courir sur le toit ; il saisit son Leica et, sur le balcon, dans l'embrasure de la fenêtre, prend quatre photos couleur. Pas une de plus. Le reste, ce sera pour *la réunion de famille*, le week-end prochain. Pour M. Ludo, ces quatre images, c'est juste un souvenir, rien d'autre.

Son petit-fils a beau lui expliquer que ces images peuvent intéresser la presse, il ne veut rien savoir et ne pas être dérangé. Ce n'est que le lendemain qu'un ami le persuade de confier la pellicule à Göksin Sipahioglu, le patron de l'agence photo



LUDO/SIPA

Sipa. Göksin, lui, sait très bien que faire des photos. Le reportage est vendu en exclusivité à *Paris-Match* pour une somme avoisinant les 200 000 francs ; les photos étant ensuite vendues en Angleterre, en Finlande, en Suède, en RFA, en Espagne et au Japon. ■



SALGADO/MAGNUM

POUR QUE LES IMAGES NE MEURENT

(Suite de la page 13.)

– Eugene Smith, qui est sans doute le photo-reporter dont vous vous rapprochez le plus, disait : « La photographie est tout au plus une petite voix, mais il arrive qu'elle puisse déboucher sur une prise de conscience. » *J'imagine que vous partagez ce point de vue.*

– Totalement. Peut-être la photo ne sert-elle à rien et peut-être me serai-je trompé toute ma vie, mais j'espère sincèrement que l'on arrivera un jour à résoudre tous ces problèmes de famine, de souffrance, d'exploitation et d'inégalité sociale. On peut être déçu par l'utilisation de certaines de ces images, mais il ne faut pas pour autant arrêter d'en faire.

– Vous ne vous contentez pas d'être un témoin extérieur. Il y a dans vos images un grand sens de la composition. Comment, face à l'horreur, préservez-vous une telle part de création ?

– C'est une question très importante qu'on me pose souvent : pourquoi soignez-vous tant la lumière et la composition alors qu'il s'agit de situations si atroces et d'endroits tellement sordides ? Mais pourquoi rendre les choses laides, mal composées, mal éclairées, quand tout autour de soi est déjà laid ? Rajouter de la laideur sur l'horrible me paraît inutile. Mais il y a une autre raison qui est bien plus cruciale et qui touche à un problème de fond. Quand on est en situation, il faut obligatoirement donner la meilleure forme pour représenter les choses comme elles se passent vraiment. Lorsqu'on vit au cœur de la tragédie, par exemple au Sahel ou en Ethiopie, on imagine qu'il n'y a que la laideur, la misère et la souffrance ; les gens me demandent souvent : comment êtes-vous vivant puisqu'il n'y avait rien à manger ? Il y avait à manger et à boire mais la vérité, c'est que le drame ne se joue pas en une minute, le temps d'un déclic. Il dure pendant toute une journée, un mois et pendant des années durant lesquelles la vie est fantastique et splendide.

» Lorsque je quittai le Tigré pour le Soudan afin de suivre les réfugiés, il y eut des instants très drôles, on riait, les enfants jouaient, oui, même en mourant de faim, j'ai vu des enfants qui continuaient de jouer. Il y avait des scènes d'amour incroyables chez un couple sur le point de mourir, il y avait une intensité de regard et de geste, et la lumière était aussi belle que le paysage environnant. Car ces gens voient la beauté. Mais on a développé dans la presse un concept terrible qui est celui de l'immédiat, et avec la télévision celui du super-immédiat. Lorsqu'on parle de la famine ou de la mort, on montre la mort instantanée, et je ne crois pas que l'on en ait le droit. Il y a bien des choses à changer dans le photo-journalisme, à commencer par celles qui consistent à trahir la mentalité des gens. Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce n'est plus seulement l'homme africain qui est en train de mourir mais nous-mêmes. Nous devons penser à eux comme nous pensons à nous-mêmes.

– En 1981, lors d'un suivi pour le New York Times, *vous avez capté une série d'images en couleur de l'attentat contre Reagan. Pouvez-vous raconter comment cela s'est passé ?*

– Que ce soit vis-à-vis de l'Amérique latine ou du tiers-monde, je suis en désaccord avec la politique de Reagan, mais j'avait accepté d'effectuer un reportage sur ses cent premiers jours à la présidence. Cela m'excitait beaucoup de vivre à ses côtés, de le voir travailler, de passer une semaine à la Maison Blanche. Nous étions dans une salle où Reagan tenait une conférence au Hilton de Washington, et je voulais le précéder pour photographier sa sortie. C'est ainsi que j'ai traversé en courant tout l'hôtel et que je me suis retrouvé face à lui quand on a commencé à tirer. En entendant le claquement des coups de feu, j'ai d'abord cru qu'il s'agissait de pétards comme on en a l'habitude avec les présidents latino-américains.

Mais j'ai tout de suite compris que cela claquait trop vite et trop sec pour être seulement des pétards, et qu'il s'agissait de coups de feu. J'étais presque au milieu de l'action et... c'est drôle, il y a un instinct qui pousse à faire les choses... le photographe officiel de la Maison Blanche m'a envoyé par la suite une photo où l'on me voit courir vers le meurtrier alors que tout le monde reflue en sens inverse. Cet instinct, je l'ai appris à Gamma, qui a été pour moi la vraie école du photo-journalisme : être présent au moment où les choses arrivent. *Je ne savais pas* du tout si les photos étaient réussies, et j'ignorais que Reagan était blessé, personne alors ne l'a su puisqu'il a été poussé dans la voiture, mais on a vu les autres. J'ai pris Braady à l'instant où il tombe, on voit le sang sortir de sa tête, c'est une photo très violente qui n'a jamais été publiée. Ce n'est pas ce que je fais d'habitude, mais le photo-journalisme, c'est aussi cela.

Lorsque je prépare un reportage, je l'imagine en noir et blanc car c'est ainsi que je vois le monde.

– Malgré la demande croissante de la presse pour la couleur, contrairement à beaucoup de vos confrères, vous continuez à travailler en noir et blanc. Quelle en est la raison ?

– Je travaille en couleur, mais je préfère le noir et blanc. Les photos-reporters ne sont pas riches et vivent beaucoup plus modestement de leurs photos que les photographes de mode ou de publicité. On est donc obligé d'accepter les commandes des magazines. Lorsque je prépare un reportage, je l'imagine en noir et blanc, car c'est ainsi que je vois le monde. Contrairement à d'autres reporters, je n'ai pas une vision colorée du monde. Si je fais une photo couleur, pour moi c'est du noir et blanc coloré, et quand je détaille l'intensité de mes gris, je peux vraiment y découvrir toutes les couleurs. Une tache de couleur un peu forte peut complètement modifier le sens d'une photo, alors qu'en noir et blanc, ce qui compte, c'est l'intensité d'un regard ou d'une situation. Le noir et blanc confère une dimension visuelle et rend la réalité presque irréelle. Il y a eu ces dernières années une poussée de la couleur, mais je crois qu'on assiste maintenant à un retour en force du noir et blanc.

– N'y a-t-il pas un danger à voir vos images publiées un peu partout ? Ne craignez-vous pas qu'elles finissent par ne plus être regardées ou qu'elles se contentent d'alimenter la bonne conscience du public ?

– C'est un problème dont je suis conscient, mais il répond à un choix délibéré que j'ai fait en commençant mon reportage sur le Sahel, en 1973. Je savais qu'il me faudrait plus d'un an pour l'accomplir. Alors, je devais montrer tout à la fin, sous forme de livre, d'exposition ou de publications dans la presse, mais cela semblait une trahison vis-à-vis des gens. Car je n'avais pas le droit de cacher la dimension de leur drame, qui est peut-être le plus grand de cette décennie. J'ai donc décidé de tout montrer depuis le début à un maximum de monde, de publier les images partout, parce que cela me paraissait la seule manière d'être honnête à leur égard. Mon but n'était pas de dénoncer mais de montrer qu'il fallait réagir.

A mon avis, une image n'est *jamais archi-vue : elle peut perdre* un peu de son impact, mais après on la regarde à nouveau. Le phénomène de consommation des images existe malgré les photographes, on ne peut pas le dominer. Tout comme il y a des images qui ne sont jamais vues, d'autres le sont trop parce que cela arrange beaucoup de monde. Il est toujours difficile de séparer la part du commerce de celle de l'information. C'est une contradiction dans laquelle on vit et qu'on ne peut maîtriser. La seule chose que l'on puisse vraiment faire, c'est réaliser le travail le meilleur et le plus honnête possible, mais après, on n'a aucun contrôle sur l'utilisation des documents.

» Lors de mon premier voyage au Sahel, on trouvait principalement sur place des protestants, des catholiques et des volontaires concernés par le tiers-monde. A partir de là, on a commencé à parler de la famine, on a publié de nombreux reportages, on les a critiqués, on en a trop parlé et on en a trop publié mais quand même, avec tout cela, on a fini par former et mobiliser l'opinion. J'ai été très surpris lorsque je suis retourné au Sahel en 1984 de constater que 90 % des gens sur le terrain étaient des jeunes médecins, des jeunes infirmières, et que les organisations n'étaient plus religieuses mais réellement humanitaires. Les jeunes, sortis de l'université, étaient politiquement conscients des réalités, ils venaient pour aider vraiment et là, je suis sûr à 100 % que l'image et la presse y sont pour quelque chose. ■

époque

L'ISLAM DANS LE MONDE

par
Paul-Jean
Franceschini

L'ISLAM est en crue. C'est l'expression d'un spécialiste de la Turquie, pays d'où le turban jadis a tant menacé la croix. Pays aussi du laïcisme autoritaire où l'Etat d'Ataturk a voulu imposer aux vieilles barbes religieuses sa logique occidentale et doit, lui aussi, battre aujourd'hui en retraite devant la montée des eaux. En Occident, la marée islamique fait peur. La frénésie des ayatollahs, la montée des intégristes finissent par obséder les nouveaux Viennois que nous sommes. L'armée hostile campe sous nos murs. Personne ne semble avoir conservé assez d'humour et de sérénité pour braver le péril, comme on le fit il y a trois cents ans au bord du Danube, en inventant les croissants de boulanger.

Le moment est parfaitement choisi pour faire le point sur l'expansion et la situation de la religion « scellée » par le Prophète. Paul Balta s'y attache en rassemblant, et en faisant précéder d'une introduction éclairante, une série d'articles publiés ces dernières années dans *le Monde* par des auteurs de « sensibilités » très diverses mais d'égale passion à comprendre et à expliquer. Car l'islam est immense et appelle tout autre chose que les simplicités réductrices.

C'est la première leçon du livre consacré — pour reprendre une belle image de Jacques Berque — à *« la vaste écharpe terrestre où plusieurs centaines de millions d'hommes ont trouvé et devraient approfondir leur « site de véracité » « mubawwā' çidq » comme il est dit dans le Coran ». (L'Islam du défi,* Gallimard, 1980.)

Connaître l'islam, c'est d'abord se remettre en mémoire quelques vérités chiffrées, surprenantes pour beaucoup : il y a plus de musulmans en Union soviétique qu'en Egypte, et ils y seront, en l'an 2000, près du quart de la population ; l'Indonésie est la première terre d'islam de la planète et ne se considère pas comme une fidèle du second rang ; les Arabes sont une partie (15 % à 20 % seulement) des orants de cette mosquée où ils font tant de vacarme qu'on les prend parfois pour le tout.

Marxistes discrets

Que « l'écharpe » est donc longue. Et bariolée, car si tous les musulmans vivent dans un même univers spirituel et esthétique, il y a loin du bazari de Téhéran au pieux pèlerin des marabouts maghrébins ou au Sénégalais de grande confrérie. Sans même parler des Chinois résistant contre vents et marées et des « marxistes » discrets, circoncis aux cinq prières, des Républiques gouvernées par Moscou.

« C'est bien l'une des caractéristiques de l'islam que d'avoir toujours cherché à organiser la diversité dans l'unité », écrit l'un des auteurs rassemblés sous l'experte houlette de Paul Balta. De l'Alhambra au Taj Mahal, qui en douterait ? Mais il est vrai aussi — et le maître d'œuvre de ce recueil en convient — que *« le climat général est, depuis quelques années, plus à l'affrontement qu'à la coexistence entre l'islam et les civilisations qui l'entourent »*. C'est dans l'analyse de la montée de l'intransigeance « islamique » — dans le glissement de l'adjectif du pieux commentaire de textes aux communiqués terroristes — que le livre rend le plus de services. Cet « islam dans le monde » montre très bien comment la naissance d'Israël puis la débâcle de l'arabisme, rêve brisé de Nasser, ont fait le lit de l'intolérance. Comment la fascinante religiosité chiite, chère à Henri Corbin, s'est transformée en rage de vaincre. Comment l'échec de l'occidentalisation et la galopade démographique ont couvé les œufs de la nouvelle guerre sainte dans le giron d'un désastre, et cela alors que l'islam désigne par *djihad*, en tout premier lieu, le beau concept d'effort et de victoire sur soi.

« Quant aux mariages islamo-chrétiens, on a dû reconnaître que 90 % sont voués à l'échec », observe l'auteur de l'un des articles de ce bilan sans complaisance ni animosité. Le grand malentendu qui brise les couples tient à la méconnaissance initiale de ce que l'islam considère comme ses droits. Le mérite de l'excellent livre de Paul Balta est d'appeler à connaître avant de juger, à comprendre avant de condamner, à ne pas prendre un dialogue pour un duo amoureux et un mariage bâclé pour une union durable. Car cette immense « écharpe » dont nous craignons tant qu'elle nous étrangle — et avec quelques raisons, convenons-en ! — ce n'est pas le lacet des muets du sérail, cauchemar de l'Occident depuis Bajazet. C'est un univers, un arc-en-ciel aux mille nuances qui finira bien par s'ouvrir après l'averse des fanatismes. ■

▶ L'Islam dans le monde, *dossier présenté et établi par Paul Balta. Editions la Découverte/le Monde. 110 F.*

INSTRUMENT de travail, le livre de Paul Balta se veut aussi un ouvrage de référence sur l'islam contemporain. Il comprend un tableau d'une dizaine de pages — dont est extrait celui publié ci-dessous — permettant de se faire rapidement une idée de la situation de l'islam et des musulmans dans plus de soixante-quinze pays ou régions du monde. Grâce à des « astuces » typographiques, les vingt-deux Etats de la Ligue arabe et les quarante-six membres de l'Organisation de la conférence islamique sont immédiatement repérables.

D'autres tableaux donnent le nombre des musulmans en France par communauté et celui des chiites dans le monde. Celui concernant les chrétiens arabes figure dans le chapitre consacré à leurs Eglises enracinées au Proche-Orient. Des encadrés sur les « cinq piliers de l'islam », les textes sacrés des druzes, les partis de la résistance afghane, etc., complètent cet ensemble. On y trouve aussi la généalogie du prophète Mahomet et celle de la famille Alide et la liste des fêtes musulmanes, celle des mois de l'année.

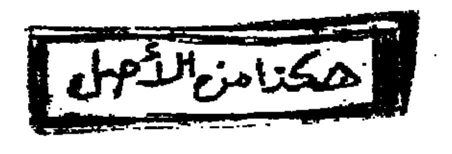
Elaborée à partir de la *Carte des musulmans dans le monde* réalisée en 1984 par le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (CHEAM), la carte permet de voir la répartition des musulmans sur le globe et leur densité selon les régions et les pays. Un chapitre consacré au livre et aux maisons d'édition est suivi d'une bibliographie commentée. ■

LES MUSULMANS HORS DES PAYS ARABES ET AFRICAINS

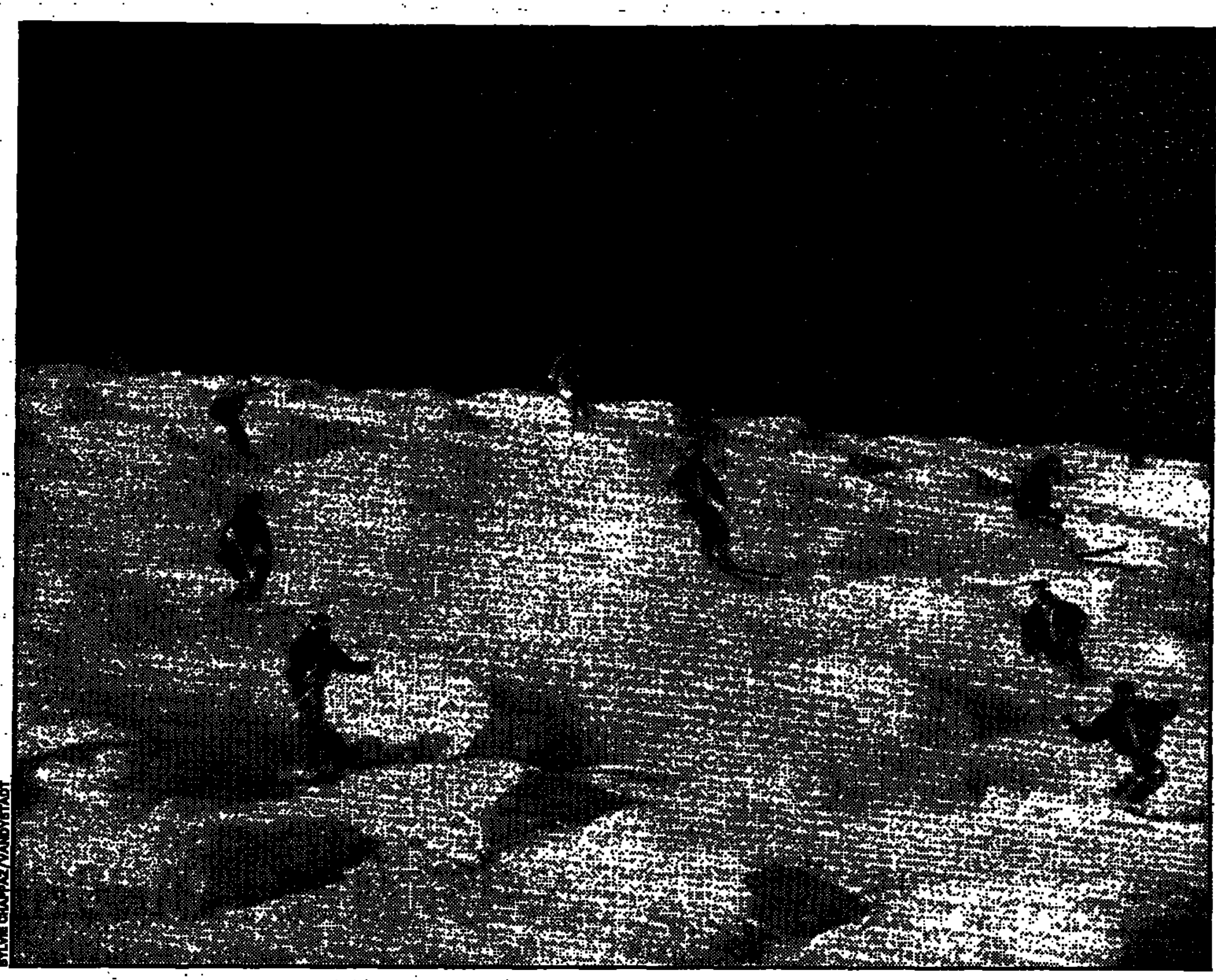
Pays	Population 1985	% de musulmans	Tendance et rite	Particularités
Afghanistan	17,67	99 %	Sunnite (hanafite) Chiite 40 % (ismaélien)	L'islam anime la résistance contre l'occupation militaire soviétique. L'armée rouge, forte de 115 000 hommes, a pénétré en 1979 pour soutenir le régime communiste de Babrak Karmal installé à Kaboul — 7,2 millions de chiites.
Albanie	2,90	7 %	Sunnite (hanafite)	Islamisée à 70 % pendant la domination ottomane, l'Albanie comptait, en 1945, 816 677 musulmans (80 % de sunnites, 20 % de bektachis ou musulmans locaux). Toutes les organisations religieuses ont été supprimées en 1967 et un décret ordonne depuis 1977 le changement des noms bibliques et coraniques.
Allemagne (RFA) ...	61,2	2,7 %	Multiples	Les Turcs représentent 34 % des 4,6 millions d'étrangers en RFA, viennent ensuite les Marocains, 32 000, les Iraniens, 22 000, les Tunisiens, 21 000, les Jordaniens, 11 000, divers, 10 000. Quelques milliers de citoyens allemands ont embrassé l'islam.
Amérique latine ...			Chiites (ismaéliens, alaouites, druzes)	Venus par vagues successives en 1860, 1914 et 1948, les musulmans d'Amérique latine sont principalement syriens, libanais et palestiniens, et chiites, alaouites et druzes. Ils sont 1 million dans les Caraïbes, 750 000 en Argentine, 450 000 au Brésil, 40 000 au Venezuela, mais on en trouve aussi en petit nombre dans d'autres pays.
Bangladesh	96,73	85 %	Sunnite (hanafite)	Le Bangladesh faisait partie du Grand Pakistan, constitué en 1947 après s'être séparé de l'Inde. Il a lui-même fait sécession sous son appellation actuelle en 1971. Bien qu'islamique, le pays compte environ 15 millions d'hindouistes, 500 000 bouddhistes et 300 000 chrétiens.
Birmanie	36,39	3 %	Sunnite (hanafite)	Les rohingyas, musulmans vivant en Arakan, le long de la frontière du Bangladesh, s'estiment persécutés par le gouvernement central et voudraient obtenir un statut spécial reconnaissant leur spécificité ethnique et culturelle.
Brunei	0,26	75 %	Sunnite (hanafite)	Protectorat britannique depuis 1880, Brunei est devenu un sultanat islamique en accédant à l'indépendance le 31 décembre 1983. La famille royale cherche à faire partir les Chinois — beaucoup ont déjà émigré au Canada — pour que l'Etat soit entièrement musulman.
Bulgarie	8,97	9 %	Sunnite (hanafite)	D'après le recensement du 31-12-1946 (dernier à tenir compte des confessions), il y avait 938 418 musulmans sur 7 029 349 habitants, soit 13,35 %. Compte tenu des départs en Turquie, il en resterait environ 800 000.
Canada	25,2	0,6 %	Divers	Les 150 000 musulmans émigrés au Canada viennent principalement du Proche-Orient, comme les chrétiens arabes. En revanche, l'importante communauté juive arabophone est originaire du Maroc.
Chine	1 036	1,4 %	Sunnite (hanafite)	En dehors de 7 millions de Huis (0,64 %), de 6 millions de Ouighours (0,54 %) et de 900 000 Kazakhs, on trouve une poussière d'ethnies musulmanes qui ne dépassent jamais, dans les zones où elles vivent, 1 % de la population chinoise totale.
Chypre	0,66	18 %	Sunnite (hanafite)	Ancienne colonie britannique devenue indépendante en 1960, l'île comprend au sud 535 000 Grecs orthodoxes et au nord (36,8 % du territoire) 120 000 Chypriotes turcs musulmans auxquels se sont ajoutés en 1974 50 000 colons d'Anatolie et 30 000 soldats turcs dépêchés par Ankara. Le nord s'est érigé en République : celle-ci n'est reconnue que par la Turquie.
Etats-Unis	236,6	1,4 %	Divers	Les 4 millions de musulmans américains se répartissent principalement entre les Black Muslins descendants des esclaves noirs, et les Arabes américains originaires du Proche-Orient. Les chrétiens arabes représentent environ 70 % des Arabes américains.
France	54,9	5 %	Sunnite (malekite) et divers	La communauté musulmane est, en importance, la première d'Europe et la deuxième de France. Les musulmans de nationalité française représentent 1,16 % de la population totale et environ 25 % de l'ensemble des musulmans.
Grande-Bretagne ..	56,4	1,4 %	Multiples	Sur la base du recensement de 1981, la Grande-Bretagne compterait 690 000 musulmans et 800 000 selon des sources plus précises dont 400 000 du Pakistan-Bangladesh, 130 000 de l'Inde et 27 000 d'Afrique de l'Est. Il y a 60 000 Chypriotes turcs, 50 000 Arabes et plus de 20 000 Iraniens.
Inde	732,3	12,5 %	Sunnite (hanafite, chaféite). Chiite (ismaélien, imamite)	Les heurts historiques entre hindous et musulmans ont abouti en 1947 à la naissance du Pakistan. Ils se poursuivent dans un climat général de violence. Le courant maritime et arabe a introduit au VIIIe siècle le sunnisme chaféite et l'ismaélisme ; le courant terrestre (afghan, turc, mongol) a apporté du XIIIe au XVIIIe siècle le hanafisme et le chiisme duodécimain.
Indonésie	162,4	83 %	Sunnite (chaféite)	Bien qu'il s'agisse du pays le plus peuplé de musulmans (125 à 135 millions), ces derniers ignorent souvent les interdits concernant le porc, l'alcool, etc., de sorte qu'on parle ironiquement de « musulmans statistiques ». Les 5 millions de chrétiens sont en progression. L'animisme, l'hindouisme et le bouddhisme n'ont pas disparu. L'activisme intégriste se développe chez les musulmans.
Iran	42,8	97 %	Chiite (imamite)	L'Iran qui a été dominé pendant treize siècles par le zoroastrisme s'est converti à l'islam au VIIe siècle de notre ère. Le chiisme duodécimain n'a été imposé comme religion d'Etat qu'au XVIe siècle et a supplanté le sunnisme. La victoire de la République islamique de Khomeiny, en 1979, a produit un choc dans l'ensemble du monde musulman.
Israël	4,2	14 %	Sunnite (hanafite) Druze	Les Arabes (Palestiniens et druzes) devenus citoyens israéliens représentent 14 % de la population. Si l'on ajoute les Palestiniens des territoires occupés par Israël, Cisjordanie (850 000) et Gaza (450 000), la proportion atteint 44 %, dont environ 13 % sont des chrétiens.
Malaisie	15,20	52 %	Sunnite (hanafite)	L'islam est principalement pratiqué par les Malais (5 %) qui l'ont imposé comme religion d'Etat aux autres ethnies, chinoise (32,5 %) et indienne (11 %). Le gouvernement combat les islamistes dont le mouvement se développe et se durcit.
Maldives	0,17	99,9 %	Sunnite (hanafite)	Sultanat surpeuplé (470 habitants au km²), l'archipel occupe une position stratégique entre la base américaine de Diego Garcia et la base indienne de Cochin, où l'URSS jouit de facilités. Les habitants, d'origine indienne et cinghalaise, vivent du tourisme.
Pakistan	91,8	95 %	Sunnite 75 % (hanafite) Chiite 20 % (imamite et ismaélien)	Le Pakistan ou « pays des Purs » a été, en nombre, la « plus grande nation musulmane » jusqu'à la sécession du Bangladesh en 1971. La dictature islamiste de Zia Ul Haq a renversé en 1977 le régime moderniste d'Ali Bhutto et est contestée par les partisans de Benazir Bhutto.
Philippines	53,3	5 %	Sunnite (hanafite)	Pays à 90 % catholique avec une petite proportion de protestants et 2 500 000 musulmans qui se considèrent comme les seuls vrais Philippins pour avoir résisté aux colonisateurs. Le Front national de Libération Moro — qui a été aidé par la Libye — lutte depuis 1970 pour l'autonomie.
Singapour	2,53	14 %	Sunnite (hanafite)	Les immigrants chinois — bouddhistes — sont devenus majoritaires au XIXe siècle. Les musulmans forment une communauté active de 350 000 personnes.
Sri Lanka	15,6	9 %	Sunnite (hanafite)	Des affrontements ont eu lieu en 1982 entre musulmans et bouddhistes mais, depuis 1984, c'est le conflit ethnique opposant la majorité cinghalaise à la minorité tamoule, soutenue par l'Inde, qui a ruiné l'économie du pays.
Thaïlande	50,5	2 %	Sunnite (hanafite)	Soutenus par la Malaisie, les musulmans de Thaïlande, qui vivent dans la zone frontière, manifestent des tendances séparatistes, ce qui crée des tensions entre Bangkok et Kuala-Lumpur.
Turquie	48,3	90 %	Sunnite (hanafite) Chiite (alévi)	La République turque a été fondée en 1923 par Ataturk, qui en a fait un Etat laïc et a remplacé l'écriture arabe par l'alphabet latin. Les populations rurales sont restées pratiquantes. Le pays compte 10 % à 20 % d'alévis adeptes d'une doctrine dérivée du chiisme imamite. Les chrétiens appartiennent à divers rites.
URSS	276,5	18 %	Sunnite (hanafite)	Alors qu'il y a 52 % de Slaves, l'accroissement des Russes est de 6,5 % l'an et celui des musulmans de 22 %, de sorte qu'ils représenteront 24 % de la population en l'an 2000. Pour le moment, l'empire n'est pas menacé d'éclatement, mais les idées fondamentalistes pénètrent le milieu musulman.
Yougoslavie	22,86	15 %	Sunnite (hanafite)	La communauté la plus importante et la plus puissante se trouve en Bosnie-Herzegovine (faculté de théologie, journaux, revues, etc.). On trouve aussi des musulmans en Serbie, en Macédoine, au Montenegro et au Kosovo, près de l'Albanie, où des incidents se sont produits en 1985.

1) A titre indicatif, signalons qu'il y a 150 000 musulmans en Grèce, 50 000 en Roumanie, quelques milliers de Tatars, survivant depuis le XIVe siècle en Pologne, et depuis le XIXe en Finlande. Il y a aussi 140 000 travailleurs turcs sur 540 000 émigrés aux Pays-Bas, 38 000 en Suisse, 30 000 en Autriche, 23 000 en Belgique, 18 000 en Suède. Deuxième communauté importante, celle des Marocains : 85 000 (actifs) aux Pays-Bas, 37 000 en Belgique, 36 000 en RFA. On trouve aussi des musulmans, mais dans de moindres proportions dans la plupart des autres pays européens. (Source : l'Islam en Europe à l'époque moderne. 1983, *Ed. Association pour l'avancement des études islamiques, 28, rue de Bourgogne, 75007 Paris*).

2) Les chiffres concernant le nombre des musulmans nous ont été donnés par le bureau parisien de la Ligue islamique mondiale et correspondent à l'année 1984. Les caractéristiques les concernant sont les mêmes pour les 250 000 musulmans d'Australie originaires du Proche-Orient.



Voyages


SYLVIE CHAPPAZ/VANDYSTADT

LA TARENTAISE PAR LES SOMMETS

par Alain Giraudo

Sanctuaire des stations alpines parmi les mieux équipées en remontées mécaniques, la Tarentaise peut se parcourir par les sommets. En ski-balade. Ou, pour les acharnés, en véritable « raid blanc ».

LE plus grand champ de neige du monde : c'était le point fort du dossier pour la candidature d'Albertville et la Tarentaise à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1992. Dix vallées, un millier de kilomètres de pistes, des centaines de remontées mécaniques, des gorges où l'Isère prend sa source au massif de la Maurienne, en bordure du parc de la Vanoise. Une région où les skieurs de tous niveaux et de tous âges trouvent les pentes et les neiges qui correspondent à leurs désirs.

Dans quelques années, on pourra aller de Val-d'Isère à Valmorel sans déchausser les skis. Pour l'heure, passer du Pisaillas au sommet de Val-Thorens est encore une petite expédition.

En 1984, deux moniteurs de Courchevel *avaient tenté d'en* aplanir les difficultés pour une clientèle qui pouvait débourser plus de 10 000 francs par semaine. Leur entreprise a achoppé sur les mauvaises conditions d'enneigement au début de cette saison et sur la charge financière excessive que représentèrent pour eux les réservations fermes de chambres d'hôtel. L'un des deux moniteurs ayant trouvé la mort dans une avalanche, son camarade n'a pas eu le courage de continuer l'expérience.

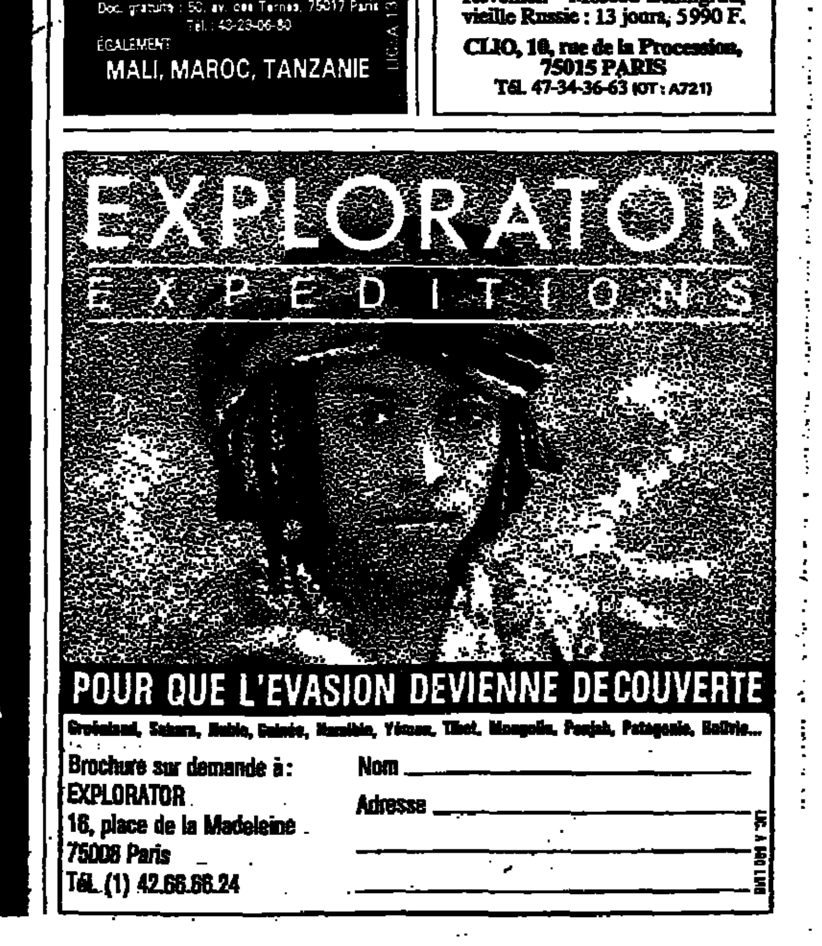
L'idée a été reprise par le Club Méditerranée. Implanté à Val-d'Isère, à Tignes, aux Arcs et aux Ménuires, il disposait en effet de l'infrastructure indispensable à une telle entreprise. Les clients n'avaient à se soucier de rien. Dans la journée, un moniteur leur faisait découvrir le domaine des Trois-Vallées avec ses « boulevards » *de neige artificielle qui* enserrent Courchevel. Après une joyeuse soirée et une nuit de repos, on les transportait sur les pentes des Aiguilles Rouges, domaine *privilégié* de la « *nouvelle* » glisse, qui offre d'autres sensations. Et ainsi de suite... La découverte quotidienne d'un nouveau site s'accompagnait, le soir venu, de la découverte de l'ambiance propre à chaque club, *laquelle est étroitement liée à la* personnalité du chef de village.

Perdre ses repères entre le restaurant et le bar

Bref, l'idée était des plus séduisantes. Hélas le GM skieur s'est révélé étrangement casanier. Boucler ses bagages et partir pour de nouvelles aventures chaque matin, casser ainsi la routine des *vacances, prendre le risque de* perdre ses repères entre le restaurant et le bar, n'a pas intéressé suffisamment de candidats à la mini-aventure pour que le Club *conserve ce « produit » dans son* catalogue. Pourtant, la nécessité de sortir du train-train de l'école de ski avec cours à heure fixe et enseignement hypertraditionnel se fait sentir. Avec ou sans supplément au forfait, selon les dates, il sera donc possible dès cet hiver de faire des stages d'initiation au ski en poudreuse, au monoski, au surf et au *kilomètre lancé*. En groupe, on pourra aussi partir à la découverte des massifs voisins sous la conduite d'un moniteur, mais sans avoir à faire et défaire les valises. Le camp de base restera toujours le même.

Cette expérience tendrait à montrer que le skieur moyen, en termes statistiques, se satisfait *parfaitement de raboter indéfiniment* les mêmes pistes pendant la durée de son séjour hivernal. Une démonstration qui contredit le besoin d'espaces nouveaux *exprimé si souvent ici ou là*. En fait, l'état d'esprit randonneur ne concerne toujours qu'une minorité. Mais une minorité très agissante qui est désormais tentée d'ajouter le piment de la course aux joies austères de l'évasion hors des pistes.

La formule du « raid blanc » (Tarentaise-Mont-Blanc-Tarentaise) organisé en février dernier par STO et Arcs Aventures en a été une bonne illustration. Elle va être reprise cette année sous la responsabilité technique d'Alain Gaimard, avec un parcours nouveau et de nouvelles modalités pratiques. Mais l'idée reste la même : un petit Paris-Dakar des neiges. Des épreuves du même genre commencent à être mises sur pied dans d'autres massifs. Preuve du succès. ■



PREMIÈRES NEIGES AU SALON

Le ski, mais pas seulement le ski. Les stations françaises ne savent plus quoi inventer pour attirer sur leurs pentes des citadins en mal de plein-air, de sport et de détente.

par Isabelle d'Erceville

AVEC 1 200 kilomètres carrés, la France possède le plus grand domaine skiable du monde, alors que la Suisse en possède 840 et l'Autriche 740. Pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs (dont un tiers est réinvesti chaque année), les stations offrent des équipements à la pointe du progrès, et une capacité d'accueil de 979 000 lits, à une clientèle estimée à 5 millions de Français, soit 3,5 à 4 % des vacanciers d'hiver, et environ 800 000 skieurs étrangers.

Au-delà de ces chiffres et à la veille de l'ouverture du huitième Salon neige et montagne à Paris, *il est intéressant de relever que les* vacances d'hiver semblent avoir amorcé un nouveau virage. *« On ne parle plus désormais de vacances de ski mais de vacances de neige »*, explique Jean-Guy Cupillard, président de Ski-France et maire de L'Alpe-d'Huez, qui constate que la clientèle vient aussi pour se reposer, jouer au bridge ou se remettre en forme. Ainsi, cette année, les stations mettent-elles l'accent sur ces *autres activités : tennis, squash,* remise en forme « Top forme » à Val-d'Isère, « Altiforme » à Serre-Chevalier, « Forme champion » à Font-Romeu. Ouverture en décembre d'un centre omnisports (tennis, squash et practice de golf) à L'Alpe-d'Huez, tennis et boulodrome à Villard-de-Lans, les stations font assaut d'imagination pour séduire cette nouvelle clientèle.

Que les skieurs se rassurent, ils ne sont pas délaissés pour autant si l'on en juge par les nouveautés de la saison. A Val-d'Isère, le Funival, le funiculaire le plus rapide du monde, transportera 3 000 skieurs à l'heure sur 2,3 *kilomètres, dans* le temps record de 4 minutes. Aux Grandes-Rousses, à L'Alpe-d'Huez, un téléphérique débrayable monocâble permettra de transporter 3 000 personnes à l'heure. A La Plagne sera mise en place une télécabine de dix places. Enfin, aux Ménuires, à Courchevel, à Val-Thorens, à Val-d'Isère, pour ne citer que ces stations, l'équipement en canons à neige devrait remédier aux éventuels problèmes d'enneigement.

Quant au succès des nouvelles « glisses » (monoski, surf, skating de fond, KL), il est confirmé par la FFS (Fédération française de ski) qui les accueille en son sein. C'est en France qu'aura lieu le premier championnat d'Europe de monoski, ainsi que le premier championnat d'Europe de ski artistique. L'enseignement de ces spécialités est désormais proposé par les écoles du ski français dans l'ensemble des stations. De son côté, l'UCPA (Union des centres de plein air), dont les trente centres ont accueilli 80 000 personnes l'hiver dernier, a quintuplé les stages de monoski et développé l'enseignement aux nouvelles glisses, par petits groupes.

Dans ce contexte favorable, le marché de l'immobilier reprend du tonus. Il est vrai que la reconduction, par le Parlement et pour trois ans, de la possibilité pour l'acquéreur s'engageant à louer neuf ans sa résidence secondaire (en ne l'occupant lui-même que trois semaines) de bénéficier d'une déduction fiscale de 50 % de la TVA due aux loueurs devrait favoriser l'achat d'appartements dont le prix moyen se situe actuellement entre 250 000 francs et 400 000 francs. Le budget moyen du skieur (achat ou location du matériel, cours de ski) augmente de 5 % environ cette année.

Bousculade de février

Seule ombre au tableau, le calendrier des vacances scolaires de février, sur deux zones au lieu de trois. *« La deuxième semaine risque d'être très surchargée, tant au niveau des accès, que des stations*, estime M. Gérard Morand, président de l'Association des maires des stations de sports d'hiver et maire de Megève. *Nous encourageons donc les vacanciers à venir deux semaines, et pour faciliter l'accès aux stations, nous informerons les automobilistes, en collaboration avec le CRIR (Centre régional d'information routière), sur les conditions d'enneigement et de circulation. »*

En attendant et pour préparer en toute tranquillité le grand « rush » sur les pistes, les professionnels des cimes vous donnent rendez-vous du 18 au 26 octobre à la porte de Versailles. La plupart des stations y seront représentées, et guides, moniteurs, hôteliers, agents de voyages, promoteurs, fabricants et détaillants de matériel permettront de s'informer sur les nouveautés de la saison, de choisir un séjour ou un stage, voire de réserver et d'acheter ses vacances sur place. On pourra également s'initier, avec l'aide d'un moniteur de ski alpin, sur une piste de 50 mètres de long, au ski de fond sur une piste (en vraie neige) de 80 mètres, ou à l'escalade et à la progression sur glacier sur un rocher et un mur de cramponnage de l'armée de terre. ■

▶ NEIGE ET MONTAGNE, du 18 au 26 octobre 1986, porte de Versailles, parc des Expositions, bâtiment 4. De 10 h à 20 h et jusqu'à 22 h en nocturne le mardi 21 octobre et le vendredi 24 octobre. Prix d'entrée : 20 francs. Pour les enfants de sept à quatorze ans et pour les groupes : 17 francs. Entrée gratuite pour les moins de sept ans.

NOUVELLES PLANCHES

MAUVAIS enneigement en début de saison, conséquence inéluctable de la crise économique ? Seulement 4,8 millions de Français sont partis en vacances de neige pendant la saison 1985-1986, soit 8 % de moins que la saison précédente. Ce résultat s'inscrit dans une tendance plus lourde : depuis 1973, la durée moyenne des séjours dans les stations est tombée de 9,1 à 8,4 jours. Pendant cette période, le skieur dépense environ 400 francs par jour pour l'hébergement, les remontées mécaniques, la nourriture et le matériel.

La conjoncture ne préoccupe pas les fabricants de matériel qui attendent une progression de quelque 6 % de leurs ventes cet hiver, avec un chiffre d'affaires global de plus de 10 milliards de francs.

Il devrait ainsi se vendre 550 000 paires de skis alpins et 515 000 fixations adaptables, 250 000 paires de skis nordiques et autant de fixations, correspon*dant à cette pratique.* Les huit dixièmes de ces marchés sont fournis par des firmes françaises, qui se situent, dans leur catégorie, parmi les premières du monde.

En faisant ses comptes le particulier est peut-être moins optimiste que l'industriel. Equiper un enfant de douze ans coûte au moins 2 000 francs. Un adulte débutant devra investir plus du double et un skieur confirmé devra consacrer près de 6 000 francs au seul achat de l'ensemble skis-chaussures-fixations.

Au regard de ces chiffres, le consommateur dispose-t-il de produits d'excellente qualité ? C'est pour avoir cette assurance que la FNAC a fait procéder, pour la quatrième année consécutive, aux tests de cinquante-six paires de skis en vente sur le marché français. Le test conduit sous la responsabilité de l'ancien champion Adrien Duvillard, avec la participation d'anciens coureurs, de moniteurs et de journalistes spécialisés, est désormais bien rodé : les marques en acceptent les règles du jeu et les excès de la notation, à la décimale près, ont été gommés. Bref si la publication des résultats de ces tests a perdu en sensationnel, elle n'a rien perdu en sérieux. Il ne s'agit plus, en effet, de désigner « le » ski de l'année mais d'apprécier maniabilité, stabilité, accrochage, *tolé*rance et impression de glissement des modèles tels qu'ils arrivent dans les rayons des magasins.

Première constatation : les marques étrangères ne conviennent guère, en général, à la technique de ski française. Les seuls qui échappent à cette critique sont les Volkl et certains modèles de Head (*Racing-GX*).

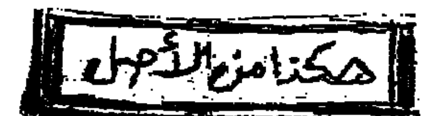
Deuxième conclusion : les skis d'initiation, qui peuvent être *attractifs pour le débutant en rai*son de leurs faibles prix (moins de 900 francs en général), sont, dans la plupart des cas, tout juste corrects.

Troisième résultat : les modèles féminins testés par les monitrices répondent très bien à ce qu'on peut attendre d'eux, notamment pour ce qui est de la maniabilité.

Dernière constatation : les skis dits de compétition ont, en général, une cote supérieure aux skis classés dans les catégories détente et performance. Il est possible que cela soit attribuable à la personnalité des testeurs qui sont, en majorité, des professionnels entraînés. Mais, dans le même temps, ceux-ci sont plus à même de déceler les vices des « planches » qui leur sont proposées. *Le test a ainsi* révélé des modèles qui demandent un niveau de technicité excessif pour le ski ordinaire.

Dans l'ensemble, on est assuré d'avoir un bon, voire un très bon ski, dans les différentes gammes des fabricants français. Deux modèles ont particulièrement émergé du lot cette année : le 4-SK de Rossignol en compétition et le Dynasty-K de Dynastar, en performance. En revanche, la série Aramid de Dynamic n'a pas provoqué le choc attendu.

Choisir un ski, c'est faire un investissement qui risque de gâcher le plaisir des quatre saisons suivantes si la sélection a été mal faite ; ce n'est pas une affaire de moyenne mais une question *très personnelle. Le poids du* skieur, son niveau technique ainsi que sa condition physique entrent en ligne de compte pour déterminer quel matériel lui convient le mieux. Pour faire ce choix dans les meilleures conditions, on peut *faire ses* tests personnels en louant le matériel. En station, un commerçant avisé ne devrait pas refuser d'échanger les modèles en cours d'un séjour. Il en coûte par semaine moins de 250 francs pour un débutant et moins de *400 francs pour un skieur* confirmé. ■



LE BILLET BLEU-BLANC-FRANCE

Depuis trois ans, Air France confie sa publicité à son billet. Et ça marche.

par Michel Castaing

« MIAMI, *nous voici !* » Pour illustrer cette arrivée, un dauphin transperce, en bondissant, le billet strié bleu, blanc, rouge : c'est la dernière-née des publicités d'Air France, pour annoncer que la ville de Floride sera, à partir du 26 octobre, la huitième escale américaine à être desservie par un vol direct. Prochainement, le billet prendra la forme d'un kilt pour inaugurer une liaison semblable à destination d'Aberdeen, puis il ceindra le Front des colosses de pierre de la Cappadoce pour indiquer le chemin d'Ankara.

Voici maintenant trois ans que le public a découvert les nouvelles « déclinaisons » du billet d'Air France, tout à tour transat, planche à voile, coquillage, appareil photographique, etc., pour symboliser des vols « vacances ». C'est en 1983, en effet, que ces premières publicités sont apparues, d'abord par la voie de l'affichage – essentiellement à Paris, – puis dans la presse magazine : des estivantes invitaient au soleil de la Réunion et des Antilles, allongées sur un billet-matelas pneumatique ou sur un billet-serviette de bain.

Souriants clins d'œil pour clientèle « affaires »

Prudemment, la compagnie aérienne nationale avait voulu tester son nouveau *look* commercial dans ses campagnes « vacances », permettant de souriants clins d'œil, avant de s'adresser, de cette façon plus détendue, plus moderne, à sa clientèle « affaires », moins « disponible » par nature, plus exigeante et plus stable aussi. Deux volets de communication *a priori* opposés – même si le businessman emprunte également l'avion pour ses loisirs – mais qui allaient se rejoindre : le message « vacances » ayant été bien perçu, Air France proposait alors, à l'occasion de sa campagne d'hiver 1984-1985, de nouveaux « visuels » (1) à ses passagers porteurs d'attachés-cases. « Visuels » qui faisaient leur entrée, en trichromie, dans les six quotidiens nationaux les plus lus par les hommes d'affaires (2).

Dans un premier temps, le billet « affaires » a été utilisé tel quel, cadre rectangulaire occupant tout l'espace publicitaire et véhiculant les informations nécessaires. Puis, l'accueil ayant été favorable, il a pris – depuis cette année – des formes plus personnalisées, incrustées dans l'image publicitaire proprement dite : parapluie anglais, ailes du coucou suisse, façades de buildings new-yorkais, rues de San Francisco...

« *Il faut trois éléments pour qu'un « visuel » soit réussi,* explique Didier Calon, directeur commercial chez Havas Conseil Marsteller (HCM), l'agence qui conçoit et réalise les publicités d'Air France. *Il doit indiquer tout de suite la destination : un bonnet de horse-guard, c'est Londres. Il doit s'intégrer le mieux possible dans l'illustration. Il doit être drôle et surprenant. Mais ce n'est jamais la grosse blague ! Nous restons dans le sérieux, l'institutionnel,* a fortiori *dans les campagnes « affaires ». Les hommes d'affaires veulent avant tout du « ponctuel ». Aussi, les messages qui leur sont destinés contiennent d'abord des informations : tarifs, ouvertures de lignes, créations de vols supplémentaires, etc. Mais on peut aussi informer en faisant sourire.* » Pas de dessins à la Dubout, certes, mais une notable évolution en l'espace de trois ans, une utilisation amusante, « accrocheuse », du logo – drapeau tricolore penché – créé en 1975.

Née en 1933 de la fusion de quatre compagnies aériennes, Air France avait adopté, à l'époque, l'emblème de l'une d'entre elles, Air Orient : il s'agissait d'un hippocampe ailé (3) auquel les agents d'Air France avaient vite donné un surnom affectueux, en l'appelant « la crevette ». L'animal fabuleux serait peut-être encore aujourd'hui le signe distinctif de la compagnie française si celle-ci n'avait décidé, au début des années 70 – date de l'apparition des avions gros porteurs, – d'entreprendre une étude très approfondie sur son image de marque.



D.R.

Le malheureux hippocampe a du plomb dans l'aile

Cette étude est menée, de 1972 à 1974, par une équipe maison, qui prend aussi le pouls d'Air France aux Etats-Unis, au Japon et en RFA ; elle fait apparaître que la compagnie est louangée pour tout ce qui concerne le confort, l'agrément du voyage, mais elle met également en lumière les réserves des Anglo-Saxons pour ce qui a trait à la sécurité, à la fiabilité. La direction générale décide en conséquence de mieux mettre en valeur la haute technologie de l'entreprise. Le malheureux hippocampe a alors du plomb dans l'aile. Mais il ne sera pas totalement sacrifié : les anciens d'Air France font valoir ses quarante ans et plus de bonne et loyale représentation et obtiennent qu'il figure dignement – stylisé et tricolorisé – à l'avant des appareils, le sauvant ainsi de la soute à bagages...

Le bleu et le blanc étaient les couleurs de la compagnie. L'idée, suggérée par Publicis, d'y adjoindre le rouge est vite retenue. Certes, il y a déjà le mot « France » dans le nom de l'entreprise nationale, mais l'adoption des trois couleurs ne peut que renforcer son identité. « *On a capitalisé sur le bleu, blanc, rouge,* dit Gérard Orizet, directeur général adjoint d'Air France, chargé des affaires sociales et de la communication. *Mais il fallait trouver un dessin très strict qui symbolise notre technicité.* » Après de multiples recherches graphiques, en ayant à l'esprit le fait que le nouveau logo devait trouver sa place partout, à commencer par l'empennage des avions, la société ECA 2 emportait l'adhésion, en 1975, en créant le modèle que l'on connaît aujourd'hui.

« *A l'époque,* note Gérard Orizet, *Jacques-Henri Lartigue venait de réaliser la photo officielle de M. Giscard d'Estaing. Cette impression de drapeau qui flotte, derrière le président de la République, a donné l'idée des lignes obliques, suggérant le mouvement, la vitesse.* » Et les effets cinétiques venaient à la mode à ce moment-là. Dans le même temps, avec la naissance de Concorde, Air France choisissait de peindre ou de repeindre ses avions en blanc, « *couleur sérieuse, couleur technologique, couleur de laboratoire* ». Les quatre exemplaires du supersonique pouvaient ainsi arborer, en 1976, le nouveau « visuel » que les sondages d'opinion s'accordent à trouver « *très pur, très simple, très reconnaissable* ».

Tout naturellement, le billet a eu une place de choix dans la stratégie médiatique qui s'est ensuite mise en place. A un double titre, que souligne Didier Calon : « *Il est porteur du logo, donc du label France, et il est l'objet commercial que l'on achète, que l'on met dans sa poche, qui concrétise le voyage.* » Une « première » en 1979-1980 : le billet sert de signature, au bas des publicités. Enquêtes faites par IPSOS, ce paraphe est reconnu, à plus de 60 % – nettement au-dessus des « standards », – par les personnes interrogées. Air France agrée alors l'idée de HCM de le « décliner », ce qui est fait, on l'a dit, à partir de 1983.

Néfertiti et casque viking

« Conjuguer » le rectangle tricolore n'est pas toujours techniquement facile, et c'est tout le travail de Christian Delaunay, illustrateur indépendant, d'intégrer parfaitement, dans la photo choisie, le billet-tiare de Néfertiti ou les cornes du casque viking à la place de l'objet réel. Sans compter les problèmes d'encrage du bleu et du rouge dans la presse quotidienne et les délais de réservation demandés à l'annonceur : deux à trois semaines pour la presse quotidienne, six semaines à trois mois pour la presse magazine, trois à six mois pour l'affichage.

Plus délicat encore est le choix du sujet censé personnifier tel ou tel pays, telle ou telle ville. « *Il faut faire sourire sans choquer,* dit Didier Calon. *Nous nous cantonnons donc dans les clichés folkloriques.* » Avec, tout de même, quelques audaces, qui ne sont pas toujours du goût d'Air France. « *Nous nous bagarrons parfois pour dérider la grande dame* », assure le responsable de HCM.

Ainsi, Gérard Orizet, qui, après consultation des directions commerciales de la compagnie, statue en dernier ressort sur les maquettes présentées, en a refusé quelques-unes, comme un billet-cornette incitant à des vacances romaines... Pas d'allusions religieuses, politiques ou historiques fâcheuses – « *A chaque publicité concernant l'Allemagne, on se creuse la tête à HCM, car, en dehors de la chope de bière...* » – ni, à l'inverse, de « déformations » du billet qui pourraient nuire à l'image d'Air France. « *Nos campagnes de « produits » sont aussi des campagnes de notoriété* », insiste Gérard Orizet.

A ce jour, environ soixante-dix « visuels » de ce genre ont été réalisés. Parmi ceux qui ont connu le plus de succès auprès du public figurent le billet-coiffure d'Indien (New-York) et le billet-oreilles d'éléphant (Kenya). Mais il est aussi arrivé, malgré les précautions prises, que des « visuels » soient mal accueillis : le billet-muleta a été retiré – remplacé par l'éventail d'une belle Andalouse – après les protestations d'associations françaises hostiles à la tauromachie. Et l'on dit que les Mexicains sont agacés par le billet-hamac ou le pancho d'un compatriote somnolent, qui donnent de leur pays cette sempiternelle image de « farniente ». Campé pour la postérité près de la cabine de pilotage, l'hippocampe ailé n'a pas, lui, de tels soucis. ■

---

(1) Terme général qui désigne tout ce qui identifie, d'un coup d'œil, un personnage, une entreprise, etc.

(2) Outre *le Monde*, ce sont, par ordre alphabétique, *les Echos*, *le Figaro*, *Libération*, *le Matin de Paris* et *le Quotidien de Paris*.

(3) Dessiné en 1929 par l'architecte Marrast, l'animal a du dragon de Pégase et l'arrière-main d'Annam.

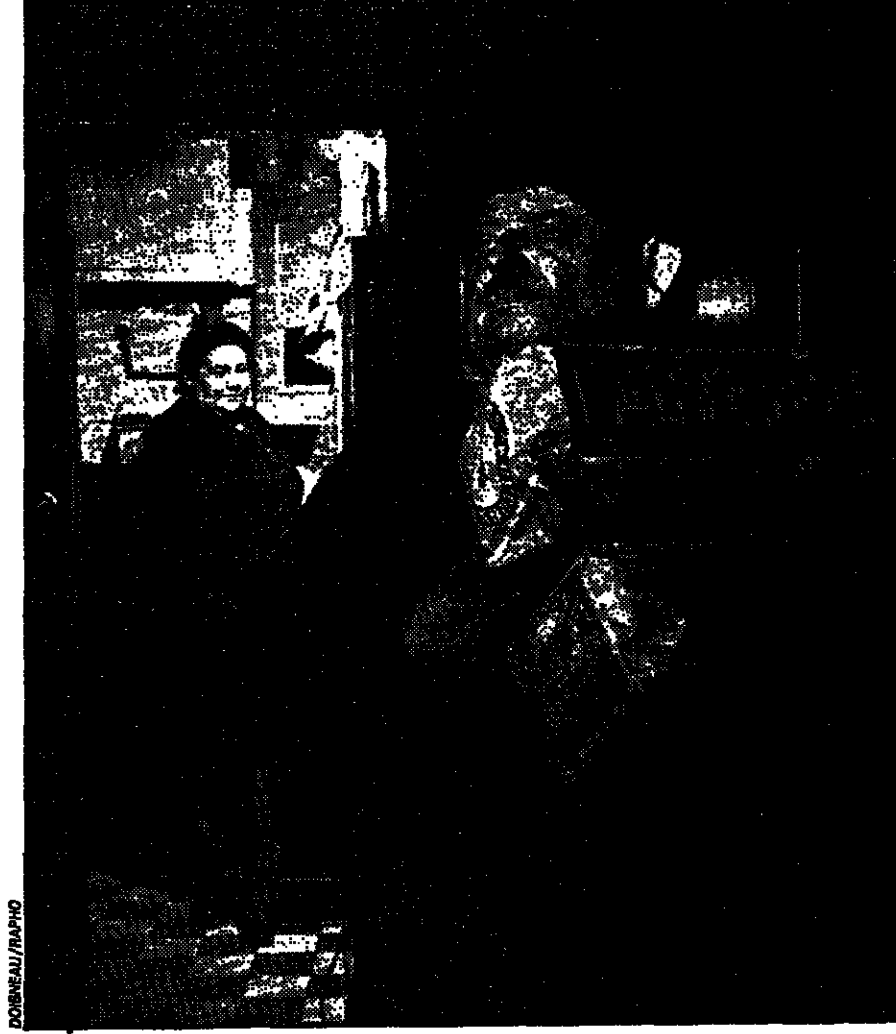
A PARIS, L'AUVERGNE A CENT ANS

ILS étaient mille deux cent onze convives, le 21 novembre 1886, à fêter la naissance de la Ligue auvergnate au Salon des familles à Saint-Mandé, et à « s'en faire péter la sous-ventrière » comme l'on disait alors : soupe aux choux ou potage aux pâtes d'Auvergne ; tripous, beurre de Brioude, sardines ; turbot sauce rouergate ; filet de bœuf de Salers et d'Aubrac aux morilles de la Lozère, truffes de la Planèze ; haricots de la Limagne et de Villefranche-de-Rouergue ; dindonneau d'Issoire aux châtaignes de Maurs ; gigot du Larzac, de Vassivière et de Laroquebrou ; salade de Clermont ; fourme de Laguiole, saint-nectaire, roquefort, fruits d'Auvergne ; le tout arrosé de vins de Chanturque, marcillac, bordeaux et madère ; café, cognac et liqueurs (élixir des monts du Cantal et prunelle d'Auvergne) !

Parias dans la capitale

A la fin de ces agapes, juste avant le bal animé par les trompettes et les cabrettes de la Vercingétorix, Louis Bonnet, fondateur en 1882 de *l'Auvergnat de Paris* et créateur de ladite Ligue, fit la profession de foi suivante : *« Nous voulons que les Auvergnats ne soient plus traités en parias dans la capitale. Nous voulons que désormais aucun Auvergnat ne manque de travail alors qu'il peut en trouver dans la boutique ou l'atelier d'un compatriote.*

» Nous voulons que nos jeunes compatriotes appartenant aux carrières libérales trouvent à leurs débuts une clientèle amie, celle des Auvergnats de Paris. Nous voulons que les pouvoirs publics comptent avec nous, cessent de persécuter nos compatriotes, de brimer leur travail et de décourager leur épargne. »


DOISNEAU/RAPHO

Un siècle a passé, l'Auvergne reste l'une des « colonies » les plus importantes de la capitale, la plus vivace peut-être : on n'y compte pas moins de cent quarante associations. Originaires du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, et aussi de la Corrèze, du Lot, de l'Aveyron et de la Lozère, elles se retrouvent sous l'appellation Auvergnats de Paris, qui dépasse donc l'Auvergne géographique au profit du Massif Central dans son ensemble : les choses ont perduré ainsi que Louis Bonnet les avait souhaitées. Si personne ne songerait encore à les traiter de parias, les Auvergnats sont néanmoins à part dans la capitale, tant sont discrètes leurs manifestations, quasi familiales, comme jadis leurs « bals de famille » disséminés à travers la ville et essentiels à qui se passionne de culture populaire parisienne...

Que les fêtes du centenaire de la Ligue aient commencé le 27 septembre par des concours de boules et un match de rugby, cela n'a, en effet, guère troublé les médias ! On ne parlera pas davantage du Salon littéraire des auteurs auvergnats – sous le haut patronage de Valéry Giscard d'Estaing et la présidence de Robert Sabatier – le 29 novembre à la porte de Versailles ni de la messe du souvenir que célébrera le même jour à Notre-Dame, à 15 heures, le cardinal Marty. Et puis, comme tous les ans, aura lieu – cette fois-ci le 13 décembre au PLM Saint-Jacques – la Nuit arverne, présidée en cette année anniversaire par M. et Mme Chirac.

Frotteurs de parquet et réparateurs de parapluies

C'est le samedi 25 octobre que les Auvergnats rappelleront le plus brillamment et bruyamment leur existence aux autres habitants de Paris. A partir de 15 heures – et l'heure n'est pas indue ! – deux défilés convergeront vers l'Hôtel de Ville, où les accueillera le maire. Venant de la Bastille, cabrettaïres et accordéonistes en tête, les groupes folkloriques ; en provenance de la place d'Italie (la route d'Auvergne), un cortège ressuscitant les vieux métiers auvergnats à Paris depuis plus de deux siècles qu'a commencé l'incessant va-et-vient Auvergne-Paris : affûteurs-rémouleurs, frotteurs de parquet, réparateurs de parapluie, porteurs d'eau, laitiers-nourriciers, ferrailleurs, bougnats, bien sûr...

Depuis le dix-huitième siècle, l'image auvergnate de base – même si aujourd'hui elle ne fait plus qu'un avec le « bistrot » et la « limonade » – n'a guère changé, m'explique Roger Girard, auteur d'ouvrages fondamentaux sur la question : *Quand les Auvergnats partaient conquérir Paris* (Fayard, 1979), *le Journal d'un Auvergnat de Paris* (Fayard, 1982), et encore *Hier et aujourd'hui*, une plaquette publiée à l'occasion du centenaire. Pas davantage le caractère profond qui sous-tend cette image, axée sur la prééminence des valeurs terriennes, domestiques. L'individualisme auvergnat n'est que le moyen exacerbé de réussir, allié à un sens très fort de la famille, du village, de l'arrondissement, et, au-delà, du département et de l'Auvergne. C'est d'ailleurs sur ces entités que sont constituées les amicales à Paris, telles, pour n'en citer que deux, la Nasbinalaise (de Nasbinals en Lozère) ou l'Amicale des originaires de Montsalvy dans le Cantal...

Le temps a beau passer, les Auvergnats persistent et signent. Lors de leur Nuit annuelle, rituelle, comme si de rien n'était, les Arvernes désigneront la Pastourelle de l'année, une fraîche jeune fille choisie parmi les sept prétendantes représentant chacune l'un des sept départements « auvergnats de Paris ». Heureuse élue qui aura, entre autres tâches, celle redoutable de tirer au sort les amicales gagnantes des Vœux Suze récompensés de plusieurs centaines de milliers de francs... La drogue peut sévir, l'insécurité, le terrorisme... à Paris, avec ses traditions, ses groupes musicaux qui se nomment Bois et Charbon, Cabrettes et Cabrettaïres, avec finalement ce bons sens paysan béni des dieux lares dont sont si aptes à se gausser ceux de l'Olympe.

Bref ! grâce à son matérialisme bon enfant qui ne trouve jamais grâce auprès de ceux qui régissent l'opinion publique – non, je n'irai pas jusqu'à écrire que la limonade auvergnate est rafraîchissante, mais il y a de ça ! – l'Auvergne est apaisante, réconfortante et, à coup sûr, rassurante.

CLAUDE DUBOIS.

ENSEIGNE

REDRESSONS LES BAGUETTES !

LE désespoir guette l'amateur parisien d'art culinaire chinois. Son errance dans les dédales des trois mille cinq cents restaurants asiatiques d'Ile-de-France risque de se terminer en légère nausée. Trop, c'est trop. Argent facile à investir et *boutique aussitôt ouverte* : le cuisinier peut se contenter de faire de la médiocre tambouille. Le client français se contente de peu. Un zeste d'exotisme lui suffit avec beaucoup de mayonnaise chère au goût gaulois sur les crabes et les langoustines frites « façon chinoise ». La restauration asiatique se met au goût français. Mais, comme toute affaire trop *aisée à gagner, elle perd* saveur... et valeur.

Seul un sage de la communauté en exil pouvait sonner l'alarme. M.K.E. Yuan, respecté de beaucoup, usa de subtilité. Il ne chercha pas à chasser *les* marchands du temple. Il lança le premier Festival de la gastronomie chinoise organisé par le journal *Long-Pao*. Cela se passait à Paris, dimanche 5 octobre. Ce patriarche d'une grande famille originaire de Formose vit en France depuis des décennies. Restaurateur de laques, il fonda en 1981 un bihebdomadaire, *Long-Pao*, en français et en chinois, qui est à la communauté asiatique ce que sont les éditions locales des journaux régionaux.

M. Yuan accueillait donc ce jour-là quatorze chefs en toque blanche, leurs patrons et leurs familles. Ces cuisiniers sont les finalistes qui défendent l'art culinaire chinois au salon d'Equiphôtel, porte de Versailles, à Paris, à la fin octobre.

Ce dimanche d'avant-première, les cuisiniers de dynastie respectent les « quatre qualités » : couleur, arôme, saveur et composition. Il faut que règne l'harmonie entre les ingrédients et la sauce, que viandes et poissons, fruits et légumes exhalent un doux parfum, le goût peut être salé, sucré, aigre ou pimenté. La composition, *in fine*, est celle d'un objet d'art.

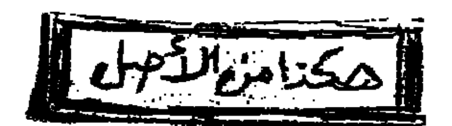
M. Yuan a su raviver la tradition chez ses finalistes, choisis après test parmi cent cinquante demandeurs. Ainsi, M. Lin Wen Hao, chef du Capitole, présente-t-il en hors-d'œuvre esthétique « L'aigle survole la roseraie ». C'est un tableau en forme de plateau rond, où tout est comestible, même le support. Le fond turquoise est fait de crème d'algues. C'est une splendeur. On hésite à la détruire. Mais il faut bien goûter. C'est délicieux.

Détour aux cuisines, où sur les trépieds à gaz et dans un énorme chaudron cuisent les cochons de lait laqués. La cuisson est déjà un art en soi avec sa trentaine de styles différents. M. Ngach-Quyen, ancien préparateur des banquets du prince Sihanouk, offre ses musts avec discrétion, ses « crevettes farcies aux huit précieux » et le « canard laqué pékinois ». Plus loin, officie un fabricant de pâtes à la mode traditionnelle. La longue torsade qu'il fait vriller à vive allure se divise en deux, quatre... soixante-quatre. Le tour de main est tel qu'on s'attend presque à voir sortir une colombe de la torsade. La méthode fut inventée lorsque Gengis Khan, occupant la Chine, avait interdit les couteaux de cuisine par peur d'une révolution. Cet artisan venu récemment de Hongkong est le premier du genre à Paris.

Quel festival ! *« Cette rencontre pour art culinaire,* explique M. Yuan, *brise les pensées égoïstes de ceux qui vivent en exil durement coupés de leur famille. »* Ce vénérable souhaite l'harmonie entre Chinois, l'amitié entre deux cultures et, bien sûr, l'exigence d'une qualité culinaire à la hauteur des traditions.

DANIELLE ROUARD.





AUTOUR D'UNE RÉGION

Sur la Loire

Par La Reynière

SANS doute ici son château ruiné et le lycée où Balzac fut enfant malheureux ne valent point la cathédrale de la Trinité, mi-calme pétrifié roman, mi-flamme gothique. Mais vous pourrez sans crainte faire halte à Vendôme et à son restaurant *la Cloche rouge* (15, faubourg Chartrain ; tél. : 54-77-02-88), où le sandre à l'oseille et la côte de veau Ronsard sont appréciables. Menus 170 F et 220 F net.

Puis vous redescendrez sur Blois, au château « carrefour de trois époques ». Le fleuve, sous Blois, élargit son splendide bassin *« comme une mère presse un enfant sur son sein »* (Victor Hugo). Bonne occasion pour aller déjeuner sur une péniche ! *La Péniche* (promenade du Mail ; tél. : 54-74-37-23) vous offre, entre autres, un ragoût d'escargots aux girolles ou un rognon de veau entier au jus de truffe. Menu 120 F, et carte (compter 200-250 F).

Enfilons, comme des perles précieuses, les châteaux : Chambord et sa magique grande lanterne ; Chaumont, escale sinistre de Diane de Poitiers après Chenonceaux ; Azay-le-Rideau, cadeau d'amour d'un financier à une jolie dame ; j'en passe... Pour arriver à Amboise, le flamboyant, où vous vous arrêterez à *l'Auberge du Mail* (32, quai de Gaulle ; tél. : 47-57-60-39), où dans un gentil et simple décor le chef-patron (qui collectionne les plus superbes bouteilles de vouvray) propose, lui, les plats du pays. Moins de 200 F à la carte.

Saluons Tours, rendons visite au cher Barrier, en passant, puis visitons Luynes, si bourru d'aspect malgré son nom charmant, notant *le Domaine de Beauvois* (à 4 kilomètres ; tél. : 47-55-50-11), un petit-cousin d'Artigny ; Villandry, aux jardins de rêve et où l'on fera halte au *Cheval rouge* (tél. : 47-50-02-07) pour déguster l'assiette rabelaisienne, le civet d'andouillette, la truite au vouvray. Menus 105 F et 220 F, et carte.

Menaçants machicoulis

Gagnons Langeais, aux menaçants machicoulis cachant la façade intérieure Renaissance et où vous découvrirez une très bonne table à prix honnêtes, celle de J.-J. Hosten : *le Langeais* (2, rue Gambetta ; tél. : 47-96-70-63). Il a succédé ici à son père, lui-même excellent cuisinier dont j'aimais fort le homard Cardinal et le pintadeau farçi aux pieds de cochon. A la carte, compter 250 F.

Roulons toujours. Voici le château de Rigny-Ussé, avant-garde de Chinon, aux ruines historiques où demeura Jeanne d'Arc (tour de Coudray), où Richard Cœur de Lion mourut, où Rabelais rêva peut-être depuis sa demeure voisine, où enfin vous découvrirez *Au plaisir gourmand* (2, rue Parmentier ; tél. : 47-93-20-48) où s'est installé, dans une belle ancienne maison dotée d'un jardin minuscule, Jean-Claude Rigollet que nous connûmes chef à l'Auberge des Templiers. Régalons-nous de la salade de navets au foie gras, du sandre au vieux vouvray, de la jambonnette de canard au chinon. Menus 115 F et 160 F, et carte.

Mais je m'aperçois, avant de pousser plus loin, que j'ai oublié Chenonceaux et ce *Bon Laboureur* (6, rue du Docteur-Bretonneau ; tél. : 47-23-90-02) qui est, au pied même des cinq arches construites, si jalousées de Catherine de Médicis, le type même des bons restaurants d'autrefois. Même si M. Jeudi (chef-patron) sacrifie aux petits légumes, on aimera son sandre au beurre rouge, son tournedos Vendôme et ses menus (150 F et 200 F net).

Pousser plus loin, je voulais dire jusqu'à Angers et les tours endeuillées d'ardoise de son château, mais surtout jusqu'aux Rosiers-sur-Loire, à *l'Auberge Jeanne-de-Laval* (route d'Angers ; tél. : 41-51-80-17) où Michel Augereau, fils d'Albert, maintient la tradition d'un admirable beurre blanc en ses menus et à la carte. Compter 200 F à 300 F. ■

SEMAINE GOURMANDE

L'ORIENT-EXPRESS

Dans ce décor Années folles, presque un complexe puisqu'on y trouve, après le bar d'entrée, un restaurant, un jardin, puis encore un restaurant, le « privé », pouvant accueillir réunions, séminaires, expositions, etc. Jean Vergnes (empereur sur l'autre rive des choses de la nuit avec son Don Camilo) s'amuse à un multi-show gourmand qui peut surprendre. D'abord des déjeuners, qui peuvent être rapides, dès 11 h 30, avec un menu à 68 francs (une entrée, un plat) ; un menu à 128 francs (une entrée et un demi-homard vivant grillé sauce basilic, 500 g environ) ; la carte enfin, où ces mêmes homards (110 francs les 500 à 600 g) peuvent être grillés, à l'américaine, Orient-Express, parisienne, en choucroute.

Ensuite, le soir, un menu à 198 francs s.c. comportant foie gras, homard et dessert. Ou bien entendu la carte. Enfin les soupers jusqu'à 2 h du matin. Ambiance et orchestre de Samy Jones. Beaucoup de monde (c'est déjà l'endroit du quartier où il faut être vu), un bar achalandé, quelques bonnes bouteilles. Direction efficace de Claude Etienne. Service féminin.

▶ *ORIENT-EXPRESS (8e)*
92, rue La Boétie.
Tél. 43-59-08-20
Fermé samedi midi.
C.B. – D.C. – A.E.
Parking en face.

BAR ROMAIN

C'est un monument ! Depuis 1905 dans ce décor original et inchangé, il est le point de rencontre des noctambules mais aussi des déjeuneurs du quartier aimant leurs habitudes. Jacques et Monique Bescond, qui viennent de succéder au cher M. Papillon, n'ont rien changé, et les trois « T » — filet de thon (36,50 F), steack tartare (65 F) et tarte Tatin (33,50 F) — sont toujours à la carte avec quelques autres plats du jour (poulet basquaise ou bœuf carottes) et les plaisirs de la nuit : assiette de saumon fumé avec blinis et vodka. Vins au verre et à la bouteille. Cocktails prestigieux de Jack et Bernard. A la carte, compter 175/200 F. Ambiance de bon aloi complétée de la gentillesse de tout le service et du sourire de Monique.

▶ *BAR ROMAIN (9e)*
6, rue Caumartin.
Tél. 47-42-98-04.
Fermé le dimanche.
C.B. – A.E. – D.C.
De 12 h à 2 h du matin.
Parking en face.

L'APOLLINAIRE

Loin du pont Mirabeau coule la Seine, encore, et le clocher de Saint-Germain-des-Prés a vu souvent passer le cher Guillaume, piéton de Paris à *l'égal de Léon-Paul* Fargue. Donner son nom à un restaurant de ce carrefour des lettres en même temps qu'international, pourquoi pas ? La carte de M.J.L. Constantin, homme de métier ne laissant à nul autre le soin de « faire ses halles » et ayant trouvé un excellent adjoint en cuisine, est variée, riche, sympathique. Je me suis régalé d'un tartare de bar en chemise de saumon et d'un filet de canard à l'aigre doux, goûté aux ravioles de langoustines et au panaché de poissons provençale, louché sur l'aiguillette de bœuf à l'ail doux du menu (135 F, 2 plats, fromage et dessert). A la carte, compter 250 F. Excellent service en ce cadre plaisant donnant au calme sur l'agitation du boulevard. Et levant mon verre de Perrier-Jouët (sur le « velours de chocolat » du dessert), j'ai murmuré : *« La nuit est blonde, ô vin blond ! »* Sacré Guillaume !

▶ *L'APOLLINAIRE*
168, boulevard Saint-Germain (6e).
Tél. 43-26-50-30.
Pas de fermeture.

LE BISTROT DE LA TOUR

C'est l'ancienne « Auberge » de la Tour (Eiffel) tout embellie avec goût par Mireille, une jeune patronne provinciale qui a trouvé, avec Pascal, un chef de qualité pour la cuisine qu'elle entend proposer : simple, sérieuse et savoureuse. Au service de ces trois « S » : le pot de harengs et ses pommes chaudes (25 F), les douze bourgognes (48 F), le foie gras « maison » et son verre de sauternes (68 F), la sole grillée et son beurre nantais (80 F), l'andouillette AAAAA de Duval (53 F), les grillades, magrets et confits, les bons fromages de M. Genève (19 F) et parmi les desserts la tarte Tatin (28 F). Faisant des additions de moins de 200 F, mais régalantes en diable.

▶ *LE BISTROT DE LA TOUR*
6, rue Desaix (15e).
Tél. 43-06-04-24.
Fermé samedi midi et dimanche.

LA CAVIARTERIA

Dans le cadre super-luxueux de la résidence Cardin, un restaurant habillé de panneaux de laques rouges avec des toiles, serties de volutes de bois noir signées René Gruau. Une carte courte : caviar Maxim's (de Russie), carpaccio, saumon, foie gras, quelques salades « méditées » avec élégance, des plats entre 120 francs et 150 francs et des pâtisseries. Dîners et soupers aux chandelles. Compter 500 francs. Mais c'est du Cardin !

▶ *LA CAVIARTERIA*
42, avenue Gabriel (8e).
Tél. 45-61-96-33.
Fermé samedi et dimanche.

L. R.

Jeux

échecs

N° 1199

KARPOV MIRACULÉ

(Dix-huitième partie du match de championnat du monde, Leningrad, 1986)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : A. KARPOV
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	31. Txb5 (x)	Cd7
2. ç4	é6	32. Fxç7	Cxç5 (y)
3. Cf3	b6	33. Dé3	Cxé4
4. Cç3	Fb4	34. Cxé4	dxé4 (z)
5. Fg5 (8)	Fb7	35. Fxa5	f5
6. é3	h6	36. Fb4	Dd7
7. Fh4	Fxç3+	37. Dd4!! (aa)	Ta7
8. bxç3	d6	38. Th7+ (ab)	Cg7
9. Cd2 (a)	g5	39. a5 (ac)	Rg6!! (ad)
10. Fg3	Dé7 (b)	40. Dxd7 (ae)	Txd7
11. a4! (c)	a5	41. Th4 (af)	Tg-d8
12. h4! (d)	Tg8 (e)	42. ç4	Td1+
13. hxg5 (f)	hxg5	43. Ré2	Tç1
14. Db3! (g)	Ca6	44. a6	Tç2+
15. Tb1! (h)	Rf8 (i)	45. Ré1	Ta2
16. Dd1!! (j)	Fç6 (k)	46. Tb6	Td3
17. Th2 (l)	Rg7	47. ç5	Ta1+
18. ç5!! (m)	bxç5 (n)	48. Ré2	Ta2+
19. Fb5! (o)	Cb8 (p)	49. Ré1	g3!
20. dxç5	d5 (q)	50. fxg3	Txg3
21. Fé5	Rf8	51. Rf1	Tgxg2
22. Th6	Cé8 (r)	52. Fé1	Tç2
23. Dh5! (s)	f6 (t)	53. ç6	Ta1
24. Th7! (u)	Cg7	54. Th3	f4
25. Df3	Rf7	55. Tb4	Rf5
26. Dh5+	Rf8	56. Tb5+	é5
27. Df3	Rf7	57. Ta5	Td1
28. Th6 (v)	Cé8	58. a7 (ag)	é3!
29. é4	g4	59. abandon (ah).	
30. Df4	Fxb5 (w)		

NOTES

a) Ce retrait du C qui prépare via f3 l'avance é3-é4 semble plus précis que la variante 9. Fd3, Cb-d7 ; 10. 0-0, Dé7 ; 11. Cd2, g5, ; 12. Fg3, h5 qui laisse une situation tendue.

b) Après 10..., h5 les Blancs stoppent l'initiative ennemie par 11. h4!

c) En quelques coups, les Blancs vont frapper sur les deux ailes. La menace 12. a5 force les Noirs à avancer le pion a, après *quoi* la percée *thématique ç4-ç5* génera considérablement la défense.

d) Et maintenant la réfutation de l'affaiblissement du neuvième coup des Noirs.

e) Et non 12..., g4 ; 13. h5 suivi de Fh4 avec un clouage déplaisant. La perte du petit roque est nécessaire.

f) La seule colonne ouverte appartient aux Blancs.

g) Retour sur l'aile – D interdisant le développement naturel 14..., Cd7 à cause de 15. ç5!, dxç5 ; 16. Fxç7.

h) Les Noirs, privés du petit roque, ne peuvent plus songer au grand roque : si 15..., 0-0-0 ; 16. ç5!, dxç5 ; 17. Cç4 menaçant Cxa5, etc.

i) Pour cette raison, Karpov tente de faire passer son R en g7 et d'opposer une T en h8.

j) Ce magnifique retour de la D sur sa case de départ montre à quel point Kasparov domine stratégiquement le combat ; non seulement la D aspire à passer sur l'aile – R, lorgnant sur la case h5, mais elle cède à la Tb1 le soin d'opérer sur l'aile – D (toujours la percée ç4-ç5 !). En même temps, est interdit au R noir son mouvement naturel : si 16..., Rg7 ; 17. Tb5! *menaçant* 18. Txg5+.

k) Chaque coup des Noirs, depuis le onzième coup, est dicté par un souci défensif.

l) Libérant le Ff1 de la protection du pion g2.

m) La rupture, au moment opportun. En même temps, la Ta8 est fixée à la défense du Ca6.

n) *18..., dxç5 abandonnerait la case é5.*

o) Un développement qui ne perd pas de temps !

p) Après 19..., Fxb5 ; 20. Txb5 les Noirs doivent faire face aux menaces Txa5 et Dé2, Cç4 etc. Enfin, si 19..., Fb7 ; 20. Fd3, Fç6 ; 21. Dé2, Cb8 ; 22. é4.

q) Limitant le Cd2.

r) Si 22..., Cf-d7? ; Fxç7.

s) Souvenons-nous de 16. Db3-d1!.

t) La seule défense. Si 23..., Dxç5? ; 24. Th7!.

u) Avec l'idée : 24..., Tg7 ; 25. Th8+, Tg8 ; 26. Cf3!, fxé5 ; 27. Cxg5 ou bien 26..., d4 ; 27. Cxg5, fxé5 ; 28. Dh6+, Cg7 ; 29. Dh7.

v) En vrai champion du monde, Kasparov, qui domine ici complètement son adversaire, refuse de faire le demi-pas (la nullité par répétition de coups) qui conforterait sa couronne.

w) Forcé, sinon le Cb8 ne jouera jamais.

x) Encore une colonne ouverte aux mains des Blancs.

y) Et non 32..., é5? ; 33. Th7+!

z) Et non 34..., Cxç7? ; 35. Cxf6!, Cxb5 ; 36. Cxd5!, Dd6 ; 37. Tf6+ avec gain.

aa) La position des Noirs est de moins en moins tenable ; l'échange des D perd immédiatement : si 37..., Dxd4 ; 38. Tb7+!

ab) Quel dommage ! Ce malheureux échec compromet en un coup une grandiose partie des Blancs alors que la suite simple 38. Fç5, Tç7 ; 39. Dxd7+, Txd7 ; 40. Fd4 menaçant Th7+ comme Tb8, comme a5 laissait aux Noirs une position sans espoir.

ac) Ici encore 39. Fç5 reste très fort. Le coup du texte est perdant comme Tb8 comme Karpov le démontre.

ad) Le premier coup actif de Karpov, ce trente-neuvième, un coup de *R et* le destin bascule.

ae) Si 40. Th1, Dxb5 ; 41. Dxa7, Td8. suivi de Dd3, etc.

af) Un retournement incroyable : les Blancs sont perdus ; par exemple 41. Th1, Tg-d8 et le seul sauvetage des Blancs consiste dans le plaisant 42. 0-0 mais ce coup n'est pas réglementaire, la T-R ayant bougé ! Le sacrifice de qualité 41. Txg7+, Rxg7 ; 42. Fç5, é5 ne sauve pas non plus les Blancs. Le reste de la partie est triste ; l'exploitation du réseau de mat par Karpov est impeccable.

ag) Ou 58. ç7, é3 ; 59. Th2 sacrifice de déviation, Txh2 ; 60. ç8=D+, Cé6 ; 61. Dç3, Tf2+ ; 62. Rg1, Cd4 ; 63. Dç8+, Ré4 ; 64. Db7+, Rd3 ; 65. Ta3+, Ré2!

ah) Si 59. Tf3, Ch5 ; 60. a8=D, Cg3+ ; Txg3, Tf2+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1198

A. HERBSTMAN, 1936.

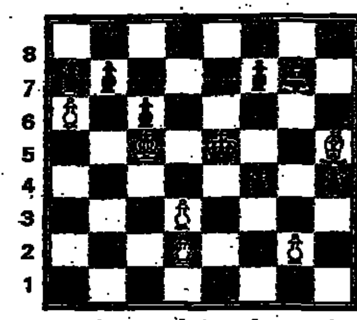
(Blancs : Rh4, Té7 et f6, Cg8. Noirs : Rh8, Té2, Ff1 et é3, Pf4, g2, h7.)

1. Tf8!, Ff2+ ; 2. Rh5, Txé7 (si 2..., Té5+ ; 3. Rh6! et non 3. Txé5 ?, Rg7 ; 4. Tf-é8, Fç4! ; 5. Té7+, Ff7+! et les Noirs gagnent) ; 3. Rh6!, Tf7! (et non 3..., Té8 ; 4. Txé8, Fb5 ; 5. Tf8!, Fç5 ; 6. Cé7 mat) ; 4. Ta8!, Ta7 ; 5. Tb8!, Tb7 ; 6. Tç8!, Tç7 ; 7. Td8!, Td7 ; 8. Té8! et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

A. HERBSTMAN (1927)



BLANCS (6) : Rç5, Fh5, Pa6, d3, d2, g2.

NOIRS (8) : Ré5, Fg7, Pa7, b7, ç6, f7, f4, h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1197

LA RECHERCHE DE LA CHUTE

Le jeu de flanc est un jeu d'équipe où le partenaire peut souvent vous aider à trouver la défense mortelle. Mais d'une façon générale c'est le raisonnement qui doit prévaloir. Ainsi, dans cette donne d'un match de sélection, la carte fournie par Est sur l'entame (appel direct ? indication de la distribution ? appel de préférence ?) était trop ambiguë pour mettre Ouest sur la bonne voie, tandis qu'une reconstitution des mains d'après les annonces allait fournir la solution.

Nord : ♠ 5 ♡ 10 9 7 4 ◇ A R D V 8 7 3 ♣ 6
Ouest : ♠ A R 9 8 4 ♡ R 2 ◇ 10 4 ♣ R D 7 3
Est : ♠ 6 2 ♡ V 6 3 ◇ 9 6 2 ♣ A 10 9 5 4
Sud : ♠ D V 10 7 3 ♡ A D 8 5 ◇ 5 ♣ V 8 2

Ann : Tous vuln. N. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Svarc	Lewicky	Soulet	Salama
–	1 ◇	passe	1 ♠
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe

Svarc, en Ouest, ayant entamé le Roi de Trèfle resté maître, *comment a-t-il fait chuter* ce contrat de QUATRE CŒURS quelle que soit la façon de jouer du déclarant ?

Réponse :

Resté maître avec le Roi de Trèfle, Svarc commença par reconstituer les mains adverses : Sud avait forcément cinq Piques et au moins quatre Cœurs puisque avec quatre Piques et quatre Cœurs, il aurait répondu 1 Cœur (conformément au principe d'économie des bicolores courts). Est n'avait donc que *deux* Piques, et il suffisait qu'il puisse faire une surcoupe à Pique pour battre le contrat avec le Roi de Trèfle, l'As de Pique, le Roi de Cœur et cette surcoupe (si Est a le Valet ou la Dame de Cœur). En conséquence, Svarc *tira l'As de Pique et continua Pique.* Le déclarant coupa avec le 4 de Cœur du mort, puis il joua le 10 de Cœur pour le 3 d'Est et le 5 de sa main. Svarc fit le Roi de Cœur et il rejoua le 8 de Pique coupé par le 9 de Cœur et *surcoupé par le Valet de Cœur*, la levée de chute.

Attaque destructrice

Le choix de la meilleure attaque est parfois une question de chance comme dans cette donne où Ouest trouva une entame qui aurait fait chuter la plupart des déclarants. Mais Sud était le fameux champion anglais Johns Collings et il découvrit quand même la façon de réussir ce grand chelem.

Nord : ♠ R 8 7 5 ♡ A R 6 ◇ A R 6 5 ♣ R V
Ouest : ♠ D 2 ♡ V 10 8 7 4 3 ◇ V 8 2 ♣ 10 7
Est : ♠ V 9 3 ♡ D 9 ◇ D 10 9 7 3 ♣ 9 3 2
Sud : ♠ A 10 6 4 ♡ 5 2 ◇ 4 ♣ A D 8 6 5 4

Ann : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Hackett	Y...	Collings
–	1 ♣	1 ◇	1 SA
2 ♡	2 SA	passe	3 ♣
passe	3 ♠	passe	4 SA
passe	6 ♣	passe	7 SA...

Si Ouest avait entamé Cœur, Collings n'aurait pas eu trop de problèmes pour ses treize levées. Mais Ouest préféra entamer Carreau qui fit sauter la communication dans cette couleur et rendit la tâche de Collings beaucoup plus compliquée.

Après avoir pris l'entame du 2 de Carreau avec le Roi du mort, *comment Collings a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères étaient artificielles, sinon Nord aurait ouvert de « 2 SA ». L'ouverture de « 1 Trèfle » était conventionnelle et forte et la *surenchère* de « 1 SA » promettait quatre contrôles (deux As, ou un As et deux Rois). Au troisième tour, les annonces deviennent encore plus difficiles à interpréter pour atterrir à « 7 SA », un grand chelem un peu « poussé ».

COURRIER DES LECTEURS

Le nombre des affiliés

« Un ami, écrit J.-P. m'a dit qu'il n'y avait que cinq mille affiliés à la Fédération de bridge, et un autre *m'a affirmé qu'il y en avait dix fois plus.* Qui a raison ? »

Le nombre d'adhérents à la FFB est aujourd'hui de 58 085 parmi lesquels 36 870 joueurs figurent au classement national. Le nombre de 5 000 était celui des années 50 !

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 287

AVEC DEUX DAMES

Championnat des maîtres des Pays-Bas, avril 1986
Blancs : docteur Jeoren Goudt
Noirs : Gérard Jansen
Ouverture : Raphaël
Réplique : Barteling
Enchaînement : Bronstring

1. 32-28	18-23	20. 42-37	1-6
2. 33-29 (a)	23×32	21. 37-32	17-21
4. 41-37	17-21 (b)	22. 41-37	11-17
5. 39-33	15-20	23. 37-31	7-11
6. 37-32 (c)	19-24! (d)	24. 31-26	10-15 (g)
7. 44-39	21-26	25. 47-41	13-18
8. 50-44	26×37	26. 36-31	9-13
9. 32×41 (e)	14-19	27. 48-42	4-9
10. 38-32	10-14	28. 42-37	2-7! (h)
11. 41-37	16-21	29. 28-23 (i)	19×28
12. 43-38	21-26	30. 32×23	21×32
13. 36-31	11-16	31. 38×27 (j)	14-19!! (k)
14. 46-41	6-11	32. 23×3	24-30
15. 31-27	5-10	33. 35×24	18-22
16. 41-36	12-17	34. 27×9	8-13 (l)
17. 49-43	8-12	35. 9×18	12×23
18. 37-31	26×37	36. 29×38 (m)	20×49! (n)
19. 32×41 (f)	3-8	37. 3×21	16×47!! (o)
		Abandon.	

NOTES

a) Une suite classique est ouverte par 2. 38-32 (13-18) ; 3. 42-38 (9-13) ; 4. 47-42 (17-21) ; *5. 31-26 (11-17) ; 6. 37-31* (4-9) ; 7. 41-37 (20-24) ; 8. 46-41 (14-20) ; 9. 34-30 (20-25), comme dans la partie R. Saint-Fort-F. Salgado (Haïti, 1962) où ces deux maîtres poursuivirent comme suit : 10. 31-27 (25×34) ; 11. 40×20 (15×24) ; 12. 44-40 (10-14) ; 13. 40-34 (5-10) ; 14. 50-44 (10-15) ; 15. 34-30 (14-20) ; 16. 30-25 (9-14) ; 17. 36-31 (7-11) ; 18. 44-40 (1-7) ; 19. 50-44 (3-8) ; 20. 41-36 (23-29) ; 21. 28-23 (19×28) ; 22. 32×34 (21×41) ; 23. 36×47 (13-19) ; 24. 38-32 (9-13) ; 25. 34-29 (17-21) ; 26. 26×17 (12×21) ; 27. 31-26 (7-12) ; 28. 26×17 (12×21) ; 29. 40-34! tentant la faute commise effectivement ; 29. ... (24-30) [il fallait renoncer à cette attaque] ; 30. 35×24 (19×30) ; 31. 32-27 (21×32) ; 32. 29-24! [une brève combinaison dont l'élément de surprise tient à ce sacrifice massif] (20×29) ; 33. 25×31!, dame, +1 sur le thème du coup renversé. Le +1 résulte de la prise de la dame après (20-25) ; 3×20, etc.

b) Lors du championnat par équipes disputé à Moscou en novembre 1962, l'ex-champion du monde Tchegolev (toujours présent aux premiers rangs) joua 4. ... (12-18) et le début s'écarta des sentiers classiques 5. 37-32 (8-12) ; 6. 39-33 (3-8) ; 7. 44-39 (19-23) ; 8. 28×19 (14×23) ; 9. 42-37 (10-14) ; 10. 50-44 (5-10) ; 11. 46-41 (14-20) ; 12. 35-30 (10-14) ; 13. 32-28 (23×32) ; 14. 37×28 (17-22) ; 15. 28×17 (11×22) [lutte farouche pour le contrôle du centre] ; 16. 41-37 (6-11) ; 17. 37-32 (11-17) ; 18. 47-42 (17-21) ; 19. 31-26 *(21-27.), etc., la partie se termina par la* nulle au soixante-neuvième temps.

c) Ou 6. 44-39 (19-24)! ; 7. 50-44 (21-26) ; 8. 37-32 (26×37) ; 9. 32×41 (14-19) ; 10. 41-37 (10-14) ; 11. 46-41 (16-21) ; 12. 37-32 (21-26) ; 13. 41-37 (12-17) ; 14. 32-27 (8-12), etc. [Bastiaannet-Boezinski, Leningrad, juin 1985, *le Monde* du 8 février 1986].

d) L'enchaînement Bronstring.

e) Il est d'usage, dans ce jeu classique, en vogue dans *les années 20* et les années 30, de perdre des temps afin, d'une part, de mieux faire masse et posséder des colonnes d'attaque et de contre-attaque, et, d'autre part, de ne pas compromettre la progression de sa formation ultérieurement.

f) Nouvelle perte de temps, pour les mêmes raisons. Les Blancs recherchent la nulle.

g) Les Noirs sont sortis, à partir de l'enchaînement Bronstring au sixième temps, des sentiers battus. Leur ascendant technique et psychologique devrait leur apporter un proche et suprême plaisir.

h) A ce stade-là, les Noirs se trouvent tout proches de ce plaisir suprême.

i) Si 29. 41-36, les Noirs gagnent le pion dans toutes les continuations.

j) Si 31. 37×28 (13-19), position gagnante pour les Noirs.

k) Envoi à dame qui marque le premier temps de la consommation du plaisir en sept temps.

l) Le plongeon dans un tourbillon particulièrement impétueux.

m) 36. 3×21 d'abord ne change rien.

n) Une première dame.

o) Une seconde dame pour couronner la consommation du plaisir !

Problème docteur K. VENEMA (Pays-Bas) 1979

Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

● SOLUTION : 27-21 (26×17) ou (25×34) 32-27 (25×34) 27-21 (17×26) 37-31 (26×37) 47-42 (37×48) 49-43 (48×39) 44×2!, dame, +. Un élégant coup pratique d'une difficulté moyenne.

JEAN CHAZE.

mots croisés

N° 428

Horizontalement

I. Quand on la ramène. – II. Ce n'est pas une qualité de la précédente. Il n'est certainement pas à l'unisson. – III. Tout près. On commence à savoir ce que c'est. Quand on sait le prendre, on prévoit l'évolution de la situation. – IV. Remettrait à sa place. – V. Donne de la consistance. Pronom. – VI. N'a aucune utilité. C'est une preuve de confiance. – VII. Plutôt toxique. Tout à fait à part. – VIII. Article. Dans un sens, c'est pour une bénédiction. Jadis en Algérie. – IX. Fait accélérer, ou fait le vide. Comme vêtement, c'est un drôle de genre. – X. Rivière. Esprit. Un peu de marge. – XI. Mises en boîtes.

Verticalement

1. Utile à *qui* veut briller. – 2. Elle a tout pris. – 3. Faisais grand peine. Pas loin du septième. – 4. Adverbe. Pas toute la gauche, j'espère ! – 5. Redonnent une flambée. Dans l'infinitif. – 6. Plutôt nocturnes, ou alors ce sont des désirs. Trois sur quatre. – 7. Palmier. Ce prénom, vous l'avez vu dans Colomba. – 8. En nacre. Travail de dentiste. – 9. Pour les voyages, espérons-le. Mot. – 10. Il reste quelque chose du château. Toit. – 11. Rivière. Le 1 du 9 le produit. – 12. Financièrement leur situation est saine, mais moralement ?

SOLUTION DU N° 427

Horizontalement

I. Journalistes. – II. Arrière. Iéna. – III. Rée. Frustrer. – IV. Rets. Errer. – V. Rustre. Obi. – VI. Tuera. Aigrin. – VII. En. Jus. *Chili.* – VIII. *Literie. Isle.* – IX. Lait. Starter. – X. Etatiser. Eté. – XI. Sélénitenses.

Verticalement

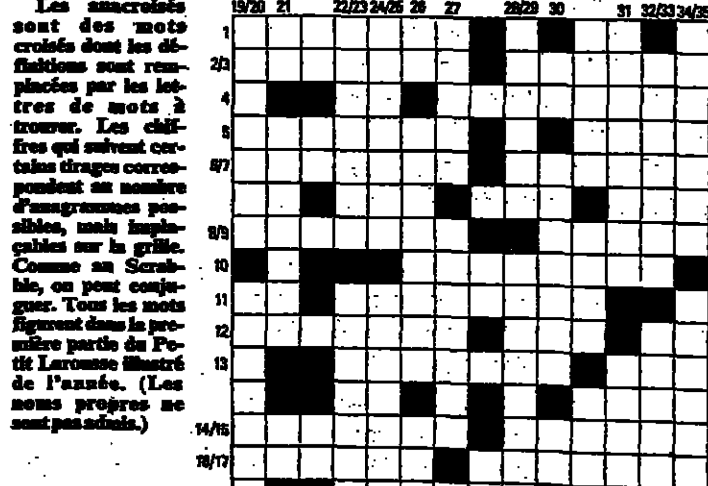
1. Jarretelles. – 2. Orée. Uniate. – 3. Urètre. Tial. – 4. Ri. Surjette. – 5. Nef. Saur. In. – 6. Arrêt. Sissi. – 7. Leurra. Étet. – 8. Sreic. Are. – 9. Site. Ghir. – 10. Terroristes. – 11. ENE. Billeté. – 12. Sardinières.

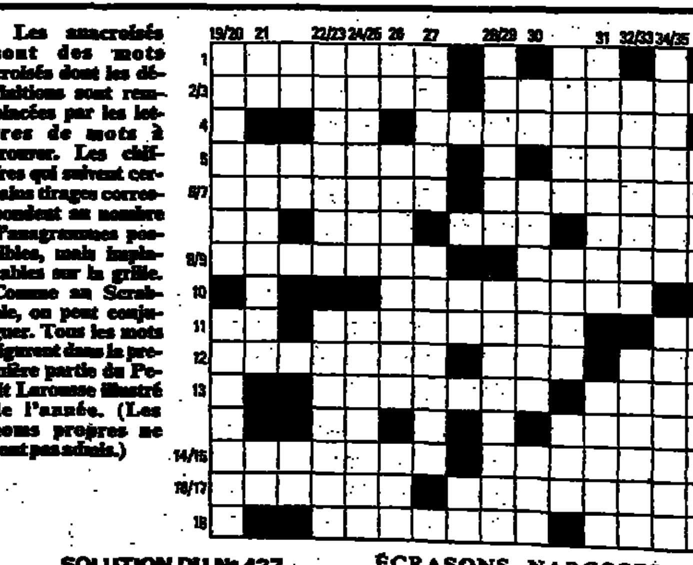
FRANCOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 428

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





Horizontalement

1. EIORTUV. – 2. AEELNNT. – 3. AAELNNS (+ 1). – 4. ACEEHPRT. – 5. EIILNTU. – 6. EMMNOOS. – 7. ACEINNT. – 8. *EISSSSU.* – 9. AEELNS. – 10. AGNOORST. – 11. ACCHLOOT. – 12. AAIINSS (+ 1). – 13. AAELNSS. – 14. ACEHUVX. – 15. DEINOOR. – 16. ALNOST (+ 1). – 17. EEHOORRT. – 18. ACEENSS.

Verticalement

19. AEGIMSV. – 20. ACEHILT (+ 1). – 21. ENORSUU. – 22. *ENOSTTU.* – 23. *AACENSV* (+ 2). – 24. EILMSTU (+ 3). – 25. AAEHILT (+ 1). – 26. EELNORSS. – 27. ACIOSUX. – 28. ACCEPU. – 29. AEEILRTT (+ 1). – 30. AAARSTV. – 31. AEHIINTT. – 32. AILMNOS. – 33. EGHMMO. – 34. DDEEENT. – 35. DEEEORR. – 36. EEEESTT.

SOLUTION DU N° 427

Horizontalement

1. DILAPIDÉ. – 2. ÉCLATÉ (CALTÉE LACTÉE). – 3. RUSTAUD. – 4. ALOPÉCIE, perte des cheveux. – 5. ÉTAMPER (*TEMPÉRA* EMPATER EMPÊTRA). – 6. HYALINE, ayant l'apparence du verre. – 7. PERMISE (ÉPRIMÉS EMPIRÉS EMPRISE MÉPRISE PÉRIMÉS PRIMÉES). – 8. ILMÉNITE, oxyde de fer et de titane (MÉLINITE). – 9. STÉATOME. – 10. TUMORALE (MALOTRUE). – 11. CONÇUT. – 12. LITHARGE, oxyde de plomb. – 13. CIPOLIN, roche métamorphique. – 14. ADAGES. – 15. *TORPIDES* (TRIPODES PÉRIDOTS PROTIDES DIOPTRES). – 16. REFUSERA. – 17. CASERONS (CORNASSE ÉCRASONS NARCOSES NE*CROSAS RECASONS*).

Verticalement

18. DRACHMES. – 19. TOCARD (CORDAT). – 20. TRUCIDÉE. – 21. LÉONARDE, du pays de Léon. – 22. *APOLOGUE.* – 23. PRÉCIPUT, droit de prélèvement avant partage. – 24. OPALISER (PLOIERAS POILERAS POLAIRES POLARISE SPOLIERA). – 25. DRIVER (VERDIR). – 26. ÉTATISME (ÉMIETTAS ÉMETTAIS). – 27. CAURIS, coquille servant de monnaie (CUIRAS CURAIS SUCRAI). – 28. CANANÉEN. – 29. ONGLIER. – 30. ADOPTAIT. – 31. ÉPARQUE, titre turc (PARQUÉE). – 32. ÉTHUSES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

FESTIVALS

Nancy Jazz Pulsations

Un voile de regret

Le Nancy Jazz Pulsations commence avec l'inaltérable Elizabeth Caumont, l'orchestre de Count Basie, Memphis Slim, Miles Davis et bien d'autres. Nancy fait l'état des lieux. Avec une certaine nostalgie.

Incroyable mais vrai : Memphis Slim, l'un des pianistes et chanteurs les plus connus en France, où il s'est établi, l'homme aux doigts si longs et à la taille de prince du désert ne figure pas dans le bottin des musiciens de jazz qui fait autorité : *l'Encyclopédie de jazz*, de Leonard Feather. A Nancy, on l'inscrit sans barguigner au programme du 23 : « *Trois légendes du jazz* : Memphis Slim, B.B. King, Miles Davis ». Ce qui fait beaucoup, mais il faut forcer la note, paraît-il, pour attirer l'attention aujourd'hui. Mais, à Nancy, on ne veut pas en mettre plein la vue : on veut faire plaisir. Nuance.

Au bal de la RATP, à celui des pompiers, dans une MJC aux murs gris, au gala d'une quelconque grande école, *tout le monde a eu* l'occasion d'entendre Memphis Slim une fois dans sa vie. Que sa légende soit ou non comparable à celle de B.B. King ou de Miles importe peu. Les légendes n'ont pas de poids.

Au fond, il y a même quelque chose de réjouissant à ce triolet. Comme une envie de réconcilier des idées de la musique qui se méprisent. L'équipe de Nancy, de toute façon, ne s'est jamais embarrassée de précautions ou de préjugés. Elle poursuit une espèce d'œuvre avec ardeur. Avec volonté. Mais les choses ont changé, elles sont moins faciles aujourd'hui. Vous pouvez *tout* réunir, des légendes vivantes, d'autres à écrire et des organisateurs entreprenants. L'époque, elle, manque d'élan.

L'exclusivité devient rare

Tant qu'à organiser un festival, autant surprendre. Nancy Jazz Pulsations s'est toujours donné pour ambition de ne pas jouer, les yeux (et les oreilles) fermés, aux tournées toutes faites, aux cartes forcées et aux idées reçues. Cette fois, si l'on y regarde de près, Ben Sidran, Stephen Eicher, Claude Morène, Paolo Conte, Gérard Siracusa, Myriam Makeba, le tout au même programme (pas le même soir), répondent à ce souci non formulé.

Avec le temps, Nancy, qui voulait se distinguer de la formule classique des festivals, a été comiquement imité jusque sur ce point, sur cette distinction. Sa tâche devient moins évidente. Les rencontres, les mélanges, l'« ouverture » sont devenues la règle, le nouveau stéréotype vendeur. Et tout un chacun d'entonner, avec exactement le même programme que le voisin : regardez comme je suis différent, éclectique, sans œillères, pas sectaire, en un mot, intelligent et moderne.

Tant qu'à surprendre, autant le faire avec talent. Nancy n'a jamais ménagé ses efforts pour découvrir et faire connaître. Mais les choses ont changé. Le public, plus sollicité, se déplace moins volontiers. Les musiciens américains, dont l'Europe est devenue le principal débouché en concert, vont partout où on leur demande d'aller. L'exclusivité, souvent revendiquée et claironnée, devient rare.

En 1973, pour sa première édition, Nancy Jazz Pulsations pouvait programmer Ray Charles. Cela vous avait des airs de figure de *ralliement*, incontestable et puissante. Après, on pourrait voir venir. Le vrai levier qui déclenchait passions, nuits blanches et beuveries, c'était Chris McGregor et sa confrérie de souffleurs (Brotherhood of Breath) : Sud-Africain, Blanc, à la tête d'une des hordes mixtes les plus inspirées et les plus drôles du free-jazz. Aujourd'hui, il vivote, ignoré, dans le Sud-Ouest. Le vrai levier, c'était aussi bien Terry Riley, ses motifs répétitifs et ses rythmes lancinants. L'écouter aujourd'hui relève du code pénal. Ou encore, Sun Râ et sa clique qui faisaient de Nancy un opéra délirant, comme une cité de carnaval conduite par les ordinateurs de Servan-Schreiber et *les synthétiseurs du faux dieu*. Et Dolar Brand, autre Sud-Africain, Noir celui-là, au jeu envoûtant. Mais laissons là le passé.

Les figures tutélaires

Aujourd'hui, Nancy *bat les cartes* de son opulent programme et découvre, sans démagogie mais sans trop d'étonnement, les simples lignes de force du goût actuel. Faute de pouvoir forcer le goût, on retombe sur les voix (bien entendu), les racines (Lester Bowie, Johnny Dyanni, soixante musiciens africains pour la clôture), les figures tutélaires (Elvin Jones, confronté à d'autres conceptions de la batterie, Gil Evans avec Charlie Haden), un bon panorama de l'Europe (Hervé Bourde, Sigfried Kessler, André Jaume) bouclé par la formation de l'été, le trio Kahn-Jenny Clark-Humair.

On aurait pu aussi bien classer selon les générations, ou les styles, ou les instruments... Le programme est imprenable à certains égards. Moins convenu que les grandes machines à venir. Il séduit, il promet, il tiendra. Il laisse aussi un voile inexplicable de regrets...

Que demander de plus ? Rien, justement. Les douloureuses lois du marché (économique, esthétique) obligent à forcer la note. Pourquoi dès lors ne pas y aller carrément ? Soit provoquer, à feu d'argent bien sûr, une rencontre de Miles II et Sonny Rollins orchestrée par Gil Evans : cela s'appelle faire le producteur, et ce n'est pas risible. Soit revenir à des programmes franchement passionnels pour petites salles confortables et bien équipées (son, rafraîchissements). Mais sans draguer à tout prix, comme partout aujourd'hui, ce public qui n'aime bien le jazz qu'à condition qu'il n'y ait pas trop de jazzmen. Entre les deux formules, le cœur de Nancy Jazz Pulsations délicieusement balance.

FRANCIS MARMANDE.

* Nancy Jazz Pulsations, du 16 au 26 octobre, Office du tourisme, tél. 83-35-22-41.

VARIÉTÉS

Gold à l'Olympia

Les rois du « baloche »

Drôle d'itinéraire pour ces animateurs de bals de Toulouse qui ont écumé les routes du Sud-Ouest pour faire danser les fiévreux du samedi soir

Tout a commencé à la fin des années 60 avec Emile (Wandelmer) le chanteur à la voix large et étendue qui n'est pas sans rappeler celle de Balavoine. Emile a alors dix-neuf ans et il quitte le lycée Gaillac de Toulouse pour former un groupe, Goldfinger, dont la seule particularité pendant longtemps sera sa durée.

Six ans plus tard, Bernard (Mazauric) et Tinou (Salvador) rejoignent Emile et Goldfinger qui, très vite, prend le diminutif de Gold et va se produire dans tous les bals du Sud-Ouest et de la région Midi-Pyrénées. Chaque fois, les jeunes musiciens se livrent à un véritable marathon, interprétant plus de quatre-vingts titres dans une soirée, jouant, l'hiver avec des réchauds à butane sur scène, s'adaptant aux couleurs musicales du moment, modifiant leur répertoire selon les fluctuations du hit-parade, reprenant aussi bien les succès de Johnny Hallyday, Michel Polnareff, Francis Cabrel, Alain Souchon, Jean-Jacques Goldman que ceux de Crosby, Stills, Nash and Young, Trust, Telephone et Joe Jackson, prenant le timbre, la façon de chanter de chaque star à qui on emprunte et la chanson et l'orchestration, faisant aussi glisser subrepticement dans le déroulement du bal quelques compositions de leur cru.

Peu à peu, Gold réussit à fidéliser un public heureux de retrouver un groupe évitant la sempiternelle danse des canards et affirmant ses passions, non seulement sur des parties instrumentales, mais sur des voix. Bientôt, Alain (Lorca) et Lucien (Cremades) rejoignent Gold et des tournées pas toujours de tout repos, souvent folkloriques. Jacques (Cardona), le parolier, sera le sixième comparse dont l'arrivée coïncidera avec une crise générale des bals : il y a dix ans, la région de Toulouse comptait trois cents orchestres de bals ; aujourd'hui, il y en a à peine trente, la plupart se produisant l'été.

Une première chanson (*Plus près des étoiles*) hisse Gold au sommet du Top 50. *Capitaine abandonné* et *Ville lumière* l'y maintiennent. Les concerts succèdent aux bals. Un deuxième album, un peu plus rock, mais toujours avec le son clair, « *vainqueur* » comme le définissent eux-mêmes les musiciens, sera publié juste après l'Olympia. « *La galère*, disent les membres de Gold, *a fait place à un grand voilier tout blanc. Mais entre les tempêtes et les coups de vent du Top 50, le voyage ne sera peut-être pas toujours une croisière.* »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, les 16, 17 et 18 octobre, 20 h 30.

THÉATRE



MARC ENGUERAND

Maria Casarès

« Elle est là », de Nathalie Sarraute

L'explication sanglante

« Mais que lui arrive-t-il ? Il est souffrant ? Vous avez vu sa tête, ce soir ? Vous qui avez sur lui un peu d'influence, emmenez-le chez son médecin...

— Non, ce n'est rien, ils se sont juste engueulés, une fois de plus, tout à l'heure, elle et lui.

— A propos de quoi ?

— N'importe quoi. Une discussion. Ils n'étaient pas d'accord. Il ne suporte pas ça... »

Et voilà, c'est tout le problème, comme l'on dit. Le désaccord, la fureur d'avoir raison. Parfois pour un rien, un petite saute d'humeur, un mauvais souvenir qui passe : c'est parti, c'est la bagarre. Partout, dans les maisons, les familles, les ministères, les usines...

Jamais sans doute le vide mechinal de la « conversation », cette manie de ne pas se taire, n'apparaît si crûment que dans ces pugilats de paroles. Et si Nathalie Sarraute, championne toutes catégories de la « parole échangée », prend ça en main, c'est dantesque.

Elle est là, pièce en un acte prolongé, c'est, prise à chaud, la crise folle furieuse d'un homme qui, là, tout à coup, pour un rien, veut à tout prix avoir raison. A propos de quoi ? Nathalie Sarraute ne nous le dit même pas, ce n'est pas l'essentiel, ce n'est pas du tout le propos, puisque cette démence de gagner, de *convaincre, d'avoir le dernier* mot, peut surgir soudain au sujet de n'importe quoi.

Si la furie d'avoir raison guérissait, chez tout un chacun, si tout dialogue restait calme, la fa ce du monde serait changée, ça, c'est sûr, d'où le devoir civique, urgent, d'aller écouter la pièce de Nathalie Sarraute, *Elle est là*, d'autant plus qu'elle est jouée *par deux immenses acteurs*, Maria Casarès et Jean-Paul Roussillon. L'exploit de Roussillon, surtout (il n'y a presque que lui qui cause), laisse pantois, est inoubliable.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Paris-Villette, 21 heures.

Les guérillas du Grand Louvre

Le ministre des finances, M. Balladur, a publiquement déclaré qu'il n'était pas hostile à l'achèvement du Grand Louvre. Mais son ministère campe toujours rue de Rivoli. Et de son déménagement dépend l'ouverture du « plus grand musée du monde », avant l'an 2000...

D'ici à la fin du mois de novembre, les portes vitrées du ministère des finances s'ouvrant sur la cour Napoléon seront fermées. A travers leurs carreaux encrassés de poussière de béton, les fonctionnaires pourront mesurer l'avancement des travaux de la fameuse pyramide. Mais, en dépit du grondement des pelleteuses et de la noria incessante des camions, il y a fort à parier que, le 1er janvier 1987, le ministre et son cabinet occuperont encore les salons du duc de Morny.

Pourtant, à cette date, selon le calendrier initial, les bâtiments devaient être livrés aux architectes et aux ouvriers chargés de les transformer de fond en comble. Ce départ était indispensable pour que la première tranche des travaux s'achève comme prévu. M. Bérégovoy, précédent locataire, avait poussé la complaisance jusqu'à lever le camp avec dix mois d'avance. C'était sans compter sur M. Juppé.

Avant les élections, il avait proclamé *urbi et orbi* que les finances ne devaient pas quitter la rue de Rivoli. Sans doute une question de *standing pour* ce représentant de l'inspection des finances, la crème de l'ENA, qui se voyait mal «exilé» à Bercy — pourquoi pas Champigny ? — alors que ses condisciples du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes ou du Quai d'Orsay sont tous logés à proximité de l'axe royal : Louvre-palais de l'Elysée. Aussi, à peine l'alternance avait-elle sonné, qu'il regagnait, avec son ministre, les lambris surdorés du Second Empire. Après une période de flottement, M. Biasini remonta au créneau pour défendre l'Etablissement public du Grand Louvre, dont il est le président. De son côté, M. François Mitterrand en toucha un mot à M. Balladur. Sut-il être convaincant ? Toujours est-il qu'au début de l'été le ministre des finances déclara publiquement qu'il n'était pas hostile à la poursuite des travaux. Jusqu'à l'achèvement de la première tranche. Ensuite, il serait urgent d'attendre.

Cette première tranche a bénéficié d'une enveloppe financière de 2 milliards de francs. Outre la restauration des façades de la cour Carrée et l'aménagement d'une crypte médiévale au même endroit, l'essentiel du budget est consacré au programme M. Peï. Contrairement à ce que certains veulent toujours croire, il ne s'agit pas de la construction d'un gadget, caprice présidentiel, mais de la transformation d'un ensemble palatial de près d'un kilomètre de long en un espace compact de 55 000 mètres carrés. Le futur forum souterrain abritera les accès du musée, ses réserves, dont il manque cruellement, et les différents services — restaurants, boutiques... — indispensables à la vie d'un grand musée moderne (1). La pyramide qui a tant fait couler d'encre n'est, banalement, que la partie émergée de l'iceberg.

En dehors de ces aménagements, il est prévu d'ouvrir le passage Richelieu, qui joint la rue de Rivoli à la cour Napoléon, de trasformer les deux cours qui le jouxtent pour y exposer les sculptures actuellement entassées dans l'aile de Flore, de modifier la toiture pour y caser, dans des salles nouvelles, des tapisseries de grands formats — *Chasses de Maximilien*, *Vie de Scipion* — et les énormes Rubens commandés par Marie de Médicis.

Enfin, et c'est là où le bât blesse le plus, tout l'ancrage technique du sous-sol doit se faire dans les locaux du ministère des finances. *Les gaines d'aération* passent à travers ses cheminées. Il loge le PC sécurité et tout son matériel électronique. L'énergie captée à partir de la centrale des Halles arrive par la rue de Rivoli. Ces travaux annulés, tout l'ensemble s'effondre. On parvint donc à un laborieux compromis : le ministère accepte la poursuite des travaux à l'intérieur *de ses* propres bâtiments, mais les cheminées d'aérations déboucheront, provisoirement, dans les deux cours intérieures, dont l'aménagement est repoussé au départ des fonctionnaires.

Deux années de retard

Justement, quand partiront-ils ? Sûrement pas en janvier prochain. *« Quand Bercy sera prêt à nous recevoir »*, dit-on rue de Rivoli. C'est-à-dire, si tout va bien, en 1988. Comme l'exécution des travaux différés demandera au moins quinze mois après l'ultime déménagement, la première tranche du Grand Louvre s'achèvera en 1990. Avec deux bonnes années de retard. Dans le meilleur des cas, la deuxième partie du programme démarrera aussitôt. Son budget fixé en 1984 est de 2,6 milliards de francs. La restauration de toutes les façades du vieux palais sera entreprise en même temps que le redéploiement de l'ensemble des collections du Louvre, soit soixante mille pièces. Sept à dix ans seront nécessaires pour opérer ce glissement. A ce rythme, les visiteurs du « plus grand musée du monde » pourront le parcourir en entier vers l'an 2000...

Inutile de préciser que M. Biasini trouve le délai un peu long. Pour le raccourcir, il a une idée simple. Puisque les travaux de la première tranche ne peuvent être menés immédiatement à leur terme, il lui reste un reliquat de 200 millions de francs. Pourquoi ne pas utiliser cette somme pour démarrer tout de suite la deuxième tranche, ce qui ferait gagner quatre ans ? Une partie des salles de la cour Carrée sont déjà aménagées. Elles peuvent donc d'ores et déjà accueillir les œuvres françaises de la grande galerie qui leur sont destinées.

Le vrai débat est caché

Veto du ministère des finances, qui conseille à M. Biasini de procéder par ordre et de s'asseoir sagement sur ses 200 millions. Très courtoisement, lors de la dernière réunion de la commission du Grand Louvre, il a réitéré sa demande. Le représentant du ministère l'a, tout aussi aimablement, refusée. En réalité, cette guérilla en dentelle cache le vrai débat. Achèvera-t-on le Grand Louvre ? Certains fonctionnaires des finances, et pas les moindres, n'ont toujours pas perdu l'espoir de rester dans leur chère rue de Rivoli et de limiter au maximum ce projet, qui leur paraît inutile et coûteux. Or ils savent que si les collections du musée commencent à se déplacer, l'opération se poursuivra jusqu'au bout. M. Biasini est *vraisemblablement* du même avis. Le modeste enjeu technique est donc beaucoup plus important qu'il n'en a l'air, et les deux parties sont parfaitement au courant du sens véritable de la discussion en cours.

Le ministre de la culture, M. Léotard, appuie sans réserve l'achèvement du Grand Louvre. Mais l'ancien séminariste aura-t-il suffisamment de poids face au chanoine Balladur ? Heureusement M. Biasini, taillé comme un moine de l'abbaye de Thélème, semble avoir du répondant du côté de l'Elysée comme de Matignon. De toutes les manières ce sera au premier ministre de trancher, dans les deux mois qui viennent.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) L'aménagement des parkings et des galeries de liaison souterraine, dont le coût est estimé à 600 millions de francs, a été affermé à une société dont font partie, entre autre, la Caisse des dépôts, la Chambre de commerce et la Ville de Paris, ainsi que la BNP.



ARTS

« Leçons de ténèbres » à la chapelle de la Salpêtrière

Les célébrations de Christian Boltanski

Christian Boltanski interprète les Leçons des ténèbres *sur une musique bien à lui : photographies, ombres et lumières, magie de l'illusion, du passé recomposé, et donc mort.*

Christian Boltanski emprunte le titre de son exposition « Leçons de ténèbres » à Couperin, et investit un espace — la Salpêtrière — marqué par un dix-septième siècle où l'on ne blaguait pas avec la religion. Dans la chapelle, construite en croix grecque, on imagine très bien les frissons des auditeurs de Bossuet ou de Bourdaloue... Boltanski s'y installe sans discours, avec ses « Monuments » et ses « Ombres ». Une série de travaux déjà présentés à Paris ou à Venise, ici, orchestrés ensemble, entre la Vierge Marie, les saints et les anges. Aucune trace d'iconoclastie, pourtant, chez Boltanski. Ni relents de religiosité.

Les « Monuments » sont accrochés bien au-dessus du regard comme il se doit. A hauteur de vitraux. Boltanski a auréolé d'ampoules électriques une série de portraits d'enfants : photographies d'identité en noir et blanc, agrandies, serrées dans des cadres de fer un peu rouillés. Il les avait réunis en 1973, pour une installation au CES de Lentillères, à Dijon, en une accumulation à mi-chemin entre la tendresse du souvenir et le malaise de l'inventaire.

Cette ambiguïté est accentuée, aujourd'hui, par le temps passé sur ces enfances défaites : quelles marques, quels masques, la vie a-t-elle dessinés, depuis treize ans, sur ces regards, ces sourires ? Et si la lueur des ampoules les regroupe par *demeure, par famille*, les *fils* électriques, noués en un désordre agressif, leur barrent parfois le visage, le regard. Quand on s'éloigne, les détails s'estompent. Restent, lumineux et scintillants, des compositions aux allures d'icônes, d'ex-votos.

A la hauteur du regard

Christian Boltanski installe en revanche des « Ombres » à hauteur de regard. On peut toucher du doigt ses marionnettes, petits démons de fil de fer, anges à tête d'écorce, aux ailettes d'érable — celles que les gosses se collent sur le nez, dans les cours de récréation, — silhouettes filiformes *qui n'ont d'existence que* par la seule magie d'une petite bougie. Un souffle suffirait pour mettre terme à leur vie. Mais l'ombre, ici, a plus d'épaisseur, de mystère, que le modèle.

Plus loin, s'échappant du secret de deux confessionnaux, des anges, encore, tournent lentement sur la voûte, s'étirent et disparaissent avalés par la lanterne magique qui les projette. Plus la nuit tombe, et plus cette danse macabre gagne en réalité ; les ombres s'agrandissent encore. Dans cette salle — simulacre forain de jugement dernier, — Boltanski a aussi accroché sur les murs de pierre une série de vieilles boîtes de biscuits en fer, étiquetées, datées, serrant chacune les secrets d'un jour de vie.

Boltanski peut se permettre de faire donner les grandes orgues à la Salpêtrière. Ses « Monuments » et ses « Ombres » ont la douceur triste des fêtes qui s'achèvent, des théâtres d'ombre que l'on démonte. La sourde violence, aussi, des souvenirs, et des morts, qui s'éloignent. Tout comme les orateurs, au dix-septième siècle, savaient mettre en scène la religion, Boltanski bâtit un théâtre de la mort. Après ses « Inventaires », ses « Reconstitutions », il manipule, magicien malicieux, nos rituels dérisoires contre l'oubli et la mort. Et ce avec une pauvreté de moyens très sanctifiante. Allez brûler un cierge à la Salpêtrière.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 9 novembre. Tous les jours, de 13 heures à 19 heures, sauf dimanche. « Les Leçons de ténèbres ». Chapelle de la Salpêtrière (Festival d'automne).

Rétrospective Marfaing à la Galerie Ariel

Le chat

La dernière page du catalogue montre Marfaing assis, les lunettes posées près de lui et caressant, sur ses genoux, un chat noir. Avec Soulages, dont l'exposition ouvre, le 18 octobre, à la Galerie de France, avec Hartung, l'Américain Kline et quelques autres, Marfaing est un des grands broyeurs de noir apparus après la dernière guerre, mais il caresse cette couleur avec la même prudente et tendre fermeté que celle dont il use pour le chat de la photo.

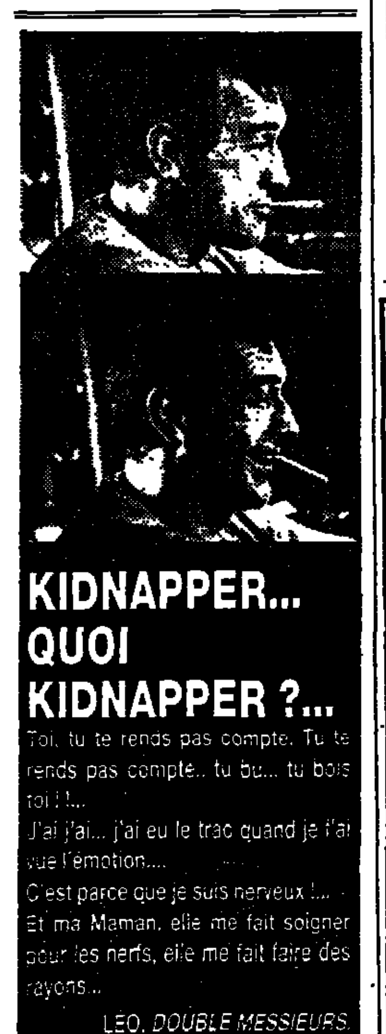
Les broyeurs de noir ont trop de points communs pour aimer être comparés les uns aux autres, même si par ailleurs ils s'aiment de belle et vieille amitié. Ils ont même imposé une sorte de règlement terroriste qui interdit aux malheureux critiques de se livrer à ce genre d'exercice. Il n'y a pas de punition prévue, mais le fait est qu'on parle de l'un ou de l'autre, presque jamais des uns et des autres. Lâche comme je suis, je m'en vais respecter cette loi du silence. Enfin, presque...

Car il faut bien opposer Soulages, tempétueux, matériel, sensuel, même sous la rigueur de ses dernières toiles, à la sévérité, à l'ascétisme de Marfaing. Cette volonté purificatrice, on la voit bien à l'œuvre dans l'exposition rétrospective de la Galerie Ariel. La peinture tourmentée et batailleuse laisse peu à peu la place à un art sans matière, où le blanc, souligné d'éclairs bleus, se charge de toute l'énergie d'une lame à l'instant de frapper. La beauté de cette œuvre est dans son apparente immédiateté, dans son attaque fulgurante, cruelle, précise.

C'est que le véritable chat de toute cette histoire, c'est bien Marfaing lui-même, le peintre.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Galerie Ariel, 140, bd Haussmann, 75008 Paris. Jusqu'au 7 novembre.





Culture

MODE

Les sourires japonais

A la cour Carrée du Louvre, le jour des Japonais est celui des élégances insolites, de l'humour érotique.

Dès l'entrée de la cour Carrée du Louvre – où ont lieu les Journées du prêt-à-porter, – cameramen et photographes, l'œil vissé sur leurs appareils, filment et photographient les fouilles strictes, mais courtoises, auxquelles nul ne peut se soustraire. Cette année, pas de resquillage. Quelques naïfs *s'obstinent* à attendre le bon samaritain qui leur refilera une invitation, mais, de toute façon, elles sont obligatoirement nominales, on doit montrer en plus une carte d'identité et on est encore fouillé à l'entrée des chapiteaux. Ce n'est pas pis que dans les aéroports. Le public, réduit aux professionnels, est moins nombreux, donc il y a moins de bousculade, pas plus de retard que d'habitude. La cour Carrée baigne dans une sorte de calme résigné, et le froid crachin de jeudi n'aidait guère à l'ambiance.

Jeudi, *c'était le jour des Japonais*, des fillettes insolentes de Comme des garçons, reflets gracieux des petites monstresses de Ronald Searle. Elles déambulent dans des sarraus qu'elles semblent avoir piqués à des grandes sœurs, avoir endossés à la hâte, boutonnés n'importe comment. Le corselet ouvert sur la poitrine forte et libre, un pouf, un pli arrondit le ventre ou avantage la hanche, le mollet pris dans des chaussinettes, dans des collants épais, elles marchent comme des gamines poussées trop vite. L'humour et l'érotisme désinvolte pervertissent la ligne des jupes qui partent de sous les seins, la rigueur des vestes à godets, des chasubles en épaisse dentelle surbrodée, des couleurs simples avec tous les gris – cette année on n'y échappe pas.

Yojhi Yamamoto tire le gris vers des teintes pâles, ose le rouge très rouge, et fait jouer le noir avec des écossais, du madras roulé en bambinettes-couches-culottes. Un bon gag, mais imaginons que la rue s'en entiche ! Ce n'est pas pour cette trouvaille que Yojhi Yamamoto a été follement applaudi, c'est pour l'élégance de ses vestes et redingotes asymétriques, souples et strictes – sa spécialité. Et aussi pour les jupes qui s'enroulent autour d'une jambe, et celles qui balancent, larges et en même temps caressantes, surtout pour les drapés qui entravent une épaule ou un bras, tiennent on ne sait pas comment, bordés de gros boutons en métal que les filles défont. Leur craquement est marqué, amplifié par la *musique*. Le tissu se déroule comme pour un strip-tease et, à la fin, il y a une cape.

Capes de voile soyeux sur lesquelles se dessinent des cercles concentriques chez Junko Koshino : elle habille des Barbarella d'Olympe lointaine en longues jupes fluides. Des voyageuses du cosmos, en mini très mini de cuir très étincelant ou bien froissé. Des reines de la nuit dont le smoking noir s'ouvre sur du brique. Des fiancées de Conan, entièrement vêtues de caoutchouc épais qui appuie les courbes, le cou pris dans des colliers hérissés de pointes, coiffées de cornes. Des nymphes agrestes en jupes pouf, ravinées, comme prises dans des roches où scintille le quartz. Des femmes-lanternes dans du voile qui tournoie, tendu sur des cerceaux (le cerceau a également été utilisé chez Yamamoto et Comme des garçons).

Les gaietés de Daumas

Ne pas confondre avec Junko Shimada, qui rêve en frais et juvénile, avec des smocks, des petites jupes blanches de saines sportives, des maillots vertigineusement échancrés, des peignoirs de bain duveteux imprimés de motifs astrologiques, du lézard en vestes et bermudas. C'est gai, pas autant que chez Jean-Remy Daumas. Il n'est pas japonais, il est inexorablement gai. Il a une manière irrésistible de juxtaposer des grandes flaques de couleurs éclatantes – le rouge et le jaune, – d'alterner sur la même robe le bouffant et le collant. Il agrémente le tout avec des sacs en forme de bornes kilométriques, des lunettes extravagantes, des perruques catogan vertes, des chaussures bicolores ponctuées d'un point d'interrogation – avec le point d'exclamation c'est le sigle de sa collection, qui est un hommage à Courrège. Mais sa marque personnelle, c'est la maîtrise avec laquelle il incruste de sèches figures géométriques sur des formes fluides équilibrées par des poches décollées.

COLETTE GODARD.

LETTRES

Au ministère de la culture

« Table ronde » sur le prix du livre

M. François Léotard préside vendredi 17 octobre, à 15 heures, au ministère de la culture, une « table ronde » qui réunit l'ensemble des organisations professionnelles intervenant dans l'économie du livre. Deux questions à l'ordre du jour de cette rencontre : la présentation des conclusions d'un rapport établi par M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, sur les effets de la loi du 10 août 1981 (dite « loi Lang ») en matière de production et de commercialisation du livre, et une étude des propositions des professionnels relative à l'amélioration de la diffusion du livre.

Il y a fort à parier que la discussion autour des effets de la loi Lang – et de son éventuelle modification – mobilisera l'essentiel du temps, de l'énergie et des passions des participants. Fort à parier également qu'elle ne débouchera pas sur un miraculeux accord entre les parties en présence, tant les positions de départ sont antagonistes.

Autour de la table se retrouveront en effet d'une part le Syndicat national de l'édition, l'Union syndicale des libraires de France, France-Loisirs, le Syndicat national de la vente par correspondance et le Conseil permanent des écrivains qui, avec quelques nuances, demandent le maintien pur et simple de la loi Lang sur le prix unique du livre.

De l'autre, la FNAC, l'association des centres de distribution Leclerc et le groupement national des hypermarchés, qui militent pour l'abrogation de cette même loi et le retour à un régime de prix net du livre tel qu'il a fonctionné en France entre 1980 et 1981 (« loi Monory »).

Les arguments des uns et des autres sont aussi connus et rabâchés ; ils entraînent des conclusions inconciliables. Les partisans de la loi Lang soulignent que le livre, produit culturel, ne peut pas être purement et simplement soumis aux loi du marché et que les dispositions prises en 1981 ont permis de sauvegarder l'équilibre fragile d'une profession déjà rudement soumise à la crise. De l'autre, M. Michel Baroin, PDG de la FNAC et principal porte-parole des « abolitionnistes », soutient que le prix libre – et donc la possibilité de pratiquer le discount – entraîne une baisse des prix et donc un meilleur accès du public à la lecture. Le patron de la FNAC éprouve aussi un malin plaisir à rappeler au gouvernement – et en particulier à M. Léotard – qu'il a fait du libéralisme sa doctrine.

Une concession sur la forme

Bien qu'on ignore encore les conclusions du rapport établi par M. Gattegno, il paraît pourtant improbable que les pouvoirs publics décident de modifier en profondeur la loi Lang et de revenir sur le principe du prix unique. De trop nombreux éléments militent en faveur du *statu quo*. La loi Lang a été votée par une Assemblée quasi unanime ; les professions du livre supporteraient mal le traumatisme d'une nouvelle remise en cause du régime des prix ; enfin, la réouverture du débat sur le livre devant le Parlement risquerait d'entraîner des remous politiques qu'on ne juge guère souhaitables Rue de Valois.

M. Michel Baroin réclamait depuis six mois la tenue d'une « table ronde ». Il a obtenu satisfaction, mais cette concession sur la forme pourrait bien n'être qu'une manière d'adoucir son échec sur le fond.

PIERRE LEPAPE.

Communication

Les grandes manœuvres des deux H

Tous deux candidats à la reprise de TF 1, le groupe de M. Hersant et le groupe Hachette sont face à face. Ces deux poids lourds de la presse française ont choisi l'offensive. Le premier en regroupant les régies publicitaires de ses quotidiens régionaux, le second en concrétisant ses projets de quotidiens, annoncés cet été. Le premier Journal *sera testé en novembre.*

M. Hersant reprend la régie publicitaire de ses titres régionaux

Imprimeur, éditeur de quotidiens et de magazines, propriétaire d'une agence de presse (l'AGPI) et d'un réseau radiophonique (Chic FM), le groupe de presse de M. Robert Hersant renforce maintenant son activité de régisseur publicitaire. Seuls ses quotidiens nationaux (*le Figaro, France-Soir*) et leurs magazines disposaient jusqu'à présent de leur propre régie publicitaire Publi Print, entièrement contrôlée par le groupe. Les quotidiens régionaux et départementaux de M. Hersant confiaient quant à eux leur publicité extra-locale à des régisseurs extérieurs, Régie Presse (groupe Publicis) et Régions Communication (groupe Havas). Mais, dès cet été, deux titres du groupe, *le Dauphiné libéré* (Grenoble) et *le Progrès* de Lyon, récupéraient leur régie de publicité extra-locale. Le 1er septembre, le groupe de M. Hersant a confirmé cette stratégie en créant Publi Print Régions. Filiale contrôlée à 100 % par Publi Print, cette nouvelle entité est destinée à regrouper progressivement la régie publicitaire de la totalité des titres régionaux du groupe.

Publi Print Régions, dirigé par M. Gautier Audinot, proposera aux annonceurs nationaux de la presse quotidienne régionale de nouveaux « modules » publicitaires *« à des tarifs qui rompront avec ceux qui étaient antérieurement pratiqués »*, en offrant une *« force de frappe »* de 1,6 million d'exemplaires quotidiens diffusés. En intéressant à nouveau les annonceurs qui s'étaient écartés de la presse régionale (en dix ans, le chiffre d'affaires de la publicité extra-locale dans les journaux régionaux a perdu 5,5 %), Publi Print Régions se fixe un chiffre d'affaires publicitaire de 200 millions de francs dans deux ans.

La dénonciation des contrats avec les régisseurs extérieurs ne va pourtant pas de soi. Les titres du groupe de M. Hersant liés à Régie Presse devraient rejoindre Publi Print Régions le 1er janvier prochain. Mais Régie Presse négociera des indemnités, estimant avoir totalement créé la clientèle publicitaire de ces journaux (1). Régie Presse « encaisse » le choc – le départ des quotidiens du groupe Hersant représente 10 % de son chiffre d'affaires – grâce à deux nouveaux contrats, la commercialisation des télécartes de la direction générale des télécommunications et celle des offres d'emploi et des annonces immobilières de l'hebdomadaire *le Point*. La rupture avec le groupe Havas n'est pas consommée : la nature des contrats souscrits entre les deux journaux du groupe Hersant (*la Liberté du Morbihan* et *Presse-Océan*) et Régions Communication est plus complexe. Mais même si, des deux côtés, on dément une rupture à venir, celle-ci est dans le droit fil du développement de Publi Print Régions.

Cette stratégie paraît inséparable des projets de M. Hersant en matière de télévision. On peut imaginer, en effet, la force qu'aurait une régie commercialisant des espaces, à la fois sur des écrans et sur différents titres nationaux et régionaux.

Y.-M. L.

(1) *Centre-Presse* (Vienne), *Le Havre libre, Le Havre Presse, France-Antilles-France-Guyane, Nord-Eclair, Nord-Matin, Paris-Normandie, l'Union* et les groupes Le Dauphiné libéré et Le Progrès.

Hachette teste « le Journal » quotidien haut de gamme

Le Journal sort des limbes. Dépouillé de son nom de code (Alpha), le profil du quotidien haut de gamme dont France éditions et publications, holding presse du groupe Hachette, avait annoncé le lancement cet été (*le Monde* du 6 août) se précise. Dans une lettre adressée à deux mille personnalités, M. Daniel Filipacchi, actionnaire et vice-président du groupe, annonce que le premier numéro du *Journal* paraîtra le 3 novembre et sera envoyé pendant trois semaines à ceux des destinataires de cette lettre qui le souhaiteront, pour 90 F.

Un véritable *« mailing »* donc, pour un quotidien inhabituel : *le Journal* aura le format d'une lettre, et ses quarante pages reprendront les dépêches d'agences de presse mondiales, permettant aux lecteurs, selon M. Filipacchi, *« un accès direct, sans intermédiaire, à l'information, aux témoignages originaux des correspondants, aux déclarations mot pour mot »*. Cette information saisie *« à la source »*, non traitée par une rédaction de journalistes propre au titre, devrait permettre *« aux leaders d'opinion d'anticiper sur les événements et d'établir des diagnostics politiques, économiques ou sociaux sans faille »*.

Des dossiers faisant état des réactions et des prévisions survenues à la suite d'un événement spécifique feront enfin, selon M. Filipacchi, de ce quotidien *« un instrument de pouvoir sans précédent »*...

Les résultats de ce marché-test, qui porte sur vingt mille lecteurs potentiels, décideront du lancement du *Journal*, dont la diffusion se ferait essentiellement par abonnements.

Le second projet du groupe de M. Lagardère, un quotidien populaire à grand tirage (un million d'exemplaires), dont le nom de code est Oméga, est moins avancé. Un chargé de mission, M. Jean Schalit, vient d'être nommé pour coordonner le projet. M. Schalit avait travaillé récemment au projet du quotidien *le Grand Paris*, soutenu par la Comareg de M. Paul Dini (*le Monde* du 26 octobre), abandonné depuis.

Les projets du groupe Hachette sont liés à sa candidature à TF 1. En cas d'échec, ils constitueront une base de repli et de développement sur le terrain politique de la presse quotidienne, où le groupe est aujourd'hui pratiquement absent, à l'exception d'une participation dans *le Parisien libéré*.

Y.-M. L.

« Le Monde » primé

L'Association pour la promotion de la région Nord-Pas-de-Calais et l'Ecole supérieure de commerce de Lille (ESCAE) organisent pour la troisième année consécutive, le concours du « prix du meilleur article sur le Nord-Pas-de-Calais ». Ce prix est destiné à mettre en avant une image positive de la région.

Présidé par Jacques Duquesne, le jury a décerné le prix national à Jean-René Lore, notre correspondant à Lille, pour un article paru dans le supplément que *le Monde* a consacré le 20 juin 1986 à la ville de Lille. Cet article était intitulé « L'autre industrie : jouer gagnant pour le Nord ». Le prix régional a été attribué à Marc Prévost pour un dossier intitulé « Parcours du cœur » publié dans le mensuel *la Gazette*.

Les difficultés des agences de presse

M. Léotard envisage un changement de statut pour l'AFP et l'ACP

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a évoqué, pour la première fois, les problèmes des deux principales agences de presse françaises, l'Agence France-Presse (AFP) et l'Agence centrale de presse (ACP), toutes deux en difficulté depuis plusieurs mois. Il a déclaré le 14 octobre, devant la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, que ces agences avaient *« besoin d'un régime juridique actualisé »* qui définisse mieux leur activité, en précisant cependant qu'*« une réforme brutale de leurs statuts »* ne pouvait cependant être envisagée. Pendant la grève de l'AFP cet été, M. Yves Briant, député CNIP du Val-d'Oise, s'était prononcé pour la privatisation de l'AFP (*le Monde* du 13 juillet).

Voté par le Parlement le 10 juillet 1957, le statut de l'AFP devrait lui être à nouveau soumis avant d'être modifié ou « actualisé ». L'ACP, entreprise de droit privé, qui fut longtemps une coopérative de journaux, compte aujourd'hui dans son conseil d'administration des représentants d'organismes publics telle la Caisse des dépôts et consignations.

Evoquant ensuite les difficultés des deux agences, M. Léotard a déclaré que celles de l'ACP *« relevaient d'erreurs de gestion et ne sauraient justifier un désintérêt du gouvernement, soucieux de sauvegarder le pluralisme de la collecte des informations »*. Soulignant ensuite que l'AFP *« occupe le troisième rang mondial »* des agences de presse, *le ministre a indiqué* qu'elle devait s'efforcer d'*« améliorer sa compétitivité »*, notamment grâce à son plan de développement, *« auquel l'Etat apporte sa contribution »*. Un appui net bien que tardif au plan de restructuration de l'AFP présenté début juillet par son PDG, M. Henry Pigeat, et violemment contesté depuis par les salariés de l'agence.

Le lendemain 15 octobre, M. Pigeat a d'ailleurs précisé au conseil d'administration de l'agence que son plan serait appliqué intégralement et dans les délais prévus. Trois cents emplois supprimés en trois ans, dont ceux de cent cinquante journalistes, ainsi que les transferts, d'ici au mois de mars, de certains desks de Paris vers des capitales étrangères ; quatre-vingt-seize départs volontaires, dont ceux de trente-six journalistes, ont déjà eu lieu. Mais le transfert à Bonn du premier desk de la liste, le desk allemand, butte sur le refus de 27 journalistes sur 28. Ils estiment, notamment, *que ce transfert « empêchera le développement d'une couverture compétitive des affaires allemandes »* et ont décidé d'engager un référé contre la direction de l'AFP avec le soutien de l'intersyndicale (CFDT, SNJ, FO, SNJ-CGT). Au cas où les journalistes du desk allemand maintiendraient leur refus, la direction de l'agence affirme qu'elle procédera à des licenciements.

YVES-MARIE LABÉ.

Un entretien avec M. Péricard

« Il reste beaucoup à faire pour aider le démarrage du câble »

M. Michel Péricard annonce ce 17 octobre au Marché international des programmes de Cannes (MIPCOM) le maintien pour deux ans de la mission TV-Câble dont il est le président.

Le député RPR des Yvelines, rapporteur de la nouvelle loi sur la communication, précise dans l'entretien qu'il nous a accordé comment il entend aider le démarrage des réseaux câblés.

« Pourquoi maintenir une mission interministérielle sur le câble alors que l'Etat entend libéraliser rapidement le secteur ?

– Je ne suis pas suspect d'être un partisan du maintien des structures inutiles. Mais comme le câblage de la France décidé en 1982 a pris environ deux ans de retard, il semblait logique de prolonger d'autant la mission. Il reste beaucoup à faire pour aider le démarrage des réseaux. D'abord, l'information des élus, déconcertés par la succession des querelles théologiques entre fibre optique et coaxial ou entre câble et satellite. Il est important que la mission soit à leur côté pour les aider à faire des choix, à se prononcer rapidement. Quinze ans pour câbler la France, c'est trop long. S'il faut faire pression sur la direction générale des télécommunications pour qu'elle presse le mouvement, nous appuierons toutes les initiatives des élus dans ce sens.

– La politique tarifaire de la DGT ne constitue-t-elle pas un des principaux blocages ?

– Je sais que les négociations sur ce point sont difficiles et que l'Association des villes câblées a demandé l'arbitrage du ministre des P et T. La mission fera son possible pour rapprocher les points de vue. Je suis sûr que l'on peut trouver une solution : les responsables de la DGT sont des gens très ouverts qui ont *parfaitement compris* les conséquences de la nouvelle concurrence sur le secteur du câble. Certes, cette libéralisation n'a pas suscité encore beaucoup d'enthousiasme chez les investisseurs, mais les entreprises privées ne tarderont pas à s'intéresser à la construction des réseaux câblés. Surtout si on leur permet d'exploiter des services à valeur ajoutée qui sont la clé véritable de la rentabilité du câble.

– Il y a encore des problèmes juridiques à régler : sur le déport des chaînes étrangères, sur les relations avec le cinéma ?

– C'est la deuxième priorité de la mission : être le pilote des négociations internationales ou interprofessionnelles en association avec les élus et leurs partenaires financiers. Il faut rapidement trouver un accord entre les professionnels du cinéma qui continuent à organiser le marché européen pays par pays et les réseaux câblés qui ont besoin de diffuser les chaînes étrangères pour avoir une programmation attrayante. Le cinéma fait semblant d'avoir peur du câble alors que les réseaux n'auront pas de véritable poids économique avant trois ans.

– La mission va-t-elle poursuivre son aide à la production de programmes ?

– Oui, mais en infléchissant ses choix. On a trop longtemps confondu le câble et la création de télévisions locales. On s'aperçoit aujourd'hui qu'à l'exception de Paris et de quelques grandes villes les réseaux ne pourront pas financer de véritables canaux locaux. Ils peuvent s'offrir plus modestement des décrochages d'une demi-heure centrés sur la vie de la région ou des communes. Or nous n'avons pas d'études sur ce type de production, et il est nécessaire de mener quelques expériences.

» De même, je crois qu'il est temps de voir ce que donnent en grandeur nature ces fameux services à valeur ajoutée expérimentés dans les laboratoires de la DGT.

– La future loi sur les concentrations risque-t-elle de gêner le développement du câble ?

– Le Conseil constitutionnel a, de mon point de vue, créé une confusion en traitant de la même façon les opérateurs de chaînes, qui sont des programmateurs, et les exploitants du câble, qui sont de simples diffuseurs. Pour s'adapter à la législation sur les concentrations, les exploitants des réseaux vont être amenés à se diversifier dans la télévision. C'est déjà le cas de la Compagnie générale des eaux, actionnaire de Canal Plus, et la Lyonnaise des eaux a des projets. L'arrivée de ces nouveaux acteurs, dont le poids économique est important, va sans doute bouleverser à terme le paysage de la communication. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN AMOUR, Paris-Centre (45-27-13-88), 21 h.
RODÉO, Librairie Théâtre, (42-72-73-52), 20 h 30.
L'AVARE, Mogador, (42-85-28-80), 20 h 30.
LES VOISINS, Jardin d'Hiver, (42-59-69-49), 20 h 30.
THÉATRE DE FOIRE, Rond-Point, (42-56-60-70), 20 h 30.
PETITES PIÈCES INTÉRIEURES, Théâtre 18, 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), *19 h 30 : Don Carlos.*
SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : 19 h 30 : Ariane à Naxos.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer 19 h : Ballades pour Tympanum de Chengdu (province du Sichuan) ; Théâtre Gémier 20 h 30 : la Clé.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes, d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 16 h, le goût de lire, de M. Bonne ; l'Enfance sonore, de D. Sugeeta ; à 19 h : Nouvelles, nouvelles, de C. Devineau ; Vidéo-Musique : 16 h : la Rose de Wou-Ker, de F. Ying ; 19 h : La Tosca, de Puccini ; Hommage à la Fédération Jean Vigo : 17 h 30 : Grands Soirs, petits matins, de W. Klein ; 20 h 30 : Octobre, d'Eisenstein.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Don Carlos ; 18 h 30 : Maurane.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard 20 h 30 : Prometheus.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les Elégies de Duino ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.
BOUFFES DU NORD voir Festival d'automne.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.
CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie 20 h 30 : Voltaire ; Grand Théâtre 20 h 30 : l'Evangile de Jean.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DECHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby sitting.
DEUX PORTES (43-61-23-52), 20 h 45 : Tortilla Flat.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le Horla.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : *Théâtre de feu.*
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GAITÉ - MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duels for One ; 21 h : Happy Days.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Est permis ce qui convient.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système *Ribadier.*
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART *(45-08-17-80)*, 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Le mal court.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle 20 h 30 : Farid Chopel ; 22 h 15 : Marianne Sergent ; Petite Salle 21 h : Un amour de punk.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), voir Festival d'automne.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
POCHE (45-48-92-97), 20 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Job de Fou.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de *pluie* ; *22 h 30 : Mémoire à suivre* : 18 h 30 : Buffo.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Xénakis, Chopin, Stravinsky).
La Table verte, 22 h : Trio d'Argent (Beethoven, Kulhau, Devienne).
Lucernaire, 18 h : K. Trow.
Salle Gaveau, 20 h 30 : Camerata de Versailles, Jun Kanno.
Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Duo Crommelynck (Debussy, Satie, Ravel...).
FIAP, 21 h : A. Yupanqui.
Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 21 h : Ensemble J. Petit (Mozart, Franck, Richit).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, 21 h : Dingjan.
Bouffes du Nord, 20 h 30 : Dixi théâtre masque.
Vitry, Studio-Théâtre 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.
Théâtre Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.

FESTIVAL THÉATRAL DU VAL-D'OISE

ENGHIEN, Th. du hall Garnier (34-12-85-89), 21 h : La Petite Apocalypse, l'Autre Théâtre.
EAUBONNE, Mail de l'hôtel de ville, sous chapiteau (39-50-20-22), 21 h : Les farces de Molière.
SOISY-S/-MONTMORENCY, centre des Noëls (39-89-03-33), 21 h : Cherche place pour payer l'annonce.

Vendredi 17 octobre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Le patriote, de M. Tourneur ; 19 h, Vérités et mensonges, de O. Welles (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Paris nous appartient, de J. Rivette.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Meurtres à responsabilité limitée, de F.F. Sears (v.o.) ; 17 h, Tijuana story, de L. Kardos (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Rétrospective E. Geschonneck : Banquet pour Achilles, de R. Gräf (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Français, 9e (47-70-33-88).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)
DÉMONS (**) (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
LA FEMME DE MA VIE *(Fr.) : Rex, 2e* (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République, 11e (43-21-41-01).
HITCHER * (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOUSE (A., V.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40).
831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Impé*rial, 2e (47-42-72-52)* ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JOUR ET NUIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, *14e (42-20-30-19).*
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Grand Edgar, 14e (43-20-90-09).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIS INTERCEPTOR, film italien de Ruggero Deodato, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE CHIEN (*) film français de Jean-François Galotte ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FRERES PETARD, film français de Hervé Palud : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MON AMI IVAN LAPCHINE, film soviétique d'Alexei Guerman ; v.o. : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ROSA LUXEMBURG, film allemand de *Margarethe Von Trotta v.o.* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-35-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet-Baugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse (45-74-94-94).
RUE DU DÉPART, Film français de Tony Gatlif : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 13e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).
INCITATIONS DANOISES : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FILMS ET FOLIES : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 OCTOBRE

« Le Musée de la police », 14 h 30, 1 *bis*, rue des Carmes.

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, boulevard de Ménilmontant, entrée principale (Arcus).

« Les entrepôts de Bercy », 10 h 30, angle des rue Pommart et Dijon (les Amis de la Terre de Paris).

« Promenade à travers l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Lutèces visites).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, église Saint-Germain de l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Exposition Boucher », au Grand Palais, 10 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clémenceau (S. Rojon).

« Le faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Invalides (Ch. Merle).

« Le château de Malmaison », 15 heures, grille parc (autobus 158 A, de La Défense), et « Un célèbre centre d'acupuncture », 15 heures, angle des rues de Berri et d'Artois (AITC).

« L'art plumaire des indiens du Brésil », 14 h 30, Jardin des plantes, 57, rue Cuvier (l'Art pour tous).

« Les catacombes », 9 h 30, 1, place Denfert-Rochereau, et « Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (GESCAS).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée droite (Approche de l'Art).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Les Carmes et les jardins », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (I. Hauller).

« De Jules Valles aux deux Murs des fédérés », 10 h 30, escalator métro Père-Lachaise, et « De Haussmann à la Castiglione : le Second Empire au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale (V. de Langlade).

« Exposition Maxime Maufra (1861-1918) », 14 h 30, musée du Prieuré, 2 *bis*, rue Denis, Saint-Germain-en-Laye (V. Turpin).

« A Versailles : les appartements des enfants de France ». Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Montmartre », 15 heures, sortie métro Blanche.

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur.

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers, et « Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 20 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« La Tour et Le Nain », 14 h 30, Louvre porte Denon (M.-G. Leblanc).

« Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

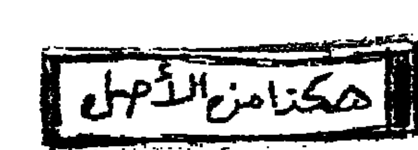
« Une église souterraine du Moyen-Age sous Saint-Sulpice », 14 h 45, devant le portail de Saint-Sulpice. Lampe de poche (M. Banassat).

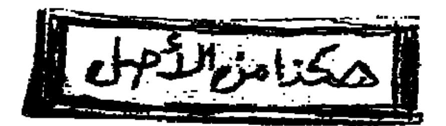
« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Mme Bachelier).

« Le Marais inconnu », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

CONFÉRENCES

Palais de la découverte, 15 heures, « La recherche pétrolière dans le Bassin parisien » (M.-P. Orieux).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 17 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Variétés : Grand public.
Avec Enrico Macias, Jeanne Mas, Bambou, Serge Gainsbourg, Etienne Daho, Dany Hall.

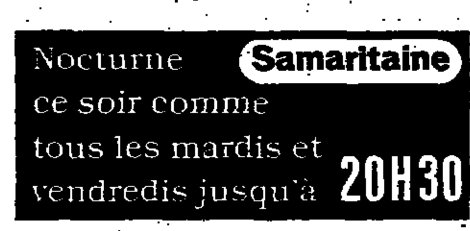
22 h 35 Feuilleton : Shôgun.
(5e épisode) (rediff.).
D'après le roman de James Clavell.
Avec Richard Chamberlain, Toshiro Mifune, Yoko Shimada, Nobuo Kaneko, Damien Thomas, Michael Hordern.

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

0 h TSF (Télévision sans frontière).
Numéro spécial consacré à Israël à l'occasion des fêtes religieuses juives.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Série : Deux flics à Miami.

21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
▶ Sur le thème « diriger », sont invités : Michèle Cotta *(La comédie des médias)* ; Yvon Chotard *(Les patrons et le patronat)* ; Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau *(Le mariage blanc)* ; Henri Weber *(Le parti des patrons*, histoire du CNPF).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Bande à part. ■■
Film français de Jean-Luc Godard (1964), avec Anna Karina, Claude Brasseur, Sami Frey, Louise Colpeyn.
Deux garçons désœuvrés fréquentant un cours d'anglais y rencontrent une jeune fille qui vit avec sa tante dans une villa de banlieue où est caché un magot. Ils veulent s'en emparer. Godard prétendait avoir trouvé un univers populiste et poétique à la Queneau dans un roman noir de Dolorès Hitchens, que, naturellement, il a complètement détourné... du côté de Brecht et d'André Breton. Tout cela à coups de citations et de gags intellectuels. Le parti pris de « non-récit » est assez irritant, mais un Godard inédit à la télévision, cela ne se refuse pas, et on retrouve trois jeunes acteurs en personnages prisonniers de leur imaginaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Série : Le petit docteur.
L'amoureux en pantoufles.
Avec Alain Sachs, Pauline Lafont...
21 h 30 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dagowson.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Décibels.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Impromptu n° 4 en la bémol majeur, de Schubert, par G. Tacchino, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : Les casse-pieds. ■■ Film français de Jean Dréville (1948), avec Noël Noël, Marguerite Deval, Jean Tissier, Bernard Blier ; 22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Football : les coulisses ; 22 h 45 Football : Début du match (en différé de Marseille) Marseille-Bordeaux ; 0 h 30, Cinéma : L'emprise. ■ Film américain de Sidney J. Furie (1981), avec Barbara Hershey, Ron Silver, David Labiosa ; 2 h 35, Boxe : En direct de Detroit ; Thomas Hearns-Doug Dewitt (poids moyens) ; 4 h 5, Cinéma : California Hotel. ■ Film américain d'Herbert Ross (1978), avec Jane Fonda, Michaël Caine, Walter Matthau ; 5 h 45, Cinéma : *Des femmes pour Gourpanof.* ■ Film français, classé X, de J. Helie (1983), avec Yves Callas, Victor Vallet, Eva Kléber.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Kojak ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 25 Série : Thriller ; 0 h 40, Série : Kojak ; 1 h 30, Série : Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat.
Par Jacques Julliard. Le chômage est-il incompressible ? avec Pierre Briançon, Lionel Stoleru, Jacques Chérèque et Edmond Malinvaud.
21 h 30, Musique : Black and Blue.
Le Festival de jazz de Montréal, juin 1986.
22 h 30 Nuits magnétiques.
La nuit et le moment. Redécouverte : Paul Morand.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Donaueschingen).
Œuvres de Brian Ferneyhough par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Arturo Tamayo ; solistes : Roberto Fabbriciani (flûte), Irvine Arditti (violon), Brenda Mitchell-Hubbard (mezzo), Harry Starreveld (flûte), Ernest Rombout (hautbois), Taco Ruoistra (violoncelle), Martin Derungs (clavecin).
22 h 20 Les soirées de France-Musique.
Ravel et le disque à la libération.

Samedi 18 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

15 h 15 Dessin animé : Astro le petit robot.
15 h 45 Tiercé à Auteuil.
16 h Temps X.
Emission proposée par Igor et Grichka Bogdanoff.
Au sommaire : La quatrième dimension ; dossier : Allô, l'univers, ici la Terre.
16 h 55 Mini-Mag.
De Patrice Drevet.
Premier magazine d'information pour les jeunes.
17 h 25 Série : Agence tous risques.
Agitateurs.
18 h 20 Trente millions d'amis.
Emission de Jean-Pierre Hutin.
19 h Magazine : Auto-moto.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
La pêche au vif.
Avec Jacques Morel, Louis Velle, Marianne Basler, Jacqueline Doyen, Françoise Fleury.
22 h 05 Droit de réponse.
De Michel Polac.
Sur le thème : Dessine-moi l'univers, sont invités : Hubert Reeves, André Comte-Sponville, Jacques Testart, Bernard d'Espagnat.
0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.
Série : Le prisonnier.

DEUXIÈME CHAINE : A2

17 h Document : Les carnets de l'aventure.
Jusqu'au bout de la terre.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec : Renaud, Alain Chamfort, Julie Pietri, Michèle Torr, Jean-Louis Aubert, François Feldman, Elton John, Sting, Philippe Noiret, Christian Clavier, Marina Vlady, Bernard Blier, Agnès Soral, un orchestre tzigane, les ballets du Bolchoï et Mode : les fourrures.
21 h 55 Série : Le voyageur.
Un si beau visage.
22 h 25 Les enfants du rock (1re partie).
Le clip de la semaine : Paul Young ; Rock report : le magazine du rock (avec Rod Stewart, The Stranglers, Bo Deans) ; Flash-back : Martha and the Vandellas ; Etienne Daho reçoit à Paris Andy McCluskey et Paul Humphreys ; Working Week.
23 h 30 Journal.
23 h 45 Les enfants du rock (2e partie).
Clip toto ; les groupes californiens les plus populaires en France ; clip Beach Boys ; Musicalifornia.

TROISIÈME CHAINE : FR3

15 h 33 Théâtre :
La mégère apprivoisée.
▶ Cycle William Shakespeare.
Avec John Cleese, Sarah Badel, Simon Chandler, Anthony Pedley... (v.o.)
19 h 53 Dessin animé : La panthère rose.
20 h 4 Disney Channel, pour les tout-petits :
Winnie l'ourson.
20 h 35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes :
DTV : I Can't Help Myself ; Dessins animés : Pluto portier ; Morris le petit élan ; à 21 h, un épisode de Zorro ; Dessin animé : Crazy Love for Daisy ; DTV : Neighbour Tend to your Business (Jimmy Hughes) ; Disney souvenirs : Mark Davis ; DTV : Love is Like an Itching in my Heart (The Supremes).
22 h 5 Journal.
22 h 30 Série : Mission casse-cou.
Le boxeur aux mains nues.
23 h 25 Musiclub.
Symphonie n° 88 opus 56 en sol majeur, de Haydn, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein.

CANAL PLUS

14 h, Téléfilm : Une vie comme je veux ; 15 h 30, Cabou Cadin ; 16 h 20, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 16 h 45, Série : Mike Hammer ; 17 h 25, Documentaire : Les animaux du soleil. Cormorans par milliers ; 17 h 55, Téléfilm : Implosion trois ; 19 h 35, Top 50 ; 20 h 30, Téléfilm : Les aventuriers du Nouveau Monde. Troisième et dernière partie ; 22 h 20, Les superstars du catch ; 23 h, Flash d'informations ; 23 h 10, Cinéma : Halloween 2. ■ Film américain de Rick Rosenthal (1982), avec Jamie Lee Curtis, Donald Pleasence, Charles Cyphers ; 0 h 50, Spécial mini-pornos ; 1 h 20, Cinéma : *La chair et le sang.* ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1985), avec Rutger Hauer, Jennifer Jason Leigh, Tom Burlinson ; 3 h 25, Cinéma : L'emprise. ■ Film américain de Sidney J. Furie (1981), avec Barbara Hershey, Ron Silver, David Labiosa ; 5 h 30, Cinéma : Christine. ■ Film américain de John Carpenter (1983), avec Keith Gordon, John Stockwell, Alexandra Paul.

LA « 5 »

13 h 30, Série : Arabesque ; 16 h 20, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17 h 10, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h, Série : K 2000 ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : Supercopter ; 22 h 30, Football américain ; 23 h 40, Série : Thriller ; 0 h 50, Série : Supercopter ; 1 h 40, Football américain.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Synthèse 6. Invité : Depèch' Mode ; 19 h, NRJ 6. Invitée : Kim Wild ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Live 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique. Note d'un souterrain, de Dostoïevski.
22 h 10 Démarches.
22 h 30 Musique : Week-end musique. La muse en circuit. Concert enregistré le 26 mars 1986 au Café de la danse : les aventures de Matricia perverse, avec Jean-Sébastien Bach, par Paul Dubuisson, piano, Pablo Cueco, percussions, Hugh Mac Kenzie, violoncelle, François Creamer, clarinette.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris).
La création, de Haydn, par l'Orchestre national de France et l'ensemble vocal Audite Nova, dir. Neville Marriner ; solistes : Brigitte Poschner, Uwe Heilmann, Ludwig Baumann.
23 h Les soirées de France-Musique.
Archives : Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven ; Poème pour *violon et orchestre*, op. 25, et Symphonie en si bémol, op. 20, de Chausson ; à 1.00, Les Hollywoodiens : Dimitri Tiomkin.

Dimanche 19 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
Connaître l'islam. Notions de beauté.
9 h 15 Orthodoxie.
Liturgie de l'élévation de la Sainte-Croix en Crète.
10 h Présence protestante.
Eaux vives.
11 h Messe à l'intention des sourds et malentendants célébrée à la paroisse St-Laurent-en-Royans (Drôme).
12 h Télé foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch :
Le piège.
14 h 20 Variétés : A la folie, pas du tout.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Avec Françoise Hardy, Daniel Cohn-Bendit, Jean-Pierre Léaud.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
15 h 45 Sports dimanche.
Championnat du monde de trampoline à Bercy.
16 h 30 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
17 h 35 Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille.
18 h 5 Série : Pour l'amour du risque.
Jennifer mannequin.
Avec R. Wagner et S. Powers.
19 h Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : Pierre Dauzier, PDG d'Havas.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma :
Les trente-neuf marches. ■■■
▶ Film anglais d'Alfred Hitchcock (1936), avec Robert Donat, Madeleine Carrol, Lucie Mannheim, Godfrey Tearle, John Laurie...
Mêlé malgré lui à une affaire de meurtre, un jeune Canadien en séjour à Londres s'enfuit pour aller rechercher en Ecosse une société secrète d'espionnage. Les trente-neuf marches. Le plus célèbre, le plus classique, avec Une femme disparaît, *des films tournés en Angleterre par Hitchcock. Il ne reste pas grand-chose du roman de John Buchan dans le scénario, mais l'habile mélange de suspense et d'humour, la soudaineté des transitions, la perfection du rythme et les gags insolites, tel celui de la paire de menottes, montrent à quel point Hitchcock était déjà un maître.*
22 h Sport dimanche soir.
23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 30 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
13 h Journal.
14 h 30 Série : Félicien Grevèche.
Scénario et dialogues : Sylvain Joubert. Réalisation : Michel Wyn.
Avec Sylvain Joubert, Pierre Santini, Anne-Marie Besse, Jenny Clève...
15 h 25 L'école des fans.
Invitée : Chantal Goya.
16 h 25 Le kiosque à musique.
17 h Série : Prête-moi ta vie.
D'après le best-seller de Judith Michael.
Avec Stefanie Powers, Barry Bostwick, Jeremy Brett, James Faulkner...
Deux sœurs jumelles décident d'échanger pour huit jours leur identité et leur vie. Un petit jeu qui tourne au drame...
18 h 35 Stade 2.
19 h 30 Série : Maguy.
Echecs aux maths.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga...
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
D'après Georges Simenon.
Au rendez-vous des terre-neuvas. Avec Jean Richard, Catherine Allégret, Catherine Jarret, Jacqueline Jehel, Maxence Mailfort, Patrick Laval...
Quelques heures après le retour des terre-neuvas partis en mer depuis trois mois, on découvre le cadavre du capitaine dans un bassin du port de Saint-Malo.
22 h 15 Projection privée.
Emission proposée par Marcel Jullian.
Michel Guy ou l'agréable mission.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Magazine : Mosaïque.
12 h D'un soleil à l'autre.
13 h Dialectales.



15 h Sports-loisirs.
Automobile : formule 3 à Croix-en-Ternois ; tir à l'arc ; les sumô à Paris.

17 h Amuse 3.
Bouba ; à 17.25, Dessin animé : Les entrechats ; à 17.55, Speedy Gonzales ; à 18.00, Splendeur sauvage, de Frédéric Rossif.
19 h Amuse 3 (suite).
Cat's eyes ; à 19 h 25, L'oiseau bleu.
19 h 45 Jeu : Cherchez la France.
20 h 5 Série : Benny Hill.
20 h 35 Les géants de la musique.
Cycle : Mahler-Bernstein.
Das lied Von Der Erde (Le chant de la Terre) de Mahler, interprété par l'Orchestre philharmonique d'Israël, avec Christa Ludwig, mezzo soprano ; René Kollo, ténor. *(En simultané sur France-Musique.)*
21 h 40 Aspect du court métrage français.
21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Le voile des illusions. ■■
Film inédit en noir et blanc, v.o., de Richard Boleslawski (1934), d'après le roman de Somerset Maugham, avec Greta Garbo, Herbert Marshall, George Brent, Warner Oland.
L'épouse d'un médecin accompagne son mari en Chine. Négligée, elle le trompe avec un attaché d'ambassade. Il l'emmène alors à l'intérieur du pays, où sévit une épidémie de choléra. Tourné entre La reine Christine *et* Anna Karenine, *ce film avec Garbo n'a jamais été repris ni diffusé à la télévision. La « divine » y est femme coupable, puis sublime, change de toilette et de chapeau jusqu'au costume d'infirmière, rêve de sagesse orientale, mais la mise en scène de Richard Boleslawski ne mène pas à la spiritualité.*
23 h 55 Prélude à la nuit.
Les contes de ma mère l'oye, Pavane de la Belle au bois dormant et Le Petit Poucet, de Ravel, interprétés par Kurt Redel, flûte ; Noël Lee, piano.

CANAL PLUS

7 h 20, Cabou Cadin ; 8 h 50, Cinéma : Liste noire. ■ Film français d'Alain Bonnot (1984), avec Annie Girardot, François Marthouret, Bernard Brieux... ; 10 h 20, Cinéma : Portés disparus. ■ Film américain de Joseph Zito (1984), avec Chuck Norris, M. Emmet, Walsh, David Tress ; 12 h, Le croc-note-show ; 12 h 5, Canaille plus ; 12 h 30, Hollywood star ; 13 h, Flash d'informations ; 13 h 05, Deux secondes pour un livre. Lancôme, de Jacqueline Demornex ; 13 h 7, Cinémode : magazine de la mode. Rentrée automne-hiver : les créateurs parlent de la mode ; 13 h 55, Téléfilm : L'amour en cavale ; 15 h 25, Les superstars du catch ; 16 h 15, Série : Les monstres ; 16 h 40, Football américain ; 17 h 40, Cinéma : Le fou de guerre. ■■ Film franco-italien de Dino Risi (1985), avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier, Fabio Testi ; 19 h 30, Flash d'informations ; 19 h 35, Ça cartoon ! ; 20 h 30, Cinéma : *La femme libre.* ■■ Film américain de Paul Mazursky (1978), avec Jill Clayburgh, Alan Bates, Michael Murphy ; 22 h 25, Flash d'informations ; 22 h 40, Golf : 4e et dernière journée du Trophée Lancôme. En différé de Saint-Nom-la-Bretèche ; 0 h 40, Cinéma : Les risques de l'aventure. ■ Film américain de Stewart Raffill (1981), avec James Brolin, Lindsay Wagner, Anthony Quinn ; 2 h 5, Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

7 h 50, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 8 h 40, Série : Shérif, fais-moi peur ; 9 h 30, 12 h 20, Série : K 2000 ; 10 h 20, 13 h 10, Série : Supercopter ; 11 h 10, 15 h 10, Football américain ; 14 h, Série : Thriller ; 16 h 20, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17 h 10, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h, Série : Riptide ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : Baretta ; 22 h 30, Série : Arabesque ; 23 h 20, Série : Thriller ; 0 h 30, Série : Baretta ; 1 h 20, Série : Arabesque ; 2 h 10, Star Trek.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 18 h 30, Play 6 ; 19 h, Métal 6. (Concert Uriah Heep.) ; 20 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : Repérages.
Roger Abaji, auteur, compositeur, interprète.
20 h 30 Atelier de création radiophonique. Mort de la famille Jones.
22 h 30 *Musique : Week-end musique. Concert enregistré en public le 16 avril 1986 au Café de la danse : Miel de pneu.*

FRANCE-MUSQUE

20 h 4 Avant-concert.
20 h 30 Concert (retransmis en simultané sur FR3). Le chant de la terre, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Leonard Bernstein, avec Christa Ludwing, mezzo-soprano ; René Kollo, ténor.
21 h 30 Concert (donné le 4 juin 1986 au Philharmonie de Berlin) : Concerto pour piano et orchestre n° 24 en ut mineur, K 491 ; Prague, symphonie n° 38 en ré majeur, *K 504* ; Petite musique de nuit, *sérénade n° 13 en ré* majeur, K 525, de Mozart par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. James Levine, soliste : Alfred Brendel, piano.
23 h Les soirées de France Musique. Musiques traditionnelles : les maqams du Moyen-Orient ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 octobre à 0 heure et le samedi 18 octobre à 24 heures.

Le passage d'un flux instable de secteur sud à une circulation perturbée d'ouest s'effectuera au cours du week-end avec l'arrivée d'un front froid sur la Manche samedi.

Samedi : en matinée des pluies orageuses se produiront encore des Pyrénées orientales aux Cévennes et aux Bouches-du-Rhône, quelques-unes sur Midi-Pyrénées et le Massif Central. Des Alpes à la Corse, le ciel sera peu nuageux. Sur la Bretagne et le Cotentin des éclaircies se développeront. Ailleurs, on obervera des brouillards et également, du Centre au Nord et à la Lorraine, de petites bruines locales.

Au cours de l'après-midi, les Alpes et la *Côte d'Azur garderont un ciel peu nuageux.*

Les éclaircies viendront concerner les régions du Nord au Bassin parisien, à la Vendée, au Centre et au Bordelais. Mais la bande nuageuse d'un front arrivera sur la Bretagne puis tout le long de la Manche. Ces nuages apporteront des pluies locales. Ils seront déjà accompagnés d'un renforcement du vent d'ouest qui sera assez fort. Sur les autres régions, le temps sera très nuageux à couvert avec des averses locales.

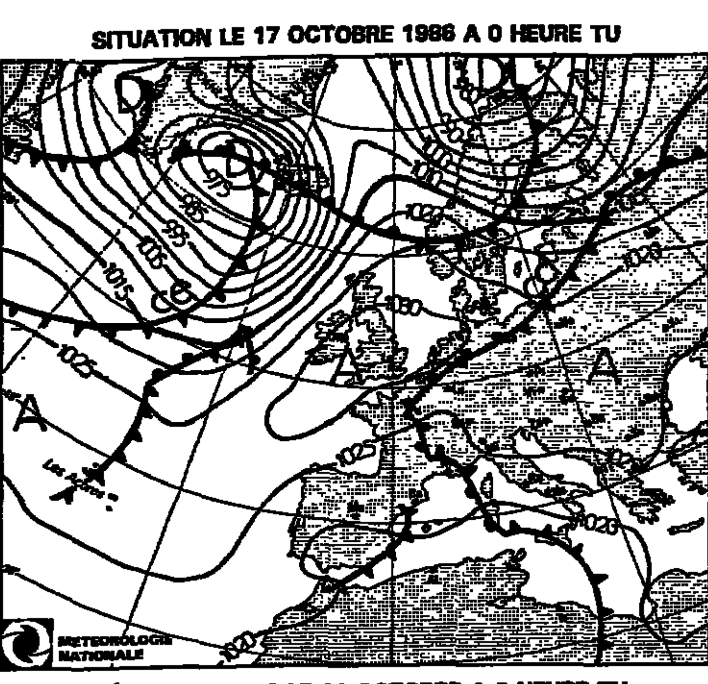
Les températures minimales seront de 8 à 11 degrés en moitié nord, 11 à 14 degrés au sud, avec 14 à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les maxima seront de 15 à 17 degrés en moitié nord, mais seulement 14 à 15 degrés dans le Nord-Est, 18 à 20 degrés dans le Sud-Ouest, 18 à 22 degrés en régions méditerranéennes, 15 à 17 degrés ailleurs.

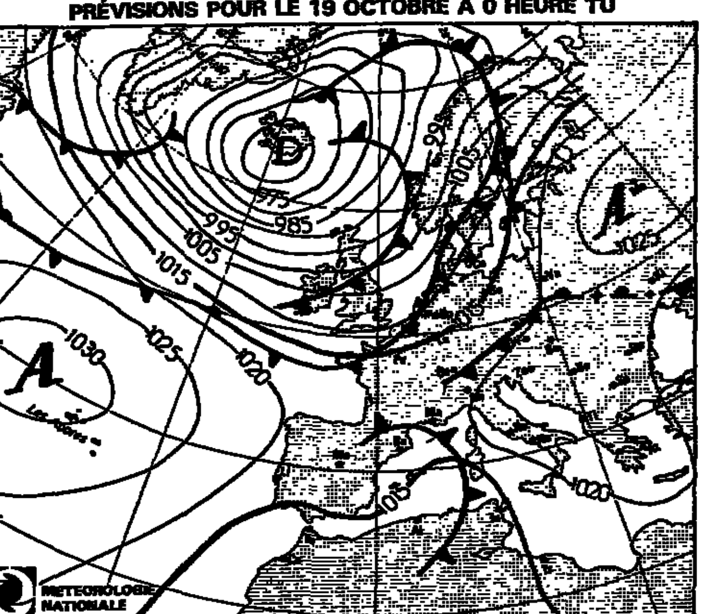
Dimanche : le temps très nuageux et instable de l'est du pays s'évacuera avec encore quelques averses locales le matin de l'Alsace à Rhône-Alpes et au Languedoc, l'après-midi sur la Côte d'Azur et la Corse. Les autres régions seront soumises au passage du front : le matin, il s'étendra du nord à l'ouest du Bassin parisien et aux pays de Loire avec un ciel couvert et des pluies localement faibles.

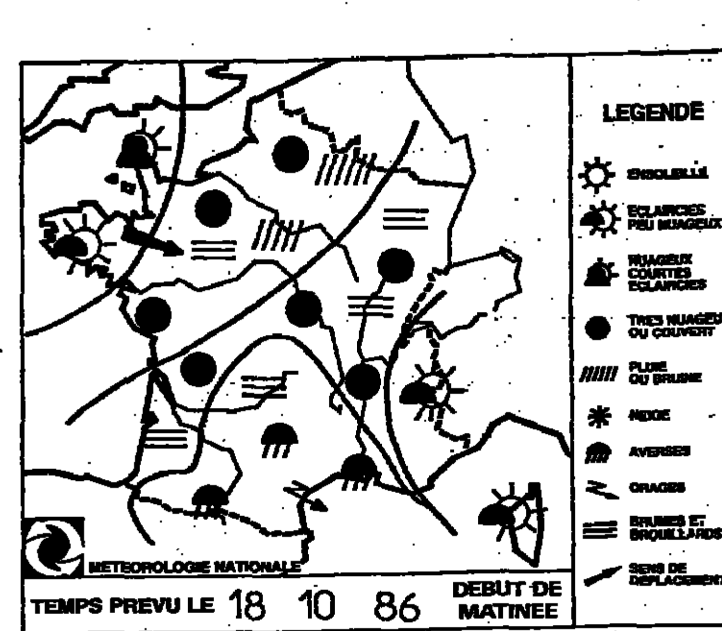
Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 22

SITUATION LE 17 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-10 à 6 h TU et le 17-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 17-10-1986 à 6 heures TU

	Maxima	Minima	Temps
FRANCE			
AJACCIO	26	12	S
BIARRITZ	17	16	P
BORDEAUX	19	14	P
BOURGES	17	14	P
BREST	14	10	C
CAEN	14	12	B
CHERBOURG	13	12	C
CLERMONT-FERR.	19	15	P
DIJON	20	10	C
GRENOBLE St-M-H	23	13	N
LILLE	15	11	C
LIMOGES	17	14	A
LYON	21	13	B
MARSEILLE-MAR.	19	14	S
NANCY	20	11	B
NANTES	16	13	C
NICE	23	15	N
PARIS-MONTS.	14	13	B
PAU	18	15	C
PERPIGNAN	20	16	O
RENNES	15	12	C
ST-ÉTIENNE	18	15	C
STRASBOURG	16	6	B
TOURS	15	13	P
TOULOUSE	22	14	C
POINTE-À-P.	31	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	27	15	N
AMSTERDAM	16	2	B
ATHÈNES	18	14	C
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	21	15	O
BELGRADE	18	4	S
BERLIN	17	7	C
BRUXELLES	13	8	N
LE CAIRE	30	19	S
COPENHAGUE	15	4	N
DAKAR	31	27	S
DELHI	29	22	C
DJERBA	29	19	N
GENÈVE	20	7	S
HONGKONG	30	27	C
ISTANBUL	15	13	C
JÉRUSALEM	26	16	B
LISBONNE	21	16	S
LONDRES	15	4	S
LOS ANGELES	26	15	S
LUXEMBOURG	17	13	C
MADRID	18	12	C
MARRAKECH	24	14	S
MEXICO	23	11	B
MILAN	19	7	B
MONTRÉAL	11	4	C
MOSCOU	14	8	N
NAIROBI	27	13	S
NEW-YORK	16	9	N
OSLO	13	6	C
PALMA-DE-MAJ.	25	16	C
PÉKIN	16	7	C
RIO-DE-JANEIRO	25	20	S
ROME	25	12	S
SINGAPOUR	32	26	N
STOCKHOLM	13	4	N
SYDNEY	21	12	S
TOKYO	23	14	N
TUNIS	27	17	N
VARSOVIE	18	1	S
VENISE	20	6	S
VIENNE	17	2	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 18 octobre

Corbeil-Essonnes, 10 h 30 : tabatières ; 14 h : archéologie ; **Mantes-la-Jolie**, 15 h : mobilier, gravures, tableaux.

Dimanche 19

Chartres, 10 heures : titres, porte-clés, affiches ; 14 heures : timbres ; **Fontainebleau**, 14 h : automobiles de collection ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : tableaux dix-neuvième et vingtième ; **Louviers**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Provins**, 14 h 15 : tableaux anciens et modernes, sculptures, dessins ; **Rambouillet**, 14 h 30 : verrerie de 1900 à 1980, bijoux et œuvres de Louis Icart ; **Vernon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, bijoux ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux anciens, argenterie, bijoux, mobilier, fourrures ; 14 h 30 : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 18

Amiens, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Belfort**, 14 h 15 : bibelots, argenterie, mobilier ; ***Boulogne-sur-Mer***, 14 heures : livres ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : armes ; **La Grand-Combe (30)**, 14 heures : livres ; **Saint-Vigor-le-Grand (14)**, 14 heures : objets d'art, mobilier.

Dimanche 19

Arles, 14 heures : tableaux modernes ; **Avignon**, 14 heures : argenterie, bijoux, objets d'art, mobilier ; **Beaune**, 14 heures : *faïence, mobilier régional* ; **Bourg-en-Bresse**, 14 heures : livres ; **Bourgoin-Jallieu**, 14 h 30 : armes, mobilier, objets d'art ; **Châteaudun**, 14 h 30 : armes ; **Epernay**, 14 heures : tableaux anciens et modernes, objets d'art, mobilier ; **La Grand-Combe**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Limoges**, 14 heures : ateliers Albert Joseph, tableaux et sculptures modernes ; **Lyon (hôtel Mᵉ Anaf)**, 14 heures : objets d'art, tableaux anciens et modernes, mobilier ; **Mâcon**, 14 h 30 : mobilier, bijoux, bibelots ; **Manosque**, 14 h 15 : faïence, argenterie, bijoux, mobilier, objets d'art ; **Nancy**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Auxerre, Blois, Bordeaux-Lac, Chalon-sur-Saône, Fréjus, La Rochelle (Bourse aux armes, dimanche seulement) ; **Lille, Marseille, Montpellier, Paris** (boulevard Blanqui), **Perpignan, Poitiers, Pontault-Combault (77), Rouen, Rosny II, Tours.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 octobre 1986 :

UNE LOI

● Nº 86-1115 du 15 octobre 1986 modifiant la loi Nº 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger.

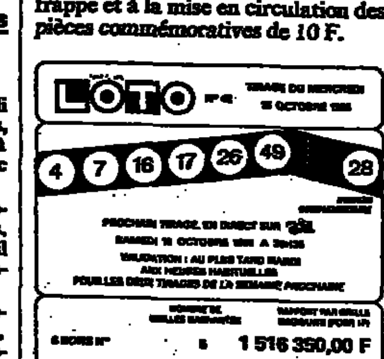
DES DÉCRETS

● Nº 86-1116 du 15 octobre 1986 fixant pour 1986 les modalités d'application de l'article 5 de la loi nº 64-706 du 10 juillet 1964 modifiée en vue de favoriser le développement de l'assurance contre *les risques agricoles* (grêle et tempête sur récoltes).

● Nº 86-1118 du 15 octobre 1986 modifiant certaines dispositions du décret nº 86-567 du 14 mars *1986* relatif au transport routier de marchandises.

UN ARRÊTÉ

● Du 8 octobre 1986 relatif à la frappe et à la mise en circulation des *pièces commémoratives de 10 F.*



Le Carnet du Monde

Naissances

– Raymonde et Gérard DRUON-PEYRAT ont la grande joie de voir venir au monde

Pierre,

le 7 octobre 1986.

18, hameau de Chanteuil,
78290 Guyancourt.

Décès

– *Nous apprenons la mort du philosophe*

Claude BRUAIRE.

[Né en 1932, Claude Bruaire était professeur de philosophie à *l'université de Paris-Sorbonne* (Paris-IV) et directeur de rédaction de l'édition française de *Communio*, revue catholique internationale. Il dirigeait en outre une équipe de travail du CNRS sur Maine de Biran et la philosophie française du XIXᵉ siècle.

Auteur de plusieurs ouvrages d'histoire de la philosophie, Claude Bruaire a surtout développé une œuvre de métaphysicien et tenté d'élaborer une philosophie à partir de la révélation chrétienne. De *l'Affirmation de Dieu* (Seuil, 1964) jusqu'à *l'Etre et l'Esprit* (PUF, 1983), Claude Bruaire a voulu retrouver un sens vivant aux articles du dogme chrétien, en particulier celui sur la Trinité, en s'appuyant sur l'idée hégélienne de Dieu comme Esprit.

Parmi ses ouvrages citons : *le Droit de Dieu* (Aubier, 1974) ; *Une éthique pour la médecine* (Fayard, 1978) ; *Pour la métaphysique* (Fayard, 1980).]

– M. André Camp et Mᵐᵉ,
leurs enfants et petits-enfants,
M. François Hauser et Mᵐᵉ,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Anquetil et Mᵐᵉ,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Thérèse-Jean CAMP,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 octobre 1986, à 10 h 30, en l'église d'Aulnay-la-Rivière (Loiret).

94, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– L'ingénieur général de l'armement et Mᵐᵉ Pierre-Henri Chevalier,
leurs enfants et petits-enfants,
Le contrôleur général des armées et Mᵐᵉ Philippe Dureuil,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mᵐᵉ Jean-Marie Chevalier,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Louis CHEVALIER,
née Germaine Guillot,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu au *Donzeil* (Creuse), le 14 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu en l'église du Donzeil, le 18 octobre 1986, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Saint-Pierre,
92200 Neuilly-sur-Seine.
5, rue du Bourg-l'Abbé,
75003 Paris.

– Daniel et Hélène Creton,
ses parents,
Jérôme et Brigitte Creton,
Rémi Creton,
ses frères et belle-sœur,
Mᵐᵉ Albert Creton,
sa grand-mère,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Edouard CRETON,

survenu le 5 octobre 1986 à Paris.

Il a donné son corps à la médecine.

– Gaston Gosselin,
son mari,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georgette GOSSELIN,
née Guiard,

survenu le 14 octobre.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 20 octobre à l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne, dans les Hauts-de-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sèvres,
Mᵐᵉ Lucie Hemon,
son épouse,
Franck, Véronique et Yannick Hemon,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 11 octobre, dans sa quarante-huitième année, de

M. Jean-Yves HEMON,
ingénieur ESE,
chef de centre EDF,

3, rue du Docteur Roux,
Sèvres.

– Les militaires Évadés, Résistants, Déportés en Ukraine « CEUX DE RAWA-RUSKA », association *Ile-de-France,*

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Louis LE GLOANNEC,
leur président fondateur,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire 1939-1945,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
croix du combattant,
médaille des évadés,
interné de la Résistance,
grand invalide de guerre,

survenu le 15 octobre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 20 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen.

28, boulevard de Strasbourg,
75010 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ veuve Georges NORDEMANN,
née Antoinette Nordon.

De la part de :
Jacqueline Bancherit,
Anne et Christophe,
Pierre et Marielle Nordemann,
Eric et Sophie.

Les obsèques ont été célébrés dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.
83, rue de Villeneuve,
92380 Garches.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mᵐᵉ Claude Thomas,
M. et Mᵐᵉ Daniel Daynes,
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Bruno Thomas,
et leurs enfants,
M. François Bondu-Thomas,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude THOMAS,
pharmacien,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 15 octobre 1986, à l'âge de soixante-huit ans.

Tous ceux qui l'ont connu, l'ont aimé.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce vendredi 17 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 h 30, au cimetière de Prouais (Eure-et-Loir) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.

Les collaborateurs des sociétés Gazette médicale, Ordonnances médicales de France, IMS international,

ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur général,

M. Claude THOMAS,

survenu le 15 octobre 1986.

123, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du décès de

Claude DAOUD,

une pensée pieuse est demandée.

– Il y a un an disparaissait

Antoine ELMALIH.

Sa famille, ses amis et tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Conflans-Sainte-Honorine, Paris, Lyon, Valence.

– Il y a vingt ans,

René MARTIN

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, pensée à laquelle nous vous remercions d'associer Lucienne Lemoine, son épouse, disparue en juin 1979.

6, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

André PELABON,
préfet honoraire,

une pensée pieuse et affectueuse est demandée à ceux qui l'ont aimé et apprécié.

– Il y a dix ans disparaissait

Jacques RETOURNÉ.

Que ceux qui l'ont connu et estimé évoquent son souvenir.

Communications diverses

– Académie de Lutèce, exposition de peinture, salon, 15, rue Merlin, 75011 Paris, tous les jours sauf dimanche, du 21 au 27 octobre de 10 à 18 heures et samedi de 10 à 12 heures. Vernissage 21 octobre à 18 heures.

– Colloque scientifique « Génie génétique », Collège de France, salle IV, 11, place *Marcellin-Berthelot*, 75005 Paris, le 28 octobre, de 9 h 30 à 17 heures.

– La Société de Thanatologie, 17, rue Froment, 75011 Paris, organise, le lundi 17 octobre 1986, à 20 h 30, au Musée de l'homme, 17, place du Trocadéro, 75016 Paris, une conférence avec projection de diapositives présentée par M. Ceccaldi, directeur du laboratoire de l'identité judiciaire, et Mᵐᵉ Roubet, sous-directeur du Museum national d'histoire naturelle : « l'Affaire Ramsès II ». La restauration de la momie royale a donné lieu à une remarquable enquête aux résultats inattendus.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Grenoble-III : lundi 20 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Louis Barbe : « Contribution à l'étude du règne de *Philippe III* : le duc d'Osuna vice-roi de Sicile ».

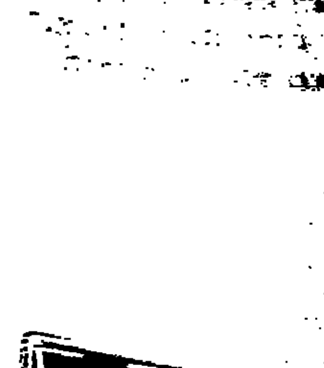
– Université Paris-V : lundi 20 octobre, à 11 heures, salle des Conseils, M. Jean-Louis Pedinielli : « Le travail de la maladie » chez les insuffisants respiratoires chroniques ».

– Université Paris-V : lundi 20 octobre, à 11 heures, salle Hertzberg, M. Louis Jouffray : « Aspects électrophysiologiques du stress chez l'homme ».

– Université Paris-V : mardi 21 octobre, à 14 heures, salle 106, M. Georges Ruggeri : « Réussite scolaire paradoxale à l'issue de l'école primaire et pronostic de réussite continuée au collège d'enfants de familles socioculturelles modestes ».

– Université Paris-VII : mercredi 22 octobre, à 10 heures, salle 331, centre Censier, M. Vincent de Gaulejac : « La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité ».

– Université Paris-IV : samedi 25 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Michel Collot : « La poésie moderne et la structure d'horizon ».





GOLF : Norman, grand absent du Trophée Lancôme

Le club d'un millionnaire

Alors que l'élite du golf européen au grand complet, avec l'Espagnol Ballesteros, l'Allemand Langer et le Britannique Lyle, dans un tableau saupoudré de quelques invités américains, participe depuis jeudi 16 octobre, sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche, au Trophée Lancôme, le grand absent du tournoi continue à triompher ailleurs. L'Australien Greg Norman, qui vient de remporter avec le Queensland Open sa septième victoire de la saison, a empoché au cours des huit derniers mois plus de 1 million de dollars en gains officiels. Pactole historique pour un joueur qui atteint enfin, à trente et un ans, sa maturité de champion.

A dix-neuf ans, assis entre son père, ingénieur civil, et un gradé de la Royal Air Force australienne , un formulaire d'engagement devant lui, Greg Norman, plume à la main, hésitait. Après deux années théoriques réussies et trois ans d'études pratiques, une carrière de pilote de chasse l'attendait. *« Je me disais : ne signe pas, idiot. Va jouer plutôt au golf. Pilote, accaparé pendant cinq ans au moins par un métier passionnant, le désir de jouer au golf autrement qu'en simple amateur du dimanche se serait estompé. »* Greg Norman n'a pas signé, délaissant une carrière placée sous le signe de la vitesse pour épouser un sport où il convient de se hâter lentement.

Pourtant, cet amour de la vitesse ne le quittera plus. Il s'agit d'un élément-clé pour comprendre le « cas Norman », l'immense promesse d'un talent indéniable qui a tardé à se réaliser pleinement. Au contraire d'un *Sandy Lyle parcourant les fairways*, solennel derrière son père, à partir de trois ans, l'Australien ne fut pas un débutant précoce. Nageur, coureur de 400 mètres, joueur de criquet et de foot australien, il fut un sportif complet bien avant de toucher au golf.

Il avait presque dix-sept ans, l'âge auquel Ballesteros devint professionnel, quand il a commencé à s'initier. Après avoir porté le sac de sa mère *(« Elle était très bonne, handicap 3 »)*, il reste un soir au Virginia Club de Brisbane, tape quelques balles et découvre des sensations qui lui plaisent. Il s'entraîne alors en autodidacte avant et après l'école. *« J'étais sur le parcours au lever du soleil et encore le soir, jusqu'à ce que l'obscurité tombe,* explique-t-il. A l'époque, il pratique encore le foot australien, ce sport où *« l'on ne s'arrête pas »*, et le squash, jeu explosif où l'on ne traîne guère. Au bout de vingt mois seulement, il ramène son handicap à zéro, exploit digne d'une vedette. Après un an et demi d'amateurisme, il devient professionnel à vingt et un ans. Il termine quatrième pour sa première sortie et, trois tournois plus tard, il est vainqueur.

Un jour de grand chelem

Loin de l'image d'un Ballesteros sombre et obsessionnel, il est plutôt allègre avec une sorte de naïveté chevaleresque, star éternellement optimiste, homme pressé tendu vers son but : être le meilleur. Le meilleur en Europe, il le devient en 1982, si l'on en juge par la liste des gains. Mais Ballesteros, son cadet de deux ans, avait déjà deux titres majeurs à son actif. Alors, premier, Norman ? Pas vraiment.

Pendant plusieurs années, situation curieuse et bien particulière, il est accepté par le public, par les médias et par d'authentiques champions tels Nicklaus, Palmer et Watson comme une vedette à part entière. Il remporte de par le monde plus de trente titres. Mais jamais le titre qui compte. Jamais le trophée qui consacre. Norman occupe alors une espèce d'antichambre des grands. Un jour, il sauterait le pas, tout le monde en était convaincu. A commencer par l'intéressé.

Depuis dix ans, Norman courait après une renommée durable. Jamais apparemment le moindre doute ne vint troubler son sourire. Jamais il ne céda au découragement. Cette année, faire « bogey » au dernier trou du Masters, là où le « par » aurait suffi pour contraindre Nicklaus au barrage, ou voir fondre son avance du dernier jour à l'US Open auraient pu l'amener à se poser des questions. La force et la faille (?) de Norman, c'est qu'il ne s'en pose pas trop.

« Beaucoup d'hommes se seraient alors inquiétés : gagnerai-je jamais un grand titre ?, dit son épouse américaine Laura. *Mais pas Greg. Il est le contraire de Sevy (Ballesteros), par exemple, un type merveilleux qui n'arrive pas à prendre la vie du bon côté. Greg ne fait que ça. »*

Sous la poussée de l'adrénaline, en pilote de chasse et conducteur acharné de bolides, Norman ne demandait qu'à accélérer. A l'Open britannique, c'est son caddie qui l'a fait ralentir. Jack Nicklaus lui a aussi conseillé de ne pas se ruer systématiquement à l'assaut du parcours, en lui disant que la meilleure défense n'était parfois pas l'attaque mais bien... la défense. Norman écoute. Norman gagne.

Mais au dernier jour de la PGA américaine, menant de quatre coups à huit trous de la fin, il cédera encore, victime d'un coup miraculeux et d'un manque de prudence. Et que dit alors Norman ? *« Je jouerai certainement mon meilleur golf à trente-cinq ans. Un jour, je gagnerai le grand chelem. »*

C'est vrai, en principe on ralentit avec l'âge. Le ralentissement de Greg Norman nous promet de bien beaux jours.

MARC PALADE.

Tour de France : départ à Berlin

A vos marks !

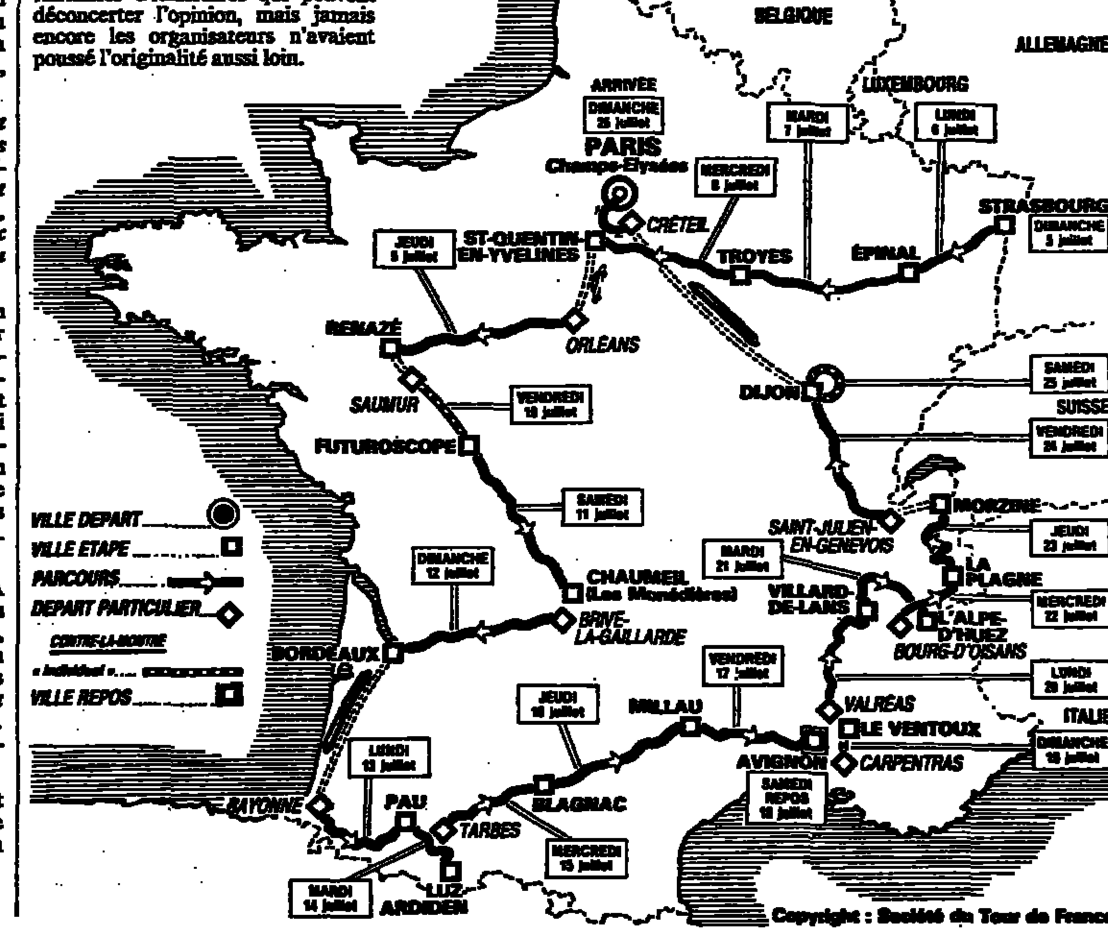
ON le savait déjà : le Tour de France 1987 partira de Berlin le 3 juillet – prologue le 2 – pour se terminer vingt-trois jours plus tard sur les Champs-Elysées. Ce n'est pas la première fois que sa rampe de lancement passe la frontière. Installée en 1954 à Amsterdam, elle avait été successivement déplacée à Bruxelles, Cologne, Scheweningen, Charleroi, Francfort et Bâle (en 1982). La raison sociale de l'épreuve, « Tour de France et d'Europe », justifie ces fantaisies d'itinéraires qui peuvent déconcerter l'opinion, mais jamais encore les organisateurs n'avaient poussé l'originalité aussi loin.

En fait, le choix de Berlin coïncide avec le sept cent cinquantième anniversaire de la ville et s'inscrit dans l'internationalisation du cyclisme souhaitée par MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan, lesquels ne sont pourtant pas à l'origine de cette initiative. L'idée en revient à M. Bernard Creff, un restaurateur français, directeur d'une chaîne hôtelière en Allemagne et ancien conseiller du commerce extérieur. Malgré l'éloignement de Berlin, il *sut trouver les appuis nécessaires* auprès des autorités allemandes et les arguments décisifs pour convaincre les directeurs du Tour, qui étudiaient conjointement les candidatures de Monte-Carlo et de Nuremberg. Il faut préciser que la subvention accordée par la Sénat berlinois s'élève à 3 millions de marks, soit près de 10 millions de francs. Un chiffre record.

Ouvert sur la mondialisation avec un élargissement vers les pays de l'Est, le prochain Tour de France sera le moins conformiste de l'histoire. Limité à une distance de 4 000 kilomètres, il escamotera totalement le Nord et la Bretagne, deux régions où le cyclisme est roi, pour compenser les trois étapes disputées en Allemagne fédérale, le parcours français étant fléché à partir de Strasbourg. Il comportera, d'autre part, plusieurs points de chute inédits tels que Renazé, Chaumeil-Les Monédières, Valréas ou Saint-Julien-en-Genevoix. On reviendra aux longs transferts, soit par la route soit par le rail, et le peloton embarquera à bord du TGV à Dijon, la veille de l'arrivée, pour rejoindre Paris.

Quant à la haute montagne, elle ne sera abordée que le douzième jour, au-delà de Bayonne, mais les coureurs ne perdront rien pour attendre. Les responsables du tracé leur ont réservé plus de vingt-cinq cols au nombre desquels le Burdincurutcheta inauguré cette année, Marie-Blanque, l'Aubisque, l'Aigoual, le Galibier, la Madeleine, les Aravis, la Colombière, Joux-Plane, ainsi que trois arrivées en altitude, à Luz-Ardiden, à L'Alpe-d'Huez et à La Plagne. Si l'on ajoute quatre étapes contre la montre d'un total de 188 kilomètres, dont une de 30 kilomètres sur les pentes du mont Ventoux, au lendemain d'une journée de repos à Avignon, on aura un aperçu des difficultés du Tour 1987. Un Tour *a priori* plus dur que le précédent. Ce n'est pas peu dire.

JACQUES AUGENDRE.



LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Championnat de France. Matches retour de la deuxième journée, samedi 18.

Cyclisme

Tour de Lombardie. Samedi 18.

Critérium des AS. (Dimanche 19 à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Football

Championnat de France première division (treizième journée). Vendredi 17 octobre (Canal Plus en léger différé : Marseille-Bordeaux).

Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupes. (deuxième tour aller). Mercredi 22 octobre à 20 h 30, Benfica-Bordeaux.

Coupe de l'UEFA (Deuxième tour aller). Mercredi 22 octobre à 20 h 30. Toulouse-Spartak Moscou (TF 1 en direct).

Golf

Trophée Lancôme, Saint-Nom-la-Bretèche, jusqu'au dimanche 19. A2 les Jeux du stade, samedi de 14 h 55 à 17 h. (Canal Plus dimanche de 22 h 40 à 0 h 40).

Lutte

Championnats du monde. Du samedi 18 au dimanche 26 à Budapest.

Rugby

Championnat de France. Septième journée, dimanche 19.

Tournée des All Blacks néo-zélandais. Premier match mardi 21 à Strasbourg.

Trampoline

Championnat du monde. Palais omnisports de Paris-Bercy, jusqu'au samedi 18 (TF1, Sport-Dimanche à partir de 15 h 30).

Voile

Coupe Louis-Vuitton (éliminatoires Coupe de l'America). Jusqu'au lundi 20, premier tour entre les treize challengers (TF 1 mini-journal tous les jours à 18 h 25, Sport-Dimanche soir à 22 h).

Les Jeux olympiques

BARCELONE

La persévérance catalane

La capitale de la Catalogne, qui compte 1 700 000 habitants *intra muros* et plus de 3 millions avec sa zone métropolitaine, avait déjà été quatre fois candidate à l'organisation des Jeux d'été de 1924 (Paris), de 1936 (Berlin), de... 1940 et de 1972 (Munich). La célébration des Jeux de la vingt-cinquième olympiade, du 25 juillet au 9 août 1992, coïncidera avec la célébration du cinq centième anniversaire de la découverte des Amériques par Christophe Colomb.

● Equipements

La concentration de la quasi-totalité des sites olympiques dans un cercle de cinq kilomètres de rayon était l'un des atouts majeurs de la candidature de Barcelone. Quatre aires olympiques sont bien délimitées.

Aire de Montjuïc (colline dominant la ville et le port)

Elle comprend le stade olympique en reconstruction derrière la façade de celui qui avait été édifié en 1929 pour la candidature aux Jeux de 1936 (capacité : 80 000 places. Accueillera l'athlétisme et les cérémonies d'ouverture et de clôture). A proximité se trouvent le Palais olympique (17 000 places, basket-ball, gymnastique et volley-ball), le Palais de la métallurgie (4 500 places, escrime), le Palais du centenaire (4 000 places, haltérophilie), l'Institut national d'éducation physique (6 000 places, lutte), les piscines Bernat-Picornell (10 000 places) et municipale (5 000 places, water-polo), le Palais Victoria Eugenia (8 000 places, tennis de table), les Arènes (14 000 places, boxe) et le Palais municipal des sports (9 000 places, volley-ball). Au pied de la colline, les bâtiments de la Foire de Barcelone abriteront le centre de presse (TV et presse écrite).

Aire de la Diagonal

Concentrée à proximité des grands stades de football, le Nou Camp (120 000 places), le Sarria (42 000 places), le Creu-Alta (20 000 places) et le Ministade (15 300 places). Elle comprend le Palais Blaugrana (6 500 places, judo), le Real Club de polo (10 000 places pour le tennis et 15 000 places pour les sports équestres).

Aire de Vall d'Hebron

Autour du vélodrome municipal (6 200 places), on trouve le Palais Vall d'Hebron (8 000 places, hand-ball) et le champ de tir à l'arc (3 500 places).

Parc de Mar

Sur cette enceinte de 43 hectares d'entrepôts désaffectés, située en bord de mer, à proximité du port, sera édifié le village olympique qui pourra accueillir 15 000 personnes.

A proximité, le Mercat del Peis (5 500 places) abritera le badminton.

Autres installations

Badalona, à dix kilomètres du village olympique, accueillera le basket-ball et le tir. Le hockey sur gazon se jouera à Terassa (24 km de Barcelone). Deux incertitudes subsistent pour l'implantation de l'aviron (*Bassin artificiel de Llobregat* ou le lac de Banyoles) et de la voile (port de plaisance de Barcelone ou baie de Palma de Majorque).

Des trente-sept installations prévues pour les compétitions, vingt-sept sont déjà construites, cinq sont en cours de construction et cinq sont encore à l'état de projet. Les organisateurs espagnols se sont, d'autre part, « rodés » en accueillant depuis quatre ans la Coupe du monde de football et les Championnats du monde de cyclisme, d'escrime, de basket-ball, de natation, etc.

● Financement

Le budget prévisionnel du Comité d'organisation (COJO), qui couvre les travaux d'adaptation des installations olympiques et les frais d'organisation, s'élève à 107 milliards de pesetas (*5,35 milliards de francs*). Ce budget devrait être équilibré grâce aux recettes en provenance des billets d'entrée, des droits de télévision, de la cession de licences pour l'exploitation des emblèmes et de recettes fiscales dérivées de l'initiative olympique. Les investissements nécessaires à la construction de certaines installations, au développement de la voirie, des communications et des transports, s'élèvent à 57 milliards de pesetas (2,85 milliards de francs). Ce financement a fait l'objet de conventions avec l'Etat, la Generalitad de Catalogne, les communes, les secteurs public et privé.

● Points noirs

Le comité d'organisation annonce 775 000 places de logement situées à moins de 90 minutes du stade olympique. C'est sans doute compter sans les problèmes de circulation, qui sont l'un des points noirs actuels de la ville de Barcelone.

ALBERTVILLE

La Savoie en chantier d'hiver

Plus qu'une ville, c'est un département qui a obtenu l'organisation des jeux d'hiver du 1er au 16 février 1992. Fort du soutien de toutes les stations savoyardes, Michel Barnier, député et président du conseil général de Savoie, et Jean-Claude Killy veulent offrir aux athlètes des sites éclatés.

Point de passage obligé, base arrière des stations, Albertville et ses 18000 habitants accueillent les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. L'ancien palais de justice, dans le centre de la cité, abritera le comité d'organisation. Une halle de 9000 places comportant deux patinoires — en projet — doit être le lieu de rencontre des sports de glace.

Par la vallée de la Tarentaise, les compétiteurs pourront gagner Brides-les-Bains, station thermale qui doit être réaménagée et modernisée pour recevoir quelque 3800 athlètes et leurs accompagnateurs. Des remontées mécaniques puissantes conduiront certains sportifs directement au départ des compétitions ou sur les stades de glace.

Le ski alpin ne nécessitera aucun aménagement supplémentaire. Les pistes désservies par les 510 remontées mécaniques de la vallée de la Tarentaise sont en mesure d'acceuillir les skieurs. Val-d'Isère organisera le super-géant hommes, Tignes, le slalom. Les descendeurs s'élanceront aux Mennires, alors que le spécial dames sera disputé à Méribel.

Autre station des Trois-vallées, Courchevel, grâce à l'aménagement d'un stade de saut, accueillera les spécialistes des tremplins. Sous la station de La Plagne doit être construite une piste de bobsleigh et de luge, artificiellement réfrigérée, de 1 500 mètres.

Fondeurs et biathloniens se retrouveront sur le plateau des Saisies, où 2000 hectares doucement vallonnés les attendent. Curling à Pralognan-en-Vanoise, hockey sur glace à Méribel, nécessiteront la construction d'équipements supplémentaires. Centre médias installé dans la petite ville de Moutier, ligne TGV prolongée jusqu'à Bourg-Saint-Maurice, accès routiers de la Tarentaise améliorés, la Savoie se prépare à changer d'image à la veille de l'an 2000.

Pour réaliser tous ces travaux, les *besoins de trésorerie seront* de l'ordre de 600 millions de francs. Trois sources possibles de préfinancement ont été envisagées : une avance non rémunérée du Trésor public, l'émission de billets de trésorerie et, enfin — grande originalité — l'appel à l'épargne des particuliers, qui deviendraient *ainsi* « actionnaires des JO ». Aux responsables de la Savoie olympique de préciser rapidement la forme juridique de leur « entreprise », car le compte à rebours avec les Jeux a maintenant commencé.

Le Monde a publié un dossier spécial sur Albertville et les Jeux olympiques dans son numéro du 9 octobre.

Le Nobel de littérature

Wole Soyinka, un répertoire prolifique

En choisissant le Nigérian Wole Soyinka, l'Académie suédoise a, pour la première fois, porté son choix sur un écrivain africain, saluant en Soyinka *« l'héritier des mythes, rites et traditions culturels yoruba »* et en soulignant sa *« profonde connaissance de la culture occidentale »*. Il est *« l'un des meilleurs dramaturges poétiques en anglais »*, a estimé l'Académie, qui ajoute : *« Linguistiquement, Soyinka se distingue par son excellence ; il possède un répertoire prolifique de mots et d'expressions qu'il exploite au maximum par des dialogues spirituels, dans la satire et la farce, dans une poésie sobre et des essais d'une brillante vitalité. »*.

Wole Soyinka doit être présent à Limoge le 25 octobre le IIIe Festival de la francophonie — en tant que metteur en scène de *les Tribulations du Frère Jéro*, qui sera interprétée en français par le Théâtre de la Soif nouvelle, compagnie fondée en 1982 à la Martinique. *Les Tribulations du Frère Jéro* sera représentée cinq fois à Limoges, Bessines et Aubusson.

Une autre pièce de Wole Soyinka, *la Mort et les Chevaliers du roi*, doit être présentée en janvier prochain au Lincoln Center de New-York.

Les œuvres en français

PROSE : *les Interprètes*, roman. Trad. Germaine Landé. Présence africaine, 1979 ; *Aké, les années d'enfance*, souvenirs. Trad. d'E. Galle, Belfond, 1984 ; *Cet homme est mort*, trad. d'Etienne Galle. Belfond, 1986.

THEATRE : Wole Soyinka est l'auteur de plus de vingt pièces, dont quatorze sont publiées en anglais et quatre traduites en français par *Elisabeth Janvier* ; *la Danse de la forêt* ; *les Gens des marais* ; *Un sang fort* ; *les Tribulations de Frère Jéro* (P.-J. Oswald, 1971. Fonds repris par L'Harmattan).

POÉSIE : *Idanre*, préface de L. S. Senghor. Trad. d'A. Bordeaux. (Nouvelles éditions africaines, 1982.)

A paraître : aux Editions Belfond en 1987 : *Une saison d'anomie*, roman.

[Né le 13 juillet 1934 en pays yoruba, à Abeokuta à l'ouest du Nigéria, près d'Ibadan, Wole Soyinka est le fils d'un inspecteur de l'enseignement. Admis à l'Université de Leeds en Grande-Bretagne, en 1954, grâce à une bourse, il entre au Royal Court Theater de Londres, en 1957, où sera jouée sa première pièce de théâtre : *l'Inventeur*, peu avant la création de l'un de ses chefs-d'œuvre, *les Gens du marais*, qui décrit la vie des habitants des villages sur pilotis dans le delta du Niger.

Il revient au Nigéria en 1960, au moment de l'indépendance et y crée sa troupe, Masks. Désormais, très célèbre dans son pays, il va se faire connaître aussi pour son combat politique : il sera emprisonné en 1965 pour avoir proclamé que les élections étaient truquées puis, une seconde fois, en 1967, pour « conspiration » avec la rébellion biafraise.

Libéré en 1969, il a passé six ans d'exil à Londres et au Ghana, puis séjournera dans des universités d'Europe et des Etats-Unis pour y faire des recherches théâtrales. Depuis 1976, il est professeur de littératures comparées et directeur du département d'art dramatique de l'Université d'Ife (Nigéria) et, depuis octobre 1985, président de l'Institut international du théâtre (IIT), qui dépend de l'UNESCO.]

Economie

REPÈRES

Chômage

Hausse de 1,6 % en Grande-Bretagne

Le nombre des chômeurs officiellement recensés a encore augmenté de 1,6 % en Grande-Bretagne pour atteindre le chiffre record de 3,332 millions. Le gouvernement britannique croit, malgré tout, entrevoir un renversement de tendance. Corrigé des variations saisonnières et des jeunes en recherche d'un premier emploi, le chômage est en baisse de 22 000 à 3,197 millions. Cette baisse mensuelle est la plus forte depuis avril 1979. Les analystes, pour leur part, soulignent que cette relative amélioration est essentiellement due aux programmes de création temporaire d'emplois.

Inflation

Au plus bas depuis 1964 au sein de l'OCDE

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en moyenne en août, comme en juillet, dans les pays de l'OCDE, indique un communiqué de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Sur douze mois, la hausse est de 2,4 %, soit le taux le plus bas depuis juillet 1964, et de 0,7 % seulement sur six mois. Par rapport à août 1985, les prix se sont même inscrits en baisse de 4 % en RFA et de 0,2 % au Japon, de 0,5 % aux Pays-Bas comme au Luxembourg. Ils ont augmenté de 1,6 % aux Etats-Unis, 2 % en France, 2,4 % en Grande-Bretagne, 4,3 % au Canada et 5,7 % en Italie.

Télécommunications

Bond de 76,9 % du résultat net

1985, année de la nouvelle numérotation en France, aura été faste pour les Télécoms : le résultat net fait un bond de 76,9 %, atteignant 11 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 85,4 milliards de francs (en hausse de 17 %), selon le rapport d'activité publié par la DGT. Ces tendances, au vu des résultats à mi-année, se trouvent confirmées en 1986, et le chiffre d'affaires devrait s'élever à 100 milliards de francs pour l'exercice en cours. Le chiffre d'affaires provient pour 90 % du téléphone, pour 5 % de la location de liaisons spécialisées et pour un peu plus de 2 % du Télex. La DGT met l'accent sur l'amélioration de plus de 5 % de la productivité : le taux s'établit ainsi à 140 lignes par agent, comparable à celui du Japon et au-dessus de celui de la Grande-Bretagne (90 lignes). La dette à long terme s'élevait au 31 décembre à 114 milliards de francs, soit 3,4 milliards de francs de moins qu'un an plus tôt.

AFFAIRES

La Société générale crée une direction des marchés de capitaux

La Société générale, sur les propositions de M. Marc Vienot, son nouveau président, va créer trois nouvelles directions. Cédant à l'air du temps (déréglementation, décloisonnement, désintermédiation), elle constitue une direction des marchés de capitaux, qui va regrouper les opérations en francs et en devises, à court, moyen et long terme, et couvrira leur cycle complet : études, montages, syndicalisations, placements, négociations et contreparties, en y ajoutant la relation avec les émetteurs et la Bourse, les opérations de change et de trésorerie et les financements internationaux.

Cette direction devra offrir aux entreprises et aux institutions un interlocuteur unique pour accéder aux différents marchés de capitaux. Elle est confiée à M. Léopold Jeorger, directeur général adjoint, en charge actuellement des affaires internationales et de la trésorerie.

La direction financière éclate, une partie allant chez M. Jeorger ; l'autre, la gestion individuelle et la gestion collective des valeurs mobilières, ainsi que le département des titres, allant à une nouvelle direction de la clientèle individuelle et des gestions mobilières, confiée à M. Claude Ménesguen. Accentuant la réorientation vers la clientèle des particuliers, amorcée par M. Jacques Mayoux, prédécesseur de M. Vienot, elle devra répondre aux exigences de cette clientèle sur toute la gamme des produits et services bancaires, notamment les placements.

Enfin, une direction de la communication est créée, et attribuée à M. Alain Margaron, ancien journaliste de *Valeurs actuelles*, qui occupait le même poste au Crédit du Nord. A la direction du réseau, M. Michel Rolland, chargé de la direction du développement, où il sera remplacé par M. Jean Sauzin, va succéder à M. Bernard Auberger, qui avait quitté la banque au printemps dernier pour prendre la direction de la Caisse nationale du Crédit agricole, son intérim étant assuré par M. Marcel Cotillon, qui part en retraite.

M. Rolland a reçu une promotion remarquée (il va coiffer toutes les succursales), tandis que la nouvelle affectation de M. Hua, l'un des plus brillants spécialistes parisiens des affaires financières (émissions et ingénierie) dont la direction est supprimée, surprend un peu : il remplace à la direction des grandes entreprises M. Pierre Muron, âgé de soixante-sept ans, qui prend sa retraite.

Nouvel organigramme pour la Caisse nationale de crédit agricole

Nommé en juin dernier directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole, M. Bernard Auberger a *fait connaître*, le mardi 14 octobre, le nouvel organigramme de la banque verte. Les sept directions centrales mises en place en 1981 par M. Jacques Bonnot, structures conservées par son successeur, M. Jean-Paul Huchon, sont supprimées au profit de six directions opérationnelles et de sept directions fonctionnelles. Ce nouvel organigramme vise, selon la banque verte, à *« supprimer les chevauchements de compétence »* et à *« raccourcir les lignes hiérarchiques »*.

Qualifié de structure en rateau, l'organigramme ne réserve pas de surprise dans le choix des personnes. Il apparaît, en tout cas, que M. Auberger a su résister aux pressions exercées tant par le ministère de l'agriculture que par le RPR-banques, *en conservant des hommes* venus des cabinets des ministres socialistes. Les deux directeurs généraux adjoints, MM. Jean Fontourcy et Gilles Guitton, sont confirmés dans leur fonction. Le départ de M. Jean-Claude Seys, devenu président du directoire de la banque Louis-Dreyfus, n'a pas donné lieu à la nomination d'un troisième directeur général adjoint.

Le nouvel organigramme est le suivant :

Directions opérationnelles : Agriculture et collectivités locales, M. Philippe Collet ; Ménages et professionnels, M. Jacques Lenormand ; Entreprises, M. Yves Lyon-Caen ; Marchés et capitaux, M. Henri Cukierman ; International, M. Gilles Guitton assisté de M. François Jouven ; Immobilier, M. Jean-Louis Brunet.

Directions fonctionnelles : Secrétariat général, M. Jean-Pierre de Longevialle ; Réseaux, télématique et moyens de paiement, M. Bernard de Pasquale ; Relations avec les caisses régionales, M. Maurice Lepesant ; Ressources humaines, M. Jacques Valay ; Gestion des finances, M. Martial Stambouli ; Inspection générale, audit : M. Raymond Trebuchon ; Communication, M. André Carnet (par *intérim*).

A la présidence de l'Association française des banques

M. Dominique Chatillon a remplacé M. Jean Dromer

M. Dominique Chatillon, président de la compagnie La Hénin, *filiale du groupe Suez, a été élu* président de l'Association française des banques (AFB), en remplacement de M. Jean Dromer, nouveau président *du groupe CIC, qui avait été* reconduit en septembre pour une période limitée. M. Chatillon, âgé de cinquante-huit ans, inspecteur des finances, a *été* directeur financier de la Caisse des dépôts, puis directeur général et président du CIC jusqu'en février 1982, date de la nationalisation de cette banque. Il prend la présidence de la commission de réflexions et de perspectives bancaires, tandis que M. Jean Carrière, président de la Lyonnaise de banque, prend celle de la communication.

● **Au Crédit industriel et commercial**, M. Christian Giacomotto, quarante-six ans, a été déchargé de ses fonctions de directeur général, qu'il occupait depuis la nationalisation de la banque, au printemps 1982. Un nouveau poste vient d'être créé par M. Dromer au CIC, celui de délégué général, confié à M. Willy Stricker, *précédemment directeur de* la communication à l'Association française des banques.

La journée mondiale de l'alimentation

Le poisson ou la nourriture gaspillée

Organisée par la FAO, la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée le jeudi 16 octobre, a eu pour thème *« Les pêcheurs et leurs communautés »*. En France, à cette occasion, le Comité français contre la faim a organisé à La Villette une table ronde autour de laquelle plusieurs experts occidentaux et du tiers-monde ont réfléchi aux rapports entre la pêche et le développement économique.

Dans de nombreuses contrées, le poisson, y compris le poisson d'élevage, comme en Chine, par exemple, *joue un rôle primordial* dans l'alimentation humaine. Il peut, si la gestion des stocks est convenablement conduite, contribuer à lutter contre la faim et la malnutrition.

Les prises, qui étaient de 20 millions de tonnes en 1950, atteignent aujourd'hui 84 millions de tonnes, le Japon et l'URSS arrivant largement en tête avec respectivement 12 millions et 11 millions de tonnes. Mais si les deux tiers des captures sont *destinés à la consommation* humaine, un tiers, transformé en farine de poisson (riche en vitamines et en acides aminés) pour la *nourriture* des animaux et pour les engrais, est, en fait, consommé surtout dans les pays déjà riches.

Le Pérou, le Chili et, dans la CEE, le Danemark, apparaissent comme les champions de la pêche pour la farine. Copenhague d'ailleurs se voit souvent critiqué par ses partenaires européens, *qui* reprochent aux pêcheurs danois de capturer des poissons de toutes tailles dans la mer du Nord, y compris *donc des petits*, pour les malaxer en farine et les donner à manger aux porcs ou aux volailles.

Réhabiliter les « méthodes douces »

Très riche en protéines, le poisson pourrait et devrait être à la fois une matière première essentielle, une source de devises et aussi, pour les pays du tiers-monde, une nourriture venant en relais d'une agriculture de subsistance souvent défaillante. Plusieurs pays (Maroc, Thaïlande, *Sénégal*) *ont mis* au point une politique de contrôle rigoureuse de leurs richesses. Le Sénégal vient de conclure avec la CEE un accord au *terme* duquel les chalutiers européens s'engagent à débarquer une partie de leur pêche dans les ports africains pour y approvisionner les conserveries.

Un mouvement se dessine aussi dans *la communauté internationale* pour réhabiliter les « méthodes douces » de la pêche artisanale, qu'on a trop facilement considérée comme *un secteur vétuste, mais qui* est moins destructrice que ne le sont les grandes flottes industrielles. Elle peut fournir des débouchés à la main-d'œuvre locale et permet des économies en carburant. Le Sénégal, les îles du Cap-Vert, l'île Maurice et le Zaïre se sont engagés, en coopération avec la France, dans des programmes de modernisation de leur flotte de petits bateaux.

Maîtriser la chaîne de distribution

Dernière interrogation : les pays du tiers-monde – ceux donc qui ont le plus besoin de valoriser, de consommer et de préserver leurs ressources maritimes – sont tous situés dans la zone intertropicale, où la chaleur provoque des gaspillages gigantesques pouvant représenter jusqu'à 50 % des prises. Les gros navires, qui écument les mers du Sud riches en espèces prisées (le thon), rejettent par-dessus bord les poissons considérés comme secondaires, capturés accidentellement et de faible valeur. Comment récupérer ces rejets ?

Deuxième source de gaspillage : les pertes de poissons frais dues à une mauvaise réfrigération ou à une conservation défectueuse. Quand aura pu être maîtrisée la chaîne de distribution jusqu'aux villages de *l'intérieur des terres et à condition* que les habitudes alimentaires évoluent, un grand pas aura été franchi dans la lutte contre la faim.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Recul du chômage au Canada.** – Le chômage a légèrement baissé au Canada revenant en *septembre* à 9,5 % de la population active contre 9,7 % en août et 10,1 % en septembre 1985. Après correction des variations saisonnières, le nombre des chômeurs a atteint le mois dernier 1 221 000 contre 1 250 000 en août (– 2,3 %) et 1 282 000 un an auparavant (– 4,8 %). En données brutes, le nombre de chômeurs était de 1 127 000 en septembre contre 1 201 000 en août (– 6,2 %) et 1 183 000 en septembre 1985 (– 4,3 %).

Bonn adopte une série d'aides pour les chantiers du nord du pays

Bonn *(AFP)*. – Le gouvernement ouest-allemand a décidé, le 15 octobre, d'aider les régions du nord de l'Allemagne touchées par la crise des chantiers navals. Un projet de loi prévoit de verser en 1987 et 1988 un total de 300 millions de DM (près de 1 milliard de francs) aux quatre Etats du Nord : Schleswig-Holstein, Basse-Saxe, Brême et Hambourg. Ce programme, qui doit encore être approuvé par le Parlement, est destiné à encourager les investissements de reconversion dans ces régions.

Bonn a, par ailleurs, l'intention d'augmenter de 120 millions de DM entre 1987 et 1989 son aide apportée à un fonds géré par l'Etat et les Länder afin d'améliorer les infrastructures économiques régionales. Ces subventions profiteront au Schleswig-Holstein, à la Basse-Saxe et à Brême. Cette mesure doit être approuvée par au moins six Etats de la RFA. Le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, a affirmé que ces aides respectaient les règlements de la Communauté européenne sur les subventions à l'industrie.

Les chantiers navals de RFA sont frappés comme ceux de tous les pays européens par la chute brutale de la demande de navires. Le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a affirmé que 10 000 emplois devront être supprimés, alors que les chantiers navals de RFA emploient 44 000 personnes, soit déjà 40 % de moins qu'en 1975. L'association patronale réclamait depuis plusieurs mois l'aide de l'Etat fédéral afin de financer les plans sociaux de réduction des capacités et du personnel.

Construction navale

40 000 emplois supprimés dans la CEE d'ici à 1989

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La réduction inévitable, dans les prochaines années, des capacités de productions des chantiers navals de la CEE aura pour conséquence la suppression de 40 000 à 45 000 emplois (1) d'ici à 1989. Ces prévisions de la Commission européenne s'accompagnent, dans une communication transmise le 15 octobre aux Etats membres, d'un projet d'aide de la CEE pour le financement des mesures de retraites anticipées et des primes à la mobilité de la main-d'œuvre.

Bruxelles suggère une enveloppe de 180 millions d'ECU (1,2 milliard de francs) qui viendront appuyer les actions sociales engagées par les gouvernements pour mettre en œuvre les plans de restructuration.

Ces plans devront permettre d'atteindre impérativement en 1990, précise-t-on à Bruxelles, un taux d'utilisation des capacités de 80 %, ce qui constitue *« le seuil minimal de rentabilité »*.

La Commission estime que la Communauté doit absolument *« éviter une ligne ultra-protectionniste, en tentant de sauver son industrie de la construction navale à coups de subventions »*. Elle conclut, en prenant tout de même le soin de recommander aux Douze de ne pas abandonner complètement ce secteur, comme a pu le faire la Suède.

MARCEL SCOTTO.

(1) Les effectifs totaux étaient de 85 000 salariés à la fin de 1985 (non compris les postes de travail en Espagne et au Portugal) contre 120 000 en 1980 et 210 000 en 1975.

ENTREPRISES

Téléphone : Alcatel supprime encore 1291 emplois

La direction d'Alcatel devrait annoncer, le 27 octobre, lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire, une nouvelle vague de suppressions d'emploi touchant 1 291 personnes. Cette fois encore, la *région du Trégor sera touchée puisque 523 emplois disparaîtront* à l'usine de Guingamp, qui employait 1 200 salariés en 1980.

Les autres réductions d'effectif affecteront la direction des affaires nationales et toucheront les personnels installant les centraux Alcatel dans les P et T. Les plus grosses suppressions d'emploi seront opérées à Toulouse (232), Nancy (199) et La Verrière (201), dans la région parisienne. L'unité de Colombes sera également concernée avec 89 emplois en moins.

La direction justifie ces mesures notamment par la baisse des commandes nationales dans le secteur de la téléphonie publique, les rationalisations et les modernisations nécessaires dans la fabrication des centraux téléphoniques, et les effets de l'automatisation de la production.

M. Maurice Briant, le maire (PS) de Guingamp – où Alcatel emploiera moins de 200 personnes, – a estimé que ces mesures « étaient une vraie catastrophe pour la région » et demandé la création d'une « zone franche ». Le taux de chômage frappe 13 % de la population active et 21 % de la population salariée à Guingamp.

L'hôtel Nova Park Elysée racheté par le GAN

L'hôtel Nova Park Elysée (mis en règlement judiciaire en avril 1985) a été racheté par la société lyonnaise d'investissements (filiale du Crédit lyonnais) pour le compte du GAN. Le GAN a créé une société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) à usage locatif à laquelle participent pour 40 % des personnes privées. L'hôtel, qui représente 8 500 mètres carrés de surface utile, sera transformé en bureaux et commerces.

Equipement automobile : Trèves produit en Amérique du Nord

La société Trèves, un des principaux fournisseurs de l'industrie automobile européenne (1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1986, en progression de 15 % sur 1985 ; 1 400 personnes), ouvrira dans un mois une usine dans l'Ontario, au Canada, qui doit produire des équipements automobiles intérieurs (appuis-tête, accoudoirs, sièges) destinés à General Motors. Cette usine est détenue par Trèves-Lear, filiale constituée à 50-50 par Trèves et un partenaire américain, Lear-Siegler, numéro un du siège automobile *en* Amérique du Nord (2,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, dont un tiers dans l'automobile). Trèves, dont la percée aux Etats-Unis s'est faite dans le sillage de Renault avec sa filiale American Motors Corp., a conquis la clientèle *de General Motors* grâce à sa technologie de « moussage *in situ* » (injection directe du polyuréthane dans la coiffe textile).

IMMOBILIER

Pierre et Vacances s'agrandit

La première chaîne locative française Pierre et Vacances et Sogerva, qui occupe la troisième place sur le marché locatif de l'immobilier de loisirs, ont décidé de s'associer. Ce rapprochement confirmera Pierre et Vacances dans sa position de leader grâce à un parc de 62 000 lits en location à la mer ou à la montagne, soit 45 % du parc français.

Pierre et Vacances fait partie du groupe Brémond, qui possède 52,5 % de son capital. Son chiffre d'affaires pour 1986 devrait atteindre 1 milliard de francs, dont 400 millions dans la location de 45 000 lits de vacances. Sogerva exploite deux marques de résidences : Résidotel et Loisirotel, soit 20 000 lits, ainsi que l'agence de voyages Go Voyage. Son chiffre d'affaires devrait atteindre 325 millions de francs en 1986. Les actionnaires de Sogerva sont Ofivalmo développement (filiale des grandes mutuelles d'assurances), la MACIF, la GMF et Aménagement, rénovation, restauration (ARC).

L'accord passé entre les deux sociétés prévoit que Pierre et Vacances assurera sous sa marque l'exploitation de 12 000 lits des résidences Sogerva. Pierre et Vacances prend une participation dans le capital de Sogerva, qui restera propriété des mutuelles à 51 % au moins.

Le rapprochement entre le numéro un et le numéro trois de la location immobilière de loisirs poursuit la concentration amorcée depuis un an dans ce secteur. La reprise des activités de Sogerva conforte les positions de Pierre et Vacances en *lui permettant* d'offrir, notamment sur le marché international, des lits sur la côte atlantique où elle était moins présente. Avec 62 000 lits dans 51 stations du littoral ou de montagne, cette chaîne locative n'a plus guère comme concurrents sérieux que Maeva-Locarev (Club Méditerranée-Wagons-Lits), qui gère 34 000 lits environ.

AL. F.

Nominations

● **Chez ICI FRANCE,** *M. Paul Schindler*, quarante-cinq ans, assume les responsabilités de directeur général. Il est appelé à succéder à M. Jacques *Bouscarle, PDG, atteint par la* limite d'âge et qui cessera ses fonctions le 31 décembre prochain.

● **A L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES GRANDS PORTS FRANÇAIS, M. Jacques Trorial,** cinquante-quatre ans, a été nommé président, en remplacement de M. Henri Rochereau. Ancien sous-préfet, ancien ministre, M. Trorial est président du Port autonome de Paris *depuis* 1970 et président du Comité des armateurs fluviaux.

● **Chez MATRA, M. Albert** *Costa de Beauregard a été* nommé directeur des activités « défense-espace » et directeur de la branche militaire, en remplacement de M. Emile Durand, qui deviendra, début 1987, directeur général adjoint du groupe. Agé de quarante-quatre ans, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole des mines, M. Costa de Beauregard a été, de 1976 à 1981, conseiller pour les affaires économiques de *M. Raymond Barre, alors premier* ministre. Après un passage au ministère de l'industrie, il était entré à la BNP en 1983, où il était devenu président de la BANEXI, banque d'affaires du groupe.

● **Chez GLORIA, M. René** *Jenny*, soixante-cinq ans, a été nommé président, en remplacement de M. Jean-Louis Riallin. Gloria est une filiale du groupe Nestlé, et M. Jenny était précédemment président du GIE Nestlé France.

● **Chez OLIDA-CABY, M. Jean-Louis Riallin,** quarante-six ans, a été nommé président. Il était précédemment président de Gloria. Il succède à *M. Bernard Trezenem, qui avait* démissionné le 2 juin dernier.

● **Chez ALCATEL, M. Jean-Claude Husson** a été nommé directeur général d'Alcatel Espace (ATES). Polytechnicien et ingénieur en chef de l'armement, M. Husson a passé sept ans au service hydrographique de la marine, avant de participer pendant vingt ans au développement du programme spatial au CNES.

Etranger

Le « trou noir » du commerce extérieur américain

Après avoir laissé entendre que le dollar avait suffisamment fléchi vis-à-vis du yen, M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, a reconnu à son tour que le facteur monétaire ne suffirait pas à éliminer le déficit commercial américain. La plupart des prévisions des organismes de recherche économique ne tablent d'ailleurs que sur une résorption très progressive de ce déficit qui, après avoir atteint un niveau record évalué à 170 milliards de dollars cette année, reviendrait en 1987 à son niveau de 1985, 148 milliards, et représenterait encore 130 milliards à l'horizon de 1990.

Les Etats-Unis et leurs partenaires commerciaux sont entrés dans une période ingrate et dangereuse. Celle où les conséquences de la dépréciation du dollar commencent à se faire lentement sentir *sur les prix outre-Atlantique sans* être encore bénéfiques pour un commerce extérieur lourdement déficitaires. Déception de l'opinion publique, impatience des parlementaires, les éléments d'une résurgence des tendances protectionnistes sont à nouveau réunis. Au moment même où les analystes confirment que l'amélioration des comptes extérieurs américains ne pourra qu'être fort longue.

Lorsque, le 22 septembre 1985, les Etats-Unis, le Japon, la RFA, la France et la Grande-Bretagne se mettaient d'accord, à l'hôtel Plazza de New-York pour coordonner une baisse du dollar, chacun savait pertinemment que la balance commerciale n'en bénéficierait qu'avec un délai de réponse évalué entre dix-huit et trente mois selon les experts. Plusieurs phénomènes se liguent Een effet pour limiter les effets bénéfiques d'une dépréciation monétaire. En valeur, les importations ont, dans un premier temps, tendance à se renchérir et les exportations à diminuer, cette *« courbe en J »* brandie par les économistes pour expliquer le gonflement du déficit américain et, parallèlement, des excédents japonais et allemands. Un autre facteur, bien connu des exportateurs, est qu'il est toujours *plus facile, là* aussi dans un premier temps, de rogner sur les marges bénéficiaires lorsqu'on dispose d'une monnaie réévaluée que de regagner des parts de marchés avec le seul atout d'une devise moins forte.

C'est ce qui s'est passé avec les Japonais ou les Européens, et tout particulièrement les Allemands, qui, en dépit d'une chute du dollar de 20 % en moyenne par rapport à un panier de 15 monnaies mais de 50 % vis-à-vis du yen, commencent tout juste à voir leurs ventes se tasser en volume sur le marché américain. Mais il est un autre facteur *auquel apparemment les signataires* de l'accord du Plazza n'avaient pas prêté une attention suffisante. Près de 40 % du déficit américain est le fait d'une poignée de pays dont la monnaie ne s'est pratiquement pas revalorisée — quand elle n'a pas baissé — face au billet vert. Ce que le gouverneur de la Banque de France, M. Michel Camdessus, qualifie de *« trou noir »* dans la galaxie des grandes devises.

C'est ainsi que l'excédent de la Corée du Sud, dont la monnaie s'est dépréciée de 4 % en 1985 avant de remonter très doucement face au dollar, pourrait atteindre 7 milliards de dollars cette année avec les Etats-Unis. Celui de Taiwan est évalué à quelque 15 milliards. En ajoutant ceux, plus modestes de Hongkong et de Singapour, celui de plus de 20 milliards de dollars d'un Canada dont la devise s'est légèrement dépréciée et ceux de quelque 10 milliards des pays latino-américains, on parvient à un volant commercial suffisamment impressionnant pour que Washington s'interroge. Après s'en être pris au Japon et à la RFA, les pressions des Etats-Unis ne seraient-elles pas plus efficaces envers ces autres fauteurs de déséquilibre des échanges ?

Les limites de l'arme monétaire

La réponse est loin d'être aisée. Européens et Japonais ont fermement fait savoir, notamment lors de l'assemblée annuelle du Fonds *monétaire international et de la* Banque mondiale, début octobre à Washington, qu'ils estimaient avoir fait leur part du chemin en acceptant des appréciations de leurs monnaies parfois considérables. Un certain consensus se dégage sur la nécessité de stabiliser le billet vert dans la zone dans laquelle il se trouve aujourd'hui. Tenir en haleine des parlementaires exaspérés par la montée des déficits en exigeant un effort de la part de pays en développement, même relativement aisés comme la Corée du Sud ou Taiwan, paraît délicat à la Maison Blanche. Il ne saurait être question d'aggraver encore les difficultés de pays latino-américains surendettés. Quant au Canada, les conséquences d'une appréciation de sa monnaie seraient catastrophiques. Les Américains, dont le voisinage implique des liens économiques étroits, en sont persuadés.

Les limites de l'arme monétaire en ce domaine ne font que mettre en lumière les faiblesses du commerce extérieur des Etats-Unis. Longtemps — trop longtemps sans doute — l'un des piliers de l'exportation, les produits agricoles dégagent désormais un déficit sans espoir de renversement de tendance. *Même les débouchés soviétiques* sont appelés à s'amenuiser. Et si les industries qui sont sorties sans trop de mal de la période d'un dollar surévalué semblent aujourd'hui prêtes à affronter dans de bonnes conditions la concurrence internationale, une modification des structures du commerce extérieur ne pourra s'effectuer rapidement, laissant planer la menace de déficits durables. Même s'ils sont amenés à se réduire progressivement.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Conjoncture

En RFA

M. Michel Noir signe des contrats d'objectifs avec plusieurs fédérations professionnelles françaises

COLOGNE
de notre envoyé spécial

M. Michel Noir s'était promis de ne pas traîner les industriels derrière lui comme une maîtresse d'école emmène ses élèves visiter la ville, faisant ainsi une allusion — appuyée — au voyage à l'étranger de son prédécesseur au commerce extérieur, Mme Edith Cresson. Le ministre français n'en a pas moins débarqué, le jeudi 16 octobre, à Cologne en compagnie d'une vingtaine de présidents de fédérations professionnelles, pour une longue séance de travail au terme de laquelle il a signé avec eux des contrats d'objectifs.

Opération médiatique — la signature de ces contrats en terre étrangère avait quelque chose d'incongru, — opération utile, en tout cas, au moment où les derniers résultats du commerce extérieur mettent en évidence la *situation alarmante de nos* échanges industriels avec la RFA. L'Allemagne entre, en effet, pour beaucoup dans ce déséquilibre *(voir tableau)*, et M. Michel Noir a pris la décision de réagir en cherchant à motiver les chefs d'entreprise par l'intermédiaire de leurs fédérations.

Seul l'avenir permettra de juger l'intérêt de ces contrats, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont rien de contraignant. Ainsi celui qu'a signé la CGC *(voir encadré)*, que l'on ne s'attendait pas à trouver dans cet aréopage. Présent à Cologne, son président, M. Paul Marchelli, est apparu comme un loup aux canines élimées. Sa proposition de mettre bénévolement à la disposition des entreprises des cadres en préretraite fait penser à ces formules que l'on n'ose pas condamner tout en les jugeant perverses.

Sans doute faut-il avant tout retenir l'intention qui a présidé à l'établissement de ces contrats : souscrire à des engagements de présence commerciale. Les pouvoirs publics, de leur côté, assurent qu'ils concentreront leurs moyens sur ces projets. Suffira-t-il d'y ajouter une quinzaine de millions de francs par an ou de trouver une quinzaine de cadre préretraités sachant parler l'allemand ?

On veut l'espérer. On veut espérer surtout que les efforts des ministres du commerce extérieur auront quelques effets sur le comportement des industriels français, accusés par euphémisme, tout au long de cette journée de Cologne, de ne pas savoir approcher le marché allemand. Economiquement, cela se démontre : de 1980 à 1985, la part des investissements étrangers en Allemagne fédérale a *été de 30 %* pour les Etats-Unis, 15 % pour la Suisse, 14 % pour la Grande-Bretagne... et 6 % pour la France.

FRANÇOIS SIMON.

Quinze accords

La réunion à Cologne a donné l'occasion au ministre du commerce extérieur de signer une quinzaine de contrats d'objectifs, destinés à soutenir l'effort des exportateurs vers la RFA. Ces *contrats concernent notamment* la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, le Groupement des industries du matériel électrique et électronique, l'Union nationale des industries de fabricants d'ameublement, la Fédération nationale des industries de jouets, la Fédération nationale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et cadeaux, la Confédération générale des PME et la Confédération générale des cadres (CGC).

Ce dernier contrat, dont on a pu avoir la teneur — les autres, curieusement, n'ayant pas été communiqués à la presse, — comporte les éléments suivants : la CGC déclare qu'il convient, dans les meilleurs délais, de *« sensibiliser et de développer la formation des jeunes pour les orienter de façon la plus efficace possible vers les professions d'exportation ; de faire en sorte que les hommes en place dans les entreprises aient toutes facilités pour travailler plus à l'exportation ; de permettre aux demandeurs d'emploi, qui sont nombreux, à présenter les qualités voulues ; d'intégrer rapidement les entreprises exportatrices ; enfin, d'utiliser les potentialités formidables que représentent les retraités et les pré-retraités sur les créneaux de l'exportation, dans des conditions financières acceptables, notamment pour les PME désireuses de se lancer sur ces créneaux »*.

Les pouvoirs publics, de leur côté, s'engagent à tout mettre en œuvre pour la réalisation de ces objectifs.

Les échanges par produit entre la France et la RFA

(En milliards de francs.)

	SOLDE sur huit mois 1985	SOLDE sur huit mois 1986
Tous produits	− 17,8	− 23,5
Produits agro-alimentaires	+ 8,4	+ 8,8
Produits industriels	− 26,9	− 32,8
Produits intermédiaires	− 7,5	− 9,5
Métaux	− 2	− 3,3
Produits chimiques	− 5,5	− 6,3
Produits élaborés	− 19,3	− 23,2
Biens d'équipement professionnels	− 9,5	− 12,4
Electronique grand public	− 1,5	− 2,4
Equipement automobile des ménages	− 4,2	− 2,8
Biens détachés des véhicules utilitaires	− 3,1	− 3,4
Biens de consommation	− 0,8	− 2

SOCIAL

Force ouvrière part en campagne contre les mesures d'économies sur la Sécurité sociale

Les projets gouvernementaux d'économies sur l'assurance-maladie paraissent rencontrer une vive opposition des syndicats comme de la mutualité. Après une série de protestations des uns et des autres, Force ouvrière passe à l'attaque, avant que le gouvernement ne tranche, en annonçant une campagne sur la sécurité sociale et d'abord en adressant une lettre de mise en garde au premier ministre.

A mesure que se sont précisés les projets gouvernementaux d'économies sur l'assurance-maladie, axés sur la réduction des remboursements à 100 %, les syndicats ont manifesté leurs inquiétudes. La réaction de la mutualité, qui serait appelée la première à prendre en charge les dépenses retirées à la Sécurité sociale, n'a pas été moins vive. Les entretiens qu'ont eus depuis une douzaine de jours avec les dirigeants syndicaux et les responsables mutualistes, M. Seguin, ministre des affaires sociales, et M. Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, loin d'apaiser ces inquiétudes, ont suscité de nouvelles protestations. *« Culpabilisation et pénalisation des assurés »*, risques de *« médecine de riches et de médecine de pauvres »*, *« mise en cause de l'accès aux soins »*, reviennent souvent dans les déclarations.

Après la CGT, qui a appelé à *« rendre impossible l'application de telles mesures »*, M. André Bergeron (FO) a annoncé une campagne de sensibilisation de l'opinion publique ; avec M. Maurice Derlin, secrétaire confédéral et surtout président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, il met en garde le premier ministre et les ministres concernés contre le danger d'une *« diminution de la couverture sociale générale »* et contre les risques techniques des mesures envisagées.

Les responsables de FO ne récusent pas « l'effet pervers » de la faible participation des assurés aux dépenses, voire les *« abus »*. Mais la suppression du remboursement de la *« vingt-sixième maladie »* longue et coûteuse (1), *« peut se révéler insupportable pour beaucoup ». « Parmi les nombreux bénéficiaires, on trouve de jeunes enfants atteints de maladies graves, comme le rachitisme, les malformations physiques ou congénitales et les troubles métaboliques... Beaucoup de personnes âgées, plus ou moins impotentes, atteintes d'arthrose, de tumeurs bénignes ou souffrant de plusieurs affections simultanées. »* Ils s'inquiètent aussi de la suspension de la prise en charge à 100 % des soins après un arrêt de travail de plus de trois mois.

La remise en ordre des remboursements à 100 % à l'hôpital, prévus au départ pour les interventions chirurgicales et étendus à des actes de diagnostic, *« doit être effectuée avec d'infinies précautions : certaines hospitalisations nécessitant des actes de petite chirurgie ou de radiologie obligeront les malades à supporter un coût de ticket modérateur très élevé »*. La solution réside, selon les responsables de FO, dans *« une réforme de la nomenclature des actes chirurgicaux »*.

« Le filet de sécurité » envisagé sous forme de prestations supplémentaires accordées par les fonds sociaux des caisses primaires d'assurance-maladie pour les dépenses excédant environ 5 % des ressources des assurés risque, selon M. Bergeron, de poser des *« problèmes techniques et humains »*.

Comme ceux de la Fédération nationale de la mutualité française, les responsables de FO critiquent en outre la suppression du remboursement à 100 % des *« médicaments de confort »* pour les *« cas non justifiés »*, en contestant cette notion de médicaments de confort. Ils s'inquiètent des effets d'une suppression totale de la prise en charge pour certains de ces médicaments sur une partie des laboratoires pharmaceutiques français. Ils s'opposent enfin à l'augmentation envisagée du forfait hospitalier.

Ces observations recoupent sur plusieurs points celles d'autres syndicats. Ainsi, la CFDT et la CFTC s'opposent aussi à l'augmentation du forfait hospitalier, qui, déclare M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, *« pèse lourd sur les budgets des familles qui n'ont pas de mutuelle complémentaire »*. Même si elle juge nécessaire une remise en ordre des remboursements à 100 %, la CFDT voit aussi dans les mesures proposées par le gouvernement une *« dégradation de l'assurance-maladie »*, qu'on cherche à compenser par un *« système d'assistance »*. Et elle en conteste l'efficacité sur le long terme, notamment pour la responsabilisation des assurés.

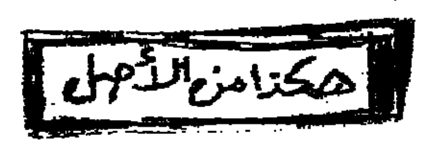
GUY HERZLICH.

(1) Lorsque les dépenses dépassent 80 F par mois pendant six mois, elles peuvent être prises en charge en totalité.

● **Augmentation de 1 % du nombre des chômeurs indemnisés.** — Etabli à 10,7 % de la population active, le taux de chômage n'a pas varié entre août et septembre, a indiqué l'INSEE le 16 octobre. Il a en revanche progressé de 0,5 point depuis septembre 1985, en données corrigées.

Commentant les statistiques mensuelles du chômage, Mme Marie-Hélène Bérard, conseiller social auprès du premier ministre, a attribué la baisse aux résultats *« notables et significatifs que l'on n'attendait pas aussi tôt »* du plan d'urgence en faveur des jeunes. Depuis son lancement, ce plan a touché près de 400 000 jeunes.

Comme chaque mois, l'UNEDIC a rendu publiques les statistiques sur le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés par l'organisme d'assurance-chômage. On comptait 1 973 021 allocataires en septembre, soit 1 % de plus en un mois, et le nombre de dépôts de dossiers nouveaux a augmenté de façon *« plus importante que les années précédentes »*. Avec les chômeurs qui seront indemnisés avec effet rétroactif, l'UNEDIC estime à 2 303 700 le nombre réel d'allocataires indemnisés au titre du mois de septembre. La hausse serait alors de 2,9 % en un mois et de 1,9 % en un an. Les allocataires se répartissent entre 1 744 000 demandeurs d'emploi et 559 700 préretraités.



Conjoncture

L'équilibre extérieur dépend de la politique monétaire

(Suite de la première page.)

Loin de nous l'idée que ces éléments touchant au cœur de la vie industrielle et commerciale ne jouent pas un rôle décisif dans la compétition internationale. C'est vrai que, plus souvent qu'il n'est convenable, les produits *made in France* se comparent défavorablement avec le meilleur des fabrications étrangères. Cependant, à ramener le problème de l'équilibre à ces considérations, on confond deux ou trois choses tout à fait distinctes.

D'abord, le *dynamisme des exportations* n'est pas en soi une garantie que la balance commerciale ne sera pas déficitaire (cela dépendra du *montant des importations*). Ensuite, il est tout à fait arbitraire d'isoler les résultats de la balance commerciale (qui, par convention statistique, ne porte que sur les échanges de marchandises). Cette dernière n'est qu'une composante – la plus importante, il est vrai – de la balance des paiements courants dont on sait qu'elle inclut aussi l'ensemble des transactions portant sur les services, le tourisme, les intérêts versés et perçus à l'étranger, les envois de fonds des travailleurs immigrés dans leur patrie d'origine, etc. Enfin, il convient de remarquer que l'accent ainsi mis presque exclusivement sur les performances de la balance commerciale n'est ni fortuit ni inoffensif. Il est le reflet d'une doctrine, cent fois réfutée depuis qu'elle a été il y a bien longtemps formulée, mais jamais morte, du « mercantilisme ». C'est elle qui est à l'origine de cette idée simpliste – une des références de la politique dite industrielle – selon laquelle un excédent commercial est la *mesure de la compétitivité* d'une nation.

Une politique plus ordonnée

La vérité est que les problèmes d'équilibre avec l'extérieur relèvent largement d'une autre logique que ceux posés par la compétitivité. Soutenir que seules les nations les plus compétitives peuvent prétendre gagner assez de devises pour équilibrer leurs échanges, c'est à la limite commettre une erreur de raisonnement aussi grave que celle qui consisterait à affirmer que seuls les ménages professionnellement les plus performants devraient équilibrer leurs budgets. C'est plutôt le contraire qui est vrai : parce qu'ils n'ont guère de chances de trouver des prêteurs, ce sont les moins riches qui sont le plus sûrement condamnés à ajuster au plus près leurs dépenses à leurs revenus.

Depuis trois ans, le surplus commercial dégagé par les pays endettés de l'Amérique latine est du même ordre que celui du Japon. Les experts, à commencer par ceux du Fonds monétaire, se sont étonnés de la rapidité avec laquelle s'est produit le retournement de la situation. Ils auraient été moins surpris si, au lieu de raisonner à tort – erreur bien commune – comme si la balance des paiements d'un pays était une structure figée, ils s'étaient avisés que, à partir du moment où une nation est obligée de transférer, pour payer ses dettes par exemple, une portion de ses revenus à l'étranger, une partie de la production intérieure devient libre pour l'exportation, plus exactement elle ne peut plus être écoulée qu'à l'extérieur.

C'est ici, soit dit en passant, qu'intervient la compétitivité, mais à titre en quelque sorte subsidiaire : cette production contrainte de trouver un débouché sur le marché international pourra y être vendue à des conditions d'autant plus profitables qu'elle correspondra plus aux besoins des clients étrangers. Remarquons que, dans le cas du Brésil et des autres pays endettés, l'ajustement s'est produit dans un grand désordre par des méthodes aussi peu recommandables qu'une cascade de dévaluations de la monnaie nationale, ramenant le niveau des prix nationaux bien au-dessous du niveau international en dépit d'une forte inflation intérieure.

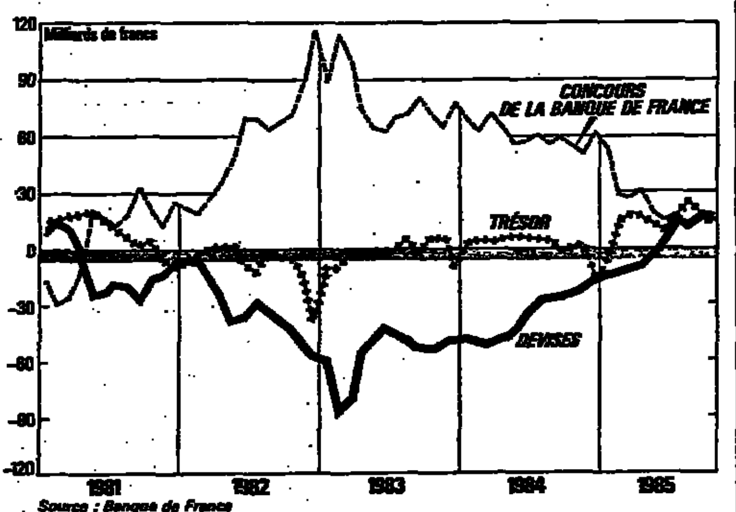
Il peut se faire aussi que l'ajustement se produise sous l'effet d'une politique plus ordonnée. Tel fut le cas pour la France après les mesures de redressement prises fin mars 1983 par MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors, et dont l'efficacité, notamment en matière de balance des paiements, a été, là encore, bien à tort, un objet de surprise. Il est du plus haut intérêt pour l'élaboration des réformes en cours d'étude d'analyser comment s'est articulée la séquence : d'abord déficit et fuites de capitaux malgré le contrôle des changes avant la dévaluation du 22 mars et le changement de politique qui l'a accompagnée, puis rapide rétablissement après la mise en œuvre de cette dernière.

Une très intéressante étude parue dans *les Cahiers économiques et monétaires* de la Banque de France (1) fournit des éléments de réponse essentiels éclairés par le graphique.

L'auteur de l'étude, M. Jean Truquet, directeur des interventions monétaires, écrit du graphique en question qu'il *« fait apparaître à l'évidence que le recours des banques aux concours de la Banque de France (ligne supérieure du graphique) est directement commandé par les mouvements de devises (ligne inférieure du graphique) et plus accessoirement par les fluctuations de la trésorerie publique »*. Comme on va le vérifier sans peine, la relation de cause à effet ainsi suggérée entre les phénomènes décrits est l'inverse de ce qui s'est passé en réalité : *« Partant du point 0, qui correspond à un montant de concours nets de la Banque de France de 100 milliards de francs environ* (2), *nous voyons que les concours de la Banque de France vont s'accroître progressivement de près de 120 milliards de francs jusqu'en décembre 1982-mars 1983, sous l'effet conjugué des pertes croissantes de devises et des prélèvements (en particulier en fin d'année) opérés par le Trésor public. A l'inverse, à partir du réajustement monétaire de mars 1983, la reconstitution progressive des avoirs en devises va permettre au système bancaire de se désendetter à due concurrence à l'égard de l'institut d'émission, de sorte que le fléchissement continu du besoin de refinancement des banques va ramener le montant des concours nets consentis par la Banque de France à quelque 100 milliards de francs environ en octobre 1985, c'est-à-dire à leur niveau initial. »* Et M. Truquet de conclure sur cette très importante remarque : *« Il y a ainsi une corrélation presque parfaite, en longue période, entre les mouvements d'entrées et de sorties de devises et le flux et le reflux des apports de liquidités de la Banque centrale sur le marché monétaire. »*

Cet exposé paraît à première vue convaincant : les banques françaises ont subi le contrecoup des pertes de devises engendrées par le déficit de la balance des paiements ainsi que par les placements à l'étranger de capitaux, clandestins ou pas. Cela a asséché leurs disponibilités (la clientèle prélevant sur les dépôts pour se procurer les devises). Afin de les reconstituer, les banques se sont retournées vers la Banque de France, à qui elles ont cédé (ou réescompté) une partie de leurs portefeuilles respectifs de créances. C'est de cette façon que l'institut d'émission a augmenté ses « concours » aux banques commerciales et que celles-ci, pour les obtenir, se sont endettées davantage auprès de lui.

LA BANQUE DE FRANCE ET LES DEVISES



Et si c'était les interventions de la Banque de France qui déterminent les pertes en devises ! Ce tableau pourrait en apporter la démonstration. En effet, on constate sur cinq ans que plus l'institut d'émisson rachète aux banques leurs créances pour leur fournir les liquidités, plus les sorties de devises sont importantes.

Une autre logique

Il reste cependant, dans ce schéma, une chose à expliquer : les pertes de devises qui, selon M. Truquet, ont déclenché le processus. Il semble qu'il soit plus conforme à la logique des événements d'en donner la version suivante, qui prend pour point de départ l'ensemble des décisions prises par le gouvernement de gauche à partir de juin 1981 pour relancer l'activité par stimulation de la demande : augmentation des prestations sociales, du salaire minimum, accroissement des dépenses budgétaires (de 27 % pour le budget de 1982). Pour faire face au gonflement de leurs charges, les entreprises ont demandé des crédits supplémentaires aux banques ; le Trésor (en offrant des bons à leur souscription) a fait de même pour financer son déficit, triplé en l'espace de quelques mois. Les banques se sont « refinancées » à leur tour auprès de l'institut d'émission. Techniquement, c'est par ce biais que le « système » a sécrété les moyens de paiement supplémentaires exigés par la « politique de relance » par la demande.

Le pouvoir d'achat ainsi créé délibérément n'a trouvé par définition aucune contrepartie dans la production nationale. Il ne pouvait que se porter sur l'acquisition de biens et services étrangers, y compris sous forme de placements financiers par voie de transferts clandestins. D'où les pertes massives de devises. Celles-ci étaient bien *« en corrélation presque parfaite »*, comme le dit M. Truquet, avec *« les apports de liquidités de la Banque centrale sur le marché monétaire »*. Mais, loin d'être la cause des concours accrus de l'institut d'émission, les pertes de devises en ont été la conséquence.

Pour éviter le renouvellement de telles pratiques, conférons, disent *certains*, une *indépendance aussi* complète que possible à la Banque de France. Disons que ce serait une grave perversion du « libéralisme » que de rêver donner le pouvoir à cette dernière de mettre à genoux le gouvernement, quel qu'il soit. Mais un institut d'émission renforcé pourrait opportunément attirer l'attention des hommes politiques sur les conséquences indirectes de leurs actes.

Ce qu'il faut, c'est une politique monétaire propre à réaliser, en vitesse de croisière, l'équilibre global des paiements avec l'étranger. Ce résultat est assuré si l'institut d'émission se donne pour première règle de laisser le marché des créances s'équilibrer de lui-même. Cela implique, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'expliquer (voir les articles déjà cités), que le taux d'intervention de la Banque de France (taux auquel elle fournit des liquidités au système bancaire) soit normalement fixé un peu au-dessus du taux déterminé librement par le marché. Si les capitaux affluent de l'étranger, il faut laisser le taux baisser ; si au contraire ils ont tendance à déserter les placements en francs, il ne faut pas essayer de contrecarrer le *mouvement* par une augmentation à due concurrence des concours de l'institut d'émission : en cherchant à neutraliser l'effet de contraction produit par une perte de devises, on perpétue l'hémorragie.

La thèse selon laquelle le déficit extérieur serait en France la sanction de toute accélération de l'expansion n'a aucun fondement. Ce n'est pas la relance qui est génératrice de pertes de devises ; c'est la façon dont elle a été, dans le passé, obtenue.

PAUL FABRA.

---

(1) N° 24 de la série : *Rôle et politique des taux d'intérêt en France*, actes du colloque tenu les 4, 5 et 6 décembre 1985.

(2) Pour se procurer des francs, les banques s'endettent auprès de la Banque centrale. Celle-ci peut ainsi être amenée à « monétiser » indirectement ou directement une partie des créances *émises par le Trésor, les entreprises, etc.* C'est alors le processus typique de l'inflation qui s'enclenche.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD

La Compagnie Financière, banque créée en 1970 par Edmond de Rothschild et présidée depuis 1977 par Bernard Esambert, va désormais prendre le nom de Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

Le montant du bénéfice net, après provision pour impôt, pour le premier semestre 1986 s'élève à 1 299 297 F contre 617 161 F pour le premier semestre 1985 et 1 532 352 F pour l'ensemble de l'exercice 1985.

La progression du bénéfice observé au premier semestre 1986 provient de diverses plus-values de cession obtenues par la gestion du portefeuille.

Les résultats de l'exercice en cours dépendront de l'évolution des *différents marchés financiers.*

COGIFI

Compagnie d'investissements français immobiliers

Au cours de sa séance du 14 octobre 1986, le conseil d'administration a pris connaissance de la situation provisoire au 30 juin 1986.

Le taux moyen d'occupation des appartements s'est maintenu à un niveau *très élevé. En ce qui concerne* les locaux de bureaux et les locaux commerciaux, ils sont tous loués.

Les recettes nettes du premier semestre 1986 se sont élevées à 54 880 000 F, contre 52 575 000 F pour la même période de 1985, soit une augmentation de 4,4 %.

La société a entrepris la vente par appartements de la résidence Brun Pain à Tourcoing. Au 30 juin 1986, la plus-value *nette réalisée sur* les premières ventes s'élevait à 580 000 F.

Compte tenu de cette plus-value et d'une dotation aux comptes d'amortissements et de provisions de 5 526 000 F, contre 5 308 000 F l'année précédente, le résultat net pour le premier semestre de l'exercice 1986 ressort à 38 402 000 F, en augmentation de 6 %.

UNITED TECHNOLOGIES

Résultats du troisième trimestre 1986

Le bénéfice net des activités exercées s'élève à 108,2 millions de dollars contre 147,5 millions de dollars au troisième trimestre 1985 (*si* l'on inclut les activités dont l'exploitation a été abandonnée, une perte nette de 45,6 millions de dollars a été enregistrée).

Le chiffre d'affaires est de 3,8 milliards de dollars, contre 3,4 milliards de dollars au troisième trimestre 1985.

Le bénéfice par action s'inscrit à 80 cents sur un nombre moyen d'actions de 119 038 017, contre 1,08 dollar sur 122 761 234 actions au troisième trimestre 1985.

Le bénéfice dilué par action est de 83 cents sur un nombre moyen d'actions de 129 788 763, contre 1,06 dollar sur 139 218 545.

Le communiqué complet – en anglais – est à disposition, sur simple demande, auprès de la société (United Technologies Corporation. Cedex 26, 92090 Paris La Défense).

BHE BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

RÉSULTATS AU 30 JUIN 1986

Le conseil d'administration de la Banque hypothécaire européenne, réuni le 8 octobre 1986, a pris connaissance des résultats de la société pour le premier semestre 1986. Ces résultats confirment le redressement constaté au terme de l'exercice 1985.

Le niveau de l'activité commerciale enregistrée au cours des mois écoulés est conforme aux objectifs de croissance fixés en début d'année (+ 24 % pour les crédits à long terme ; + 29 % pour les crédits à court terme aux professionnels).

Le produit net bancaire a progressé de 45,2 % avec un total de 198,6 millions de francs au 30 juin 1986, contre 136,8 millions de francs au 30 juin 1985. Après prise en compte des produits accessoires et des charges générales de fonctionnement, le résultat brut d'exploitation atteint 134,9 millions de francs, contre 76,4 millions de francs, marquant ainsi une hausse de 76,6 % par rapport à la même période de 1985.

Après amortissements et provisions mais avant prise en compte des plus-values *sur cessions de titres réalisées* à l'occasion de l'entrée du Crédit agricole dans le capital du Crédit immobilier européen, le bénéfice net du premier semestre s'élève à 6,9 millions de francs.

Marchés financiers

PARIS, 17 octobre ↓

Actions malmenées et MATIF au tapis

Malgré la bonne tenue de Wall Street, la Bourse de Paris n'a pas réussi à reprendre le dessus. A la veille du week-end, pour la troisième journée consécutive, le marché s'est *alourdi. Le mouvement* s'est même accentué. Dans la matinée, l'indicateur instantané avait baissé de 1,76 %. A 14 h 30, son recul dépassait encore 1,6 %. En soixante-douze heures, les valeurs françaises se sont en moyenne dépréciées de 6 %. Les grands noms de la cote ont payé leur tribut à ce repli massif, notamment Peugeot, Carrefour, Club, Midi, Compagnie bancaire, L'Oréal, Hachette, Total, Schneider. *Les hausses ont été* à peu près inexistantes : Pernod-Ricard, Dassault, Eurocom.

Principale raison de cette contre-performance : la chute du marché obligataire de trois à quatre variations, en liaison avec, disait-on, la sortie des SICAV et *le KO technique* du MATIF, qui toutefois devait récupérer un peu en séance. A un moment, sur ce dernier, le repli était supérieur à 1,5 %. Sur la fin du parcours, les pertes étaient limitées entre 1 % et 1,2 %. « Ce que nous redoutions arrive », disaient les professionnels, incapables toutefois de se prononcer sur la suite des événements, se bornant à constater : « On revient *des niveaux d'achat.* »

Au rez-de-chaussée, les spécialistes se refusaient à mettre le phénomène au compte d'une perte de confiance. Pour eux, la Bourse se méfie seulement, et les investisseurs américains, jouent sur les différences de changes, empochant leurs plus-values en dollars en vendant des valeurs françaises. « Rien de bien dramatique », assurait-on autour de la corbeille, en faisant valoir les programmes d'achats d'actions françaises établis par les grands fonds des Etats-Unis. Mais beaucoup ne cherchaient-ils pas à se rassurer en minimisant le phénomène ?

NEW-YORK, 16 octobre ↑

Plus sélectif

Après son récent sursaut, Wall Street s'est, jeudi, montré plus sage. L'avance des cours s'est poursuivie, mais la tendance a *été* plus irrégulière. Le marché a connu des hauts et des bas. Un instant parvenu à 1 852,64, l'indice des industrielles est redescendu à 1 819,18 pour finalement s'établir à 1 836,19 (+ 4,50 points). Le bilan de la journée a été assez contrasté, et, sur 1 984 valeurs traitées, 846 ont monté, 733 ont baissé et 405 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché s'est comporté de façon très satisfaisante. Beaucoup craignaient, en effet, après la forte reprise de mercredi, un *retour de bâton.* Des prises de bénéfices se sont produites, mais elles ont été bien absorbées, et de nombreux vendeurs se retrouvent, disait-on, en position d'acheteurs potentiels. Les plus intrépides ont pris des positions sélectives. Autour du Big Board, le sentiment est toujours assez favorable et l'espoir d'un desserrement des conditions de crédit soutient la communauté.

Notons que Paris n'a pas le privilège des pannes d'informatique. New-York a eu la sienne, qui a dissuadé les opérateurs d'intervenir.

L'activité malgré tout s'est accélérée, et 156,92 millions de titres ont changé de mains, contre 144,31 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 oct.	Cours du 16 oct.
Alcoa	36 3/8	35 7/8
A.T.T.	24 3/4	24 3/8
Boeing	55	54 3/4
Chase Manhattan Bank	37	36 3/8
Du Pont de Nemours	80 3/4	81 5/8
Eastman Kodak	57	57
Exxon	67	68 1/2
Ford	55 3/8	56 1/8
General Electric	76 5/8	77 1/8
General Motors	67 5/8	67 1/8
Goodyear	37 1/2	38 1/4
I.B.M.	123	121 1/8
I.T.T.	52 1/8	52
Mobil Oil	37 1/4	38 3/8
Pfizer	59 1/4	60 1/4
Schlumberger	33 1/8	32 7/8
Texaco	34 3/8	35
U.A.L. Inc.	58	58 3/8
Union Carbide	20 7/8	20 7/8
U.S. Steel	26 5/8	26 1/8
Westinghouse	54 7/8	55 1/2
Xerox Corp.	56	54 7/8

CHANGES

PARIS

Dollar : résistant à 6,45 F ↑

Dans des marchés généralement calmes, le dollar a plutôt bien résisté vendredi 17 octobre, se traitant à 6,4625 F (contre 6,4570 F la veille) et à 1,9735 DM (contre 1,9728 DM). L'attention s'est surtout concentrée sur la livre sterling, soumise à de fortes pressions. Elle a coté 1,4275 dollar (contre 1,4380 dollar), 2,8134 DM (contre 2,8415 DM) et 9,23 F (contre 9,3020 F).

FRANCFORT	16 oct.	17 oct.
Dollar (en DM) ..	1,9728	–
TOKYO	**16 oct.**	**17 oct.**
Dollar (en yens) ..	154,22	154,15

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 oct.)	7 3/8 %
New-York (16 oct.)	5 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	15 oct.	16 oct.
Valeurs françaises ..	144,9	144,4
Valeurs étrangères .	107,8	108,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	380,7	377,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	15 oct.	16 oct.
Industrielles	1831,69	1836,19

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	15 oct.	16 oct.
Industrielles	1 276,4	1 277,6
Mines d'or	309,9	306,3
Fonds d'Etat	82,75	82,77

TOKYO

	15 oct.	16 oct.
Nikkeï	16970,1	16871,89
Indice général	1425,40	1417,22

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 octobre
Nombre de contrats : 15 043

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	107	107,50	107,40	107,30
Précédent	–	–	107,90	107,75	107,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BOUYGUES : TOUJOURS LE VENT EN POUPE. – Pour le premier semestre, *le numéro un* français du BTP annonce un bénéfice net (part du groupe) de 145,4 millions de francs, en progrès de 5 % d'une année sur l'autre. Le résultat de la société mère augmente de 3,7 % à 141,1 millions de francs.

SINGAPOUR : PROCHAINE OUVERTURE D'UN SECOND MARCHÉ. – Cette initiative est destinée à aider les petites et moyennes sociétés qui ne peuvent pas figurer à la cote de l'actuelle Bourse des valeurs.

Cette Bourse, dotée d'un système de cotation automatisée (Stock Exchange of Singapour Dealing and Automated Quotation System, SESDAQ), permettra aux PME de se fournir en capitaux *nécessaires à leur* développement. Pour être inscrit au SESDAQ, aucun capital minimum n'est requis, la société devra toutefois avoir au moins 15 % de son capital dans le public.

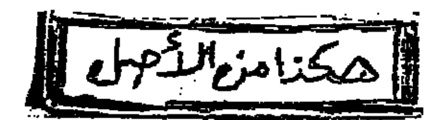
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U	6,4600	6,4630	+ 80	+ 95	+ 160	+ 190	+ 475	+ 575
$ can.	4,6508	4,6577	– 39	– 22	– 95	– 64	– 383	– 217
Yen (100)	4,1880	4,1927	+ 95	+ 111	+ 186	+ 213	+ 536	+ 616
DM	3,2717	3,2757	+ 77	+ 93	+ 158	+ 181	+ 442	+ 511
Florin	2,8930	2,8969	+ 49	+ 58	+ 98	+ 114	+ 290	+ 340
F.B. (100)	15,7369	15,7557	– 35	+ 78	– 32	+ 136	– 69	+ 401
F.S.	3,9926	4,9972	+ 134	+ 153	+ 263	+ 292	+ 665	+ 754
L (1 000)	4,7260	4,7305	– 140	– 112	– 270	– 223	– 791	– 671
£	9,2165	9,2272	– 326	– 279	– 659	– 571	– 1808	– 1592

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
DM	4 1/4	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
Florin	5 3/8	5 5/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 3/8	7 7/8
F.S.	1/2	1 1/2	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	10 3/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8	10 1/2	10 7/8
£	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 3/8	11 7/16	11 9/16	11 1/2	11 5/8
F. franç.	7 1/4	7 3/4	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1730	1720	1690	– 2 31
4589	C.N.E. 3 %	4585	4508	4500	– 1 85
1210	B.N.P. T.P.	1170	1150	1150	– 1 70
1270	C.C.F. T.P.	1230	1150	1150	– 6 50
1211	Créd. Lyon. T.P.	1248	1240	1240	– 0 64
2880	Electricité T.P.	2573	2480	2480	– 3 61
2110	Renault T.P.	2085	2000	2000	– 4 07
2350	Rhône-Poul. T.P.	2070	2060	2060	– 0 48
1452	St-Gobain T.P.	1430	1340	1340	– 6 29
1385	Thomson T.P.	1390	1300	1300	– 6 47
430	Accor	425	415	417	– 1 88
1770	Agence Havas	1850	1860	1860	+ 0 54
1500	Ag. Havas C. I.	1680	1690	1690	+ 0 59
730	Air Liquide	735	724	723	– 1 63
1930	Alcatel	1860	1860	1839	– 1 12
1670	Als. Superm.	1900	1849	1849	– 2 68
430	A.L.S.P.I.	393	372	372	– 5 34
325	Alsthom	319	316	320	+ 0 31
1940	Arjom. Prioux	2050	2033	2033	– 0 82
245	Aussedat-Rey	263	253	263	– 3 80
1600	Av. Entrepr.	1580	1561	1563	– 1 07
1290	Avions Dassault	1220	1290	1285	+ 5 32
525	Bail-Equipem.	470	460	469	– 0 21
1050	Bail-Investiss.	1080	1080	1080	....
1200	Cie Bancaire	1111	1075	1071	– 3 60
565	Bazar H.-V.	483	488	488	+ 1 03
480	Béghin-Say	500	489	487	– 2 60
460	Berger (Mis)	425	425	425	....
600	Bic	602	586	586	– 2 65
1450	B.I.S.	1435	1425	1419	– 1 11
2340	Bicoll (Génl.)	2350	2250	2250	– 4 25
2070	Bongrain S.A.	2280	2300	2300	+ 0 87
1270	Bouygues	1305	1280	1280	– 1 91
4190	B.S.N.	4120	4060	4060	– 1 45
1130	Carnaud	1087	1082	1082	– 0 46
3260	Carrefour	3440	3370	3380	– 1 74
1990	Casino	2200	2165	2151	– 2 22
1450	Casino A.D.P.	1641	1561	1561	– 4 87
830	C.C.M.C.	796	793	793	– 0 37
1340	Cetelem	1145	1110	1112	– 2 88
1670	C.F.A.O.	1750	1672	1680	– 4
490	C.F.D.E.	456	456	456	....
1110	C.G.I.P.	1123	1110	1114	– 0 80
1290	Chargeurs S.A.	1275	1260	1275	....
57	Chiers-Châtill.	57 20	57 80	57 80	+ 1 04
675	Ciments franç.	690	680	690	....
585	Club Méditerr.	563	546	546	– 3 01
240	Codetel	239 10	237	237	– 0 87
405	Cofimeg	410	410	410	....
860	Colas	971	940	955	– 1 64
250	Compt. Entrepr.	205	199	199 80	– 2 53
600	Compt. Mod.	622	610	612	– 1 60
1320	Créd. Foncier	1160	1141	1170	+ 0 86
520	Crédit F. Imm.	516	503	503	– 2 51
1750	Crédit Nat.	1460	1480	1480	+ 1 36
270	Creusot ★	279 90	271	278	– 0 67
2060	Damart S.A.	2220	2210	2210	– 0 45
3700	Darty ★	3955	3950	3880	– 1 89
265	Dév. R.d.N. (Li)	265	265	265	....
520	D.M.C.	526	518	518	– 1 52
2170	Docks France ★	2260	2230	2230	– 1 32
1690	Dumez	1760	1720	1730	– 1 70
1370	Eaux (Gén.)	1315	1300	1305	– 0 76
3200	Ecco ★	2950	2895	2894	– 1 89
960	Electro-Financ.	970	....	....	....
340	Elf-Aquitaine	312	309 50	311	– 0 32
316	– (certific.)	301 50	301 50	299 90	– 0 53
2180	Epeda-B-Faure	2260	2211	2215	– 1 55
3040	Essilor	3010	2900	2900	– 3 65
540	Esso S.A.F.	479	470	470	– 1 87
3360	Eurafrance	3103	3110	3110	+ 0 22
1350	Eurocom ★	1301	1376	1305	+ 0 30
2330	Euromarché	2705	2690	2690	– 0 55
930	Europe n° 1 ★	860	864	865	+ 0 58
1430	Facom	1389	1350	1350	– 2 80
915	Fichet-Bauche	975	970	970	– 0 51
305	Financial	309	286	299	– 3 23
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Mis)	243	245	245	+ 0 82
315	Francarep	326	320	320	– 1 84
1080	Fromageries Bel	1050	1010	1020	– 2 85
1070	Gal. Lafayette	1039	1030	1050	+ 1 05
390	Gascogne	390	380	380	– 2 56
310	Géophysique	295	282	282	– 4 40
1130	Gerland	1425	1425	1435	+ 0 70
430	GTM-Entrepose	491	490	490	– 0 20
715	Guyenne-Gas. ★	715	711	707	– 1 11
2550	Hachette ★	2605	2600	2585	– 0 76
770	Hénin (La)	770	755	751	– 2 46
68	Imétal	55 06	55	54 80	– 0 46
805	Imm. Plaine-M.	795	770	770	– 3 14
4160	Inst. Mérieux	4240	4190	4200	– 0 94
710	Interbail	720	715	715	– 0 69
1630	Intertechnique	1690	1660	1660	– 1 77
880	J. Lefebvre	920	981	980	+ 6 52
1880	Lab. Bellon	1895	1890	1880	– 0 79
1340	Lafarge-Coppée	1245	1210	1212	– 2 65
1370	Lebon	1439	1440	1440	+ 0 06
4220	Legrand	4460	4430	4460	....
1170	Lesieur	1298	1250	1255	– 3 31
970	Locabail Immob.	935	....	....	....
640	Locafrance	580	580	580	....
1180	Locindus	1155	1120	1135	– 1 73
995	L. Vuitton S.A ★	955	961	956	+ 0 10
780	Luchaire	775	765	765	– 1 29
1300	Lyonn. Eaux	1364	1360	1345	– 1 39
199	Mais. Phénix	190	196	188	– 1 05
585	Majorette (Ly)	535	530	530	– 0 93
103	Manurhin	92	91	91	– 1 08
400	Mar. Wendel	383	380	380	– 0 78
1350	Martell	1335	1335	1350	+ 1 12
2350	Matra	2190	2190	2190	....
3030	Merlin-Gerin	2570	2500	2480	– 3 50
3080	Michelin	2250	2275	2250	....
1800	Midi (Cie)	1555	1501	1500	– 3 53
525	Midland Bk S.A.	445	440	455	+ 2 24
645	Min. Salsig. (Ms)	610	650	650	+ 6 55
45	M.M. Penarroya	37	36 90	36 40	– 1 62
2110	Moët-Hennessy	2220	2161	2161	– 2 65
910	Mot. Leroy-S ★	923	923	911	– 1 30
72	Moulinex	64 50	60	58 10	– 9 92
1020	Navig. Mixtes	1050	1024	1035	– 1 42
205	Nord-Est	183 50	180 10	180 10	– 1 85
450	Nordon (Ny)	489	470	470	– 3 88
490	Nouvelles Gal.	459	445	445	– 3 05
1000	Occident. (Gén.)	1000	1000	1000	....
1470	Omn.F.Paris	1478	1460	1460	– 1 21
195	Olida-Caby	169	163	164	– 2 96
530	Opfi-Paribas	475	475	472 50	– 0 52
3630	Oréal (L')	3520	3460	3460	– 1 70
845	Paris-Réescomp	740	760	760	+ 2 70
1040	Pechelbronn	1141	1139	1139	– 0 17
1370	Penhoet	1300	1310	1311	+ 0 84
970	Pernod-Ricard	986	961	962	– 2 43
152	Pétroles B.P.	148	146	147	– 0 67
1100	Peugeot S.A.	1065	1013	1035	– 2 81
55	Poclain	35	34 06	34 90	– 0 28
1480	Poliet	1650	1643	1645	– 0 30
880	P.M. Labinal	752	752	755	+ 0 39
2400	Presses Cité	2790	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1690	1689	1689	– 0 05
515	Primagaz	535	515	520	– 2 80
555	Printemps ★	515	510	504	– 2 13
1910	Promodès	1755	1710	1715	– 2 27
265	Prouvost S.A ★	254	254	258	+ 1 57
910	Radiotechn.	910	865	875	– 3 84
179	Raff. Dist. Total	154 70	145	149 20	– 3 55
2090	Redoute (La) ★	2178	2200	2190	+ 0 55
1430	Roussel-Uclaf	1390	1370	1370	– 1 43
1130	Rousselot-C.N.I.	920	920	918	– 0 21
4550	R. Impériale (Ly)	4740	4690	4701	– 0 82
285	Sade	280	286	286	+ 2 14
2940	Sagem	2888	2875	2875	– 0 45
695	St-Louis B.	710	713	710	....
1630	Salomon	1525	1498	1500	– 1 63
1120	Salvepar	1120	1100	1100	– 1 78
715	Sanofi	705	701	704	– 0 28
460	S.A.T.	439	432	432	– 1 59
750	Saupiquet (Ns)	760	735	736	– 3 28
860	Schneider ★	767	750	770	+ 0 39
118	S.C.O.A.	84	85 30	87	+ 3 57
430	S.C.R.E.G.	440	433	433	– 1 59
535	Seb ★	583	580	570	– 2 22
460	Sefimeg	449	467	463	+ 3 11
1650	S.F.I.M.	1700	1680	1680	– 1 17
77	S.G.E.	72 80	70 10	70	– 3 84
540	Signaux Ent. El.	491	490	490	– 0 20
985	Silic	953	950	950	– 0 31
840	Simco-U.P.H.	620	617	617	– 0 48
365	Simnor (Li)	361	361	361	....
1210	Skis Rossignol	1175	1190	1196	+ 0 08
890	Siminco	902	901	900	– 0 22
230	Sodero (Ns)	225	224	224	– 0 44
2030	Sodexho	2050	2040	2040	– 0 48
430	Sogerap	402	402	402	....
1300	Sommer-Allib.	1295	1265	1265	– 2 31
785	Source Perrier	796	775	780	– 2 01
1340	Sovac	1311	1305	1305	– 0 45
800	Spie-Batignol.	766	770	785	+ 3 97
505	Strafor	507	515	508	+ 0 19
385	Synthélabo ★	345	350	337 90	– 2 05
530	Talcs Luzenac	541	536	536	– 0 92
2900	Tél. Elect.	2830	2782	2790	– 1 41
1600	Thomson-C.S.F.	1510	1485	1505	– 0 33
435	Total (CFP)	443	429	433	– 2 25
99	– (certific.)	101 20	100	99 90	– 1 28
2800	T.R.T.	2780	2760	2750	– 1 07
845	U.F.B.	760	752	752	– 1 05
1450	U.I.C.	1312	1290	1315	+ 0 22
615	U.I.F.	606	639	626	+ 3 30
1030	U.I.S.	1063	1060	1060	– 0 28
665	U.C.B. ★	575	587	570	– 0 86
940	Unibail	860	860	860	....
575	Valéo	501	510	510	+ 1 79
100	Vallourec	80	78 50	78	– 2 50
5120	V. Clicquot-P.	5260	5400	5380	+ 2 28
755	Via Banque	720	745	739	+ 2 63
780	Elf-Gabon	810	810	811	+ 0 12
99	Amax Inc.	92	85 60	85 60	– 6 95
385	Amer. Express	388	379	379	– 2 31
158	Amer. Teleph.	160 10	157 60	157 60	– 1 56
110	Anglo Amer. C.	92	89 10	89 10	– 3 15
580	Amgold	507	489	499	– 1 57
905	BASF (Akt)	891	882	885	– 0 67
950	Bayer	960	963	951	– 0 93
165	Buffelsfont.	126	121 80	121 50	– 3 57
245	Chase Manh.	243	238	237	– 2 46
215	Cie Pétr. Imp.	204	207 50	208	+ 1 96
53	De Beers	49 30	48 80	48 80	– 1 01
2510	Deutsche Bank	2590	2565	2570	– 0 77
52	Dome Mines	43	42 50	42 10	– 2 09
1370	Dresdner Bank	1320	1290	1272	– 3 63
118	Driefontein Cpl	102	101 40	101 40	– 0 58
535	Du Pont-Nem.	526	523	524	– 0 38
355	Eastman Kodak	366 30	365 50	365 50	– 0 21
47	East Rand	42 50	41	41 50	– 2 35
290	Electrolux	290	290	290	....
225	Ericsson	231	235	234 90	+ 1 68
440	Exxon Corp.	427	438	438	+ 2 57
350	Ford Motors	360	360	360	....
92	Freegold	74	71 50	71 50	– 3 37
103	Gencor	88	81 50	81 50 c	– 5 19
475	Gén. Electr.	498 50	499	499	+ 0 10
460	Gén. Belgique	478	462	462	– 3 34
480	Gen. Motors	435	430	430	– 1 14
56	Goldfields	64	65 10	65 10	+ 1 71
40	GdMetropolitan	41 90	41	41	– 2 14
82	Harmony	69	70	69 20	+ 0 28
42	Hitachi	43 05	43 05	43 75	+ 1 62
845	Hoechst Akt.	853	852	852	– 0 11
106	Imp. Chemical	103	104	104	+ 0 97
93	Inco. Limited	88	84 50	84 50	– 3 97
915	IBM	795	788	788	– 0 88
335	ITT	334 50	333	333	– 0 44
158	Ito-Yokado	161	165	165	+ 2 48
89	Matsushita	70 20	70 20	70 50	+ 0 42
650	Merck	700	705	705	+ 0 71
675	Minnesota M.	699	689	689	– 1 43
240	Mobil Corp.	243	246	245	+ 0 82
560	Morgan J.P.	540	540	540	....
33550	Nestlé	34990	35000	35000	+ 0 02
138	Norsk Hydro	125	127	127	+ 1 60
235	Ofsil	194	192	192	– 1 03
1410	Petrofina	1406	1470	1480	+ 5 26
425	Philip Morris	461 50	464 30	464 50	+ 0 65
148	Philips	137	137 70	137 70	+ 0 51
455	Quilmès	544	526	521	– 4 22
695	Randfontein	606	594	594	– 1 98
580	Royal Dutch	575	577	577	+ 0 34
63	Rio Tinto Zinc	62 50	62	62	– 0 80
95	St Helena Co	89 45	86 90	86 10	– 3 74
220	Schlumberger	212	211 30	211 30	– 0 33
88	Shell transp.	84 30	84 40	84 40	+ 0 11
2160	Siemens A.G.	2289	2268	2268	– 0 91
136	Sony	132	130 70	130 70	– 0 98
148	T.D.K.	156 10	157 10	157 10	+ 0 64
30	Toshiba Corp.	27 65	27	26 90	– 2 71
1400	Unilever	1387	1379	1379	– 0 57
285	Unit. Techn.	275 30	273 80	273 80	– 0 54
590	Vaal Reefs	535	519	514	– 3 92
365	Volvo	356	350 50	350 50	– 1 54
295	West Deep	251 50	247 50	247 50	– 1 59
365	Xerox Corp.	361 80	368	358	– 1 05
1 38	Zambia Corp.	1 27	1 25	1 26	– 0 78

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9090	..
Emp. 8,80 % 77	123 80	3 588
9,80 % 78/93	104	2 631
8,80 % 78/86	100 10	7 474
10,80 % 79/94	108 20	1 302
13,25 % 80/90	108 80	4 973
13,80 % 80/87	106 75	0 076
13,80 % 81/89	111	10 436
16,75 % 81/87	107 60	1 744
16,20 % 82/90	120 05	12 339
16 % juin 82	121 90	5 742
14,60 % fév. 83	120 30	9 580
13,40 % déc. 83	123 85	11 080
12,20 % oct. 84	116 50	0 334
11 % fév. 85	116	7 203
10,25 % mars 86	111 50	6 184
ORT 12,75 % 83	1684	..
OAT 10 % 2000	108 70	3 945
OAT 9,90 % 1997	107 30	8 381
OAT 9,80 % 1996	105 90	7 006
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	102	2 528
CNB Paribas	102 50	2 528
CNB Suez	102 50	2 528
CNI janv. 82	102 20	2 528
PTT 11,20% 85	110 60	9 031
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 90	3 895
CNT 9% 86	100 80	4 305
CRH 10,90% déc. 85	110	7 948

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	509	490
Agache (Sté. Fin.)	1130	1085
A.G.F. (St Cent.)	8889	8840
André Roudière	220	220
Applic. Hydraul.	605	603
Arbel	162	160
Artois	285	275 80
Avenir Publicité	1740	1705
Bain C. Monaco	380	375
Banque Hypoth. Eur.	450	....
Béghin-Say (C.I.)	325	319
B.G.L.	340	339
Blanzy-Ouest	480	489
B.N.P. CI	488	482
B.N.P. Intercontin.	420	430
Bénédictine	3900	3760
Bon-Marché	663	627
Calf	900	900
Cambodge	437	424 o
C.A.M.E.	260	260
Campenon Bern.	425	425
Carbone-Lorraine	550	536
C.E.G.Frig.	520	527
Centen. Blanzy	2330	2300
Centrest (Ny)	239	239
Cerabati	62 90	....
CERUS	773	780
Chambourcy (M.)	961	990
Champex (Ny)	149	152
C.I.C. (Financ. de)	252	252
C.I. Maritime	450	450
Cimen-Sistan	1220	....
Citram (B)	278	278
Clause	906	896
Cofradel (Ly)	1250	1250
Cogifi	525	523
Comiphos	476	456
Cie Industrielle	4000	3945
Comp. Lyon-Alem.	585	588
Concorde (La)	1300	1284
C.M.P.	18 40	18 10 d
Crédit (C.F.B.)	670	643
Créd. Gén. Ind.	1045	1045
Crédit Lyonnais C.I.	730	730
Cr. Universel (Cie)	820	820
Créditel	202	199
Darblay S.A.	457	457
Darty Act. d. p.	3250	3178
De Dietrich	1775	1705
Delalande S.A.	1180	1170
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1200	1175
Didot-Bottin	537	518
Drag. Trav. Pub.	31 30	31 30
Eaux Bass. Vichy	1340	1383 d
Eaux Vittel	1760	1760
Economats Centre	580	580
Electro-Banque	430	425
El-Antargaz	400	384
E.L.M. Leblanc	635	635
Entrep. Bretagne	280	260
Entrepôts Paris	619	624
Epargne (B)	2560	....
Europ. Accumul.	68 90	66
Eternit	2580	2535
Exor	3370	3350
Finalens	227	227
FIPP	511	558 d
Fiac	919	....
Foncière (Cie)	543	540
Fonc. Lyonnaise	3970	4140
Foncina	549	547
Forinter	1100	1100
Fougerolle	189	188
France I.A.R.D.	380	....
France (La)	8080	8080
From. Paul Renard	465	456
GAN	1328	1300
Gaumont	479	475
Gaz et Eaux	2198	2200
Gévelot	261	260 10
Gr. Fin. Constr.	575	575
Gds Moul. Paris	355	355
Groupe Victoire	4200	4110
G. Transp. Ind.	492	495
Hutchinson	900	....
Immindo S.A.	512	501
Imminvest	316	313
Immobail	551	552
Immobanque	901	910
Immob. Marseille	7800	7570
Immofice	560	561
Invest. (Sté Cent.)	3840	3720
Jaeger	234 30	....
Lafitte-Bail	621	615
Lambert Frères	115	115
Lille-Bonnières	981	981
Loca-Expansion	365	380
Locafinancière	505	500
Locatel	380	380
Louvre (Sté)	1730	1720
Machines Bull	44 80	42 20
Magasins Uniprix	191	190
Magnant S.A.	134	122 20 o
Maritimes Part.	388	373
M.H.	....	....
Métal Déployé	392	380 50
Mors	165	160
Naval Worms	105	104
Navig. (Nat. de)	160	163
OPB Paribas	350	350
Optorg	183 10	176 80
Oréal (L') C.I.	3106	3130
Origny-Desvroise	536	536
Palais Nouveauté	980	921 o
Paribas-CIP	931	921
Paris France	312	309
Paris-Orléans	309	310
Part. Fin. Gest. Im.	1770	1740
Pathé-Cinéma	480	499
Pechiney (cert. inv.)	194	190
Files Wonder	989	985
Piper-Heidsieck	990	950 o
P.L.M.	168 70	168
Porcher	272	275
Providence S.A.	1677	1620
Publicis	1900	1880
Raff. Souf. R.	194 50	194
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	403
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	211 50	206
Rochette-Cenpa	90 50	90 60
Rosario (Fin.)	230 40	246 50
Rougier et Fils	67 50	....
Sacer	210	204
Sacilor	21 80	....
SAFAA	750	720
Safic-Alcan	545	550
SAFT	1310	1220
Saga	275 50	270
St-Gobain C.I.	320	308
Salins du Midi	506	507
Santa-Fé	167	168
Satam	129 80	124 40 o
Saulnes	59 50	62
Saunier-Duval	50	48 o
Savoisienne (M)	159 10	....
SCAC	730	700 o
Senelle Maubeuge	494	....
S.E.P. (M)	248	249
Serv. Equip. Véh.	97	93 o
Sicil	145	150
Sicotel	412	408
Sinvim	310	300 10
Siph (Plant. Hévéas)	245	345
SMAC Acieroïd	51	53 10
Sté Générale-CIP	1201	1153
Sofal financière	1825	1790
Soffo	335	340
Soficomi	920	....
S.O.F.I.P. (M)	136	136 50
Sofragi	995	995
Soudure Autog.	432	435
Souvbail	869	870
Speichim	60 80	55 30 o
S.P.I.	578	575
Suez (Fin. de)-CIP	1150	1140
Stami	780	872
Taittinger	1960	1960
Testut-Aequitas	420	386 80 o
Tour Eiffel	565	543
Ufiner S.M.D.	472 20	480
U.A.P.	2800	2750
Unilor	8 10	....
U.T.A.	1965	1934
Vicat	882	880
Virax	194	187
Waterman S.A.	765	725
Brass. du Maroc	140	130 40 o
Étrangères		
A.E.G.	981	....
Akzo	409	....
Alcan Alum.	200	200
Algemeine Bank	1595	1595
American Brands	608	580
Am. Petrofina	305	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	139	135
Bco Pop Espanol	311 50	310 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1000	....
B. Régl. Internat.	37000	36980
Br. Lambert	579	579
Canadian-Pacific	75 10	73 70
Commerzbank	1035	1035
Dart. and Kraft	369	382
De Beers (port.)	38 50	....
Dow Chemical	362 60	355
Gén. Belgique	478	462
Gevaert	890	....
Glaxo	95	95
Goodyear	230	237
Grace and Co	325	....
Gulf Canada Corp.	65	64
Honeywell Inc.	480	440 50
I. C. Industries	158 50	167
Johannesburg	750	720
Kubota	16	16 50
Latonia	280	....
Mannesmann	523	....
Midland Bank Plc	54	53 50
Mineral-Ressourc.	57 25	....
Nixdorf	2390	2365
Noranda	92 90	91 60
Olivetti	40 80	40 10
Pakhoed Holding	188	185
Pfizer Inc.	396	399
Procter Gamble	467	470
Ricoh Cy Ltd	35	37
Rolinco	235	234 20
Robeco	261 40	260 50
Rodamco	390	396
Saipem	22 50	22 20
Shell fr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	285	305
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	97	....
Swedish Match	323	360
Tenneco	260	....
Thorn EMI	43 30	....
Thyssen c. 1 000	480	....
Toray indust. inc	25	....
Vieille Montagne	815	815
Wagons-Lits	840	820
West Rand	21	22 90
Hors-cote		
Amrep	10 20	....
Calciphos	920	947
C.E.M.	....	....
Cochery	72	69 d
Coparex	360 30	360 20
Dolisos Inv. (Canto.)	770	770
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	730	....
Révillon	220	220
Rorento N.V.	142 90	143 90
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	195	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	146	135 o

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1300	1295
Alain Manoukian	865	860
Asystel	420	411
BAFIP	716	687
B.I.P.	1175	1128
Bolloré Technologies	1079	1035
Buitoni	525	517
Câbles de Lyon	918	900
Calberson	580	581
Cardif	2750	2700
Cap Gemini Sogeti	2240	2200
C.D.M.E.	761	738
C. Equip. Elect.	243	241
C.E.G.I.D.	1415	1400
C.G.I. Informatique	590	584
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	205 50	205 50
Dauphin O.T.A.	1960	1950
Devanlay	1980	1940
Deville	930	924
Drouot-Assurances	600	595
Editions Belfond	275	280
Elect. S. Dassault	880	860
Expand	399	396
Filipacchi	776	760
Guintoli	385	....
Guy Degrenne	900	880
I.C.C.	290	290
IN Informatique	320	309
Le gd livre du mois	330	325
Loca-Investissement	355	352
Manutan	474	456
Marin Immobilier	420	415
Métallurg. Minière	141	147
M.M.B	695	690
Molex	279	252 20
Navale-Delmas	760	740
Om. Gest. Fin.	431	431
Paternelle-R.D.	3540	3475
Petit Bateau	247	240
Petrofigaz	484	484 50
Razel	900	890
St-Gobain Emballage	1380	1360
St-Honoré Matignon	251 50	251 10
S.C.G.P.M.	238 80	229 80 o
Sema-Metra	1037	1000
S.E.P.	1220	1171
S.E.P.R.	1600	1600
S.M.T. Goupil	300	290
Sofibus	320 50	320 50
Supra	923	920
Valeurs de France	342 50	....

SICAV (sélection) — 16/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	723 24	705 60
Actions France	456 22	435 53
Actions sélectives	594 58	567 62
Aedificandi	673 28	642 76
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1162 79	1134 43
A.G.F. 5000	561 37	547 68
A.G.F. ECU	1135 04	1123 80
A.G.F. Interfonds	457 80	446 63
A.G.F. OBLIG.	1155 66	1149 91
Agimo	667 80	651 51
Altefi	223 83	213 68
A.L.T.O.	208 38	198 93
Ameri-Gan	5303 28	5062 80
America-Valor	732 05	698 85
Amérique Gestion	359 48	343 18
Amplitude	521 79	508 59
Arbitrages court terme	5115 19	5104 97
Argonautes	407 19	388 73
Associc	1240 89	1240 89
Aurecic	1399 87	1369 10
Bourse-Investiss.	463 64	442 62
Bred Associations	2858 58	2850 64
Bred International	92 52	92 52
Capital Plus	1647	1647
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	820 09	782 90
Conventions	384 55	369 76
Cortal court terme	12085 14	12085 14
Cortuna	898 87	868 11
Crédinter	451 88	438 52
Crois. Finance	275 22	263 37
Crois. Mercure	2661 88	2584 33
Crois. Immobil.	655 13	625 42
Crois. Prestige	353 30	337 28
Démeter	12964 43	12964 43
Drouot-France	644 44	615 22
Drouot-Investiss.	1071 27	1022 69
Drouot-Sécurité	251 36	239 96
Drouot-Sélection	145 12	138 54
Ecuric	1175 61	1158 24
Elicoop Sicav	10957 07	10957 07
ES-Valeurs	9216 22	8981 43
Energie	258 09	246 39
Eparcic	2868 75	2863 02
Eparcourt Sicav	8097 19	8077
Epargne Associations	25127 08	25089 43
Epargne-Capital	7913 23	7834 88
Epargne-Croiss.	1405 32	1367 71
Epargne-Industr.	752 20	718 09
Epargne-Inter	620 07	603 47
Epargne-Long-Terme	1746 82	1700 07
Epargne-Oblig.	200 93	195 55
Epargne-Unie	1179 43	1125 95
Epargne-Valeur	413 33	402 27
Eparoblig	1328 99	1324 34 ◆
Euracic	9804 07	9757 70 ◆
Euro-Croissance	546 15	530 24
Eurodyn	1049 79	1015 27
Fanticière Plus	27076 83	26808 54
Finord Placement	63119 52	62605 49
Finord Trimestriel	1152 75	1135 71
Finord Valorisation	13239 37	12979 77
Foncier Investiss.	1113 46	1088 30
Fonciel	283 22	270 38
France Ecu Plus	10182 15	10061 53
France-Garantie	317 39	316 76 ◆
France-Investiss.	541 21	518 87
France-Net	124 76	123 52
France-Obligations	471 74	467 07
Francic	389 59	378 24
Fructi-Associations	1286 66	1286 65
Fructicapi	304 93	300 42
Fructidor	262 09	258 22
Fructifrance	776 79	757 84
Fructivar	80104 41	79804 65
Fructi ECU	565 52	557 16
Fructi-Première	12191 11	12010 95
Futuroblig	1096 45	1095 35
Gestilion	59732	59683 04
Gestion Associations	142 67	139 53
Gestion Mobilière	697 04	665 43
Gest. Rendement	507	484 01
Gest. Sél. France	765 17	730 47
Haussmann Associat.	1271 56	1271 56
Haussmann court terme	1133 14	1133 14
Haussmann Epargne	1372 32	1372 32
Haussmann Europe	1921 70	1834 56
Haussmann France	1035 41	988 46
Haussmann Oblicroiss.	1308 62	1308 62
Haussmann Obligation	1584 51	1493 57
Horizon	1232 76	1198 85
I.M.S.I.	615 37	587 47
Indo-Suez Valeurs	771 15	736 18
Ind. française	14264 28	13984 59
Interoblig.	11694 81	11245 01
Interselect France	463 85	442 82
Intervaleurs Indust.	657 48	627 67
Invest. net	14836 53	14806 92 ◆
Invest. Obligataire	17792 81	17757 30 ◆
Japacic	158 30	153 69
Jeune épargne	231 73	228 31
Laffitte-crt-terme	60983 14	60983 14
Laffitte-Expansion	806 51	768 98
Laffitte-France	337 91	322 59
Laffitte-Immobilier	259 58	247 81
Laffitte-Japon	303 22	289 47
Laffitte-Oblig.	152 30	145 39
Laffitte-Rend.	217 78	207 91
Laffitte-Tokyo	1157 97	1105 46
Lion-Associations	11952 82	11952 82
Lion-Institutionnels	26217 63	25164 74
Lionplus	73438 35	72711 24
Livret portefeuille	604 33	588 73
Méditerranée	161 22	153 91
Mondiale Investissem.	447 31	427 03
Monecic	5761 42	5761 42
Moné J.	51464 19	51464 19
Multi-Obligations	455 39	434 74
Mutuelle Unie Sél.	157 40	150 26
Natio-Assoc.	6384 33	6371 59
Natio-Epargne	13809 03	13672 31
Natio-Inter.	1121 43	1081 42
Natio-Obligations	546 82	531 99
Natio-Patrimoine	1381 29	1344 32
Natio-Placements	65043 02	65043 02
Natio-Revenus	1116 35	1104 31
Natio-Sécurité	53346 04	53346 04
Natio-Valeurs	725 43	708 01
Nippon-Gan	4393 46	4194 23
Nord-Sud Développ.	1203 85	1201 45
Oblicoop Sicav	1457 70	1429 12
Oblilion	1148 42	1117 68
Optimavalor	620 60	592 48
Options et Rendement	50787 80	50037 24
Orient-Gestion	158 32	151 14
Parnassique	511 34	488 15
Paneurope	815 59	778 61
Paribas Epargne	16408 83	15378 07
Paribas Gestion	591 68	567 56
Parnasse-Valor	1113 19	1112 08
Patrimoine-Retraite	1649 47	1616 15
Phénix Placements	271 39	269 98
Pierre Investiss.	531 57	507 47
Placement A	982 47	982 47
Placement crt-terme	70677 88	70677 88
Placement J	53742 66	53742 66
Placement Premier	50187 97	50187 97
Priv'Association	21933 99	21933 99
Province Investiss.	534 70	510 45
Quartz	103 92	101 36
Rentacic	171 86	169 32
Revenus Trimestriels	6083 95	6023 72
Revenu Vert	1211 10	1209 89
Rivoli Plus	1084 13	1015 88 ◆
St-Honoré Assoc.	14116 88	14046 65
St-Honoré Bio-alimen.	697 22	665 60
St-Honoré Capital	8978 18	8897
St-Honoré Pacifique	513 75	490 45
St-Honoré P.M.E.	434 64	405 38
St-Honoré Réel	11194 31	11089 86
St-Honoré Rendement	12115 28	12055
St-Honoré Technol.	891 55	860 19
St-Honoré Valor	12245 85	12149 66
Sécuricic	10837 06	10826 23
Sécur. Mobilière	441 24	421 23
Sécuri Taux	10043 36	10043 36
Sélcourt terme	12274 48	12183 12
Sécurdon (Caution BP)	777 65	766 16
Sicav-Associations	1361 20	1348 50
S.F.I. fr. et étr.	582 77	565 80
Sicavimmo	783 13	747 62
Sicav 5000	347 43	338 13
Slivafrance	534 68	520 37 ◆
Slivam	408 62	397 88
Slivarente	221 64	215 61
Slivinter	403 36	392 56
S.I.-Est	1261 61	1204 40
S.I.G.	891	850 21
S.N.I.	1172 81	1138 75
Soldinvest	514 74	493 76
Sogépargne	378 26	364 59
Sogevac	52413 08	50686 47
Sogever	1011 93	986 04
Sogister	1258 15	1201 10
Soleil Investiss.	474 64	453 02
Technocic	1134 75	1101 70
U.A.P. Investiss.	380 88	363 42
Uni-Associations	112 68	112 68
Unifrance	456 68	435 02
Unifoncier	1294 71	1236
Uni-Garantie	1434 85	1408 70
Unigestion	859 63	820 94
Uni-Japon	1400 94	1337 41
Uni-Régions	2751 56	2626 79
Univers	2277 94	2203 04
Univar	170 88	170 88
Univers-Obligations	1579 80	1527 85
Valorem	494 78	482 71
Valoblig	55516 80	55327 52
Valorg	1451 08	1449 83
Valunil	78727 18	78698 84

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72 80	72
Casino	235	....
Créd. Foncier France	237	222
Pernod Ricard	244	....
Total	9	8 80
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 457	6 457	6 150	6 750
ECU	6 817	6 808	....	....
Allemagne (100 DM)	327 570	327 800	317	337 500
Belgique (100 F)	15 767	15 788	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 870	289 850	280	298
Danemark (100 krd)	86 930	86 940	82 500	90
Norvège (100 k)	88 900	88 750	85	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 302	9 244	8 900	9 550
Grèce (100 drachmes)	4 849	4 838	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 730	4 729	4 500	5
Suisse (100 f.)	400 190	399 320	387	408 500
Suède (100 krs)	94 920	94 800	91	97
Autriche (100 sch)	46 585	46 580	46 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 925	4 923	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 450	4 440	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 652	4 651	4 500	4 850
Japon (100 yens)	4 190	4 188	4 060	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	88200	87200
Or fin (en lingot)	88850	87700
Pièce française (20 fr)	537	530
Pièce française (10 fr)	381	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	561
Pièce latine (20 fr)	515	500
Souverain	640	640
Pièce de 20 dollars	3115	3105
Pièce de 10 dollars	1552 50	1610
Pièce de 5 dollars	1010	.....
Pièce de 50 pesos	3310	3315
Pièce de 10 florins	531	520
Or Londres	428	420
Or Zurich	425 75	421 50
Or Hongkong	425 55	424 95
Argent Londres	5 59	.....

Le Monde

La désignation d'Albertville et de Barcelone pour les JO de 1992

Le conclave olympique

Le Comité international olympique (CIO), réuni en cession plénière, vendredi 17 octobre à Lausanne, a choisi Barcelone et Albertville pour organiser les Jeux d'été et d'hiver de 1992. Après quatre candidatures malheureuses de Barcelone, c'est la première fois que l'Espagne accueillera les Jeux d'été. En dépit des efforts conjoints de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, la ville catalane aurait obtenu la majorité des votes dès le troisième tour.

Après Chamonix (1924) et Grenoble (1968), Albertville est la troisième ville française désignée pour les Jeux d'hiver. Depuis l'Hôtel de Ville de Paris, Jacques Chirac a aussitôt exprimé sa *« joie »* pour ce choix. Il a confirmé que le gouvernement français sera *« totalement solidaire dans la construction des infrastructures pour que ces Jeux soient une réussite »*. Le maire de Paris a ajouté que la capitale maintenait sa candidature pour les Jeux olympiques de 1996, centième anniversaire des JO de l'ère moderne.

L'annonce de la désignation d'Albertville a provoqué une explosion de joie dans la cité savoyarde, où des voitures-radios ont sillonné la ville pour faire connaître la bonne nouvelle.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Quel remue-ménage! Lausanne l'austère en est toute tourneboulée. Lausanne, qui cultive au plus haut degré l'art suisse de la discrétion, de l'aparté et du secret, ressemble à une ville-étape du Tour de France. Des calicots barrant la façade des hôtels, des camions de télévision en batterie aux carrefours, des caravanes publicitaires sillonnant les rues. Voilà que la cité se prend pour le Vatican, dans l'attente d'une fumée blanche, les quatre-vingt-six cardinaux olympiques tenant conclave dans le palais de Beaulieu... Voilà qu'elle joue les festivalières, les stars débarquant sur les bords du Léman, comme sur la Croisette. Et voilà même qu'elle entend se porter candidate à l'organisation des Jeux d'hiver nouvelle manière, en 1994! La folie des grandeurs, en quelque sorte.

Ce qui est fou, pour sûr, c'est le déploiement d'activités et de festivités des treize villes candidates à l'organisation des Jeux du centenaire de l'appel de Coubertin, ultime effort pour arracher leurs suffrages aux membres du CIO.

Albertville a ouvert le feu, le 11 octobre, en conviant à un spectacle de glace quatre-vingt-six classes d'enfants savoyards de dix à douze ans, avec un membre du CIO pour « parrain ». Barcelone a enchaîné. Pour l'œil : une exposition d'œuvres de Picasso, Dali et Miro, puis en faisant donner de la voix Montserrat, Caballé et Placido Domingo.

A l'intérieur du palais de Beaulieu, où s'est tenue la session du CIO, les treize candidates avaient installé leurs stands en fer à cheval. Marbre blanc et fresques de Miro pour Barcelone. En face, Paris, ses toits et ses statues du Louvre. Murs d'écrans vidéo pour Amsterdam et flipper géant pour Belgrade. Marionnettes humaines pour Anchorage, dans un décor de guerre des étoiles... Ici, un bar, plus loin de profonds canapés ; à côté, l'intérieur d'une maison scandinave... Un véritable salon du tourisme.

On finit la visite les bras lourds de dossiers et les revers couverts de badges. Chaque ville a appelé à la rescousse un bataillon de célébrités.

Mais, pour ne pas être en reste, Birmingham a produit un superbe trio olympique avec Sebastian Coe, Tessa Sanderson, Judy Simpson, ainsi que l'ancien champion du monde de football, Bobby Charlton. Johan Cruyff en a fait autant pour Amsterdam, qui pouvait compter aussi sur le judoka Anton Geesink. Les champions olympiques étaient d'ailleurs très sollicités : les Suédois Ingemar Stenmark et Gunde Svan; le Yougoslave Dragan Kikanovic; l'Allemande de l'Ouest Rosie Mittermaier; les Français Jean-Claude Killy et Guy Drut...

On battit le rappel des altesses.

Et, bien sûr, on ne coupa pas au folklore bavarois ni aux cornemuses écossaires. Pas plus qu'aux protestataires écologiques allemands et néerlandais. Mais il n'y avait là rien de bon enfant : les petites phrases distillées sur le ton de la confidence étaient autant de phrases empoisonnées. Un Espagnol assure donc que pour barrer la route à Barcelone le maire de Paris a fait des pressions politiques sur les pays arabes et africains; un Bulgare affirme que Sofia se verra attribuer les Jeux d'hiver, en échange de quoi les pays de l'Est ne boycotteront pas Séoul; et tout le monde susurre que les dés sont pipés par la firme Adidas, qui se servirait des Jeux comme fer de lance de sa stratégie commerciale.

Rumeurs, rumeurs... Toute cette agitation est au demeurant à la mesure des quelque 120 millions de dollars engagés au total par les candidatures pour être désignées. Un échec coûte cher.

Voilà sans doute pourquoi trois chefs de gouvernement – MM. Chirac, Gonzales et Lubbers – et une dizaine de ministres de tous rangs sont allés au feu. Quel étrange spectacle n'ont-ils pas offert mercredi et jeudi! Ils étaient dans leurs petits souliers, au milieu de leur délégation, attendant au pied d'un escalier mécanique qu'on veuille bien les autoriser à passer devant le grand jury olympique. De véritables potaches avant l'oral.

Et la rumeur, encore elle, disait que certains avaient « séché ». Le premier ministre français, qui a présenté sept clips en forme de journal télévisé, a été longuement applaudi. Mais le scrutin olympique ne se décide pas à l'applaudimètre. Et les quatre-vingt-cinq membres du CIO (1) en ont vu d'autres...

ALAIN GIRAUDO.

(1) Quatre-vingt-sept membres sont présents à Lausanne, mais le Colombien Julio Comelin, victime d'une crise cardiaque, a été hospitalisé, et le président Samaranch a décidé de ne pas participer au vote.

● **M. Albert Costa de Beauregard** a été nommé directeur des activités « défense-espace » et directeur de la branche militaire de Matra, en remplacement de M. Emile Durand, qui deviendra, début 1987, directeur général adjoint du groupe.

Agé de quarante-quatre ans, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole des mines, M. Costa de Beauregard a été, de 1976 à 1981, conseiller pour les affaires économiques de M. Raymond Barre, alors premier ministre. Après un passage au ministère de l'industrie, il était entré à la BNP en 1983, où il était devenu président de la Banexi, banque d'affaires du groupe.

Grève de l'audiovisuel public le 21 octobre

La grève générale du secteur public prévue pour le mardi 21 octobre sera également suivie par l'ensemble des sociétés de l'audiovisuel public. La CFDT-Radio-Télévision, le SNJ et le SNRT-CGT ont, en effet, déposé, mercredi 15 octobre, un préavis de grève pour ce même mardi. Il concerne TF1, A2, FR3, Radio-France, RFI (Radio-France-Internationale), RFO (Radio France-Outre-mer), l'INA, TDF, la SFP, FMI (France media international) et le GIA (Groupe informatique audiovisuel).

En lançant cet appel à un arrêt de travail de vingt-quatre heures, les organisations syndicales concernées veulent exprimer les craintes que leur inspirent *« la loi Léotard et les mesures budgétaires annoncées par M. Balladur »*. Leurs principales inquiétudes portent sur l'emploi. Les syndicats estiment que *« la privatisation de TF1, les ordres du gouvernement et les restrictions budgétaires pour le secteur public vont conduire à des licenciements, soit au cours de 1987, soit en 1988 »*. Ils demandent que des négociations s'instaurent avec les autorités de tutelle. Les organisations syndicales veulent, d'autre part, que la convention collective continue de s'appliquer à TF1 privatisée. Enfin, ils exigent que les missions de service public – *« garantes, en particulier, du pluralisme de l'information »* – soient inscrites dans les cahiers des charges y compris celui de TF1.

La grève se traduira par un programme minimum sur les chaînes publiques. Canal Plus et la « 5 », diffusés par TDF, émettront seulement entre 19 h 30 et 22 heures. L'incertitude demeure pour TV6, qui, grâce à des relais satellites, peut espérer garder sa programmation habituelle.

De son côté, le comité La télé est à nous, appelle ses adhérents et ses comités locaux à se joindre aux manifestations qui auront lieu le 21 octobre.

Sur le vif

Grand oral

Moi, je dis toujours : la galère avec les enfants, c'est quand ils passent des concours. On se met dans de ces états ! Vous nous auriez vus, hier ! On attendait mon Jacquot pour le 20 heures. *On était déjà passés à table.* Enfin, il rentre. On le regarde bouche ouverte, fourchette en l'air : alors comment ça s'est passé ? Il était content, excité, un peu inquiet forcément. Le grand oral du CIO, c'est fort comme niveau. Celui de l'ENA, d'ailleurs ils l'ont supprimé, c'est rien à côté.

Il a présenté deux sujets, Albertville et Paris. Là, ce matin, on n'a pas encore les résultats, mais bon, même s'il est reçu qu'à un, ça sera déjà pas mal. Surtout qu'ils lui ont posé tout un tas de colles. Dressez la liste des stations de métro, sans oublier les correspondances, entre le Parc des princes et Bercy. *Combien y a-t-il de dealers au* Forum des Halles. Abdallah, Carlos et Aboù Nidal, c'est qui ? Des pétroliers, des terroristes ou des rockers ? Rayez la mention inutile.

Remarquez, depuis trois semaines, il a beaucoup étudié. Seulement, nous on arrêtait pas de lui répéter, un examen aussi difficile, ça se prépare pas à la dernière minute. Regarde les autres candidats, l'Espagnol, là, comment il s'appelle déjà... Gonzalez, fallait pas être tout le temps après lui pour qu'il potasse *ses cours et ses dossiers.*

Enfin, il a fait bonne impression. Il dit que quand il est passé, les membres du jury, des vieux croulants, dodelinants, somnolents, se sont mis la main derrière l'oreille pour l'écouter parler. Faut reconnaître, il leur a présenté un mot de ses parents. Ça, j'avais insisté auprès de mon Mimi : Ecoute, je te demande pas de le pistonner. Un bout de lettre, ça n'engage à rien. Vous savez le coup qu'il m'a fait ? Au lieu de l'écrire lui-même, il l'a dicté à sa secrétaire. Il a fallu que je me fâche pour qu'il rajoute à la main : recevez l'expression de mes sentiments cordiaux. C'est un peu froid, un peu distant, vous trouvez pas ? Normal, il tient pas tellement à ce qu'il réussisse, notre Jacquot, des fois qu'après il se mette dans *l'idée de le pousser vers la sortie* et de lui piquer sa place à la tête de la boutique.

CLAUDE SARRAUTE.

Balance des paiements courants : 16 milliards d'excédent en huit mois

La balance des paiements courants de la France a enregistré, en données estimatives corrigées des variations saisonnières (CVS), un excédent de 1,9 milliard de francs en août.

Sur les huit premiers mois de l'année, l'excédent de la balance des paiements courants atteint 16 milliards de francs.

La RFA participera à la navette spatiale Hermès

Bonn *(AFP).* – Le gouvernement ouest-allemand a décidé, le vendredi 17 octobre, que la RFA participerait, à hauteur de 32 millions de deutschemarks *(110 millions de* francs), à *« la phase de définition »* du projet français de navette spatiale Hermès.

Nouveau tir de missile iranien sur Bagdad

L'Iran a lancé, jeudi *soir 16 octobre*, sur Bagdad, un missile sol-sol visant le centre de télécommunications de la capitale irakienne. Selon l'agence iranienne d'information Irna, cette attaque constitue une riposte aux raids aériens irakiens contre des zones résidentielles iraniennes.

A Bagdad, un porte-parole militaire a confirmé la chute du missile iranien sur un quartier résidentiel de la capitale irakienne, *« touchant une école et une mosquée »*. Selon la police, le missile a détruit ou endommagé vingt-huit maisons autour du cratère de 5 mètres de profondeur qu'il a creusé, faisant six tués et soixante-quatre blessés.

L'aviation irakienne avait lancé, jeudi matin, une série de raids simultanés contre les installations des champs pétrolifères iraniens offshore de Rostam et de Sassan (centre du Golfe), situés à plus de 800 km des côtes de l'Irak. Selon un porte-parole militaire de Bagdad, les chasseurs irakiens auraient *« détruit »* les installations de Rostam et de Sassan et endommagé celles du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg (nord-est du Golfe). – *(AFP.)*

Le Sénat et le découpage électoral

Le Sénat, qui devait examiner le projet de loi relatif au découpage électoral, a adopté, vendredi 17 octobre, par 221 voix contre 88 (PS, PC et MRG) une question préalable dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. La majorité entendait, par le recours à cette procédure, éviter que s'engage un débat sur les délimitations des futures circonscriptions législatives et accélerer ainsi l'adoption définitive du texte. Auparavant, le Parti communiste avait défendu, sans succès, une motion d'irrecevabilité (dont l'objet est de faire reconnaître que le texte auquel elle s'applique est contraire à la Constitution).

M. JACQUES TOUBON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche *19 octobre de 18 h 15 à 19 h 30.*

Le député de Paris, maire du treizième arrondissement, répondra aux questions d'André Passeron et de Robert Solé, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1986 a été tiré à 499 563 exemplaires

Mort du violoniste Arthur Grumiaux

Le violoniste belge Arthur Grumiaux est mort, jeudi 16 octobre, à Bruxelles. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Arthur Grumiaux était l'un des plus grands violonistes de notre époque, un des plus intensément musiciens. Ses interprétations si simples et pures semblaient entourées de silence. Elles fuyaient toute recherche spectaculaire, n'élevaient guère la voix et se faisaient entendre à mi-mot, mais la beauté gagnait sans cesse en profondeur. Cette discrétion explique sans doute qu'il ne fut pas aussi célèbre que nombre de batteurs d'estrade. Grand interprète mozartien, son répertoire n'en était pas moins très vaste, et l'on se rappelle le lyrisme lumineux qu'il donnait au *Concerto à la mémoire d'un ange* d'Alban Berg. Il était incomparable en musique de chambre, et son souvenir restera inséparable de ces sonates de Mozart et de Beethoven qu'il avait enregistrées avec Clara Haskil, dont il fut le partenaire huit ans durant.

J. L.

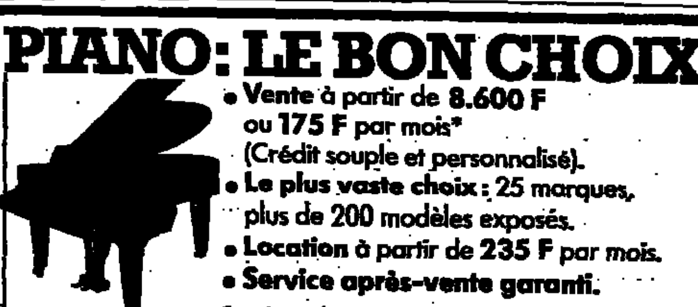
[Arthur Grumiaux était né en 1921 à Villers-Perwin (Belgique). Elève des conservatoires de Charleroi et de Bruxelles, il vint se perfectionner à Paris avec Georges Enesco. La guerre interrompit une brillante carrière, car il refusa de jouer pendant l'occupation. Mais il fut ensuite un des interprètes les plus aimés à travers le monde, invité dans tous les festivals, et notamment par Casals à Prades.]

Triplé Lancia à San-Remo

Le Finlandais Markku Alen (Lancia-Delta S4) a remporté, vendredi 17 octobre, le rallye de San-Remo, devant ses coéquipiers italiens Dario Cerrato (à 19 secondes) et Massimo Biasion (à 24 secondes). Ce triplé des Lancia fait suite aux disqualifications, la veille, des trois Peugeot 205 turbo 16 pour non-conformité aux règlements de course. Selon les commissaires, les voitures françaises, pour améliorer leur tenue de route, étaient munies de « jupes » non réglementaires.

La victoire d'Alen comme la deuxième place de Cerrato, décidées par l'état-major de Lancia, relancent le suspense dans le championnat du monde des pilotes, où le leader de la marque italienne ne compte plus que deux points de retard sur son compatriote Juha Kankkunen (Peugeot 205 turbo 16), alors qu'il ne reste plus que deux rallyes à disputer en Grande-Bretagne (RAC) et aux Etats-Unis *(Olympus Rallye)*.





A C D E F G H

